UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01493241 2

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

LINGUISTICS

PATOIS BOULONNAIS

I

PHONOLOGIE

GRAMMAIRE

Publication de la *Société Académique* de Boulogne-sur-mer.

LE

PATOIS BOULONNAIS

COMPARÉ

Avec les Patois du nord de la France

INTRODUCTION, PHONOLOGIE

GRAMMAIRE

Par Feu

M. le chanoine D. HAIGNERÉ

PARIS
A. PICARD, libraire
82, rue Bonaparte.

BOULOGNE-SUR-MER
Mlle DELIGNY, libraire
37, Grande-Rue.

1901

PC
3067
B7H3
v.1
cop 2

Presque tous les patois du nord de la France ont leurs *Dictionnaires* ou *Glossaires*.

A part quelques timides essais, où donc est la *Grammaire?*

Voici celle d'un maître, dont le manuscrit a été acheté par la Bibliothèque de Boulogne-sur-mer.

Elle eut gagné certainement à être revue et complétée par l'auteur, mais telle qu'elle est, la Société Académique l'a jugée trop importante, trop magistrale et trop utile pour la laisser inédite. Le peu qui manque sera facilement suppléé dans le *Glossaire* du même auteur qui sera publié ultérieurement.

LIBRARY
JUL 28 1967
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

INTRODUCTION

Les patois s'en vont : c'est le moment d'en recueillir les derniers vestiges, avant que l'usure du temps et l'oubli des hommes ne les aient rendus tout à fait méconnaissables.

Les paysans du temps passé, population sédentaire, n'ayant guère d'autre occupation que les travaux des champs, d'autre industrie que la fabrication à domicile des objets nécessaires à la vie, sortaient peu de leur village et y conservaient dans toute son intégrité la langue de leurs ancêtres. Excepté le catéchisme, l'Ancien Testament, quelques légendes de saints et quelques histoires de chevalerie, on lisait peu. En revanche, dans les longues soirées d'hiver, autour d'un feu pétillant, tandis que les femmes filaient ou cousaient à la lueur douteuse d'un *crachet* fumeux, les hommes et les jeunes gens se racontaient de piquantes aventures, ou tournaient un apologue. Quelquefois, ils s'amusaient à dérouler la trame des généalogies les plus compliquées. Toujours, ils disaient leur *entente* sur les événements de la semaine, commentaient le dernier sermon du curé, persifflaient la morgue pédantesque du ma-

gister, frondaient les ordonnances ou critiquaient les jugements du bailli seigneurial, en un mot, se livraient à tous les ébats de la loquacité gauloise. Souvent même, lorsqu'il y avait à médire de quelque scandale, à flageller quelque notable inconduite, à ridiculiser quelque travers, un *rébus* circulait de bouche en bouche, composé d'une longue suite de couplets rimés, dont la verve gouailleuse et mordante formait, en quelque sorte, un charivari de pâroles contre la personne qui en était l'objet.

Ces habitudes et ces usages contribuaient chaque jour à entretenir et à développer l'emploi de l'idiome local, unique organe de toutes ces causeries et de toutes ces manifestations de la vie intellectuelle des villageois.

Aujourd'hui, le paysan ne babille plus ainsi au coin du feu. Il n'en a ni le temps, ni l'occasion. Pris dans l'engrenage de la servitude industrielle, ses travaux sont plus durs, ses loisirs moins nombreux. La vie de famille devient un vieux mot, dont la signification est à peu près inconnue. Le foyer domestique est désert : plus de dimanches, plus de *séries*, plus de distractions dans la compagnie de la femme, des enfants, des amis, patriarcalement rassemblés autour de la bûche traditionnelle. C'est au cabaret, maintenant, que les ouvriers se réunissent, pour s'entretenir en tête-à-tête des questions à l'ordre du jour, pour parler des salaires, des grèves, des fluctuations commerciales, pour discuter les problèmes sans cesse renaissants de la politique et des affaires.

Là, on n'entend plus qu'un jargon informe, dégénéré, abâtardi, mélangé de français, de picard, de rouchi, assaisonné d'un grand nombre de termes empruntés à l'argot des villes et des ateliers. Comment, d'ailleurs, en pourrait-il être autrement ? Le service militaire obligatoire, ou, du moins, universel, la diffusion toujours croissante des productions de la presse à bon marché, l'esprit de lucre et les sollicitations inquiètes qui poussent invinciblement l'ouvrier à des migrations continuelles, les perpétuels changements de milieux qui en sont la conséquence, tout contribue à éteindre de plus en plus l'antique amour du clocher, et à détruire l'habitude de parler le vieux patois des ancêtres.

Sans doute, il en reste encore quelque chose. Quoi qu'on dise et qu'on fasse, à côté de la langue des lettrés, il y aura toujours un idiome populaire ; mais, on ne peut se le dissimuler, cet idiome est en voie de perdre son originalité native.

Tels qu'ils subsistèrent jusqu'à la fin du dernier siècle, tels même qu'on les retouve encore aujourd'hui dans la bouche des anciens, les patois de nos campagnes offrent un grand intérêt pour l'étude comparée de la linguistique française. On y retrouve comme un écho lointain de la langue des trouvères. Celui qui en posséderait dans toute leur intégrité les variétés diverses, éparpillées çà et là sur le sol de nos provinces, aurait peu de chose à apprendre dans les glossaires de Roquefort et de Sainte-Palaye. Que dis-je, il serait à même de beaucoup en remontrer à ces maîtres de l'interprétation.

Rien qu'à ce point de vue, nos idiomes rustiques

se recommandent à l'attention des philologues. Qui ne sait combien il est encore difficile de déterminer à quel centre particulier, à quelle nuance proprement dite du vieux langage appartient une chanson de geste, un cycle même de romans de chevalerie ? Nos patois, mieux étudiés et surtout plus correctement écrits, ne seront pas inutiles à la solution du problème.

Il y a plus. La science ethnographique, j'en suis assuré, ne manquera pas de trouver dans la présence d'une certaine série de mots, dans la prédominance de certains idiotismes de prononciation, dans la similitude de certaines tournures de phrases, des éléments d'induction utiles à ses progrès.

Ce n'est donc pas une vaine et futile occupation que celle de recueillir les vestiges expirants du langage populaire de nos provinces. Beaucoup d'érudits, sur divers points de la France, en ont eu la curiosité. Ils ont pensé que cette faune en valait bien une autre. Quand on s'ingénie à décrire avec tant de patience la flore d'une montagne, à cataloguer les richesses naturelles d'un bassin géographique, sous le rapport de la géologie, de la minéralogie, de l'entomologie, de l'ornithologie, pourquoi dédaignerait-on d'en inventorier également la linguistique ?

C'est ce que j'ai voulu faire, dans la limite de mes horizons, pour la petite circonscription du Bas-Boulonnais. L'idiome auquel je consacre cette étude, est ma langue maternelle. Je l'ai parlée dès ma plus tendre enfance ; et depuis plus d'un demi-siècle je l'entends résonner à mes oreilles. Je suis donc

pour elle un témoin dans la sincérité de qui l'on peut mettre une entière confiance.

Malgré le désir que j'en ai toujours nourri, peut-être n'aurais-je point entrepris ce travail, si des circonstances imprévues, brisant en mes mains l'instrument qui m'était nécessaire pour me livrer à d'autres études, ne m'avaient rendu à la vie des champs pour y entendre chaque jour les accents du chalumeau pastoral,

. . . . . Inter flumina nota
Et fontes sacros, ...

dans la compagnie de Mélibée, de Tityre et d'Amaryllis :

Fortunate senex, ergo tua rura manebunt !
Et tibi magna satis, quamvis lapis omnia nudus
Limosoque palus obducat pascua junco.

Et que faire, en un gite, à moins que l'on ne songe ! Un opuscule de M. Le Roy-Mabille, publié en 1879, est venu me remettre en mémoire un vœu depuis longtemps négligé. Qu'avais-je besoin de la ville et de ses livres, de ses archives et de ses musées ? Pourquoi chercher les antiquités dans le sein de la terre ? A quoi bon colliger tant de chartes, interroger tant de monuments ? J'avais autour de moi, dans le patois des bonnes gens de mon village, une mine considérable à explorer, des vocables à recueillir par centaines, un vaste et minutieux inventaire à dresser :

O Meliboee, Deus nobis hæc otia fecit !

Je me mis immédiatement à l'œuvre, et, pour essai, j'écrivis à M. Camille Le-Roy (juin 1879) une longue lettre qui a été imprimée pour faire suite au *Petit vocabulaire* (1). C'était un début, où l'expérience manque un peu, mais qui annonçait discrètement l'exécution d'un travail plus complet, sur la difficulté duquel je ne me faisais aucune illusion : *Ars longa*, disais-je, *vita brevis*.

Au moment où j'écris cette introduction (mars 1883) je suis encore bien loin du terme : Dieu veuille que je puisse y arriver !

Rien n'était préparé d'avance pour m'aider dans cette besogne. A peine le *Petit vocabulaire* contenait-il deux cent cinquante mots. Il n'y en avait pas cinq cents — ceux-là compris — dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque de Boulogne, rédigé au commencement de ce siècle par M. J.-F. Henry (2). Tout était donc à rechercher *ex auditu*, sans aucune œuvre littéraire pour y aider, si ce n'est trois pauvres chansonnettes du cordonnier Desvrois, Pierre Dezoteux (3).

(1) *Petit vocabulaire à l'usage des gens de la campagne*, par Le Roy-Mabille, in-8° de pp. 29, faisant partie du tome II de ses œuvres, publiées par M. C. Le Roy. — *Observations sur le Petit vocabulaire à l'usage des gens de la campagne, lettre à M. Camille Le Roy*, in-8° de pp. 39, Boulogne-sur-Mer, imp. Camille Le Roy.

(2) Manuscrit n° 203 du Catalogue ; *Item*, copie moderne, sous le n° 164 A.

(3) *Poésies* de M. P. Dezoteux, cordonnier à Desvres, Boulogne, Leroy-Berger, 1811, in-12 de pp. 203, pièces intitulées : *Le Sortilège* (p. 84), *Chanson patoise* (p. 135), *Les amours et conclusions de mariage de Magritte et de Jean-Franchois* (p. 143).

Les contrées voisines étaient plus riches. Elles avaient non seulement leurs *Dictionnaires*, mais encore un certain fonds de littérature. Tout le monde s'y était mis à l'œuvre, malgré les anathèmes de l'abbé Grégoire (1), pour étaler au soleil du XIXe siècle, les humbles beautés de son patois. C'était un littérateur de Valenciennes, M. Hécart, donnant au public trois éditions de son *Dictionnaire Rouchi-Français* (2) ; un savant antiquaire amiénois, M. l'abbé Jules Corblet, rédigeant son *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, ancien et moderne* (3) ; puis un modeste travailleur de Lille, M. Louis Vermesse, mort à la fleur de l'âge en 1865, en laissant aux mains de son éditeur un *Dictionnaire du patois de la Flandre française et Wallonne*, publication posthume, pleine de citations curieuses et de remarques patiemment observées (4) ; enfin, à Arras, M. Edmond Lecesne, donnant au public, dans l'Annuaire départemental de 1874 (5), ses *Observations sur le patois artésien et sur quelques locutions usitées en Artois*, qui seront le préliminaire obligé de toute nouvelle étude sur le même sujet.

Outre leurs *Dictionnaires*, nos voisins avaient,

1 *Rapport sur les moyens d'anéantir les patois*, br. in-8°, An II.

2 La troisième édition a été publiée en 1834. L'auteur était né en 1755.

3 Ouvrage couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, dans sa séance du 19 août 1849, publié dans les *Mémoires* de cette Compagnie deuxième série, t. I, 1851 et imprimé à part.

4 Douai, Crépin, gr. in-8° de pp. 508-XXIX, 1867.

5 Pp. 321-354.

comme je l'ai dit, leur littérature. Dans la Flandre wallonne, il faut signaler en première ligne, dès le commencement du XVIIIe siècle, les œuvres populaires du chansonnier François de Cottignies, dit Brûle-Maison, né en 1679, mort en 1740. Longtemps colportées en feuilles volantes et partout répandues, ces productions d'une muse caustique et gauloisement triviale ont joui d'une vogue immense et sont encore réimprimées de nos jours (1). Une œuvre d'un meilleur goût, et non moins en vogue, est la collection des *Chansons et Pasquilles lilloises*, publiées par M. Desrousseaux (2). Dans la Picardie, le goût des chansonnettes a tardé plus longtemps à s'éveiller ; mais on avait deux épîtres en vers, rédigées en patois de Corbie par le P. Ch. de La Rue, bénédictin de Saint-Maur, élève de Montfaucon et son émule pour la littérature grecque, mort en 1739, une satire et des sermons rimés écrits à la fin du dernier siècle, une satire politique datée de l'an VIII, une série de dialogues, d'historiettes et de poésies diverses, insérées dans les almanachs d'Abbeville et d'Amiens, brochures éphémères que le vent du 31 décembre emporte à l'oubli et qui mériteraient un meilleur sort. Plusieurs de ces pièces, recueillies par M. Devérité, ont été mises à la disposition du public dans le glossaire de M. l'abbé Corblet, mais, ce qui n'y est pas, et ce qui prime l'importance

(1) J'ai sous les yeux la septième édition (1879) des *Etrennes Tourquennoises* ou *Recueil de chansons facétieuses et plaisantes sur les Tourquennois*, par feu F. de Cottignies, dit Brûle-Maison, gros in-32, en dix sections.

(2) 4 vol. in-8°, Lille, imprimerie L. Danel.

de tout le reste, ce sont les trente et une *Satires picardes*, d'Hector Crinon, paysan de Vraignes, œuvre éminemment remarquable à tous les points de vue, dans laquelle on ne compte pas moins de quatre mille cinq cents vers en patois de Péronne (1).

Voilà, certes, un remarquable contingent d'écrits divers : malheureusement, leur ensemble ne constitue pas une langue qui ait une réelle valeur scientifique, parce que l'orthographe en a été établie sans règles, sans principes et sans unité.

Il existe pourtant la plus grande analogie entre les patois de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre wallonne, et celui du Boulonnais. Sans doute, chacune de ces régions possède une certaine série d'idiotismes qui lui sont propres, et un certain nombre de mots qui n'ont pas cours dans la région voisine ; mais on y retrouve partout, avec des nuances spéciales d'orthographe et de prononciation, un fonds commun d'expressions identiques, un ensemble généralement uniforme de tournures grammaticales. C'est évidemment la même langue, dérivant des mêmes origines et sortant de la même source. Tels,

Si parva licet componere magnis,

tels nous apparaissent les anciens idiomes, ou dialectes, de la race hellénique, l'ionien souple et moelleux d'Homère et d'Hérodote, l'âpre dorien de Théocrite, contrastant par leurs formes orthographiques, avec le langage plus savant et plus policé

(1) In-8° de pp. 232-XXXII, Péronne, imp. Récoupé, 1863.

de la démocratie athénienne, organe harmonieux de Xénophon, de Thucydide et de Platon :

Κέρας pour κέρως, ποιεῦμεν pour ποιοῦμεν, εἵνεκα pour ἕνεκα, σοφίη pour σοφία, θηέομαι pour θέαομαι et θέαμαι, πυλέων et θυρέων pour πυλῶν et θυρῶν ; — Ἄβα pour ἥβη, πρᾶτος pour πρῶτος, Αἰνεία, pour Αἰνείου, φιλῆν pour φιλεῖν, ὀδμή pour ὀσμή, ἐτύπτευ pour ἐτύπτου, τύπτοντι et τύπτοισι pour τύπτουσι, etc., etc.

Ainsi font nos dialectes, lorsqu'ils disent, par exemple, les uns *kerbon* et *kérue* pour *carbon* et *carue*, les autres *biette* et *tiette* pour *bête* et *tête ;* lorsqu'ils emploient *en* et *on* pour *un;* lorsqu'ils forment leurs infinitifs de la première conjugaison les uns en *er*, *ier*, les autres en *yi*, comme *laicher*, *widier*, *laichyi*, *widyi ;* lorsqu'ils varient leurs désinences, les uns en *ain*, les autres en *oin*, *andain* et *andoin, faim* et *foin*, *pain* et *poin ;* les uns en *os*, *bos*, *dos*, *gros*, les autres en *ous*, *bous*, *dous*, *grous ;* les uns en *ois*, *fois*, *trois*, *mois*, les autres en *os*, *fos*, *tros*, *mos ;* les uns en *eur, couleur, fleur*, *odeur*, les autres en *ère*, *coulère*, *fière, odère*, etc., etc.

Un tableau comparatif fera mieux saisir ces différences de dialectes. J'en emprunte les éléments à une traduction de la *Parabole de l'Enfant prodigue,* rédigée en patois d'Arras, de Saint-Omer, de Cambrai et de Carvin, pour être adressée au Bureau de la Statistique, sous le premier Empire. Le ministre de l'intérieur, qui en a provoqué l'exécution, avait pensé qu'à raison de son peu d'étendue et de la simplicité de ses expressions, ce récit évangélique était éminemment propre à faire ressortir les nuances des divers idiomes populaires parlés dans

nos départements. J'y joins le texte latin de la Vulgate, et une version boulonnaise. En comparant attentivement le texte de ces *hexaples* linguistiques, le lecteur n'aura pas de peine à se convaincre de l'unité du langage ; mais il reconnaîtra aussi, j'en ai l'assurance, combien l'orthographe en est capricieuse et barbare.

La traduction boulonnaise n'est pas, plus que les autres, un modèle du genre, soit comme interprétation du texte, soit comme expression de l'idiome qu'on a cherché à reproduire. Rédigée au commencement de ce siècle par l'historien Jacques-François Henry, elle participe aux nombreux défauts qui caractérisent toutes les compositions de même nature. Les mots s'y trouvent, mais la grammaire y manque d'une manière à peu près absolue. Cela tient à ce que l'auteur, bourgeois de naissance, n'entendait le patois que comme une langue étrangère, apprise avec plus ou moins d'efforts, et non comme sa propre langue. Il eût pu faire probablement une *version* passable ; mais il s'agissait ici d'un *thème*, et l'épreuve est restée au-dessus de ses forces.

Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à mettre son travail sur le pied d'égalité avec les autres traductions ; car, s'il a les mêmes défauts, il a aussi les mêmes qualités, avec une saveur d'archaïsme par laquelle il se distingue de tout ce que l'on pourrait faire de semblable aujourd'hui.

PARABOLE DE

Texte de la *Vulgate* (Luc, xv)	Cantons d'ARRAS	SAINT-OMER
11 Homo quidam habuit duos filios;	Ain homme avoüait deeux garchéons.	Eun homme avouait deux éfans,
12 Et dixit adolescentior ex illis patri:	L'pus jone dit à sain père:	Don l'pu jeune di à sin père;
Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit.	Main père, baillé m'chou qui doüo me r'v'nir ed vous bien.	Min père, donème eche qui douot m'arvenir ed vou bien.
Et divisit illis substantiam.	Et leu père leu *partit* sain bien.	L'père leu za fait l'partage ed sin bien.
13 Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius profectus est in regionem longinquam	Ain n'sais yun, tro, quate, cheon jours après l'pus tio' d'chés déeux éféans oyant r'cueillé tout s'n'héritt'main, s'ot' ainvoye dains nâin pahis gramain loüon,	Peu d'jour aprés, l'pu jeune ed chés deux éfans aayant prins tou che qu'il avouot s'in alla din un paays étringer for élognié
et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosè.	dù qu'il échilla tout s' n'argint ain fageant l' braingand dains chés cabarets.	u y mingea tout sin bien in ribotes et in banboches.
14 Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illâ,	Abord qu'il o eu tout bu, tout mié et tout *drélé*, il o v'nu adonc dains ch'pahis lo ainn' famaine cruüelle,	Quand il a eue tout dépinçai, une grande famaine arriva in che paays là;
et ipse cœpit egere.	et i c'mainchouait d'avoir fon-ye d'pon-ye.	Et il commincha à quère din l'misère.
15 Et abiit et adhœsit uni civium regionis illius.	I so donc ainvoye dé d'lo, et so eliüé mon d'ain homme dez z'ainvireons.	Il s'in ala don in condicion ché un bourgeouois du paays,
Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos.	qui l'o plaché dains s' mazon d'village	qu'il l'invoya à s'mason, din chés camps, pour être gardeu d'pourcheaux.

L'ENFANT PRODIGUE.

CAMBRAI	CARVIN	BOULOGNE
Inn hom avau deux fius.	Un homme avo deux fiu.	Eun homme avoat deux fius.
El pus josne di à sin père :	El pu jonne dit à sèn père :	El pu jone di à sen père :
Min père, donèm chou ki peut m'revnir d'vos bins.	Doné m'part de men ben,	Men père, baillème chou qui m'arvara d'vo bien ;
Et ch' père lieus a fé l'partage d'sin bin.	et sen père la partagié.	et l'père a fait l'partage d'sen bien entre leu deux.
Deux trau jours après el pus josne d'chés deux inféens, aprè avoir rassenné tout chou qu'il avau, s'in alla tout bin long,	Pau ed tems après, èche pu jone a emporté aveu li tout chou qu'il avo et s'en d'alla roulé ben lon.	Au bout d'quecque tems, l'pu jone d'chès fius a ramassé tout c'qui li r'venoa et s'a en allé den eune aute païs ben lon,
dù ki disipa tout sin bin à faire ribotte.	Il a tout mi en fricasse.	où qu'c'hest qu'il a mengé tout chou qu'il avoa.
Et apré avoir tout dépinsé il arriva inn' gréende faminne dins c'h pa-is-la,	Après qu'i eu tout mié, il n'ia u eune digette den che païl à,	Quant il a eue tout maqué, y gnia eue eune grande famainne dens ch' pais-leu,
et i k'mincha a ète dins inne gréende misère.	y manquo de tout.	et y quemencha à s'trouver dens les presses.
I li folut donc partir, i s'mit garchon d'cour mon d'in cinsier de ch' pa-is-la,	Il a folu qui s'mèche en serviche mond un homme de che païl à.	Y s'a don en allé s' bouter en condition,
pour warder chés pourchaux.	Ch'l'homme l'a envoié den se cense pour y wardé les pourchiaux.	et o l'a envoyé dens eune ferme où qu'ch'est qu'o li bailloa les cochons à warder.

Texte de la *Vulgate* (Luc, xv	Cantons d'ARRAS	SAINT-OMER
16 Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant;	Et drolo il érouait été bain âge ed bourer s'péanche dezz'*élitains* q'mi-oüettent ches cochons,	Et là il étouot benage assëz ed remplir sin vinte d'écorches èque chés pourcheaux mingeoitent ;
et nemo illi dabat.	maye ain n'li ain baillouait pont nul.	mais personne ne l'y in donnouoit.
17 In se autem reversus, dixit:	Tant qu'à la fain-ye, s'rapainseant dains li maime, i dit:	Infin, étant arvenu à ly, il di in ly méme:
Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus,	Kaimbien qu'i n'io d'varlets mon d'main père qui eont du pon-ye à treop !	Combien esche qu'il y a din l'mason d'min père ed garchons qui sont sous ly, qui ont pu de paayn qui n'leus in faut;
ego autem hic fame pereo !	et mi ch'ssus chi à mourir ed'fon-ye tôt !	et mi sçu t'ichi à mourir ed faain.
18 Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei:	J'm'elieve. J'iraye truvoir main père; j'li diraye:	I faut que je m'liève et qu'j'ale trouvouër min père et qué j'li diche:
Pater, peccavi in cœlum, et coram te.	Main père, j'aye feauté vis-à-vis del bon Diu ed vous ytout.	Min père, j'ai diabement mal fait conte l' ciel et conte vous.
19 Jam non sum dignus vocari filius tuus:	Et n'sus pus daine d'ett' vous fiu,	Et jeune su pu dingne d'ête appelé vous fieu,
fac me sicut unum de mercenariis tuis.	traitém' tout ainsain-ye qu'ain d'chés varlets qui seont à liüage dains vous mazon.	traitème comme un de chés gins qui vous servetent.
20 Et surgens venit ad patrem suum.	I s'o donc élevé et s'o ainv'nu truvoir sain père;	Issel' va don et s'in n'alla trouvouër sin père
Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius, et misericordiâ motus est,	sain père l'perchut qu'il étouait coire loüon	et lorsqu'il étouoit incor bin louin, sin père l'aperchut et in fut tout rimpli de compacion,
et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum.	et queurant rade à li, il l'o étrain-ye a sain co et l'o bageye.	et queurant à ly i se j'ta à sin cou et l'baja.
21 Dixitque ei filius:	Et sain fiu li dit:	Sin fieu ly dit:

CAMBRAI	CARVIN	BOULOGNE
Et là drolà, il arau été bin age d'rimplir s'pinche aveu chés écorces k'ches pourchaux miottent,	Là i dziro s'remplir s'panche des écorches et qu'chez pourchiaux emmioittent,	Là il éroit ben voulu remplir s'panche aveucq les plattes qu'chés pourcheos mengeoient ;
mais personne ne li en donnaut.	mè personne et n'i en donno mi.	mais personne n'ly en bailloa.
A l'fin étéent r'vnu in li même, i digeau :	En pensent en li même i dit :	Enfin, après s'avoir apensé i dit :
Combin n'y a ti d'varlets, mon min père, ki ont pus d'poin ki n'i faut !	Y ni a ben des poves ovriers den l'mageon ed men père qui ont gramin ed poin	Qu'ament y gnia t'y d'varlets al majon d'men père qu'ont du pain à menger pu qu'leu so ?
. . . . .	et mi eg'meurs chi ed foin !	et mi drochy j'su à querver d'fain.
I faut k'j'm'liève, k'j' voiche treuver min père et ke j'li diche :	I faut que j'me lieuve, que j'men voche vir men père et que l'li diche :	Y faut que j'm'envoiche trouvoir men père et qué j'l'y diche :
Min père, j'ai péché conte el ciel et conteur vous.	Men père, j'ai manquié conte Dieu et vous.	Men père, j'aie gramment ofenché l'bon Diu et vous étou.
J'n'sus pu dinne d'ète *huké* vos fius.	Acheteur je n'su mi pu digne d'éte appiallé vo fiu.	J'en'su pu daigne qu'o m'applèche vo éfant :
Traitéème comme cen de vos varlets ki son à vos gages.	Trétème comme un de vos poves ovriers.	Traitèmes comme un d'vos varlets.
I s'a donc levé et s'a in allé trouver sin père.	I s'a élevé, à v'nu à sen père ;	Y s'en vient don trouvoir sen pere :
Kéen k'il étau encore bin long, sin père l'apperchut et s'z'intrailles fur' t'émues d'pité.	il a été ocore ben lon quand sèn père l'a aperchu, il a u compassion ed li.	et comme il étoit core ben lon del majon, l'père l'voye qui déboque et y n'eut pité :
Et in corèant à li i se rua à sin co, et il l'bagea.	Il l'a pris dèn ses bras et l'a bagié.	Y s'boute à queurre, y s'rue à sen hatrez et l'bage.
Et sin fiu li dit insin :	Es che fiu li dit :	Et seu fiu ly dit :

Texte de la *Vulgate* (Luc, xv)	Cantons d'ARRAS	SAINT-OMER
Pater, peccavi in cœlum et coram te;	Main père, j'aye feauté vis-à-vis del' bon Diu ed vous ytout.	Min père j'ai grament pèché conte l'ciel et conte vous;
Jam non sum dignus vocari filius tuus.	Et n'sus pus daine d'ett' vous fiu.	Et jeune su pu dinne d'ète apelai vous fieu.
22 Dixit autem pater ad servos suos;	Pou lors sain père crie à ses varlets :	Alor l'père dit à ses gins :
Cito proferte stolam primam, et induite illum,	Marchez rad'main querr' ess' première cazaque, et mettez-li dains sain dos	Alez vite quère s'première robe et fourez ly su sin dos;
et date annulum in manum ejus,	et mettez-li ain' anieau dains sain douo	mettez-ly un aniau au douet
et calceamenta in pedes ejus.	et des séoleyes dains ses pieds.	et des solés à ses pieds.
23 Et adducite vitulum saginatum, et occidite;	Et si délogez ch'vieau cras et égorgez-l',	Amenés aveucque l'viau cras, et tuelle,
et manducemus et epulemur;	mions et fageons fricot.	mingeons et faigeons bonne torche.
24 Quia hic filius meus mortuus erat et revixit;	Parch' main fiu q'vlo qu'étoüait défaincté r'est vivant,	Parce que min fieu que vla chi etouët mort et il est réchussitai,
perierat et inventus est.	qu'il étoüait pardu et qu'o l'raveons.	il étouët perdu et il est artreuvai.
Et cœperunt epulari.	. . . . .	Ils q'menchertent don à faire fricot.
25 Erat autem filius ejus senior in agro:	Paindeant ch'lo, sain pus viu fiu r'v'noüait d'chez kieamps,	Quoique cha sin fieu aîné qui étouët dins chez camps
Et cum veniret et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum,	et arrivéye au proche des' mazon, il o éoüi zz'obates et pi l'train-ye d'chez deanses.	a arvenu et lorsqu'il étouët bétot al mason, il intendit l'musique et l' tapage d'cheux qui dinsouëtent.
26 Et vocavit unum de servis et interrogavit quid hæc essent.	Il o crié ch'varlet et s'o ainquêté d'li chou qu'ch'étouait.	Il cria don un de ché garchons et ly demanda ce qui ni avouët;
29 Isque dixit illi :	Ch' varlet li repondit :	Che garchon ly dit :
Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum,	Chez vous frère qu'est r'v'nu et vous père o tué ch'cras vieau,	Chés que vous frère est arvenu et vous père a tuai el viau cras.

CAMBRAI	CARVIN	BOULOGNE
Min père, j'ai peché conte el ciel et conteur vous.	Men père, j'é manquié à Dieu et à vous.	Men père, j'aye gramment ofenché l'bon Diu et vous étou ;
Je n'sus pus dinne d'ète huké vos fius.	Je n'su mi pu digne acheteur d'ète vo fiu.	J'en n'su pu daigne qu'o m'appléche vo fiu.
Adonc ch'pére di à ses varlets :	Mais es che père dit à ses varlets :	Adon l'pére dit à chés varlets :
Apportez s'première casaque et mettez li sus sin dos.	Apportez-li acheteur es' prémière baïette ;	Allez queurre vitement s'pu belle casaque, et vètez ly ;
Mettez li in inniau à sin daut et des soilers à ses pieds.	Mettez-li aussi un ongniau en sin do, et des sorlets en ses pieds.	Boutez ly eun egniau den sen doigt et des solez den ses pieds ;
Am'nez chi ch'viaus cras et tuez l' mions et faigeons bonne chère.	Allez quère es che viau cras, tuélle, mions et fageons bonne chière.	Aportez étou l'viaue crea et tuelle, meingeons et divertichons nous comme y faut.
Parche k' min fius k'il étau mort il est ressuscité, il étau perdu et il est retreuvé ;	Parche ek men fiu qui éto mort, il est réchuchité, il éto perdu, il est r'trouvé.	Pache que mon fiu q' v'là étoa mort et l'v'la ravivé ; il étoa perdu et l'v'la r'trouvé ;
Les v'la donc ki s'mettent à faire régal.	Et il on fé bonbanche.	Et y z'ont queummenché à mier d'eune belle meignere.
Pindéen cha sin pus vius garchon, k'il étau dins chés kéens, il a r'vénu et kéan k'i fut tout prés d'chel mason, il intindit l'son d'chés violons et l'bruit d'cheux ki déensottent.	Den l'même momment sen pu viu fiu qui éto den chés camps, a r'venu ; quand qu'il a été tout près dé mageon, il a entendu el musique et densé.	En étandis cha, l'aute fiu qu'étoa enallé à camps, a r'venu : et quand il a été auprès d'elle majon, il a entendu les canchons et l'carpent d'lesteux qui dansoient.
Il huka don éen de ses varlets et li d'méenda chou k'il avau.	It a crié aprés un ed ses varlets pour savor chou qu'i n'iavo.	Il a crié eun des varlets et y l'y a d'mandé chou qu'o fesoa drolà.
Ch' varlet li repondi :	Es ch'varlet a dit :	Ch'guerchon li dit :
Ch'est k'vos frère est r'vénu et vos père a tué ch'viau cras	Ché vo frère qui est r'venu et vo père véant qui s'portò ben a fait tué éche viau cras.	Ch'est qu'vo frère est r'venu ben portant al mason et vo père a tué l'viaue crea.

Texte de la *Vulgate* (Luc, xv)	Cantons d'ARRAS	SAINT-OMER
quia salvum illum recepit.	parch' qu'il l'o r'vu ain boine seanté-ye.	parche qu'il le revoyoët in santai.
28 Indignatus est autem et nolebat introire.	Ch'lo l'oyant courouché, in n'volouait pont raintrer dans l'mazon,	Ce qui l'aayant mi in colère, il ne voulouët pont rentrer dins l'mason :
Pater ergo illius egressus cœpit rogare illum.	maye sain père s'metteant à l'prier,	Mais sin père sortit déhors pour l'ingager à intrer.
29 At ille respondens dixit patri suo :	I li o réspliqué :	Il ly fit chel réponse :
Ecce tot annis servio tibi ; et nunquam mandatum tuum prœterivi,	V'lo *pécho* par nombre d'éans qu'eeh vous sers et jamoüé j'naye r'butéye à nu d'tous vous c'maindemaints.	V'la dé]á autant d'anées queussu à vous servire et jenne vous ai jamais pardu l'respect in rien, j'ai toudi fait ce que vous m'avez queumandé.
et nunquam dedisti mihi hœdum ut cum amicis meis epularer.	O n'mez pou ch'lo jamoué baillé-ye ain cabry per mi m'régaler aveu mes comarates.	Quoique cha, vous ne m'avez mi jamais baillé une chève pour m'régaler aveucque mes comarades.
30 Sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit,	Au jour d'aujourd'hui vlo vous fiu qui raccueurt ainsuite d'avoir mié tout chou qu'il avouait aveu des carmènes,	Mais oussitot que vou aute fieu qui a mingé sin saint frusquin aveucque des droules, est arvenu,
occidisti illi vitulum saginatum.	et o li tuez nous vieau cras.	oz' avez tuai pour ly l'viau cras.
31 At ipse dixit illi :	Su ch' propos-lo, l'père li dit :	Alor che père ly dit :
Fili, tu semper mecum es et omnia mea tua sunt.	Main fiu, toudi es-tu aveu mi, et tout chou qu'ch'est à mi, ch'est à ti ytout.	Min fieu, oz' éte toudis aveucque mi, et tout che qui est à mi est à ti.
32 Epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat et revixit, pericrat et inventus est.	Maye i feaut fouaire ducasse et nous récréyer, à kiose tain frère défaincté qui r'est viveant, qu'il étoüait pardu et qu'ol' r'avéons.	Mais y falouët faire fricot et nous régalé parche que vous frère étouët mort et il est réchussitai, il étouët perdu et il est artreuvai.

CAMBRAI	CARVIN	BOULOGNE
parche k'il le r'vau in bonne séenté.		
Cha l'a mis in colère et i n'a point volu intrer dins l'mason.	Eche pu viu fiu et n'éto si *engoinnié* qui n'a mi volu entré den l'mageon.	Cha l'a bouté en colère, si ben qu'y n'vouloa pon rentrer al majon;
Sin père éteent widié pou l'prier,	chou qui a forchié sén père ed widié et del prié d'entré aveuc li.	mai sen père a sorti d'heures pour l'prier d'passer c'seu.
il ly a répondu insin :	Mé il a répondu à sen père :	Il l'y a fait chelle réponche.
V'la téent d'innées ki j'vos sers, je n'vos ai jéamais désobaï in rin d'chou k'vos m'avez k'mindé.	Y n'y a si longtemps men père qué j'vo sers, sans que j'vos euche manquié,	V'la derja ben d's ennées qu'j'vo sers; j'en n'vos-aie jamais manqué à ren;
Et maugré cha vos n'm'avez jeamais donné in maguet pou m'divertir aveu mes comarades.	Et portant vo n'm'avez mi jommé donné seulmén un ptiot magué pour m'*embognier* aveuc mes azamisses.	S'y aveucq cha o n'mavez pont baillé un cabri pour faire l'fiu aveucq mes gens.
Mais, ossitôt k'vos n'aute fius kil a èchillé vos bin aveu des drouilles, est r'vénu,	Et quand qu'un fiu comme esch' tila qui a mié tout sén ben aveuc des gueuses est r'venu,	Mais vote aute fiu n'est pont plutôt r'venu, ly qu'a tout avalé aveucq des margayes,
vos avez tué pou li ch viau cras.	vous avez fé tué pour li éche cras viau.	qu'o faites tuer l'viaue crea pour l'régaler.
Ch'père li dit :	Sen père li dit :	D'sus cha l'père ly dit :
Min fius vos êtes toudis aveu mi et tout chou k'jai est à vous;	Men fiu, pour ti t'est toudi aveuc mi et gnia mi ren qui n'suche à ti.	Joquez don, men fiu; ejou qu'o n'êtes pon toudis aveuc my; et tout chou qu' j'aie n'est jou pon à vous?
Mais folau traiter et nos divertir parche ke vos frère étau mort et k'il est ressuscité, il étau perdu et il est r'treuvé.	Mé y conveno d'faire bonne chière et d'no réjouir vu qu'ten frère qui éto mort est réchuchité, qui éto perdu et qui est r'trouvé.	Mais, pique vo frère étoa mort et qu'il est ravivé, pis qui étoa perdu et qu'el v'la r'trouvé, o peusez ben qu'i faloa nous régaler dafute.

Ainsi, voilà quatre dialectes différents, faisant partie du patois Artésien, parlés à de grandes distances géographiques et phonographiés sur place il y a plus de soixante-dix ans, qui sont identiques, pour le fond, au langage du paysan boulonnais. Dans leur ensemble, il n'y a que sept mots qui soient étrangers à notre vocabulaire : trois d'Arras, *drélé* pour *dissipé*, *élitain* pour *cosse*, *pécho* pour *piécha* ; un de Cambrai, *huker* pour *appeler* ; trois de Carvin, *baïette* pour *casaque*, *embognier* pour *se divertir*, *engoinnié* pour *irrité*. De ces sept mots, trois appartiennent au dialecte Lillois, *baïette, huquer* et *piécha*, un autre, *enguigner*, se retrouve dans le Picard, qui possède aussi *huker*. On ne peut donc compter absolument que trois mots qui soient particuliers au terroir : *Embognier*, *drêler* et *élitin* (1). Je ne parle pas des idiotismes, *azamisses* facilement reconnaissable pour *amis*, *widier*, employé dans le sens neutre de *sortir dehors*. Rien de tout cela n'empêche que les dialectes en question ne forment avec leurs congénères une seule et même langue.

Ce que je dis de l'Artésien, je le dis à plus forte raison du Picard et du Wallon français. Malgré de très sensibles variations d'orthographe et en dépit d'incalculables bizarreries de prononciation, chacun de ces deux idiomes a des ressemblances tellement frappantes avec celui du Boulonnais, qu'on peut les faire passer mot à mot l'un dans l'autre, sans en

(1) Ces mots ne figurent pas dans le travail de M. Edmond Lecesne. Ils ne se trouvent pas non plus dans le dictionnaire Rouchi. Brûle-Maison a dit : *Ils ne font que drellé et boire* (*Sermon naïf*).

dénaturer le caractère linguistique. C'est ainsi que j'ai pu traduire vers pour vers, avec le même rhythme prosodique, des pages entières d'Hector Crinon ; et c'est ainsi qu'il y a plus de cinquante ans, je montais dans un cuvier, comme dans une *caïelle préchoire* pour y débiter de mémoire, au grand « esbattement » des commères de mon village natal, le *Sermon naïf* de Brûle-Maison, presque aussi bien entendu, sauf quelques idiotismes, à Bellebrune qu'à Tourcoing (1).

Mais quelle anarchie d'orthographe ! Quelle confusion dans l'emploi des syllabes homophones, sans aucun égard pour leur origine étymologique !

Dans la parabole d'Arras, le son *ain* sert à représenter sept formes différentes de syllabes françaises : 1° *ain* pour *un*, dans l'expression de l'adjectif numéral *un* et dans le mot *défaincté*, pour *défunqueté ;* 2° *ain* pour *en*, pronom relatif et pour *on*, pronom indéfini : *Ain n'li ain baillouait nul ;* 3° *ain* pour *en*, dans les circonstances où le lecteur français la prononcerait *an*, comme *ainvireons*, *ainsuite*, *ainvoye*, *rapainser*, *raintrer*, soit *environs*, *ensuite*, *en voie*, *rapenser*, *rentrer ;* 4° *ain* pour les finales des substantifs et des adverbes en *ent*, *héritt'main*, *c'maindemaints*, *gramain*, *rad'main*, pour *héritement*, *commandements*, *granment*, *radement ;* 5° *ain* pour *an*, *dains* pour *dans ;* 6° *ain* pour *in*, *ainsain-ye*, *élitain*, *fain-ye*, *famaîne*, *daîne*, *braingand*, pour *ainsin*, *élitin*, *fin*, *faminne*, *dinne*, *bringand ;* 7° pour les syllabes en *en*

(1) On le vendait alors à Boulogne, chez Loisel, avec d'autres productions du même genre, imprimées à Lille, chez Blocquel-Castiaux.

qui appartiennent à des mots romans dont le français actuel n'a point conservé la forme, tels que *bain* pour *ben*, *main*, *tain*, *sain*, pour *men*, *ten*, *sen ; kaimbien* pour *kembien*, ou *combien*, etc.

On ne peut rien imaginer de plus mal ordonné qu'une semblable orthographe. Celles de Saint-Omer et de Cambrai ne valent pas mieux. C'est la même kyrielle de syllabes *factotum*, en *in*, employées à tort et à travers, pour *an*, pour *en* et pour *in*, sans distinction étymologique : *min, tin*, *sin* pour *men*, *ten*, *sen ; in* pour *en ; din* et *dins* pour *dans; étringer*, *dinser*, pour *étranger*, *danser ; depincer, commincher*, ou *k'mincher*, *invoyer, ingager*, *incore*, *infin*, *intrer*, pour *dépenser*, *quemencher, envoyer, engager, encore*, *enfin*, *entrer; vintre* pour *ventre ; pinche* pour *panche ; combin* pour *comben ; cinsier* pour *censier ; inniau* pour *enniau ; innées* pour *années ; in* ou *eun* pour *un ; inne* pour *une*, etc., etc.

Conçoit-on un pareil gâchis, et ne sommes-nous pas vraiment en présence de ce que Charles Nodier appelait une confusion pire encore que celle des ouvriers de la Tour de Babel ?

Combien le traducteur de Carvin n'a-t-il pas été mieux inspiré, en écrivant d'un bout à l'autre *men*, *ten, sen* au lieu des barbarismes que nous venons de voir ! Il a écrit de même *ben*, *den*, *ren*, *en*, sans se laisser aller à la tentation de les travestir en *bin*, *din*, *rin*, *in*. Enfin, chez lui, l'orthographe des substantifs et des adverbes demeure conforme à l'étymologie française. *Envoié*, *cense*, *momment*, *seulemén*. Il n'y a que *gramin* qui détonne ; car *densé* pour *dansé* est un idiotisme local.

Malheureusement, il s'en faut de beaucoup qu'on ait suivi cet exemple. L'anarchie orthographique, signalée plus haut, n'a fait que croître, sans embellir, en se généralisant. Il est aujourd'hui reçu partout que le patois est une langue où l'on ne saurait jamais assez multiplier les *ain*, les *ein*, les *in*, sous toutes les formes imaginables de ces ânonnements et de ces nazillements qui faisaient si justement horreur à Charles Nodier. C'est le grand genre ! Et pourvu qu'on y sème, en outre, quelques poignées de *k* et d'*y*, saupoudrées d'un nuage épais d'apostrophes, on sera regardé comme un parfait orthographiste !

Quelle valeur scientifique peut-on accorder à un pareil jargon ? Quel parti sera-t-il jamais possible de tirer de tous ces vocables, estropiés, dénaturés à plaisir, rendus méconnaissables sous l'enduit pâteux de la plus détestable orthographe ? Pourquoi faut-il que la lecture en soit devenue à peu près inabordable, pour tout autre que pour les seuls habitants du canton qui les a produits (1) ? Pourquoi, malgré les meilleures intentions du monde, chaque écrivain n'a-t-il donné qu'une suite cacographique de « barbarismes sauvages », au lieu d'une langue naturelle, pleine, facile à lire, conforme à l'étymologie pour l'œil, sans pourtant rien négliger de ce qu'exige l'oreille ? Pourquoi, comme l'a si bien dit M. l'abbé Corblet, ériger en système une pareille débauche d'orthographe, qui « multiplie les homonymes, em-

(1) Ce qui a rendu si populaires les œuvres de Brûle-Maison, c'est que ses éditeurs se sont bien gardés de suivre de semblables errements.

barrasse l'intelligence de la lecture, réduit les mots à des sons fugitifs qui ne parlent plus par eux-mêmes, et change un des plus précieux débris de la langue romane en un détestable argot individuel (1) ».

C'est que chacun n'a suivi que son caprice, au lieu d'adopter une orthographe raisonnée. Partout, en effet, nous ne voyons percer d'autre effort que celui de peindre la prononciation, comme si nos patois n'avaient rien à démêler avec les règles de l'étymologie, et n'étaient, en définitive, qu'une caricature de la *phonologie* des classes lettrées !

On ne saurait protester assez hautement contre cette manière d'agir. Nos idiomes populaires, s'ils touchent par beaucoup de côtés à la langue nationale dont ils sont une des nombreuses variétés, s'en éloignent considérablement sous le rapport de la *lexicologie*. Ils renferment une assez grande quantité de mots hétérogènes pour former des dialectes parfaitement distincts de la souche mère. Ce n'est pas du français corrompu : c'est, tout au contraire, un français d'un caractère particulier. De plus — on ne l'a pas assez remarqué — le langage de nos paysans est constitué d'après une syntaxe grammaticale *sui generis*, composée de règles très simples, très rapprochées de celles des langues primitives, phénomène curieux qui achève de les placer dans une catégorie toute spéciale, en les distinguant tout à fait du milieu linguistique au centre duquel ils se sont formés.

(1) *Glossaire*, p. 125; mais de la théorie à la pratique, il y avait une distance que l'auteur n'a pas su franchir.

On n'a donc pas tout dit — loin de là, on n'a pas fait œuvre d'un véritable esprit scientifique — lorsqu'on s'est mis, en quelque sorte, devant un clavier phonographique, afin d'y noter les sons que l'on entend articuler. Si l'on avait eu affaire à des sauvages de l'Océanie, parlant un patois autochthone, il n'y avait peut-être pas d'autre méthode à suivre ; mais tel n'est pas notre cas. La langue qu'il s'agit de transcrire offre de nombreuses ressemblances et présente de continuelles affinités avec celle que nous parlons et que nous écrivons tous les jours. C'est là ce qui rend l'opération extrêmement délicate et difficile. Le père Charles de la Rue, écrivant à son frère Fremin l'Epitre que dom Grenier nous a conservée, lui promettait l'envoi d'autres vers, qui seraient, disait-il, *pus picards d'à mitan* (1). Si l'on se laisse aller à de tels compromis, tout est perdu. Le picard doit toujours être le picard sans aucun degré possible de comparaison. Que l'écrivain se donne cette licence, on le lui concédera en vertu de l'adage :

Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas ;

mais le grammairien et le lexicographe ont d'autres devoirs. Il leur importe de savoir distinguer à coup sûr ce qui est français, ou ce qui est picard, de ce qui ne l'est pas. Nos patois se meuvent dans un cercle d'idées assez restreint. Pour les parler avec tout le naturel qu'y mettent les paysans, il faut que

(1) *Glossaire picard*, p. 69.

le *bourgeois* qui s'en mêle, sache se renfermer dans les mêmes limites intellectuelles que ceux dont il veut imiter le langage. *Hoc opus, hic labor est.*

Les vrais patois possèdent un grand nombre de mots français, qui y figurent sans aucune altération, *père*, *mère*, *frère*, *sœur*, *corps*, *âme*, *ciel;* ils en ont d'autres, en beaucoup plus grande quantité, qui sont légèrement déformés par la prononciation, par exemple les adjectifs ou les participes en *é, bagé*, *rebuté*, *baillé,* qui se prononcent avec l'*é* mouillé : faudra-t-il les écrire, comme à Arras, dans la parabole, *bagé-ye*, *rebuté-ye, baillé-ye*, ou comme à Saint-Omer, pour des mots analogues, *apelai, tuai*, *treuvai* ? Qui oserait aller aujourd'hui jusqu'à ces extrémités de l'enfantillage phonographique ? Est-ce qu'il ne suffit pas de quelques règles générales de prononciation pour arriver à un résultat plus raisonnable ? On le fait bien, en quelques lignes, et sans aucune difficulté, pour la lecture du latin. Combien cette simple mesure ne rendrait-elle pas facile l'orthographe de nos patois ?

Ce sont des dialectes français, sortis de la même source que notre langue, et formés parallèlement à elle. Seulement, ils ont marché moins vite et se sont moins épurés. Dans leur cours tranquille et dormant, ces humbles ruisselets roulent une quantité de vieilles choses dont le maître fleuve s'est déchargé depuis longtemps. Leurs eaux ne sont plus tout à fait les mêmes: mais elles sont encore reconnaissables :

Facies non omnibus una
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Constater les ressemblances et noter les points qui diffèrent; faire que dans la mosaïque on reconnaisse facilement, à la couleur, ce qui est français et ce qui est local ; subordonner la prononciation à l'étymologie, et non l'étymologie à la prononciation, telle est l'opération à laquelle il faut se livrer pour donner à nos idiomes populaires leur véritable caractère linguistique.

Or, si j'en juge par le résultat qu'ont obtenu jusqu'ici la plupart de ceux qui en ont fait l'entreprise, il est certain qu'ils sont restés fort loin du but. Qui reconnaîtrait, par exemple, dans l'orthographe d'Hector Crinon et des Almanachs picards, le moindre vestige apparent de la langue des trouvères? Qui se douterait même qu'il a sous les yeux un des dialectes les plus caractérisés de la langue française?

En sa qualité de langue littéraire, notre idiome national n'est pas seulement parlé aux oreilles, comme nos patois : il est surtout parlé aux yeux. Son orthographe traditionnelle, fruit d'une élaboration plusieurs fois séculaire, est réglée par une grammaire à peu près invariable. Les homophonies qu'on y rencontre n'ont rien d'arbitraire. On y retrouve, avec un peu d'attention, le vestige et comme l'ossature de l'étymologie primitive. Quand j'y lis *faim*, *grain*, *main*, *pain*, je reconnais au premier coup d'œil l'empreinte des formes latines *fames*, *granum*, *manus*, *panis* ; si c'est *frein*, *plein*, *rein*, *serein*, j'y vois immédiatement *frenum*, *plenus*, *renis*, *serenus* ; si c'est *fin*, *crin*, *lin*, *vin*, leur transparence accuse aussitôt *finis*, *crinis*, *linum*, *vinum* ; enfin, si je lis *argent*, *étang*, *froment*, *gland*, *orient*,

plan, *sens*, *van*, *temps*, il m'est impossible de ne pas associer à ces vocables ceux de leur paternité latine, *argentum*, *stagnum*, *frumentum*, *glandis*, *oriens*, *planus*, *sensus*, *vannus*, *tempus*. En un mot, suivant l'expression d'un habile philologue: « qui dit orthographe, dit conservation du squelette étymologique (1). »

Telle est certainement, dans l'application générale et avec autant de déviations et d'exceptions que l'on voudra, la loi qui a présidé à la constitution orthographique des mots de la langue française comme de toutes les langues néo-latines. Telle doit donc être aussi — le bon sens l'indique, — la loi suivant laquelle il convient de procéder à l'établissement d'une orthographe régulière pour nos patois : il faut s'efforcer d'y conserver le squelette étymologique.

On écrira donc — je parle du Boulonnais, — *faim* de *famis*, *saint* de *sanctus*, *fin* de *finis*, *peint* de *pinctus* (*pictus*), *sein* de *sinus*, suivant la loi française ; et l'on ne s'écartera de cette méthode que dans le cas où la prononciation exigera qu'il y soit dérogé, suivant l'exemple du dialecte roman, dans *tans* de *tempus*, *example* de *exemplum*, *rain* de *renis*, *plain* de *plenus*, etc. :

Si volet usus
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

C'est que nos patois sont des langues parlées, dont la tradition orale est la seule règle connue. De là,

(1) H. Chavée, *Français et Wallon, parallèle linguistique*, Paris, 1857, in-18, p. 25.

une seconde loi orthographique, la nécessité de tenir grand compte de la prononciation, lorsqu'elle contrarie exceptionnellement la loi étymologique.

Mais ici, il est besoin d'user d'une excessive réserve. La prononciation, en effet, est une chose essentiellement variable et très difficile à saisir. Elle se modifie plus ou moins de siècle en siècle, et elle diffère quelquefois d'un village à un autre (1). Comment saisir ce Protée ?

Un homme qui a beaucoup travaillé ces questions et qu'une mort prématurée a ravi trop tôt aux études philologiques sur lesquelles il a laissé un ouvrage remarquable, M. A. de Chevallet, n'a pas craint de dire, à propos de notre *l* mouillé, répondant pour le son au *gl* italien et au *ll* espagnol : « La nuance qui distingue ce son est si délicate que les personnes qui ne sont pas habituées à le prononcer dès l'enfance, ou bien *ne le perçoivent pas* et n'entendent que deux voyelles consécutives, comme dans *bari-ie*, *babi-ie*, ou bien ils perçoivent le son du *l* ordinaire et entendent *barile*, *babile*, etc. (2). »

Dans ces conditions, on comprend combien il est facile de se méprendre sur le véritable caractère des mots que l'on entend prononcer par les campagnards.

Suivant que l'on aura affaire à un individu qui se

(1) « En prenant ces mauvaises prononciations, dit M. Hécart, ce Dictionnaire irait à l'infini, parce qu'il n'est pas de village où il n'y en ait une différente. » — *Dict. Rouchi-Français.*

(2) *Origine et formation de la langue française*, t. II, 1857, p. 72. *n.* cf. *Ibid.*, pp. 44, 45.

trouvera être de peu d'intelligence ou affecté d'un défaut d'organe ; suivant que l'on sera soi-même moins bien doué qu'il ne faut sous le rapport de l'oreille, on faussera la note, on ne reproduira que des sons plus ou moins altérés, et l'on arrivera, sous prétexte d'orthographe, à ne formuler qu'une déplorable cacographie ! Que ne sera-ce pas, si à cette première cause d'erreur vient se joindre, chez l'écrivain ou le lexicographe, la plus notoire insuffisance en fait de connaissances philologiques et linguistiques ?

Pour m'en tenir à une seule classe de formes orthographiques, à celles en *ain*, *ein*, *en*, et *in*, par exemple, que nos dictionnaires de rimes françaises nous présentent comme absolument homophones (1), croit-on que l'emploi en soit tellement indifférent que l'on puisse, ainsi qu'on l'a fait pour nos patois, s'en servir confusément ?

Quand Molière, au IIe acte de *M. de Pourceaugnac*, veut mettre dans la bouche de Nérine un semblant de jargon picard, il lui fait dire :

> Je veux faire *peindre* ché bon *pendard-là* (Sc. 9).

Plus loin :

> En dépit de tes dains, je ferai bien voir que je sis ta femme et je te ferai *pindre*. — Ne rougis-tu

(1) Carpentier, *Gradus français*, 2e édit., 1825, où *eden*, *examen* et *hymen* riment avec *africain*, *dessein*, *devin*, *jardin*, etc.

> Plus loin on voit un cirque et le peuple romain,
> Des Sabines en pleurs l'involontaire hymen. Delille.

mie d'être *insainsible* aux cairesses de chette pauvre *ainfain ?* — Venez, Madelaine, men ainfain venez-ves-en ichi faire honte à vo père de l'*impudainche* qu'il a (Sc. 9, 10).

Elle l'appelle :

Méchaint homme.

Elle dit à Lucette :

Je n'*entains* mie che baragoin-là.

Ailleurs, dans le *Festin de Pierre*, le paysan Pierrot dit à Charlotte :

Je m'en vais boire *chopaine* (Act. II, sc. 1).

Dans le *Médecin malgré lui*, Lucas et Jacqueline s'escriment à qui mieux mieux, toujours sur le picard :

LUCAS. — Pourquoi toutes ces *fraimes*-là (Act. I, 6).
Tous les autres ne sont pas *daingnes* de li déchausser ses souliés (II, 1).
Taisez-vous, notre minagère *Jacquelaine* (II, 2).

JACQUELINE. — La meilleure *médeçaine* que l'on pourroit bailler à votre fille, ce seroit, selon moi, un biau et bon mari pour qui alle eût de l'amiquié (*Ibid.*).
Le compère Piarre a marié sa fille Simonette au gros Thomas, pour un quarquié de *vaigne* qu'il avoit davantage que le jeune Robin (*Ibid.*).

Ainsi, voilà *aim*, *ain*, *aine*, *aigne* qui représentent : 1° l'*a* étymologique français d'*enfant* et de *méchant ;* 2° l'*e* étymologique d'*insensible*, d'*impudence* et d'*entendre ;* 3° l'*i* étymologique de *chopine, digne, Jacqueline, médecine, vigne ;* enfin, voilà pour un dérivé d'un radical latin en *en*, trois manières différentes de l'écrire à deux pages de distance : *peindre*, *pindre* et *pendard !*

Que Molière soit excusable d'avoir ainsi défiguré le langage des bords de la Somme, je suis loin d'en disconvenir. Il écrivait pour le théâtre, en cherchant à faire rire, sans se préoccuper de l'exactitude scientifique.

Mais nous, écrivains locaux, grammairiens et linguistes, nous n'avons pas à imiter son exemple. Tout nous commande de recueillir les restes vermoulus de nos vieux patois avec le même soin religieux qui nous anime, lorsqu'il s'agit de fouilles archéologiques, ou de la lecture d'un manuscrit rongé par le temps.

Lorsque nous entendons un paysan exprimer un son qui nous paraît répondre à celui de *in* et de ses homophones, cherchons la nuance, interrogeons l'étymologie, reportons-nous à l'orthographe française, et s'il le faut, ne négligeons pas de recourir à la lexicologie romane. Si nous avons l'oreille juste, si nous prenons la moyenne normale de la prononciation et non pas l'intonation accidentelle qu'un individu isolé peut quelquefois y mettre, nous reconnaîtrons bien vite l'existence de trois articulations distinctes. Ce sont : 1° celle de l'*a* nasal, *an*, à désinence mouillée, *an-ye*, semblable à celle qu'une

bouche anglaise nous fera entendre, à Londres, en nous désignant une *pinte*, *a pint* ; 2° celle de l'*e* nasal ferme, *en*, tout à fait semblable au son de cette syllabe dans le français, *bien*, *examen*, *chrétien*, *européen*, *lycéen*, *phocéen*, *platéen*, *sadducéen* ; 3° celle de l'*i* nasal *in*, à désinence mouillée, *in-ye*, qui est chaque jour dans la bouche du peuple, lorsqu'il articule les mots *fin*, *lin*, *vin*, etc.

L'existence de cette graduation phonique étant bien constatée, l'orthographe de nos patois n'offre plus rien que de facile à constituer.

On écrira avec *aim*, ou *ain*, suivant le cas, toutes les syllabes dans l'articulation desquelles on entendra le son *an-ye*, telles que *faim*, *pain*, *demain*, *main*, *train*, *vain*, *Toussaint*, dont les radicaux étymologiques sont en *a* ; et l'on ne se dispensera pas de faire la même chose pour *fain* de *fenum*, *plain* de *plenus*, *rain* de *renis*, *taint* et ses homophones, *attaint* et *détaint*, de *tinctus*, *attinctus*, *extinctus*, malgré l'*e* ou l'*i* du radical étymologique, parce que la prononciation universelle, autorisée, du reste, par l'exemple de la langue romane, l'exige ainsi.

Je parle du Boulonnais ; car, dans d'autres dialectes, à Arras, à Cambrai, à Carvin, à Péronne, ailleurs encore, ces mêmes syllabes, au lieu de *ain*, feront *oin*, ou *on-ye*, suivant la prononciation locale. Là, on écrira donc, comme dans les paraboles, *foin* et *poin* (*fon-ye* et *pon-ye*), ou comme Hector Crinon, *groin* (grain), *ploin* (plain), *étroin* (étrain).

On écrira ensuite avec *en* toutes les syllabes dont l'articulation se fait par l'*è* nasal ferme, soit :

1° qu'elles aient une origine étymologique en *a*, comme *chrétien* de *christianus*, comme *ven* de *vannus*, comme *bende* du tudesque *band*, comme *ten* du breton *tann*, malgré les formes françaises plus régulières de *bande*, *tan* et *van* (1); soit : 2° qu'elles proviennent d'une origine en *e*, comme le boulonnais *ventre*, de *venter*, au lieu de *vinte* (Parabole S.-O.), comme *censier*, de *censuarius*, au lieu de *cinsier* (Parab. Camb.), comme les substantifs et les adverbes en *ent*, qu'il convient d'écrire franchement avec l'*è* nasal, *héritement*, *grament*, *argent*, au lieu d'*heritt'main*, *gramain*, *argint* (Parab. A.) ; soit : 3° qu'elles dérivent des syllabes en *on*, comme *men*, *ten*, *sen*, de *mon*, *ton*, *son* ; *kaimbien* (lisez *kembien*, ou mieux *quembien*) de *combien* (Parab. A.) ; soit enfin qu'elles répondent à *un*, comme *en*, *enne*, en Boulonnais, pour *un*, *une*, comme *en*, roman, pour *on*, conservé sous cette forme dans l'Artésien et le Picard, et resté *un* dans le patois de Douai, comme *défencté*, au lieu de *défaincté* (Parab. A.) ; *chaqu'en*, *quitz'en*, au lieu de *chaqu'ein*, *quitzein*, pour *chacun*, *quiques-uns* (Hector Crinon, *passim*).

Toute cette famille de syllabes requiert absolument l'emploi de l'orthographe *en*, au lieu de *ain*,

(1) Le picard Péronnais et le Cambrésien étendent cette licence beaucoup plus loin. Molière dit *méchaint* pour *méchent*, et *ainfain* pour *enfent* ; Hector Crinon donne *amaint* (lisez *ament*) pour *amant* (p. 141), *painche* (lisez *penche*) pour *panche* (p. 167), *demainder* (lisez *demender*) pour *demander* (p. 31) et mille autres. On a vu dans les Paraboles : *c'maindemaints* (lisez *quemendements*), *etringer* (lisez *etrenger*), *inniau* (lisez *enniau*) pour *anniau* ; *pinche* pour *penche*, *inféens* pour *enfents*, etc., etc.

ein, *in*, malgré l'usage malencontreux qui s'est établi à cet égard depuis le commencement de ce siècle. ***Pour éviter que le lecteur se méprenne et qu'il prononce par*** an, ***comme en français, ce que j'écris par*** en, ***il me suffit de l'avertir, à l'entrée de ma grammaire, de se conformer sur ce point à la prononciation classique du latin.*** Ce simple avis le mettra suffisamment en garde contre la tentation qui pourrait lui venir, de dénaturer mon patois.

N'est-ce pas une pitié de voir tous les orthographistes se mettre l'esprit à la torture pour travestir ainsi l'orthographe de nos vieux idiomes, pour les accommoder à la sauce allemande, par *ein*, ou *in*, ou *ain*, contre toutes les règles de l'étymologie et du bon sens, dans le seul but d'assurer, suivant eux, l'exactitude de la prononciation de l'*è* nasal ! Mais, comment font donc les petits enfants des écoles, qui lisent en latin le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, ou le *De Profundis* ? Est-ce qu'on écrit à leur usage *teintationem*, *vaintris*, *intindintes* ?

Un exemple rendra la chose plus sensible. Voici un extrait de la satire XIX d'Hector Crinon. Je le traduis en orthographe régulière et je donne ensuite le texte de l'auteur :

INTELLIGENCE D'UN GAMIN

Traduction (1)

Enne bonne idée al peu gerner den le tête
D'en ahuri, dé che quertien tout le pus bête,

(1) Pour avoir la mesure de ces vers, qui sont décasyllabiques, il faut se rappeler que, dans nos patois, l'*e* muet ne se

Témoin che gamin qu'i va mon d'en savant
Demander du fu sans en bout d'allunmette,
Sans en couvet ni en chabot pou'le mettre.
Tandis qué che sage i se creuse ben avant
Pour adeviner quement que l'autre alloit s'y prendre.
Cheti-chi den se main sur en cosette de chendre
Pose en carbon et le l'emporte sans gêne.
En fou quique fois pa'se raison nous surprend :
Che sage acoute et toujours il apprend.

Texte

Einn' boune idée all' put germer dins l' tête
D'ein ahuri, d'ech quertchein tout l' pus bête,
Témoin ch' gamin qui va mon d'ein savant
D'mainder du fu sins ein bout d'allémette,
Sins ein couvet ni ein chabout pou' l' mette.
Taindis qu'ech sage i s' creuse bien avant
Pour agviner qu'meint qu'l'eute allot s'y preinne,
Chti-chi dins s'main sur ein tchot cose ed cheinne
Pose ein querbon et l' l'importe sins gêne.
Ein fou quitfos pa's'raison nous surpreind
Ess sage acoute, et toujours il appreind.

H. C., p. 104.

Comment se retenir de pousser le cri que faisaient entendre les fils de Romulus, lorsque les barbares foulaient d'un pied insolent le sol de la patrie italienne : *Fuori i Tedeschi !*

On se servira de *in* ou *ein*, en se conformant sur

prononce pas plus que s'il y avait une apostrophe. Il y a exception pour l'*e* souligné du neuvième vers, par une licence que l'auteur se permet trop fréquemment.

ce point, pour plus de clarté, aux irrégularités de l'orthographe française, pour toutes les syllabes qui sonneront *in-ye*, et le nombre en est grand. Ce sont: 1° tous les substantifs à désinence masculine, dans la dérivation étymologique desquels se trouvent un *i* ou un *e*, au lieu d'un *a*, *fin* de *finis*, *vin* de *vinum*, *sein* de *sinus*, *cuin* de *cuneus*, *venin* de *venenum*, *infer* de *infernus*, et même *parrin* de *patrinus* ; 2° tous les substantifs féminins dont la désinence est en *ine*, qui font en patois, suivant les dialectes, *in-ne* ou *in-gne*, tels que *faminne*, ou *famingne*, *glinne* ou *glingne*, *ruinne* ou *ruingne*, *sinne* ou *singne*, *vinne* ou *vingne*, etc. ; 3° tous les adjectifs masculins dont l'étymologie latine est en *inus*, *ina*, *inum* : comme *divin*, *malin*, *libertin*, sans en excepter *certin*, *prochin*, *vilin*, malgré l'exemple contraire de l'usage français ; 4° les formes féminines de ces mêmes adjectifs, régulièrement en *in-ne* ou *ingne*, à l'instar des substantifs de la deuxième classe ci-dessus définie : *Divin-ne*, ou *divin-gne*, *malin-ne*, ou *malin-gne*, *din-ne* ou *din-gne*, *certingne*, *prochingne*, *vilingne*, etc.

Ici encore, j'entre en pleine contradiction avec l'orthographe généralement employée.

Molière, comme on l'a vu plus haut, écrit *chopaine* pour *chopine*, *fraine* pour *frine*, *daigne* pour *digne*, *Jacquelaine* pour *Jacqueline*, *médeçaine* pour *médecine*, *vaingne* pour *vigne*.

Et ce n'est pas Molière seul qui agit de la sorte : on a peine à trouver quelqu'un qui fasse exception.

Malgré le français *gélinotte*, le diminutif boulonnais *glinette*, l'adjectif *glinard* et le roman *geline*,

tout le monde écrit *glaine*. Le P. de la Rue, dans son Picard dit : *no cousaine* (C., p. 69). Les paraboles d'Arras et de Saint-Omer écrivent *famaine*. Une chanson en patois de Douai, composée en 1814 pour la fête de Louis XVIII, fait de même :

Jarni, tu t'dodaines
Tout comm' eun' pouldaine (C., p. 25).

Brûle-Maison suit la mode :

Hier encore ches jonnes galuriaux
Y ont fait enfuir mes pourchiaux
Et caché perdu tous mes glaines.
(*Sermon naïf*, 3e point).

M. A. Desrousseaux, dans ses *Chansons et Pasquilles lillloises*, n'a garde d'y manquer. En effet, à propos du capitaine Boyton, ou d'un expérimentateur du même acabit, il constate que pour remonter le cours d'une rivière :

I n' bougeot point puq' qu'eune glaine
Quand elle est in train de couver.
(*Chansons et Pasq.*, t. IV, p. 86).

Ailleurs, c'est *tarteinne* (II, p. 196) pour *tartinne*, *méquaine* pour *méquinne*, etc., etc.

Hector Crinon est en plein dans le système. Non seulement pour le mot *glaine* :

Ses glaine', hélas! qu'ein r'enard i put crouqui
(p. 189),

mais pour tous les mots de semblable désinence, malgré le caractère étymologique des autres mots

de la même famille. C'est ainsi qu'on trouve chez lui, chose étrange :

Voisin (pp. 16, 28),	voisaine (p. 56),	voisiner (p. 93).
. . . . .	calaine (p. 93),	caliner (p. 173).
Malin (pp. 37, 57),	malaine (p. 93).	. . . . .
Cuisigni (p. 32),	cuisaine (pp. 54, 71, 93).	. . . . .
Indigni (p. 137),	indaine (p. 164),	digne (p. 146).

Ailleurs, ce sont : *ékaine* pour *échine* (p. 70), *mékaine* (p. 69) pour *meschine*, *maine* (pp. 17 et 71) pour *mine*, *rapaine* (p. 13) pour *rapine*, *poitraine* (p. 140) pour *poitrine*, *tartaine* (p. 64) pour *tartine*, *vermaine* (p. 131) pour *vermine*. Que dis-je, les verbes mêmes sont affectés d'une semblable irrégularité, et l'on y trouve, à l'indicatif présent d'*agviner* (p. 104), *il agvaine* (p. 155) ; de *caliner* (p. 173), *i calaine* (p. 93) ; d'*imaginer*, *il imageaine* (p. 74) ; de *ruiner*, *il s'erruaine* (p. 57) ; de *taquiner*, *i taquainnent* (p. 96).

Si c'est là un procédé régulier de formation, comment se fait-il que l'orthographe française y soit demeurée réfractaire ? Comment lisons-nous partout dans la littérature nationale ?

Cousin,	cousine,		cousinage	et	cousiner.
Calin,	caline,		calinot	et	caliner.
Libertin,	libertine	et	libertinage.		. . . . .
Voisin,	voisine,		voisinage	et	voisiner.
Malin,	maligne	et	malignité.		. . . . .
Benin,	bénigne	et	bénignité.		. . . . .
. . . . .	Ruine,		ruineux	et	ruiner.
. . . . .	Cuisine	et	cuisinier.		. . . . .
. . . . .	Poitrine	et	poitrinaire.		. . . . .
Vin,	vigne,		vineux	et	vinage.

Je ne trouve guère à signaler qu'une exception,

celle de l'adjectif *digne*, d'où dérive le verbe *daigner*.

Quelques orthographistes semblent avoir adopté un moyen terme. Ils écrivent ; *bécacheine* pour *bécassine*, *boudeine* pour *boutine*, *épeinne* pour *épine*, *seigne* pour *signe*, *tarteinne* pour *tartine*. C'est la tendance des écrivains lillois.

Mais que l'on se serve de l'*a* ou de l'*e*, où est la différence ? *Maleine* vaut-il mieux que *malaine*, lorsqu'il s'agit du féminin de l'adjectif *malin ?* Et si les orthographistes ne peuvent se mettre d'accord, que devient, au milieu d'opinions si flottantes, le véritable caractère de la langue qu'il s'agit de transcrire ?

La vérité est que, trop préoccupés de saisir au vol une prononciation qu'ils ne prennent pas la peine de contrôler et d'analyser, nos phonographes ont fait ici fausse route. Ce qui a causé leur erreur, c'est que dans nos patois, contrairement à l'usage français, le radical masculin des adjectifs ne s'altère point pour passer au féminin. On y dit *fin*, *fi-ne ; malin*, *malin-ne ; calin*, *calin-ne*, tandis que le français épèle *fin*, *fi-ne ; malin*, *mali-gne ; calin*, *cali-ne*. Par suite et par analogie, tous les anciens mots romans en *ine* ont doublé l'*n* et font *famin-ne*, *glin-ne*, *méquinne*, etc. Par suite encore, les finales verbales en *ne* doublent leur *n* pour donner le même son : *ruiner*, il *ruin-ne ; deviner*, il *devin-ne ; caliner*, il *calin-ne*, de manière que l'adjectif-type reparaisse toujours intact devant les finales muettes. Voilà le secret du mystère !

J'ajoute que le Boulonnais va plus loin. Il transforme en *ingne* toutes ces finales, d'où les substantifs :

BOULONNAIS	ROMAN
Boutingne,	boutine.
Carmingne,	. . . .
Churchingne,	soricine.
Epingne,	épine.
Equingne,	eskine.
Famingne,	famine.
Fringne,	frine.
Glingne,	gline.
Méquingne,	meschine.
Mingne,	mine.
Ruingne,	ruine.
Singne,	signe.
Tingne,	tine.
Vingne,	vine.

De là encore les adjectifs :

MASCULIN	FÉMININ
Cousin,	cousingne.
Voijin,	vojingne.
Parrin,	marringne.
Prochin,	prochingne.
Certin,	certingne.
Vilin,	vilingne.
. . . .	dingne.
. . . .	indingne.
Fin,	fingne (1).

(1) Il est rare que quelqu'un des amateurs de l'orthographe en *aine* se soit avisé d'écrire *fin*, *faine*, comme ils font *malin* et *malaine:* pourtant, je trouve dans Brûle-Maison :

Querquant de poudre *feine*
Sen pistoulet fort ben (*La Chasse aux Puces*).

Les adverbes :

Certingnement.
Prochingnement.
Vilingnement.

et les formes verbales :

Je dodingne,	de dodiner.
Je gringne,	de grigner.
J'imagingne,	d'imaginer.
Je pingne,	de pigner.
Je ruingne,	de ruiner.
Je singne,	de signer.
Je tringne,	de triner.
Je vésingne,	de vésiner.

Et tout cela n'est pas une théorie hasardée ; c'est l'observation pure, déjà énoncée dans mes *Observations sur le Petit Vocabulaire* (pp. 10 et 14), et confirmée chaque jour depuis lors à mon oreille attentive. C'est la pratique aussi des écrivains boulonnais. Dezoteux a écrit :

Jean Frenchoi
I caressoit *Jacquelingne*
I prendroit s'main all' ertiroi
Tout en lui fesant l'*gringne*.
(*Le Sortilège*, p. 84.)
D'mande à Mari' *Catlingne*.
(*Ibid.*, p. 85.)

Ailleurs encore :

Comptant *voigingnes* et voigins...
Nos *cousingnes* nos cousins,...
Deux *glingn's*.
(*Les Amours de Magritte*, p. 146.)

Charles Ternisien, dans les *Voyages de Pierre Bourdon*, n'a pas craint non plus, malgré de grandes irrégularités d'orthographe, d'écrire *glingnes :*

J'ai vu au Muséum, à Boulogne, des œufs gros comme des chitrouilles, cha s'roit'y Diu possible qui n'y éroit au mond' des *glingnes* pour pond' des pareils œufs (1)?

Il y a aussi des exemples exotiques. On a vu plus haut la Parabole de Saint-Omer, qui écrit *dingne* et *dinne,* celle de Carvin, qui conserve *digne,* et celle de Cambrai, où on lit *faminne* et à deux reprises *dinne,* au lieu de *famaine* et *daine* qui sont dans celle d'Arras. La même incertitude règne chez tous les lexicographes, suivant la variété des diverses prononciations locales. M. Vermesse, qui écrit *graingne* et *graingner,* constate que dans les environs de Lille on dit aussi *grigne* (p. 273). Il enregistre également *indigne,* dans le sens boulonnais, en indiquant qu'il faut prononcer *indine* (p. 292). En Normandie, d'après M. A. G. de Fresnay (2), on dit *bigne, baigne* ou *bingne* (contusion) ; *caleine* ou *caline* (chaleur du midi) ; *crachiner* et *crachainer* (bruiner) ; *craingnes* et *crignes* (mauvaises herbes) ; *frine* ou *ferine* (farine); *grigner* faire des *grignes ; laigne, leingne, lingne* (ligne) ; *kermine* ou *quermine* (carmingne), *rachaine* et *rachine* (racine), *sine* pour

(1) *Almanach illustré de la France du Nord,* pour 1882, p. 172.

(2) *Memento, Recueil courant par ordre alphabétique* de divers mots, expressions et locutions tirés du *Patois normand* en usage dans le pays de Caux. In-8°, Rouen, 1881.

singne, *vingne* (vigne), etc., etc. Il s'ensuit que l'auteur ne connaît pas de règles fixes pour l'orthographe des mots de cette forme, malgré l'axiome qu'il pose sous le mot *malaine* où il établit que les terminaisons en *ine* se prononcent *eine* ou *aine* (p. 179). C'était *inne* qu'il fallait dire, comme dans Gaydon (v. 143) :

De la *cuisinne* ez issu le garson ;

ou comme dans Aliscans (v. 747) :

Diex, recoif s'ame par tes *dingnes* commans.

La prononciation n'y perdrait rien. Au contraire, elle y gagnerait de se trouver d'accord avec elle-même : *cuisinne* n'est pas plus étrange que *champingnon*, *minuit*, *pingnon*, *prinze*, *queminze*, et autres idiotismes du même genre.

Une autre difficulté de l'orthographe de nos patois consiste dans la manière d'écrire les finales muettes des substantifs et des adjectifs, lorsque ces finales sont composées de plusieurs consonnes, telles que *ble*, *bre*, *cle*, *cre*, *dre*, *fle*, *fre*, *gle*, *gre*, *ple*, *pre*, *tre*, *vre*, etc. La plupart de nos orthographistes écrivent constamment *diabe*, *abe*, *miraque*, *polaque*, *chende*, *rafe*, *soufe*, *règue*, *maigue*, *peupe*, *prope*, *vente*, *pove*, en supprimant les *l* et les *r*. C'est là encore une erreur d'appréciation. Le paysan qui agit ainsi et qui dit *diabe* et *abe*, sait bien, sans en avoir toujours conscience, qu'en prononçant de la sorte il *mange* une lettre ; car il ne manquera jamais de retrouver cet *l* et cet *r* dans l'adverbe *diabelment*, dans *abret* (petit arbre), et dans *abrisser* (couvrir par l'ombre

d'un arbre). Il n'ignore pas que *chende* fait *chendrier; souffe, souffrer ; peupe, peupler; prope, properté; règue, régler ; vente, ventrée ; pove, povresse*, et cela dans tous les dialectes.

Hector Crinon écrit aussi : *exemple* (p. 39) et *exeimpe* (p. 82), *immanquable* (p. 37), *misérabe* (p. 64), *misérabelment* (p. 163), *prope* (p. 27), *prouperté* (p. 34), *peuve* (p. 50), *peuvre* (p. 94), *peuvresse* (p. 28), *quate* (p. 47), *quatre* (p. 89), etc.

Le dictionnaire rouchi-français de M. Hécart constate l'embarras dans lequel ce lexicographe s'est trouvé en ne consultant que son oreille et en négligeant de suivre les principes de l'étymologie. Non seulement son patois simplifie les doubles consonnes, comme fait le nôtre, mais encore il remplace constamment les douces par les fortes, dans les finales muettes. Il aurait suffi d'indiquer cette règle qui ne souffre guère d'exception. Au lieu de cela, l'érudit valenciennois a hérissé son vocabulaire, en double emploi, des mots *gafe* pour *gave*, *gauche* pour *gauge*, *gampe* pour *gambe*, *onpe* pour *ombre*, suivis quelques lignes plus loin des articles *gavu*, *gaugeache*, *gambon*, *ombrageux*, où l'étymologie originelle reprend ses droits.

Ailleurs il hésite et donne, au lieu de *lingne*, ou *linne*, pour *ligne*, les barbarismes *laine*, *lène* ou *leine*, au lieu de *linme* pour *lime*, *laime* ou *lème*, qui déroutent le lecteur et jettent la confusion dans son esprit.

Arrivé à la lettre P, il écrit, suivant son habitude, *pofe*, au lieu de *povre*, puis il rencontre *povergens* (povres gens), dont il fait un substantif indépendant.

« *Pauvre*, dit-il, se prononce *pofe* lorsqu'il est isolé (il devrait dire lorsqu'il est substantif absolu), ou devant une voyelle. Cependant, il n'y a point de règles fixes. On dit : *Eune pofe femme, eune pover femme, un povre homme !* » C'est aussi à peu de chose près la doctrine du chansonnier lillois, M. A. Desrousseaux (1).

Combien plus sage est l'auteur déjà cité d'un parallèle linguistique entre le Français et le Wallon. Après avoir établi que, dans ce dernier dialecte, *preindre* (prendre) se prononce *preinte*, que *doble* (double) sonne *dope*, que *règle* se prononce *rèque, aubre* (arbre), *aupe ; chambre* et *lièvre* (lièvre), *champe* et *lîfe*, et qu'il en est ainsi de toutes les terminaisons en *bre*, *dre*, *gre*, *vre*, *ble*, *gle*, *vle*, impitoyablement, dit-il, contractées et renforcées en *pe*, *te*, *que*, *fe*, *pe*, *que*, *fe*, il se demande s'il faut que cette prononciation soit représentée dans l'orthographe des mots wallons « au risque de rendre une foule de termes méconnaissables à la lecture », et il conclut résolument pour le négative : « La double loi de contraction et de l'endurcissement, telle, ajoute-t-il, que je viens de l'établir, est pour un français aussi facile à retenir qu'à appliquer. Le namurois l'applique sans qu'il y songe, fiez-vous à lui (2). »

M. Chavée a parfaitement raison : « L'orthographe, comme il le dit ailleurs, n'a pas seulement pour objet de peindre aux yeux le mot parlé, il faut

(1) *Petite notice sur le Patois de Lille*, en tête du premier volume des *Chansons*, p. XI.

(2) CHAVÉE, *Français et Wallon*, pp. 24, 25.

encore qu'elle reproduise, autant que possible, les contours de la forme étymologique du vocable dégénéré (1). Quand le français écrit *caillou* et prononce *cayou*, ce n'est pas au wallon de faire règle à part et d'écrire *cayau*, au lieu de *caillau*, parce qu'il prononce *cayô*. Non, je le répète, l'étymologie ne perd jamais ses droits sur la langue écrite : elle veut ici les deux *ll* à cause de *calculus*, forme organique de *caillou* ou de *caillau* (2). »

Si MM. les membres de l'Académie d'Amiens, qui ont revu et corrigé l'orthographe primitive des satires d'Hector Crinon, avaient suivi ces principes, on ne trouverait pas dans ce remarquable ouvrage des disparates aussi choquantes que celles qui concernent, par exemple, le mot *ieu* (eau), écrit de six ou sept manières différentes :

Ech *ieu* d'ess soupe (p. 20).
Feut vir qué soupp' ! *d'lieu* à poinne dégourdi' (*Ibid.*).
D' soupe à l'ousaille avu *ed ieue* à boire (p. 21).
Si ch'*yeu* ch'étot du chide ou bien d'el bière (p. 50).
I rue ess femme à *ieu* (p. 52).
D'l'ouvrage à mort, avuque *ed yeu* à boire (p. 60).
Et tout s'fourteine all' tourne *in gn'ieu* d'boudin (p. 60).
S'*gneu* b'nite (p. 100).
Ed l'*ieu* b'nite (p. 119).
Ein verre d'*gheu* (pp. 46, 118).
In guise ed raquions ou bien d'*gheux* (p. 155).
In *gneu* d'boudin (p. 170).

1. Chavée. *Français et Wallon*, préface, p. v.
2. Id., p. 21.

On n'y compterait pas tant de façons d'écrire le mot *core* et *encore*, sans qu'aucune nuance de prononciation nécessite cette variété : *couère*, *couëre*, *couerr'*, *coire*, *oucoire* et *oucouère*. On n'y rencontrerait pas quatre formes différentes pour la troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *courir* :

Pa' ch' temps qui *quieurt* (p. 12) ; Et si in *keurt* (p. 39) ; Jusqu'à qu'el brut *queurt* (p. 57) ; In *quieurre* querre ech l'artiste (p. 174).

On n'y trouverait pas *seigne* (signe) et *sègne* (pp. 52, 106), *moîte* et *mouaite* pour maître (pp. 8, 89), *braire*, *i brait*, *i bréiot* (p. 154), *manièrr'* (p. 53) et *magnière* (pp. 28, 154), *magnier el parole* (p. 58) et *manier ch' fien* (p. 145), *fouare* et *fouaire* (*passim*), *des myions* (p. 99) et *millionnaire* (p. 179), *ecoffer* (p. 156) et *récouffer* (p. 158). On pourrait distinguer le mot *plate* (gypse) de son homophone *plate* de pommes, dans ces deux vers :

Et n'laissyi perde einn' *plate*, ein toufion d'pomme (p. 68),

et :

Peuves infants qu'all' battra coume *plate* (p. 165).

tandis qu'il était si facile d'écrire étymologiquement *pelate* et *plâtre !*

Sans compter que les plus beaux vers sont quelquefois défigurés par des barbarismes ; témoins ceux dans lesquels il peint la détresse d'une malheureuse femme d'ivrogne, dont le sein tari par la misère, ne

contient plus une goutte de lait pour apaiser la faim de son nourrisson :

Pour t'accoisier, in manierr' d'amusette,
A mourchionner l' mère a biau t'douner *s'taite*,
Sin lait, peuv' femme, i s'est tourné in lermes !
(p. 53).

Pourquoi n'avoir pas écrit *s'tette*, qui est si français et qui répond à la prononciation ?

Qu'on ne se méprenne point sur la portée de ces critiques. Mon but n'est pas le moins du monde de ramener tous les patois du Nord à l'unité du patois Boulonnais. Ce que je blâme chez les autres, je trouve aussi à le blâmer chez notre unique écrivain, Pierre Dezoteux, qui n'a pas su, malgré le secours du vicomte d'Ordre, régler uniformément son orthographe, ainsi qu'on le verra plus loin lorsque je parlerai de la question grammaticale ; mais sous ce rapport, les anciens sont moins incorrects que les modernes. Notre chansonnier, d'ailleurs, ne connaissait pas encore la malencontreuse théorie de l'*in* pour *en*, et il n'y en a chez lui qu'un seul exemple, *dis-m'in peu*, dans la seconde de ses pièces. Partout, il écrit régulièrement *men*, *ten*, *sen*, *den*, *b'en r'en*, etc.

Ainsi faisait-on autrefois également pour le Picard. On a vu Molière écrire *Men ainfain*. Le P. Charles de la Rue, dans l'*Épître ed'Cherlot à sin frère Fremin* (1) n'écrit qu'une fois *ein* pour *en* relatif : *on est tojors ein peine* (p. 65) ; partout ailleurs il se sert de la

(1) Corblet, *Glossaire*, pp. 65-70.

forme en *èn*, *en k'min*, *en revenant* (ibid.), *j'en sus en peine* (p. 69). Il ne méconnaît jamais non plus l'orthographe de l'article indéfini, *en* pour *un* et non pas *ein*, *en moine*, *èn carême* (p. 66), *enne voix faibe* (p. 68), *dites m'èn peu* (p. 69). En revanche, il bronche presque toujours sur l'adjectif possessif : *min frère* (p. 65), *min cœur* (p. 66), *sin bâton* (p. 67), sans pouvoir pourtant s'empêcher de dire une fois *men visage* (p. 66). Il a d'autres irrégularités qui accusent un vocabulaire incertain : *gramère* (p. 65) et *granmère* (p. 69), *vo k'min* et *éc'chemin* (p. 66), *d'enne eutre sorte* et *enne eute route* (ibid.), *enqueter* et *inquetié* (p. 65), *diminches* et *s'minches* (p. 67) pour *dimenches* et *semenches ; défaint* et *chaqu'ein* (p. 68), au lieu de *défènt* et *chaquèn ; ch'tems* et *g'bieux temps* (p. 67), *dèns nos capitres* (p. 67) et *dins m'cambrette* (p. 68) ; mais, ce qui présente le plus d'incertitude, c'est la manière d'écrire le pronom *je : ej'vos écris*, *eye vos ai quittié* (p. 65), *eye sus* (ibid.) et *egsus* (p. 66), *j' vos ai vu, je n' vos ai pus vu, ej'beyooës, eje croioës* (ibid.) *g'vos diroës, eg'vos viens d'écrire* (p. 69), etc.

Le même désordre d'orthographe se rencontre dans la pièce intitulée *Kiot-Bitte* que M. l'abbé Corblet a insérée dans son *Introduction* et qui date de l'an VIII (1).

Comme dans l'*Épitre* du P. de la Rue, on y trouve généralement le son *en* représenté correctement, soit dans les adjectifs, soit dans les verbes. L'article indéfini *en* pour *un*, avec le pronom *en*, son homophone, n'y sont pas dénaturés : *en en mot*, *enn'belle*

1 CORBLET, *Glossaire*, pp. 51-54.

fusillade (p. 52), *enn'mécante chervelle*, *enn'cocarde*, (p. 53). *En pèndu manqué*, *j'en conviens*, *j' m'en voi t'apprendre* (p. 54) ; mais l'adjectif possessif y est écrit de deux manières : *Mèn bergneux* (p. 51), *tèn visage*, *tèn teint* (p. 54), y coudoient *sin père* (p. 53), *tin lot*, *min fiu*, *tin nez*, *min capieux*, *min kemin*, *min camarade* (p. 54) ; — Pourquoi ces différences ?

Je n'ai rien dit encore du système des apostrophes, remplaçant les *e* muets où il y en a, et plus souvent encore où il n'y en a pas. Le P. de la Rue était assez sobre sur ce chapitre ; mais *Kiot Bitte* les multiplie sans rime ni raison : *M' pell' su m'n'épeul'* (p. 51), *m' z'amis* (p. 53), *t' n'étoel* (p. 54) : on serait bien embarrassé pour dire qu'est-ce que sont ces *n'* et *z'*, et quelle particule intelligible se cache sous ces mystérieuses virgules ? Des euphonies sans doute, puérile ressource des linguistes aux abois ? Et qui est-ce qui expliquera jamais les phrases suivantes : *Si gn'ien avouët coère ; — qu'est-ch qui s'en' n'est retourné* (p. 52) ; — *oz eroëm' voulu qu'inn n'euch'tent tué* ; — *N'en doutez-vous ?* (p. 53) ; — *on n'avons dit* (p. 54). Que signifient ces *n'*, ces *ien* et ces *inn*, ces tournures enfin, négatives pour l'orthographe, affirmatives pour le sens ? J'ai beau fouiller et scruter tous les recoins des *Glossaires :* — Rien !

Brûle-Maison, ou, du moins, les éditeurs qui ont recueilli et rassemblé son œuvre, n'abusaient pas ainsi de l'apostrophe, à temps et à contretemps. Ils écrivaient les mots tels qu'ils les croyaient constitués, laissant au lecteur le soin de faire les élisions nécessaires pour la mesure prosodique. On lit dans le *Sermon naïf :*

Ha, ha, dit-il, quand je vous praiche,
L'un s'en vient, l'aute s'en va
Luronner autour des portas ;
L'un va allumer se pipette,
L'aute va boire une gou*t*elette
Acoutant, quand ils sont dehors :
Bon ! dit ch*e*ty-chi, il praiche encore.
. . . . . .
Note bon Père qui nous donne
Tant d*e* puns, de poires et de pronnes,
Sur nos arbres de tout côté
Et des équel*les* pour y monté
Pour les cueillé et emporté,
Chet une bonn*e* commodité,
Des choux, des rap*es* et des carottes
Pour fair*e* du potage d*e* vingt sortes,
Vous n'en s'mez neu, vous êt*es* malins,
Vous les cueillez den men gardin.

(6e Recueil).

Mais Brûle-Maison comme tous les autres, comme Hector Crinon, comme Dezoteux, comme tous les poètes, sans en excepter M. A. Desrousseaux, Brûle-Maison ne s'est jamais inquiété de la règle fondamentale du patois, qui veut que l'*e* muet ne soit jamais entendu dans la prononciation, à moins que sa position dans la phrase ne le fasse accentuer. Il en résulte que, par suite du manque d'apostrophes, on ne sait jamais à quoi s'en tenir pour calculer le nombre de syllabes dont le vers se compose.

Les orthographistes modernes ont remédié à cet inconvénient en supprimant l'*e* dans l'écriture toutes

les fois qu'ils ne le comptent pas dans la versification. C'est le système de M. A. Desrousseaux :

Au mois d'janvier i gél'ra dru
Chaqu' noquère ara s'candèliette
On aim'ra mieu' un air de fu
Que l'pus biel air de clarinette
Et v'là! et v'là
Les prédictions de m'n armena.

Si l'pleuve arrive à l'Saint-Médard,
A Lille, à Paris, comme à Vienne,
I pleuvr'a quarant' jours pus tard
A moins qu'avant l'biau temps ne r'vienne.
Et v'là ! et v'là
Les prédictions de m'n armena.

In Octobre arriv'ra, mes gins,
L' fiêt' *Saint-Crépin*, l' temps des marées ;
Les cordonniers maing'ront d's hérings,
Avec des bonn's gross's couq's chucrées...
Et v'là ! et v'là
Les prédictions de m'n armena (1).

Mais ce système a ses inconvénients. Le lecteur qui voit écrit *maing'ront* doit être tenté de prononcer le *g* dur, et d'épeler *maingront*. Pour obvier à ce défaut, Hector Crinon prend soin de changer, dans ce cas-là, le *g* en *j*, et de dire : *i mainj'rot* (p. 16), *afflij'rot* (p. 134), *i dérainj'rot* (p. 95), *i canj'rot* (p. 136). De même, au lieu de *méchanc'té*, *vic's*, il

1 *Chansons et Pasquilles lilloises*, t. II 1869, pp. 109-111.

écrit *méchans'té* (pp. 80, 186), *viss* (p. 113) ; au lieu de *c'pendant*, *s'peindant* (p. 22), nouvelle source de confusion dans l'orthographe, et d'irrégularités pour le vocabulaire. C'est de là encore que vient l'usage assez général de remplacer l'*s* par le *z* à la fin des mots qui unissent leur sifflante à l'initiale voyelle du mot suivant. M. Desrousseaux écrit résolument *l's* pour *les*, *d's* pour *des*, *m's* pour *mes*, etc. ; mais Hector Crinon ne manque jamais de mettre *l'z*, *d'z*, *m'z*, ce qui altère la physionomie de ces particules et multiplie démesurément les exceptions.

Je n'en finirais pas, si je voulais relever toutes les singularités qui déroutent le lecteur dans l'orthographe de nos idiomes populaires. Elles sont aussi peu acceptables pour l'étymologie qu'inutiles pour la prononciation.

Il est cependant bien entendu que je fais exception pour les idiotismes phonétiques, particuliers à chaque dialecte. Le P. de La Rue écrit *boen*, *loen* et *pouent*, pour *bon*, *lon* et *pont* ; *quittié* et *laissié* pour *quitté* et *laissé*, *jamoais* pour *jamais*, *foaire* pour *faire*, *coire* pour *core*, *so* pour *sac*, *lo* pour *là*, *v'lo* pour *v'là* ; *il o*, *i vo* pour *il a*, *i va*, etc., etc. C'est le propre caractère du dialecte Picard, et il ne lui était pas permis de s'en écarter.

Hector Crinon fait de même. On trouve chez lui *joinc* pour *jonc*, *croin* pour *crin* ; *ivroine*, *ploinne*, *poinne*, *campoinne*, pour *ivrogne*, *plaine*, *peine*, *campagne* ; *all'troine*, *i s'pourmoinne* pour *elle traine*, *il se promène* ; on y lit *peinne* et *preinne* pour *pendre* et *prendre*, *monne* et *ronne* pour *monde* et *ronde* ; *i frème* et *je plème* pour *il frumme* et *je plumme* ; *je pux*,

i plut, *i rechut*, *i vut*, pour *je peux*, *il pleut*, *il recheut*, *il veut ; eraille*, *ousaille* pour *oreille*, *oseille ;* des *mouts*, des *bous*, des *pouts*, des *dous* pour des *mots*, des *bois*, des *pots*, des *dos;* un *plot*, un *cot* pour un *plat*, un *chat ; écoulage*, *proupous*, *bounet* pour *écolage*, *propos*, *bonnet ; douner* et *frouter* pour *donner* et *frotter; pris* pour *près*, *nargui* pour *narguer*, *travailli* pour *travailler*, *maingi* pour *manger ; reintchi* pour *rentier*, *voulintchi* pour *volontiers*, *broyi* pour *broyer*, *outchu* pour *outil*, *peuche* pour *pouce*, *queups* pour *coups ; kerbon*, *kerriout*, *quéron*, *kerdon*, pour *carbon*, *cariot*, *caron*, *cardon ; mau* pour *mal*, *pau* pour *pas*, etc., etc.

Rien de mieux : c'est son idiome ; mais au lieu de *malaine* il devait dire *malin-ne ;* au lieu de *in* pour *en* et *on*, il devait dire *en;* au lieu de *ein* pour *un*, il devait encore, coûte que coûte, dire *en ;* au lieu de *rubain* (p. 143), *ruben;* au lieu de *crains* (p. 45), *crens;* au lieu de *raings* (p. 84), *rengs ;* au lieu de *deints*, *geins*, *veint*, *sintimeints* (pp. 48, 33, 40, 137), *dents*, *gens*, *vent*, *sentiments*. Pourquoi, d'ailleurs, adopter *quien*, *bien*, *rien*, *il vient*, *il tient*, et écrire *exeimpt* (p. 41), *quertcheins*, chrétiens (p. 167), etc., etc. ? Soyez donc logiques : écrivez *quiein*, *biein*, *riein*, *il tieint*, *il vieint* et soutenez la gageure jusqu'au bout !

Comme conséquence des observations qui précèdent, j'ai dû me livrer à une étude complète de la *phonologie* du patois Boulonnais.

Le principe est aussi simple que rationnel. Opérant sur une langue qui n'est pas écrite, j'avais la liberté de choisir, entre les diverses combinaisons orthographiques, celles qui représentent le mieux, suivant

moi, les articulations que la prononciation transmet à l'oreille, en tenant compte de l'origine étymologique de chacune. La différence du son commande naturellement la différence d'orthographe. On doit éviter avec soin la confusion qui résulte de l'emploi des *homophones* et même des *isophones*. Lorsque Brûle-Maison écrit :

> Y nous a v'nu trois grands lapins
> Ils étoient *taires* comme du poulet,

j'ai besoin de m'inquiéter de la manière dont ce nom doit être écrit. C'est une orthographe phonétique : je reconnais le mot *tendre ;* mais pourquoi Hector Crinon, avec M. l'abbé Corblet, avec M. Desrousseaux, avec le dictionnaire Rouchi, avec M. Le Roy-Mabille, se sert-il d'une autre forme,

> Vous qu'ej'croyos si bon eq du pain *tère* (p. 18) ?

C'est là aussi une orthographe phonétique ; laquelle des deux conviendra-t-il d'adopter ? Ce ne sera, à mon avis, ni l'une, ni l'autre. En considérant que le mot *taire* ou *tère*, pour *tendre*, dérive du latin *tener*, en passant par le vieux français *tenre*,

> La car est *tenre* et blance (*Fierabras*, v. 2008),

il sera évident que l'*n* de ce mot s'est changée en *r* par attraction, et j'écrirai *terre*, à la lumière de l'investigation étymologique. D'un autre côté, si j'écoute bien la prononciation boulonnaise de l'homophone *terre*, dérivant de *terra*, le scrupule que je

pouvais avoir de créer ainsi une *isophonie* regrettable, ne tardera pas à s'évanouir ; car le mot *terra*, la *terre*, se dit *tére*, avec un seul *r* et avec l'*é* fermé comme dans plusieurs chansons de geste :

Des mors et des navrés font la *tère* jonchier
(*Fierabras*, v. 1755).

C'est avec ce soin et cette prudence que j'ai pesé chacun des mots de mon vocabulaire ; et, comme notre patois n'est, en définitive, qu'une variété du français, je ne me suis jamais permis, sans nécessité, de m'écarter de l'orthographe officielle, consacrée par le Dictionnaire de l'Académie. Alors même que je l'ai fait, j'ai tâché de trouver dans les exemples de la synonymie romane le modèle et la justification des combinaisons que j'adoptais.

Il est essentiel, pour la lecture et l'orthographe du patois, que l'on établisse une fois pour toutes, à la place d'une phonologie arbitraire et sans règle, un système invariable et raisonné. Il faut, quand on se trouve en présence d'une voyelle ou d'une diphthongue, que l'on sache au juste quel en est le son, si c'est un *é* fermé, un *è* ouvert, un *é* mouillé, un *e* muet ou un *e* demi-muet. Il faut qu'on puisse distinguer un *i* d'un *y*, un *o* d'un *au*, *ain* de *en* ou *in*, les sons en *eu* fermes de ceux en *eu* à désinence caduque, *euve*. Il faut qu'on aperçoive immédiatement, à la lecture, si l'on doit dire *aïe* ou *aye*, *oi* ferme, ou *oye* ; et pour cela il est nécessaire de varier les terminaisons, de formuler des règles, de rechercher les analogies, en un mot, de ne rien laisser au

caprice et à l'arbitraire, en s'autorisant, avec la plus sévère exactitude, des formes similaires tirées, soit de la langue française, soit de la langue romane, de manière à ne jamais laisser le lecteur hésiter sur la valeur des sons que l'écriture doit peindre à ses yeux et à son oreille.

Passons à la grammaire : c'est un terrain neuf, complètement inexploré jusqu'ici.

Et d'abord, les patois ont-ils une grammaire, c'est-à-dire un ensemble de règles suivant lesquelles les neuf parties du discours s'agencent entre elles pour la construction du langage ? Qui a jamais parlé d'une semblable chose ? Est-ce qu'il y a des lois pour les jargons déformés dont vous nous rebattez les oreilles ?

Oui, certes, n'en déplaise à mon interlocuteur, il y a des principes pour la construction des phrases en patois, comme il y en a dans tout langage organisé. Les articles et les substantifs, les adjectifs et les pronoms, les verbes et les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections y fonctionnent suivant des habitudes fixes et invariables, qui ressemblent très fort, si je ne me trompe, à des règles grammaticales. Pour n'avoir point été écrites, elles n'en existent pas moins, gravées dans la mémoire du peuple par la seule force de l'usage.

C'est là ce que je me suis efforcé de découvrir, en observant attentivement la manière dont nos paysans s'y prennent pour exprimer leurs idées,

J'ai noté patiemment les tournures dont je les entends se servir tous les jours ; je les ai comparées avec celles qui ont été employées par les écrivains de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre Wallonne ; et de cet ensemble, généralement uniforme, j'ai déduit les lois grammaticales qui régissent l'ordre du discours dans l'idiome populaire de nos contrées du Nord. Comme dans tous les traités de ce genre, la théorie est justifiée par des exemples, empruntés, pour la plupart, aux conversations que j'entends chaque jour, ou tirés des écrits de nos voisins. Hector Crinon surtout, m'a été d'un grand secours.

On s'étonnera peut-être de me voir si souvent recourir à un écrivain du Vermandois pour éclaircir la grammaire du canton de Desvres ; mais, comme La Fontaine, je prends mon bien où je le trouve. Malgré la diversité de certains détails de prononciation, ce sont les mêmes mots, les mêmes allures de phrases, les mêmes caractères linguistiques, en un mot, je l'ai déjà dit, le même idiome.

Là ne se sont pas bornés mes emprunts. On rencontrera dans ma grammaire, comme dans mon vocabulaire, un grand nombre de citations, tirées des œuvres de Brûle-Maison, des chansons de M. A. Desrousseaux, du glossaire de M. l'abbé Corblet, du dictionnaire de M. Vermesse et de celui de M. Hécart. J'aurais voulu mettre également à contribution les écrits de Jacques Croëdur en patois du Ponthieu ; mais ces publications fugitives sont devenues très rares, et il m'a été impossible d'en trouver nulle part un seul exemplaire.

Il n'en est pas de même de la littérature romane,

Grâce au concours bienveillant d'un ami aussi dévoué que modeste et discret, j'ai eu à ma disposition et j'ai lu presque toute la collection des *Anciens poètes de la France*, publiés sous les auspices du ministère de l'instruction publique et sous la direction de M. F. Guessard. J'y ai recueilli une très abondante moisson de formes orthographiques, toutes du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe, dont j'ai enrichi mon vocabulaire, sans parler de nombreuses analogies grammaticales, à l'aide desquelles j'ai pu justifier, soit le paradigme de certaines conjugaisons, soit la singularité apparente d'une assez grande quantité de locutions et de tournures.

Lorsque j'entrepris de formuler et de classer les règles syntaxiques du patois Boulonnais—lesquelles, ainsi que je viens de le dire, se trouvent être à peu de chose près les mêmes que celles du patois des contrées limitrophes — j'étais loin de me douter de leur importance et de leur originalité, au point de vue philologique. Pour le vulgaire des citadins, la construction de la phraséologie rurale est quelque chose de tellement insolite et de si apparemment confus qu'on n'y voit pas autre chose qu'un obscur *charabia*. Les articles, les adjectifs déterminatifs, les pronoms, les verbes, les prépositions, les conjonctions, s'y présentent sous des formes si diverses qu'on est tenté d'y voir l'effet d'un pur caprice, plutôt que le résultat de lois constantes et invariables. Devant le jeu varié de toutes les particules qui composent le mécanisme de cet idiome, l'auditeur s'arrête embarrassé ou stupéfait, l'écrivain sent hésiter sa plume à chaque ligne, tous cons-

tatent leur impuissance à en démêler l'inextricable écheveau. Et pourtant, si je ne suis pas dupe d'une illusion, il n'y a rien de plus simple, de plus logique, de plus savamment enchaîné, que la trame grammaticale de ce vieux langage traditionnel, je ne dis pas tel qu'il est écrit dans les livres ni tel que nous le présentent les versificateurs, trop souvent disposés à en altérer la contexture, pour arriver plus aisément à former leurs hémistiches, mais tel qu'on peut l'entendre dans la bouche de ceux qui le parlent *sermone pedestri*, sans aucun mélange du Français classique.

Ainsi qu'on les trouve écrits dans les livres, les détails grammaticaux de nos patois du Nord participent à l'anarchie qui règne dans l'orthographe. C'est même quelque chose de beaucoup pire ; car, si, à raison de leur importance comme signification, les mots principaux de la langue, les substantifs, les qualificatifs, les verbes et les adverbes se maintiennent aisément reconnaissables, quel que soit le masque dont on les affuble, il n'en est pas de même des particules, presque toutes monosyllabiques, dont se compose la série entière des articles, des déterminatifs, des prépositions et des conjonctions. Tandis qu'à raison de leur masse et de leur poids les canons restent en place, cette artillerie légère évolue, court et voltige au milieu du nuage d'apostrophes inexpliquées, qui la rend insaisissable.

Prenons pour exemple les traductions de la Parabole de l'Enfant prodigue, ci-dessus reproduites. Qu'y voyons-nous ?

1° Dans celle d'Arras, qu'est-ce que la particule

énigmatique *s'n'* qui précède *héritt'main* et *argint* ? — Qu'est-ce que *naîn* dans la locution *Dains naîn pahis* ? — Quelle est la teneur grammaticale de l'article employé dans la phrase *Ain homme dez z'ainviréons* ? On le retrouv esous une autre forme dans *Bourer s'péanche dezz' élitains*, et *il o éoüi zz' obates.* — Pourquoi deux manières d'écrire le verbe *avoir* à la troisième personne singulière du présent de l'indicatif, dans ces phrases où il est employé à former un prétérit composé : *I s'ot' ainvoye, i' s'o ainvenu, i so ainvoye*? — Pourquoi deux manières aussi d'écrire l'adjectif déterminatif, *chés*, avec *s*, et *chez*, avec *z*, et pourquoi cette dernière forme correspond-elle, en outre, à la locution verbale *ch'est*, dans la phrase *chez vous frère* ? — Pourquoi employer simultanément *ch'* pour *che* en disant *ch' varlet*, et *ch'* pour *je*, dans *mi ch'ssus-chi* ? — Pourquoi aussi ce double *ss* à la première personne de l'indicatif du verbe *être* ? Enfin, qui expliquera jamais la dernière phrase : *Maye i feaut fouaire ducasse et nous récréyer à kioze tain frère défaincté* QUI *r'est viveant*, QU'IL *étoüait pardu* et QU'OL *r'aveons*? Qu'est-ce que ces *qui*, ces *que* et ces *ol'* ?

Pourquoi Saint-Omer incorpore-t-il le régime au verbe dans *donême*, dans *tuelle* et dans *traitême* ? Pourquoi lorsqu'il écrit : *ches deux éfants, chés camps, chés pourcheaux*, se sert-il du même mot pour exprimer la forme verbale *ch'est*, dans *chés que vous frère est arvenu* ? — Comment peut-on analyser ces autres formes verbales : *Combien esche qu'il y a din l' maison d' min père ed garchons qui sont sous ly*, etc. ? Et *Mi sçu t'ichi à mourir ed faain*? Et encore : *Issell'*

va don et s'in n'alla, et *V'la déjà autant d'anées queussu à vous servire,* etc. — Qu'est-ce que la particule *za,* cette vieille formule du *si* bémol, vient faire dans la phrase : *L' père leu za fait l'partage ed sin bin* ? — Qu'est-ce que le pronom *jenne,* pour *je ne,* dans : *jenne su pu dingne, jenne vous ai jamais pardu l'respect* ? Qu'est-ce que l'apostrophe mise après le *z'* dans *oz'avez, oz'ète* pour *vous avez, vous êtes* ? En vertu de quelle règle dit-on *èque* pour *que, éche* pour *che, ed* pour *de* ? Pourquoi les deux formes verbales: *L'pu jeune di à sin père, il di in ly-même, sin fieu ly dit, l' père dit à ses gins* ? Pourquoi *ché garchons* et *chés deux éfans* ? *Vou aute fieu* et *vous frère* ? Comment analyser : *Personne ne l'y in donnouoit, il demanda ce qui ni avouët* ? Qu'est-ce enfin que cette tournure : *Il s'in ala don ché un bourgeouois,* QU'IL *l'invoya à s'mason,* etc. ?

Je ne me lasse pas d'interroger ; Cambrai n'est pas non plus sans reproche : — Pourquoi, en unissant le régime au verbe, ne le fait-il pas de la même façon, *doném, traitéème, tuez l'* ? Pourquoi trois manières d'écrire le pronom datif de la troisième personne, 1° avec l'*i* simple, *ke j'li diche,* 2° avec l'*i* apostrophe, *personne ne l'i in donnaut,* 3° avec l'*y, il l'y a réponda* ? — Pourquoi cette affectation d'employer le *k,* lettre germanique, au lieu du *q,* lettre latine et française ? — Pourquoi ce perpétuel manque de logique dans l'orthographe des finales : *Il avau, donnaut, digeau, i faut, il étau ;* — *il ont, i son ;* — *kéen k'il étau,* et *kean k'i fu ;* — *i li folut donc partir,* et *il huka don éen de ses varlets,* etc. ?

Tout cela dénote que l'écrivain a travaillé sans

aucun principe arrêté à l'avance. ***C'est de l'orthographe à la minute, suivant l'inspiration du moment. Arrivé à la cinquième ligne, on ne se souvient plus de ce que l'on a fait à la première :*** de là toutes ces variations.

Carvin écrit quatre fois *eche* pour *che : eche pu jonne, eche viau cras, eche cras viau, eche pu viu fiu*, et trois fois *es che* en deux mots, *es che fiu li dit, es che père, es che viau cras* ? Pourquoi cette double orthographe ? Pourquoi aussi *ché* pour *ch'est*, dans *ché vo frère* ? Pourquoi quatre manières différentes de rendre *il y a*, dans *Y ni a ben des poves ovriers, chou qu'i n'iavo, y n'y a si longtemps, gnia mi ren* ? Qu'est-ce que cette apparence de conjonction *et* introduite dans la phrase : *I dziro s'remplir s'panche des ecorches et qu'chez pourchiaux emmioient* ? Qu'est-ce que : *Personne et n'i en donno mi* ? Pourquoi ne pas distinguer entre *mi*, pronom, et *mie*, particule ? Pourquoi dire au participe passé du verbe avoir, *eu* et *u* ? Pourquoi écrire *mé* pour *mais, fé* pour *fait, jé* pour *j'ai, fiu* au pluriel sans *s* ? Pourquoi deux manières d'écrire *ches*, dans *chez pourchiaux* et *chés camps* ? Pourquoi deux apostrophes à l'adjectif déterminatif dans *ch'l'homme* ? Qu'est-ce que *esch'tila* ? Pourquoi ne pas caractériser les infinitifs *roulé, dansé, tué*, en les écrivant par *er*, au lieu de les écrire par un *é*, comme les participes *envoié, manquié, r'trouvé*, etc., à moins que l'idiotisme du dialecte ne commande l'unité de l'orthographe par la similitude de la prononciation ?

Je n'en finirais pas, si je voulais tout relever ; mais je me hâte de passer aux irrégularités que

présentent, sous le même rapport les écrivains de la Picardie et de la Flandre.

Dans le patois d'Hector Crinon, il y a un essaim d'apostrophes qui ne permet pas de connaître la moindre chose au jeu des particules. Que dis-je, les particules qu'il emploie ne sont que des consonnes fugitives, dont l'existence n'est consacrée par aucune définition du vocabulaire.

Qu'est-ce que *d'z'*, dans :

L' monne i n'a *d'z*'iux q'pou'l'soie et pis ch' cachemire (p. 26).

Qu'est-ce que ce double *l'l'* :

Qui *l'l'* a bien quair erdrèche sin bourrique (p. 87).

Qu'est-ce que ces deux *n'n'*, dans :

Quand in *n'n*'est ploin d'pus les pieds jusqu'à l'tête (p. 32).

Qu'est-ce que la tournure, négative dans la forme, affirmative dans le sens :

I gna toujours quid fou qui s'*enn n*'assote (p. 29).
D'einn' motchi d'mort, a' *n'in* f'ra ein tout d'bon (p. 185).
Surtout ches femm' i *n'n*'ont leu boune part (p. 87).

Qu'est-ce que ces *s'* et ces *z'* :

I *s'z*'ont fourgis sans n'n'avoir l'inteintion (p. 86).
Ch' n'est pau qu'*ess z*'homme' oussi ch' n'est pau tout [chuque :
Dins l'*z*'iux d'*ess z*'eut' in vo l' moinde berluque
Quand in n'vot pouant dins l'sienne ein grous fêtu :

Son vice à *s'z'iux* preind l' couleur d'ein n'vertu (p. 87). Rien qu'avu *s' z'iux*, *ess z'œillades* seul'meint (p. 88).

Qu'est-ce *m'n'homme* avec deux apostrophes, *emm n'humeur, m'n'âme, ess n'âme, t'n'esprit, nous l'z'élevons*, etc. ?

Pourquoi *el* et *le*, *ed* et *de*, *ech* et *che*, *eq* et *que*, *enn* et *ne*, *ess* et *se*, *emm* et *me*, *ett* et *te* ? Sont-ce là, comme le dit M. l'abbé Corblet, dans son Glossaire, des mots *synonymes* ? Y a-t-il vraiment dans nos idiomes picards, huit ou dix formes du pronom *je* de la première personne : *che* ou *ch'*, *eche*, *eg*, *ege*, *ej'*, *esse*, *euje* ou *euj*, *je* ou *j'*, *s* ou *se*, tous également synonymes (pp. 378, 382, 383, 401, 555) ? Est-il exact de dire avec M. A. Desrousseaux (1), 1° que l'adjectif possessif est *min*, *tin*, *sin* (lisez *men*, *ten*, *sen*) pour le masculin singulier, *m'*, *t'*, *s'* (lisez *me te se*) pour le féminin singulier ; 2° que, devant une voyelle, *min*, *tin*, *sin* perdent leur *i*, remplacé par une apostrophe, *m'n homme, t'n ouvrage*, *s'n habit* ; 3° que, pour ne point rester en retard, en fait de transformation, les particules apocopées, qui représentent l'adjectif féminin, s'empressent en pareil cas de prendre un *n* euphonique, *m'n imache*, *t'n étoile*, *s'n histoire* ; 4° qu'au pluriel des deux genres, on écrit, suivant les exigences de la mesure, *mes infans*, *mes amis* ou *m's infans*, *m's amis* ? M. l'abbé Corblet est-il plutôt dans le vrai, quand il dit que devant un nom qui commence par une voyelle ou une *h* muette, on ajoute un *n* euphonique à *em'*, *eut'*, *euss'*, etc.

(1) Petite Notice sur l'orthographe du patois de Lille, *Chansons et Pasquilles*, t. I, p. vij.

(p. 107) ? Et alors, pourquoi lisons-nous dans *Kïot-Bitte :*

> Le meilleur dè m'z'amis (p. 53).
> T'n'harengue m'interloque (*Ibid.*).

En un mot, pourquoi les uns emploient-ils l'*s* sans apostrophe (c'est la manière de M. Desrousseaux) et pourquoi les autres se servent-ils constamment du *z* toujours suivi d'une apostrophe ? Est-ce ainsi que l'on doit représenter des mots ?

Je continue. Est-il vrai de dire, suivant l'apparente orthographe de tous les écrivains picards de l'époque moderne, que l'adjectif démonstratif *che* soit quelquefois suivi de l'article *le*, en double emploi :

Après c's armanos-lô, on put tirer *ch' l'*ékielle (1) ?

C'est la forme habituelle d'Hector Crinon :

*Ch' l'*infant d'echt'heure a-t-i pau bien raison
D'vouloir ess mette à l'tête ed leu mason (p. 46) ;
El long d'el rue et jusqu'à dins *ch' l'*église (p. 155) ;

Mais est-elle légitime ? « *ch'* pour *che*, devant une consonne, dit M. Desrousseaux, *ch'l* pour *cheul*, devant une voyelle ou une *h* muette : *ch'garchon, ch'monsieu, ch'l infant, ch'l homme* ». Qui des deux a raison ?

M. Hécart, dans son dictionnaire Rouchi, écrit de même *ch'l'infant*. Il fait un mot de *alel* pour *al el*, dit-il : *alel' frot come al'el dit* (Elle le ferait comme elle le dit).

(1) Astrologue picard de 1845, dans le *Glossaire* de M. l'abbé Corblet, p. 99.

M. l'abbé Corblet enregistre dans son Glossaire : *ache*, pour *a* et *au*, au lieu de *a che* devant une consonne (p. 256) ; il indique *a* pour *elle* (p. 253), en disant qu'on ne l'emploie que fort rarement et seulement devant une consonne, à la place de *al*, sans indiquer dans quelle circonstance cette substitution doit avoir lieu ; il donne *al* pour *la ; al, ale* et *alle* pour *elle*, en faisant observer que ce pronom (sans parler des autres) se met souvent entre le sujet et le verbe (p. 266); plus loin, *ale* est mis pour *a la*, avec *al* pour synonyme (*ibid.*) ; il écrit: *chetichi, chetilo* (p. 335), *ch'ti-chi, ch'ti-lo* (p. 340) et *stichi, stilo* (p. 565) avec la remarque que ces derniers mots viennent du latin *est hic* et *est ille ;* il donne *ed'* ou *ede*, pour *de, ed* ou *et'* pour *ton, ta* (p. 381) ; *em', eme, emn'*, comme synonymes, pour *ma* et *me* (p. 385) ; *elle* pour *la, cette* (*ibid.*)*; eq* ou *eque* pour *que* (p. 393) ; *et'* et *ete, ente* et *ent* pour *ta* devant une consonne, *etn* ou *ent'n*, pour *ta* et *ton* devant une voyelle (pp. 398, 399, 401) ; *g'* ou *ge* pour *che* ou *ech'* (p. 418) ; *gn'o* pour *gn'y o* (*il y a*, ou *il n'y a pas*), singulière interprétation (p. 426) ! *Nin'o*, synonymes *N'ein n'o*, ou *gn'y ein o*, pour *il y en a* (p. 497) ; mais à quoi répondent ces *n'*, ces *gn'y* et ces apostrophes? Silence complet ! — Il écrit *occhè* (p. 500) pour *où est-ce que ;* il distingue *os* (nous et vous) de *oz*, même signification. Il fait de *où que* un simple équivalent de l'adverbe *où* (p. 503) ; mais c'est en vain qu'on y chercherait la traduction, ou même la simple énonciation du mot énigmatique figuré par deux *n'* apostrophe consécutives, dans *Kiot-Bitte* et ailleurs :

O*n*' *n*'avons dit des fraiche', en pompant tout no seu
(p. 54) ;
No kien i *n*'*n*'est mort d'acouter (proverbe, p. 154).
No dame *an*'*n*' est sotte ; no tiot galmite *in n*'est sot.
(P. L. Gosseu, ap. Corblet, p. 81.)

La même tournure se rencontre dans Brûle-Maison, sans que M. Vermesse se donne la peine de l'interpréter :

Un *n*'*n*'a unne pour un doube.
(7e Recueil, Dialogue 1er.)

Et quand que je n'aros un chent,
Je *n*'*n*'arai pu un comme le mien.
(*Le mari mort et oublié*, 2e Recueil.)

M. A. Desrousseaux n'a pas été plus prévoyant. Il écrit :

J'ai vu des filles
Vind' des guénilles
Qui, l'velle incore, étott'nt au Mont-de-Piété,
Et chés sossottes,
N'n acater d'autes,
Et du mêm' jour aller les ringager.
(*La Braderie*, strophe 3).

Et encore :

Ch'Lillo' habile,
Qui *n*'*n* a fait mille,
Ch'est comme un sor', i n'a point fait cheull'-là.
(*Ibid.*, strophe 7.)

Mais, ouvrez ses deux vocabulaires, celui du

premier volume et celui du quatrième : Rien ! — Est-ce que ces misérables particules valent la peine qu'on s'en occupe ?

Notre Dezoteux ne pouvait manquer de se servir de cette tournure, qui existe aussi dans le patois Normand (1). Il a dit dans sa première chanson :

> S'os en vo'lez ; ch'est à un sou,
> I *n'en* s'ra putôt quitte (p. 87) ;

et dans la troisième :

> Os *n'en* wid'rons tout d'un coup (p. 146).
> Chou qui *n'en* va résulter (*Ibid.*)
> Os *n'n'*erons jusqu'aux mentons (*Ibid.*)
> O *n'*en varra core d' pire (p. 147).

Il est évident que c'est le pronom roman *nen* pour *en*, affirmatif, comme le *ne* italien et provençal : *ne voglio* (j'en veux). Devant une consonne, on doit l'écrire tout uniment *nen*, sans apostrophe d'aucune sorte. Devant une voyelle, l'*e* muet disparaît pour la prononciation ; mais on doit le retrouver dans l'écriture, et quand même on voudrait le remplacer par une apostrophe, il ne saurait jamais y en avoir qu'une entre les deux *n*, et c'est une faute insupportable d'en vouloir mettre une deuxième.

Dezoteux a donc tort d'écrire *n'en*, comme il a

1 « Su quien là effouche toujou nos poules, que *ch'enn' n'*est tannant, » *Memento, recueil courant par ordre alphabétique* de divers mots, expressions et locutions tirés du *Patois normand* en usage dans le pays de Caux, par A. G. DE FRESNAY, p. 105.

tort de dire *t'n'ami*, *em'n'onque* et *m'tante*, *des bête' o z'avez fait quercer*, *comme é d'z'enragés*, *leu z'amours*, *s'n'armée*, etc. Je l'aime mieux, lorsqu'il dit: comme M. A. Desrousseaux :*l's inglais*, *tous l's ans;* mais je trouve un peu hasardée l'expression *comme els autres*. Je ne saurais approuver *i n'ia*, *i n'iera*, *che vêpres*, *comme i dites ches proverbes*, *i's éront donc leu tour aussi* : c'est prendre trop de licence. Je ne comprends guère non plus quelle nécessité il a pu y avoir d'inventer un parfait défini, pour une langue qui n'en a pas, et de dire :

Ech' garçon ainsin renvoyé,
Li *r'persentit* tout d'suite
El tems d'leu ancienne amitié,
Et li *r'prochit* s'conduite.
(*Le Sortilège*, strophe 2.)

Il est vrai que Brûle-Maison en offre plusieurs exemples, et que certains Picards se sont aventurés à l'imiter ; mais je ne vois pas le profit qu'on peut faire à employer des solécismes. Quand on veut composer en patois, il faut prendre la langue telle qu'elle est, et non point en inventer une, à sa fantaisie.

Pour conclure (car il est temps de mettre fin à tout mon bavardage), j'ai pris à tâche de faire de ce chaos confus un tout bien ordonné. Ai-je réussi ? Le lecteur en jugera.

Seulement, comme j'ai été le premier à ouvrir le chemin, je réclame l'indulgence de celui qui me trouvera en faute sur quelque point ; car, c'est surtout en fait de grammaire et d'opinions philolo-

giques, qu'il est opportun de se rappeler le vers de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto !

31 Mars 1883.

PHONOLOGIE

DU

PATOIS BOULONNAIS

Le Patois Boulonnais, pour répondre à sa prononciation, comporte l'usage de vingt-cinq lettres simples, dont les noms sont conformes à ceux de l'ancien alphabet français.

Ce sont :

A, a.
B, bey.
C, cey.
D, dey.
E, ey.
F, effe.
G, gey.
H, hache.
I, i.
J, ji.
L, elle.
M, emme.
N, enne.
O, o.
P, pey.
Q, qu.
R, erre.
S, esse.
T, tey.
U, u.
V, vey.
W, double vey.
X, isque.
Y, i grec.
Z, zède.

Il convient d'y ajouter deux lettres composées, étrangères, ou à peu près, à la phonologie française:

Le *gli* articulation italienne, équivalente au *ll* espagnol, insuffisamment exprimée par nos *ll* mouillées.

Le *gni*, articulation italienne, également équivalente au ñ des Espagnols, plus mouillée et plus liée que le *gn* doux des Français.

PHONOLOGIE

Pour l'établissement d'un système raisonné de phonologie, appliqué à une langue écrite, il n'y a qu'à subir, sans murmurer, la tyrannie de la tradition; mais, quand il s'agit d'un idiome parlé, dont la transcription régulière n'a jamais été faite, il est bon de différencier la composition des syllabes, autant que cela est nécessaire pour que chacune d'elle représente le son qui lui est propre, exclusivement à tout autre.

C'est d'après ce principe qu'ont été formulés les éléments syllabiques énumérés ci-après.

Je les divise 1° en voyelles, A, E, I, O, U, Y, considérées comme simples, mouillées et nasales ; 2° en diphthongues, AI, AU, AY, EI, EU, IA, IÉ, II, IO, IU, ŒU, OI, OU, OY, UA, UE, UI, YU, simples, ou mouillées, ou nasales ; en triphthongues, IAU, IEU, IOI, IOU, UEU, UOI, UOY, YEU, simples, mouillées et nasales ; 4° en consonnes simples, étudiées au point de vue de leur articulation ; 5° en consonnes doubles et triples, considérées surtout comme finales, soit aphones, soit parlantes.

CHAPITRE PREMIER

Des voyelles

Les voyelles, dans le Patois Boulonnais, se prononcent généralement suivant les lois de la phonétique française, toutes les fois qu'elles servent à former une syllabe dans le corps d'un mot. Elles n'ont guère de prononciation idiotique, à moins qu'elles ne soient employées en finale.

SECTION PREMIÈRE

De l'A.

I. § 1. — L'**A** voyelle, garde le son français qui lui est propre, toutes les fois qu'il n'est pas modifié dans la même syllabe par un *i*, un *u* ou un *y*.

En composition : Abacher, acater, araser, etc.

En finale de substantifs : Ava, bousa, erca, ermana, estoma, guinda, hopita, ma, pipassa, porta, potra, queva, rémola, sa, sina, troussepa, dont les formes étymologiques primitives sont en *ac* et en *al*.

En finale de conjugaison :

A, 3e p. s. du présent de l'indicatif du verbe *avoir*.

RA, 3e p. s. du futur de l'indicatif de tous les verbes.

§ 2. — L'**A** conserve le même son quand il est suivi, dans la même syllabe, d'une consonne qui ne se fait pas entendre dans la prononciation :

En composition : Abbie, accorion, addition, affuler, aller, etc.

Voyez la règle des doubles consonnes.

En finale de substantifs :

A par as : Arias, bas, bras, croutas, damas, enmiélas, frimas, galatas, gas, harnas, inbarras, lampas, pas, pomas, pourças, racas, ragas, repas, soulas, trécas, warglas.

Dans le pluriel des substantifs du § 1er ;

Dans les adjectifs singuliers : Bas et cras.

Dans les finales de conjugaison :

As, 2e p. s. du présent de l'indicatif du verbe *avoir*.

Ras, 2e p. s. du futur de tous les verbes.

Par at : Bétat, cat, climat, cossat, état, pézat, plat, rat, sabbat, soldat, warat.

II. § 3. — L'**A** ne change pas de son lorsqu'il est suivi en finale, d'une consonne parlante :

a) Par *c*, comme *ac*, dans les onomatopées :

Berdric-berdrac, bic-bac, bac, clic-clac, flic-flac.

b) Par *l*, comme *al*, finale de substantifs :

Capénal, caporal, général.

et d'adjectifs :

Célébral, égal, principal.

du pronom verbal *al*,

Am dans l'onomatopée : Rim-ram.

c) Par *r*, comme *ar*, finale des substantifs : Car, char...

et de la préposition : Par.

III. § 4. — Il en est de même encore, lorsque la consonne finale qui le suit parle par *e* muet.

Telles sont les finales :

a) *Abe* : Flabe.

b) *Ade* : Aubade, castonnade, chucrade, esplénade, malade, passade, salade, saluade.

c) *Afe* : Estafe, pafe.

d) *Age* : Acranquillage, acaudelage, age, arrachage, arrousage, atage, bendage, bésuquage, brouïchage, butelage, calaudage, cangeage, cariage, cauffage, chabotage, chirage, contenage, coulage, cousage, davantage, dommage, démaquage, ébrançage, écolage, épillage, équipage, fauçage, fétage, fliquendage, fronchage, funmage, fuijage, gagnage, gambage, gardinage, gaugeage, gitage, glénage, gluiage, herbage, herchage, hourdage, labourage, laïage, langonnage, lavurage, léquage, méchonnage, ménage, mengeage, merlage, nage, orage, ouvrage, page, parrinage, placage, pocage, potage, prinage, rage, ratelage, ravaudage, recurage, relavage, rémolage, rétoupage, saccage, sage, séïage, soïage, tiage, tournage, trichage, trichodage, trifouillage, trillage, tripotage, village, voïage, vojinage, vouturage.

Et plusieurs autres mots de même désinence qui sont moins usités, et que les paysans forgent eux-mêmes régulièrement, tous les jours, pour les besoins de la conversation. La forme en *age* désigne l'action répétée ou habituelle de faire ce qu'exprime le radical.

e) *Ague* : Blague, vague (adj.), wague, schlague.

f) *Ale* : Berdale, fringale, hale, gale, médale, sale (adj.).

g) *Ape* : Agrape, attrape, clape, crape, pape, rape, tape, trape (adj.).

h) *Aque* : Attaque, blaque, casaque, chabraque, claque, codaque, craque, draque, flaque, laque, maque,

raque, taque, toubaque, vaque, wadraque; — avec deux adjectifs : bistraque, briaque.

i) *Are* : Amare, mare.

j) *Ase* : Awase, frase, hase, rase (adj.).

l) *Ate* : Chavate, hate, pelate, pichate, quervate; — adjectifs : délicate, mate, molécate.

m) *Ave* : Bave, cave, clave, rave, brave (adj.).

IV. II. § 5. — **A** peut être mouillé de deux manières, 1° par voyelle, quand il est suivi d'un *i* mâle ou d'un *i* femelle, *ie ;* 2° par consonne quand il est suivi d'un *l'* mouillé masculin, comme *ail* ou d'un *ll* mouillé féminin, comme *aille*.

Dans les deux cas, la lettre **A** conserve toujours le son qui lui est propre, sans être en rien modifiée par le contact de l'*i* qui la suit.

a) Ainsi, *ai*, représenté par *aï* en composition, mais laissé sous sa forme naturelle en finale, suit la prononciation italienne de *mai*, *giammai*, *parlai*, etc. Pour l'épeler en composition il faut couper la première syllabe après l'**A**, et commencer la seconde par *i* diphtongué : Abaïer s'épèle a-ba-ier, ataïer — a-ta-ier, déblaïer — dé-bla-ier, emblaïer — em-bla-ier, emmaïer — em-ma-ier, plaïer — pla-ier, laïant — la-iant, laïer — la-ier, haïure — ha-iure, païer — pa-ier, païs — pa-is, raïon — ra-ion, raïer — ra-ier, raïot — ra-iot, raïure — ra-iure, renaïer — re-na-ier, taïon — ta-ion.

En finale, au masculin *ai*, on ne peut compter l'épellation de la même manière, mais la prononciation se fait par **A**, suivi ou plutôt combiné avec la désinence mouillée, comme dans le son italien sus-

énoncé, comme dans le français *aïe*, comme dans les noms propres de lieu, *Blaye*, ville, les îles *Lucaies*, etc. (1).

Les mots en *ai* sont pour les substantifs : abai, assai, atai, bihai, déblai, emblai, gai, mai.

Pour les adjectifs : vrai.

Pour les formes verbales, *ai*, à la première pers. sing. de l'ind. du verbe *avoir*.

Rai, à la première pers. sing. du futur de tous les verbes.

b) Les finales en *aïe*, que la phonétique française prononce en *ai-ie*, comme si elles étaient écrites avec un *y*, conservent à notre **A** du Patois Boulonnais le son qui lui est propre, absolument comme si l'on épelait *a-ïe*, tels sont :

Aïe, baïe, braïe, craïe, daïe, haïe, laïe, longivaïe, païe. plaïe, raïe.

c) Les formes en *ail* suivent la prononciation française : Ail, bail, bétail, mail, travail, trimail.

d) Les noms féminins en *aille*, équivalents des formes italiennes en *aglia*, expriment, non comme ces derniers des diminutifs de mépris, mais bien plutôt des augmentatifs : *Amas, tas, abondance.*

Bétailles, quantité de bêtes. bisailles — pois (pisus), blocailles — blocs, bourbaille — bourbe, cronailles — crons, croutailles — croûtes, féraille — fer, fiutailles — fius, foufailles — fouffes, herbailles — herbes, génichailles — géniches, maquaille — choses à maquer, mengeaille — choses à manger, péquaille — choses

(1) Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, in-8°, Paris, Hachette, 1847, p. 219.

péquées, pierrailles — pierres, vitaille — vivres, tripailles — tripes, volailles — volatiles.

Le Français a dans le même sens, avec la même prononciation une série de mots analogues, à laquelle le Patois Boulonnais emprunte ceux de :

Bataille, canaille, futaille, muraille, tenailles,

mais il faut noter quelques substantifs, qui ne répondent pas à cette formation, comme :

Caille, cornaille, écaille, maille, mitraille, paille, taille, et l'adjectif : waille.

N. B. — Le Patois de Péronne, à l'instar de l'Italien, possède un modificatif de mépris ou de pitié en *ail* dans *ch'peuvrail* (H. C., p. 95), c'est-à-dire *ce vilain pauvre* ou *ce malheureux pauvre*.

§ 6. — ***A*** nasal, ou *an*, se prononce comme en français :

An, bataclan, boucan, forjan, halbran, mitan, ran.

a) *An* suivi en composition ou en finale d'une syllabe commençant par *b* ou *p* se change en *am* : Camper, flambe, flamber, lamper, etc., gambe, gambiller, ferlampe, lampe, terminé, toujours invariable, par une consonne aphone.

b) Par *c* : Banc, blanc.

c) Par *d* : Bringand, grand, harland, recrand.

d) Par *g* : Sang.

e) Par *p* : Camp.

f) Par *s* : Tans, et au pluriel des mots en *an* pur.

g) Par *t* : Avant, boulant, brabant, cahouant, effant, détaillant, deuillant, devant, fuyant, gant, laïant, méquant, paysant, pendant, pernant, piquant, plant, remplachant, répondant, restant, séquant, taillant,

vaillant, want, — et dans les participes présents de tous les verbes.

V. § 7. — Suivi d'une consonne parlant par *e* muet, il reste également invariable sous le bénéfice de la remarque *a)* ci-dessus. Ainsi :

a) *Ance* : Deloïance, doutance, pénitance, retirance, vagance, valissance, vingeance.

b) *Ande* : Mande, tirande, — et le féminin d'adjectifs : Grande, recrande.

c) *Ange* : Ange, étrange. — *Angue* : Langue.

d) *Anque* : Branque, cranque, hanque, manque, planque, — et le féminin de l'adjectif : Blanque.

e) *Ante* : Gante, tante, — et le féminin d'adjectifs en *ant* : Avante, boulante, méquante, paysante, piquante, séquante, vaillante, et autres adjectifs verbaux.

§ 8. — Même lorsqu'elle est suivie d'une syllabe forte ou muette commençant par un *m* ou un *n*, la nasale *an* reste ferme et invariable, sans qu'il soit jamais permis d'en faire parler l'*n*, comme on le fait souvent en français.

J'écrirai donc : Anme, banme, danme, panme, sianme, — (voyez la règle de l'*m* consonne,) — ainsi que le font souvent les orthographistes romans : Danme (Hug., 847). Danmoisel (Gayd., 224).

Quant à *Anne*, il m'est impossible d'en faire varier l'orthographe, mais il faut prononcer comme on le fait en français, quand on dit : L'An ne finira pas, et non pas *Ann'ne*, comme il arrive trop souvent.

Ainsi : Anne (prénom), Anne (aulne), Anne (aune), couanne, ensanne, ganne, panne et en composition :

Annoy, Lannoy (nom propre), Marianne (prénom), gannatre, sanner, resanner.

VI. § 9. — L'**A** nasal avec *m* peut être mouillé par *i* (*Aim*) : Faim, échaim, mais cela est plus ordinaire pour l'*a* nasal par *n*,

a) En finale *ain* : Airain, andain, demain, étain, étrain, fain, germain, grain, lédemain, main, pain, plain, plantain, rain, regain, sainnefain, train, vain, wain.

J'en ai indiqué la prononciation qui est celle de l'*a* nasal (*an*), suivi d'une finale mouillée en *ie*, comme dans l'Anglais *pint* (une pinte) dans l'Introduction (p. 21),

b) On le trouve suivi d'un *t* aphone dans Toussaint (mais il y a exception pour *saint* qui se prononce comme en français), et dans les participes passés des verbes en *aindre* ;

c) d'un *s* aphone dans le pluriel des substantifs et des adjectifs énumérés en *a*,

d) d'un *m* parlant par *e* muet, dans : crainme, trainme,

e) d'un *t* parlant par *e* muet, dans : étainte, et de doubles consonnes en *dre*, dont il sera parlé plus loin.

SECTION II.

De l'E.

I. § I. — L'**E** pur, ou *é* fermé, marqué d'un accent aigu, dans le corps des mots, se prononce comme son similaire français :

Bécache, écaille, écunme, délibérant, véritable.

Il est alors le plus ordinairement suivi d'une syllabe forte, commençant par une consonne unique.

§ 2. — L'**E** muet qui prend l'accent aigu par position, à cause de la concurrence d'une autre muette, se prononce également comme l'*e* fermé de la phonétique française.

As-tu fini *dé* te laver ? *Té* n'est *qué* de bourbes !

§ 3. — L'**E** fermé demeure tel en finale, quand il est suivi d'un *r* aphone comme :... ; d'un *d* aphone comme : pied.

a) *Er* des substantifs : Berquer, boulinger, chécher, cloquer, érigner, gauguer, giger, luager, ménager, menujer, murailler, perruquer, piler, plancher, porquer, vaquer.

b) *Er* des adjectifs : Herbager, passager.

c) *Er* des infinitifs de la première conjugaison : Caler, canter, couler, couver, craquer, croquer, etc.

d) *Ier* des substantifs : Bernatier, blatier, boquetier, bouticlier, brésier, brévier, candillier, carbonnier, carpentier, caudronnier, caufourier, cavronnier, chabotier, chavetier, chendrier, cherijier, chirier, chotier, chucrier, clincaillier, conseillier, conterbendier, cranquillier, engueltier, fossier, frésier, frotier, funmier, gantier, gartier, gourlier, guernadier, guernier, guerzillier. hallier, hasier, houspalier, incrier, labourier, loquetier, mandelier, mannier merlier, métier, orillier, ouvrier, pénier, pingeonnier, poirier, popilier, poulier, prijonnier, pronnier, punmier, quartier, ramonnier, singlier, sorcier, taupier, templier, tondillier, truffetier, voiturier.

e) *Ier* des substantifs mixtes, c'est-à-dire ayant un

féminin en *ère* : Bricolier, cachotier, chipotier, cocassier, couturier, dépensier, équeulier, détourier, grandier, gardinier. haricotier, harlandier, laourier, lipendier, ravaudier, trichodier.

f) *Ier* des qualificatifs : Dernier, grossier, premier.

g) *Ier* des infinitifs : Aidier, plaidier, refrodier, widier, déwidier.

§ 4. — **E** final reste fermé dans les terminaisons en *ez*, représentant pour la plupart l'ancienne désinence en *el*.

Tels sont :

a) Les substantifs : Autez pour autel, baterez — baterel, capitrez — capitrel, chijez — chijel, dégez — dégel, fagez — fagel, flaïez — flaïel, fourquez — fourquel, Gabriez — Gabriel, hatrez — haterel, Michez — Michel, miez — miel, Noëz — Noël, musez — musel, sez — sel.

b) Les adjectifs : Derrez, ele, — tez ou quez pour tel ou quel.

Rien n'est mieux justifié que cette orthographe. C'est le procédé dont le peuple de nos contrées donne l'exemple, à chaque instant, pour l'onomastie des familles. En effet, à ne consulter que l'état-civil de Desvres on y trouve dans les registres de catholicité les : Ansel, Butel, Cassel, Coquerel, Ducatel, Frézel, Gomel, Humel, Lobel, Maquerel. Mantel, Watel, et autres — devenus : Ansez, Butez, Cassez, Ducatez, Frézez, Gomez, Humez, Lobez, Macrez, Mantez, Watez :

et malgré l'orthographe en *el* que la plupart de ces familles ont continué de suivre pour écrire et signer leur nom dans les actes publics, la voix popu-

laire ne les connait pas et ne les désigne que sous la prononciation en *ez* fermé.

J'écris par analogie, soit d'après l'ancienne orthographe, soit pour éviter la confusion toujours regrettable des notes phonétiques, quelques mots dont la désinence se fait également par **E** fermé. Ce sont :

c) les substantifs : Couverquez, ez, foirez, gez, nez, reliez, riez, segrez, turez, wez.

d) Les adjectifs : Enavrillez, rez.

f) L'adverbe : assez.

g) Les prépositions : Aprez, auprez, magrez, prez.

h) Les deuxièmes personnes pluriel de l'indicatif et du futur de tous les verbes.

§ 5. — Sont encore en **E** fermé par *Ez*, quelques diminutifs analogues aux noms en *elle* de la langue italienne, savoir :

Batonchez pour batonchel (petit bâton), cotronchez — cotronchel (petit cotron), garçonchez — garçonchel (petit garçon), mentonchez — mentonchel (petit menton), méquantez — méquantel (pauvre de santé), pieutez — pieutel (pauvre petit).

Les deux derniers mots sont des adjectifs, qui font au féminin *méquantelle*, *pieutelle*.

Le procédé de formation dans ces diminutifs est d'origine romane ; et l'on trouve dans Doon de Mayence (v. 1480), le mot *pertruchel*, ainsi dérivé de *pertrus* (pertuis). — *Batonchel* ou *Batoncel*, est dans Gaydon (1285) ; dans Dolapathos (5778) ; dans Gui de Bourgogne (2881) ; *Garçonchel*, dans Eustache le Moine (1500) ; *Saquel*, d'où *Saquelet* pour *petit sac*, dans Hugues Capet (155), etc.

§ 6. — Sont aussi en **E** fermé, les finales en *é* suivies d'une consonne parlante :

a) Par *c* : Bec, hec, stec.

b) Par *l* : Casuel, réïel.

c) Par *r* dans les substantifs : Fer, infer, mer, ver,

d) dans les adjectifs : Amer, cher, cler, fier, quer.

§ 7. — Il en est de même lorsque l'*é* est suivi d'une consonne parlant par *e* muet, quand même elle serait marquée d'un accent grave, ou d'un accent circonflexe, à l'imitation de l'orthographe française. — Ainsi :

a) *Egue*, orwègue.

b) *Ele* : Grêle, modèle, sèle.

c) *Epe* : Wèpe.

d) *Eque* : Epêque.

e) *Ere*, pour *eur* ou *eure*, dans les substantifs et dans les adjectifs, tant au singulier qu'au pluriel : Amêre pour ameur, autêre — auteur, avantère — avanteur, bonhêre — bonheur, chalêre — chaleur, coulêre — couleur, douchêre — doucheur, errêre — erreur, flêre — fleur, frayêre — frayeur, gannichère — gannichure, hautère — hauteur, hère — heure, himère — himeur, honnêre — honneur, labêre — labeur, larguêre — largeur, longuêre — longueur, laidère — laideur, liquêre — liqueur, luêre — lueur, malhère — malheur, odère — odeur, père — peur, puantère — puanteur, sauvêre — sauveur, seignère — seigneur, suère — sueur, valère — valeur, vapère — vapeur ;

dans les adjectifs : mélière pour meilleur, mère — meur, plusières — plusieurs, sère — seur ;

et dans l'adverbe : Aillères pour ailleurs.

Cette forme est particulière au Patois Boulonnais; et il est assez singulier de ne pas la trouver dans Dezoteux qui écrit *seure* et *heure* (I, 6).

Quoi qu'il en soit, les exemples romans ne manquent pas à l'appui. Citons seulement :

Emperères pour empereur (Fierab., 26), engignierres — ingénieur (id., 3755), crières — crieur (Dolop., 2860), devinêres — devineur (id., 1148), honers — honneur (Auc., p. 225), huchière — hucheur (Dolop., 5216), péchières — pécheur (id., 1690), sauverres — sauveur (Ant.), sauvierre — sauveur (D. de M., 1501), cachierres — chasseur (id., 1876), murdrissierre — meurtrisseur (id., 3024).

f) *Ere* ou *Ière*, forme féminine de plusieurs substantifs qui ont une autre origine : Baquetière, bière, brachière, calaudière, carrière, caudière, chimentière, chivière, clavière, cullière, derière, dravière, éteulière, fertière, filière, forière, frunmière, gaquère, gramère, gressière, grevière, houbronnière, litière, marlière, masière, nésière, ourdière, portière, potière, quersonnière, rasière, renquère, roulière, sorisière, taupière, tère, tetière, ventrière, verdière.

g) *Item* de plusieurs adjectifs : Anellière, blêre, entière, légère,

h) auxquels il convient de joindre les formes féminines des substantifs mixtes en *er*, énumérés ci-dessus (voyez § 3, *e*), *f*)): Bricolière, cachotière, chipotière, cocassière, couturière, dépensière, équeulière, détourière, grandière, gardinière, haricotière, harlandière, lavurière, lipendière, ravaudière, trichodière.

Puis des adjectifs proprement dits qui les suivent :

Dernière, grossière, première,

i) et enfin les formes en *ère*, de certains verbes à l'infinitif de la quatrième conjugaison : Equère, quère, requère.

j) Les formes en *èse* : Brèse, foirèse, frèse.

l) En *ète* : Assiète, bète, fernète, quète, fête.

m) En *ètes*, à la deuxième personne pluriel de l'imparfait et du conditionnel de tous les verbes : Os cantêtes, os finichêtes, os rechuvêtes, os rendêtes.

n) En *ève* : Fêve, genêve, grêve, rêve, sêve.

II. § 8. — L'**E** fermé, marqué d'un accent aigu, lorsqu'il se trouve être placé en finale des substantifs, des adjectifs et des participes de la première conjugaison, soit pur, soit suivi d'un *e* muet, soit modifié par *s* au pluriel masculin, ou par *es* au pluriel féminin, représente l'ancien *e* final de la prononciation française, *eïe* ou *ey*. C'est ce que j'appelle l'*é* mouillé, prononcé avec une tendance à *é* ouvert.

Nos ancêtres du moyen âge écrivaient : *Abei, fermetei, véritei, volontei*, et au participe passé, *donei, devisei, noméie* pour *abbé, fermeté, vérité, volonté, donné, devisé, nommé*.

Cette prononciation a persisté, lors même qu'on eut pris l'habitude d'écrire ces mots suivant la forme actuelle, et elle était encore à peu près générale au dernier siècle. On l'appliquait à tout, jusqu'à la lecture du latin. Les anciens avec qui j'ai conversé, m'assurent que les curés et les clercs d'Eglise chantaient encore, il y a quelque soixante ans, *Inbei dominei, benedicérei*, au début de l'office de Complies. On lisait de même à l'école, dans le Psautier :

Dominei, nei in furorei tuo arguas mei, nequei in ira tua corripias mei (Ps. IV, 1, parmi les psaumes de la Pénitence).

Ceux des lecteurs anglais qui n'ont pas encore adopté la prononciation italienne pour la lecture du latin, articulent encore l'*e* de la même manière que nos ancêtres ; et j'ai entendu chanter dans une église de Londres, près de Tooley Street, en 1865 : *Deïum dei Deio, leumen dei leuminei, Deium verum, dei Deio vero* (Symb. Nic. in ord. Miss.).

C'est aussi l'usage du Patois Normand. Les mots en *é* fermé, dit M. G. de Fresnay, se prononcent comme terminés en *ei* : *honoré, chanté, bonté, santé,* font *honorei, cantei, bontei, santei* (1).

Dans le dialecte Wallon Belge, un peu, je pense, aussi dans le Haut-Boulonnais, l'Artésien, le Lillois, etc., l'*e* final ne se mouille qu'au féminin, soit pour les substantifs, soit pour les participes.

On dit, suivant M. Chavée, *annéye, passéye, carréye* pour *année, passée, carrée,* mais on distingue expressément *chanté,* de *chantéye* (2).

Le Patois Boulonnais ne fait pas cette distinction. Il mouille toutes les finales en *é,* à quelque genre qu'elles appartiennent, aussi bien pour les substantifs que pour les adjectifs et les participes, même lorsqu'elles portent la marque du pluriel :

Ech' garçon ainsin renvoyé
Li r'persentit tout d' suite
El tems d'leu ancienne amitié (Dz, I, 2).

1 *Memento,* Recueil courant, etc., p. 23.
2 *Français et Wallon,* parallèle linguistique, pp. 13, 27.

C'est cette règle, mal appliquée, qui a fait écrire aux orthographistes de Brûle-Maison :

J'li ai mis s'n'eculai (éculée) dein s'main (IX, 7).

C'est pour représenter la même idiophonie que le traducteur Arrageois de la Parabole nous donne à lire : *bagéye* pour *bajé*, *seanté-ye* pour *santé*, *r'buté-ye* pour *rebuté*, *baillé-ye* pour *baillé*, quoiqu'il ait mis ailleurs *feauté*, *défaincté*, *ainqueté*, *courrouché*. C'est sous l'empire du même sentiment phonologique que le traducteur Audomarois, cherchant à reproduire la prononciation locale, écrit *apelai*, *réchussitai*, *artreuvai*, *tuai*, *santai* pour *appelé*, *ressuscité*, *retrouvé*, *tué*, *santé*, oubliant de donner la même physionomie à d'autres finales qui y avaient le même droit, *appelé*, *péché*, *queumendé*, *baillé*, *régalé*, etc.

a) On trouve l'*é*, accent aigu, masculin, mouillé, dans les substantifs : Abbé, blé, dé (à coudre), gré, pavé, pépé, pré, réméré, tété : — dans l'adjectif : Ré ; — dans tous les participes passés des verbes de la première conjugaison ; — dans l'interjection : Hé !

L'**E**, accent aigu, féminin, ou *ée* mouillé, forme la terminaison d'un très grand nombre de substantifs, impliquant le plus souvent l'idée de plénitude ou contenu, d'une chose, durée, ensemble et généralisation de l'idée exprimée par le mot radical.

Quelques-uns des mots indiqués ci-dessous se retrouvent dans la langue française avec l'*é* simple, mais j'ai cru devoir les assimiler aux autres, pour éviter de créer des exceptions :

Aguglée, ajutée, allée, assiétée, attelée, batelée, batigée, battée, bellenée, belletée, berdalée, blaquée,

bonnetée, bordée, boudinée, bourrée, brouée, broutée, brunnetée, buée, calaudée, calée, cambrée, carée, caretée, casterolée, caudronnée, chendrée, chepée, chifernée, clertée, chonglée, cochonnée, corwée, courée, couvée, crojée, culliérée, culée, cuverée, derrée, diffigultée, durée, duretée, écappée, éculée, égambée, ennée, épaulée, épée, établée, falaubée, ferlée, flambée, fourcée, fournée, fricassée, funmée, garbée, gatée, gélée, ginofrée, gobelée, goulée, gronnée, guervée, halotée, harée, havée, honnessetée, hottée, iauée, idée, journée, lampée, latusée, maisonnée, mandelée, mannée, marée, matinée, mauvaisetée, minée, montée, neuée, niflée, nitée, nonnée, nouvelletée, onglée, oublée, palée, papinée, pendrée, pénée, pitée, plaidée, platelée, portée, potée, potrinée, pourquinée, poussée, povretée, propretée, quéminée, quennée, quertiennetée, raclée, randoulée, raretée, ratelée, remontée, rentrée, rimée, rinchée, risée, roulée, rousée, saletée, seuretée, siautée, signée, suée, tablée, tapée, telée, tiertée, tourée, tournée, trajée, treuée, trinée, tripée, tripotée, ventrée, véprée, verrée, vesée, volontée.

§ 9. — L'**E**, accent aigu, se mouille encore accidentellement dans le corps des mots, lorsqu'il y est suivi d'une voyelle :

De là, comme dans le Wallon Belge (1),

Créyature pour créature. créyer — créer, dégréyer — dégréer, récreyation — récréation, récréyer — récréer, réyel — réel, séyance — séance, — Léyandre — Léandre, Léyon — Léon.

On dit encore :

1 *Français et Wallon*, page 26.

Degréyment pour dégrément (subst.), censéyement — censément, carréyement — carrément, modéyment — modément, et surtout on n'oublie pas de laisser la syllabe mouillée au cœur du mot dans la formation des diminutifs, dérivés des substantifs en *ée* :

Géléyette, haréyette, journeyette, portéyette, pousséyette, rateléyette, et autres.

C'est une loi générale de la prononciation populaire. Molière fait dire à Jacqueline :

La pauvre criature (*Médecin malgré lui*, act. II, sc. 2).

Monsieu Liandre, agriable, etc. (ibid.).

Le traducteur Arrageois de la Parabole ne manque pas de mettre de même *récréyer*, pour *récréer*.

III. § 10. — L'**E** ouvert, quand il est employé comme finale, est marqué de l'accent grave : Café, thé, — et alors il se prononce comme la diphthongue *ais* du mot *Français*.

Cette lettre, ainsi placée, est de peu d'usage. On s'en sert encore dans le pronom verbal : *Té* pour *tu* de la seconde personne, et c'est tout.

Les anciens, chose curieuse, l'employaient dans la lecture du français, pour accentuer les particules en *e* muet que nous prononçons aujourd'hui avec l'articulation demi-muette. Ecoutez une vieille femme disant son chapelet, vous entendrez :

Jé vous salue, Marie, plaine dé graces, lé Seigneur est avec vous..... Sainte Marie, mère dé Dieu,

et ainsi de suite pour tous les *e* demi-muet de la langue.

§ 11. — L'**E** ouvert se marque aussi par la

consonne aphone *s*, devant les mots qui ne commencent point par une voyelle :

On l'accentue dans la particule accusativale *ès* ; dans les substantifs : Adès, dédès : — dans l'adjectif qualificatif, Frès ; — dans la conjonction : Drès ; — mais on la laisse sans accent dans les articles et les adjectifs déterminatifs : Ches, des, les, mes, ses, tes.

§ 12. — **E** ouvert est le plus souvent caractérisé par l'adjonction d'un *t* aphone, *et*.

C'est la forme de beaucoup de substantifs simples, de beaucoup de diminutifs masculins et de quelques adjectifs :

a) Substantifs simples : Baudet, beugnet, bidet, boquet, bouillet, bouquet, bourriquet, cadet, cavet, clapet, cliquet, corset, couet, couplet, courbet, couvet, crachet, echet, enet, escoudet, fuet, garet, gilliet, goret, gouchet, hocquet, houret, intérêt, langet, louchet, mouquet, muguet, palet, parquet, passet, pet, piquet, pungnet, rebulet, rejet, réquéquet, robinet, roquet, ruet, sabouret, souquet, sujet, surget, templet, tinet, tirbuquet, tiulet, tourniclet, varlet, véret.

b) Diminutifs : Abret, arquet, bachinet, baquet, basset, batonchelet, becquet, beurret, boquelet, bungnet, cailleuet, capelet, carrelet, catelet, chiquet, choquelet, cochonnet, cornet, cortillet, crunquelet, cuinet, foncet, fuet, gardinet, gatelet, gobelet, grauet, griset, lachet, leuet, livret, mantelet, minet, momennet, muret, ochelet, ougelet, platelet, pochet, porjet, potelet, pouchelet, quevalet, ratelet, rolet,

roselet, rotelet, saquelet, tarrelet, tiennet, tiquet, toquet, treuet.

c) Adjectifs simples et diminutifs : baillet, blanquet, blet, drolet, gannet, grandelet, jonnet, moïennet, nivelet, propret, rablet, set, simplet, soret, suret.

§ 13. — **E** ouvert est marqué par une consonne parlante,

a) dans : Vef, — espèce,

b) dans : Clête, crête, enquête, quoiête, apprête,

c) et dans l'adjectif : Honnête.

d) Vêve.

e) Il est caractérisé plus souvent encore par des doubles consonnes.

IV. § 1. — L'**E** nasal, EN, se prononce invariablement, soit en composition, soit en finale, comme on le fait en français dans *Européen, lycéen, Sadducéen.*

a) En composition dans : Entendre, enterprendre, entervir, entersuire, entendement, toujours EN et jamais AN.

b) En finale simple : Badren, ben, bren, caben, cadren, chéren, cren, glen, héren, merlen, ren, reuben, ven, men, ten, sen, en (art. indéf.), en (pron. rel.), nen (pron. rel.), den (prép.).

c) Suivi de *s* aphone : Dedens, encens, gens, sens.

d) Suivi d'un *t* aphone, dans les substantifs : avent, brouillement, cangement, carpent, cassement, chiment, contervent, craquement, craventement, dent, déringement, écauffement, enterfent, évent, fèrement, lavement, moument, parement, perzent, plachement, raisonnement, rajonnichement, ravale-

ment, relent, répriment, retentement, ruingnement, sentiment, seulement, vent ;

dans les adjectifs : Flament, innochent, récent, nient ;

dans les adverbes : Bellement, bougrement, casiment, censément, douchement, famésement, fièrement, grandement, granment, horriblement, modément, povrement, proprement, quamment, quement, rudement, séquament, seulement, souvent, tasseulement, tellement ;

e) suivi d'un *c* parlant par *e* muet : Apparence, loquence,

f) d'un *d*, parlant dans les mêmes conditions : Amende, bende, conterbende,

g) d'un *g*, par *ge* : Euge,

h) d'un *m*, par *me*, dans : Fenme, menme,
et dans les premières pers. plur. de l'imp. et du conditionnel de tous les verbes,

i) d'un *n*, par *ne*, en ayant soin de ne point faire parler l'*n* nasal en dehors de sa fonction : Basenne, bougrenne, cabenne, cocalenne, coquenne, dodenne, Drienne, frenne, glenne, gribenne, plenne, quenne, tisenne ;

j) d'un *s*, par *se* : Défense, dépense, cense, guense, m'apense ;

l) d'un *t*, par *te* : Carpente, épouvente, étente, ente, entente, pente, piedsente, rente, sente, vente ;

m) d'un *v*, par *ve* : Quenve, senve.

§ 2. — **E** nasal mouillé équivaut à *i* nasal, et n'est employé que par analogie avec l'orthographe française. Il se prononce *in*, avec désinence en *ie*, c'est-à-dire mouillé.

a) En finale : Sein.

b) En composition : Enceinte, peindre. peintelé, peintre.

SECTION III.

De l'E muet.

On appelle **E** muet l'E qui ne se fait pas entendre dans la prononciation. La langue académique n'a pas, à proprement parler, d'E muet. Tous les *e* qui ne sont pas accentués, ou qui ne sont pas modifiés par de consonnes consécutives, en un mot tous les *e* qui ne sont pas fermés ni ouverts, sont des lettres que l'on épelle et que l'on prononce *eu*, c'est-à-dire légèrement et sourdement. C'est un principe obligatoire dans la lecture et dans la déclamation.

Oui *je* viens dans son temple adorer l'Eternel.
Je viens, selon l'usage antique et solennel
Célébrer avec vous la fameu*se* journée,
Ou sur *le* mont Sina la loi nous fut donnée.

Mais le style de la conversation familière est moins rigoureux sur ce point. On y emploie deux sortes d'*e* muets, l'un en *eu*, qu'on pourrait appeler demi-muet, l'autre complètement aphone, écrit pour l'œil, mais apocopé dans la prononciation. Lorsque Sganarelle, dans le *Festin de pierre*, s'écrie :

Paix ! coquin que vous êtes ; vous ne savez ce que vous dites, et monsieur sait ce qu'il fait (Act. II, 2) ; cette phrase ne se prononce pas comme dans les vers d'*Athalie*, cités plus haut ; mais l'acteur qui la déclame sur la scène, a soin d'y marquer la distinction entre l'*e* muet et l'*e* demi-muet :

Paix, dit-il, coquin q' vous êt' ; vous n' savez c' que vous dit', et monsieur sait c' qu'il fait..

Sous le bénéfice de cette observation, voici, en matière d'*e* muet, les règles phonétiques du Patois Boulonnais.

§ Ier. — L'**E** qui, dans le Patois Boulonnais n'est marqué d'aucun accent et n'est pas suivi d'une consonne susceptible d'en tenir lieu, est toujours rigoureusement muet.

On pourrait le supprimer entièrement, à la fin comme au milieu des mots, sans rien changer à la prononciation.

Il en est de même des autres patois de notre région du Nord. C'est ce que constatent tous les lexicographes : « **E** muet ne se prononce presque jamais, soit à la fin, soit dans le corps des mots dit M. Corblet (p. 131) ; *Le, l'* ; *Refus, R'fus* ; *Peloton, Ploton ;* »

« On pourrait presque retrancher tout-à-fait l'*e* dans le milieu et à la fin des mots, sans grand inconvénient », dit M. Hécart, en parlant du Patois Rouchi ;

« L'**E** muet s'élide d'une manière presque en tout point conforme à ce qui a lieu en français dans la conversation », dit M. Vermesse, en parlant du Patois de Lille : *Une belle femme*, prononcez : *Un' bell' femm'* ;

Et à défaut de préceptes et de théorie, on peut consulter, si l'on en doute, tous les textes imprimés dans la région : on les trouvera hérissés d'apostrophes, représentant à l'œil, par ce signe conventionnel l'*e* muet retranché pour l'oreille.

Toutefois, si l'*e* muet ne se fait jamais entendre dans l'articulation des patois, il n'y existe pas moins, et sa présence dans la constitution étymologique des mots s'y révèle à chaque instant par la perturbation qu'elle apporte dans leur épellation.

Il en est ainsi de l'orthographe académique du français. Quand on y supprime accidentellement un *e* muet, pour le remplacer par une apostrophe, par exemple dans *j'aime*, je *t'aime*, *ils s'aiment*, dans *nous l'avons*, *qu'avez-vous*, *ils m'ennuient*, *n'y allez pas*, *gardez-vous d'approcher*, cette suppression n'empêche en aucune manière d'écrire ailleurs: *Je*, *te*, *se*, *me*, *le*, *que*, *ne*, *de*, particules dont le Dictionnaire et la Grammaire enregistrent et déterminent la forme réelle et constitutive.

Pourquoi nos dialectes ruraux feraient-ils exception ? Qu'on accorde à leurs orthographistes le bénéfice d'user de l'apostrophe devant les mots commençant par une voyelle, à l'exemple du français académique, rien de plus juste : Il y a là une analogie qu'il convient de respecter.

Mais qu'on ne les condamne pas à écrire aussi devant les consonnes *j'*, *t'*, *s'*, *m'*, *l'*, *qu'* ou *q'*, *n'*, *d'* ; car une pareille façon d'agir est contraire à toutes les règles d'une sage linguistique.

Si l'*e* muet est toujours muet, il suffit de le dire une fois pour toutes et il n'y a aucun profit réel, aucune utilité justiciable, à le remplacer *toties quoties* par une apostrophe.

Malheureusement les versificateurs qui ont écrit en Patois ont voulu s'affranchir de la règle générale, toutes les fois que le remplacement d'un *e* muet par

un *e* demi-muet rendait plus expéditive et plus facile la confection d'un vers, et ils ont ainsi donné une entorse à la constitution réelle de la langue dans laquelle ils écrivaient. C'est ainsi qu'Hector Crinon a cru pouvoir faire dans un trop grand nombre d'occasions :

D' l'ombe ed bon seins feut *ète* dépourvu (p. 6).
I d' voure el ceinse, i l' main*ge* corps et âme (p. 61).
Sa*ge* par plache et bè*te* par indrot (p. 104).
Cou*me* chaque abe et cou*me* cha*que* plante,
Ont einn' casée, *eine* ch'nill' différente (p. 131).

M. A. Desrousseaux, quoique plus réservé, est plusieurs fois tombé dans la même faute :

Et nous avons vu l' ta*ble* prête,
I' n'y a pas eu de far*ce* qu'on n'a faite (t. IV, p. 217).
Su ch' temps-là, quéqu'un avot l' soin,
D' mett' du poi*vre* dins leus assiettes (Ibid., p. 218).

Ces façons d'agir sont tout à fait illégitimes ; et quelques soient les licences que puisse réclamer un poète, elles ne peuvent jamais aller jusqu'à sacrifier les principes fondamentaux du langage que ses écrits ont pour but d'illustrer.

Pour en revenir aux règles qui président, suivant moi, à l'emploi de l'*e* muet dans la figuration des mots et dans la construction des phrases de nos idiomes ruraux, voici les maximes que je déduis de l'observation la plus exacte, la plus minutieuse et la plus attentive.

§ 2. — L'**E** muet qui se trouve dans le corps d'un mot ne se fait jamais entendre. On le reconnaît à ce qu'il n'est jamais suivi que d'une seule consonne :

Adevancher, adeviner, adeviser.

§ 3. — Dans la finale muette, 1° des substantifs, aux deux nombres singulier et pluriel ; 2° des adjectifs ou des participes en *é* mouillé, aux deux nombres du féminin ; 3° des adjectifs de toute nature, aux deux genres et aux deux nombres, quand ces adjectifs ne précèdent pas immédiatement le nom, qu'ils déterminent ou qu'ils qualifient ; 4° des adjectifs féminin singulier, ou masculins à désinence hybride même devant le nom qu'ils qualifient ; 5° des adverbes ; 6° des verbes aux divers temps, nombres et personnes de la conjugaison, — l'*e* muet s'apocope absolument pour la prononciation, au point qu'il est impossible d'en tenir compte, même dans la facture des vers.

Hector Crinon, malgré les dérogations qu'il apporte à cette règle, en a fait néanmoins la loi générale de sa composition.

— Ch'est acater ein cat dins ein saclet
Qu'ed preinne *einn'* fille à *queuz'* d'ess *bell'* toilette
(p. 28).

— Mais dzous d'*bell' nipp'* i gn'érot-i qu'*einn'* sotte
Qu'i gn'a toujours quid fou qui s'enn n'assotte
(p. 29).

— Souffrir ed faim et li seul enn *ett'* queuse (p. 54).

— Taindis qu'el mère all' fouat ech *l'ouvraj'* sale,
S' fille all s'occupe ed lichi ses cavieux,
Ed rougni s' *z'ongue'* et dein tas d'bride à vieux
(p. 58).

— Faire des *bague'* et pis des *bourse'* en perles,
Juer du piano et chiffler *coumm'* des merles (p. 59).

— Dins leux masons toute il est à *qu'att'* pattes
(p. 59).

— Muchant leur *griffe'*... abusant d'el confiance
D' leux povres *homm' tranquille* et sins méfiance
(p. 81).

— In n'va pas lon sans *querr'* dins ein cass' cou
(p. 112).

— *Einn'* fos *mariée'*, hélas ! Combien voit-on
Ed ci-devant *fille' el'vé'* dins du couton
Maingi d' *caresse'*, *oubeyi'*, dourloutées,
A leu mason ech moite et bien watées,
Fouair' counaissance avuc Martin Bâton ? (p. 170).

M. A. Desrousseaux fait de même en toute occasion.

— Il interprind des busettes
Qu'i fait fair' par s'in garchon ;
Il *emploi'* des *p'tit's* fillettes
Pour épluquer du coton.
— Si vous avez des pindules
Qui s'*arrett'nt* à tout moumint.
Des *vieill's séringu's* sans canules,
Des *baromèt's* sans mouv'mint.
Un vieux crincrin sans chant'relle,
Eun' serrur' qui n'a pus d' clé,
Un marabout sans orelle,
I r'mettra tout cha sur pié.
— Il est l' premier locataire
D'eun' mason. Mais *pa'* l' moyen
Qui *r'lou'* sin' quartier d' derrière
Et six *cambre'*, i s' *log'* pour rien.
— Pour eun' *piech' quat' doupe'*, i rasse,
Et pour deux sous *cop'* les ch'veux ;
Sin cijeau *laich'* pus d'*eun'* trace
Sin raso fait bien des creux.

— Il a d' tout : *lit'ri*, cayères,
Tables, pots-d'-fier, *louch'*-à-pots,
Cuillers, vieux cand'lers, caf'tières,
Poêl's, *garde-robe'* et *pich'-pots.*
(*Chansons et Pasquilles*, t. IV, *L' Manoqueux*).

Si ces exemples ne suffisent pas à la justification de la règle posée, le lecteur en trouvera d'autres plus loin dans la Grammaire.

§ 4. — Les mots qui ont un **E** muet dans leur syllabe initiale, comme *tenir*, *venir*, *semer*, ne conservent cette muette qu'à la condition d'être placés après un mot finissant par une syllabe forte ; — quand ils sont placés après une finale muette, ils prennent l'accent aigu et se prononcent par *é* fermé.

On dit avec l'*e* muet :

Grand quemin, no queminée, vo quemije, quoy qu'os demandez, où qu'os demeurez, quand jou qu'os semez, avez-vous quemenché.

Et avec l'*é* fermé :

Che quémin, belle quéminée, quatre quémijes, ch'est ichi me démeure, quoy qu'i me démande, il est tans de sémer, i n'a pont peu le quémencher.

M. Vermesse formule la règle d'une autre manière ; mais le principe en est le même : « On ne « prononce *quemin* (avec l'*e* demi-muet) que lors- « qu'on y est forcé par le mot précédent : *Dins l'* « *quemin*, *ch' quemin*. Hors cela, dit-il, on supprime « l'*e* et l'on prononce *un qu'min*, *des qu'mins*, *au* « *qu'min*, *du q'min*, *s'in qu'min*, *no qu'min*, etc. « (p. 417) ».

Hector Crinon s'y conforme : *chés q'min* (p. 99), *in* n'sait pa' l'quel q'meinchi (p. 23) ; *in d'hors* (p. 25).

M. A. Desrousseaux écrit : *Il a q'mandé* (t. I, p. 5). Dezoteux est très explicite :

— Tout le *quémeune* est ben seure
Qu' des bête' o z'avez fait querver (I, 6).
— Par eun' soupe des pus superbes
Ches grands er'pas os *qu'mencherons* (III, 161).

M. Hécart dit de même : J'ai mis m'kémisse, et j'ai des k'misses d'saquin.

§ 5. — Les monosyllabes muets, tels que *je*, *te*, *se*, *me*, *le*, *de*, *che*, *ne*, *que*, etc., placés devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, suppriment l'*e* muet pour prendre l'apostrophe, comme leurs similaires français : J'ai, t'as, i s'abache, os m'ennuyez, il l'avoit, ch'est bon, I n'a qu'à venir. trope d'effants, ma' d'amour, habit d'homme, etc.

§ 6. — Les mêmes monosyllabes, placés devant une consonne, au commencement d'une phrase, renversent leur E muet par métathèse, l'accentuent et deviennent — mais seulement pour la prononciation — *ej*, *et*, *es*, *em*, *el*, *ed*, *ech*, *en*, *eq*, en observant de faire parler le *j*, le *t*, l'*s*, etc., comme si l'on écrivait *eje*, *ete*, *esse*, *eme*, *ele*, *ede*, *éche*, *éne*, *éque*, etc.

Pour mieux assurer l'observation de ce dernier point, les orthographistes qui écrivent en prononciation figurée prennent soin de doubler les consonnes dont l'articulation est douteuse, *ett*, *ess*, *emm*, *enn*, mais ils devraient s'abstenir d'y mettre aucune apostrophe, puisqu'il y a métathèse, et non apocope :

Je tue, prononcez ej tue, te dire — ett dire, se taire — ess taire. me parler — emm parler, le croire — el croire, de jour — ed jour, che tien — ech tien, ne savoir — enn savoir, que faire — eq faire.

Dezoteux a dit :

Ech' garçon ainsin renvoyé (I, 2).
Ech' pauvre garçon ben d'zolé (I, 7).
El roi de Suède i nos a cherché
Castouil (II, 3).
Em' mère à n'veut pont qu' je l' quitte (III, 2).
Ej' sus-t-en diable à l'ouvrage,
Ej' m'entends au rétoupage,
Ej' says battre et fossillier (III, 4).
El berquer *ed* no village
I jura del pipe à sa (III, 17).

Hector Crinon est dans le même système, quoique très irrégulier :

El pus curieux, *el* pus farce *ed* l'histoire (p. 88).
Ed fond in comble *el* monne il est cangi (p. 9).
Ech jé n' sais quo qu'in appelle *ed* l'amour (p. 111).
Couchi sus l' dous, *ess* bouque ploine ed terre (p. 5).
— *Ej* n'éros pas grand cose à m'erprouchi (p. 13).
— Mes vers picards, tout unis, sans ourgueuil,
Ed vous, j'espère, erchuvront bon accueil (p. 19).
— *Ech* moins glourieux mouse et fouat du tapage (p. 25).
— In n'dirot pouant à les vir sus *ch'* marchi,
Si bien s' carrer et si bien s' démarchi,
Eq les tros quarts doit't à leux coutrières,
Chés bieux bounets qui vous les reind't si fières (p. 26).
— *El* mod', mon Dghu, ch' est coume ein vrai tyran (p. 27).

Les composés de la préposition *de* sont compris dans la même règle, Hector Crinon ne s'en fait pas faute :

Edsus l' français moins foncée eq sus l'mode (p. 27).
Edzous ch' coutron d' peuvresse (p. 28).
Edvant qu'ech fu il euch gagni sin lit (p. 13).
Edpuis q' chaquein a sin bon Dghu dins s'poche
(p. 7).

Tout cela est parfaitement légitime comme prononciation ; mais il n'est pas nécessaire, pour obtenir ce résultat, de torturer ainsi l'orthographe des mots.

§ 7. — Lorsque les monosyllabes muets dont il vient d'être question arrivent après une syllabe muette et sont placés devant une consonne, ils s'unissent naturellement à la muette antécédente qu'ils accentuent, et ils perdent leur propre *e* muet, par apocope, sans métathèse.

On peut indifféremment laisser subsister l'*e* qui ne se prononce pas, ou le remplacer par une apostrophe. Si l'on écrit en vers, il sera préférable de prendre ce dernier parti.

C'est ce que fait constamment M. A. Derousseaux, et ce qu'enseigne Louis Vermesse, en donnant cet exemple Lillois :

On dirot qu'on m'arrache m' tiète arrière d'mi
(p. 208) ;

Seulement dans leur patois, on se sert de l'*e* demi-muet, tandis que le Picard, comme le Boulonnais, veut l'*é* accentué.

Dezoteux est irrégulier, comme toujours. Tantôt il donne l'*é* accentué, se servant pour cela d'une lettre euphonique, tantôt il se contente de l'*é* demi-muet, laissant au lecteur le soin d'y suppléer par instinct.

— Sèche *é* qu' chest pour et' rende *el* sort (I, 4).
— Et même *é* qu' si *té* m' choppois cor (ibid).

— *Je* n' souffrairai pont qu'un sorcier
Ed' sus mi boute es' patte ;
Je m' battrois putôt au dernier,
Je n' cédroy qu'étant mate (ibid).
— Va, dit-i, si *té* m' soutiens cha,
Après cha *té* t'en souvara (I, 7).
— Et cor pir' d'el' men'cher d' saquer
Sen coutiau heurs de s' poche (I, 10).

Hector Crinon, lui, continue, en cette circonstance, de suivre le système de la métathèse, ce qui a l'inconvénient de jeter dans la phrase un plus grand nombre de mots renversés, et par conséquent peu reconnaissables. A part ce défaut, c'est l'application de la règle ci-dessus :

— Ein verre *ed* lait, einn' tartaine *ed* froumage (p. 64).
— Et tout partout i sème *el* deil et l' troube (p. 82).
— Al danse *el* long *d'el* nu (p. 8).
— Tout l' soie *ed* Lyon et tout l'or du Pérou (p. 144).
— *El* rage *ed* terre, ainsi qu'*el* rage *ed* boire
Ch'est deux passions qu'in n' sérot conteinter (p. 79).
— Einn' femme *ed* moinage (p. 58).
— L'cheinture *ed* leux culottes (p. 4).
— Q' t'es malhéreux, Grous Jean, *d'enn* croire à rien ! (p. 5).
— All' croit qu'*ess* n'homme i li manque *ed* parole (p. 83).
— Pire *eq* Tantale (p. 64).
— A forche *ed* ma (p. 127).

N'est-il pas évident qu'il serait plus simple de dire : Ver*re de* lait, tartai*ne de* froumage, sè*me le* deuil, *le* long *de le* nuit, *le soie de* Lyon, ra*ge de* terre, ra*ge de* boire, fem*me de* ménage, cheintu*re de* culottes, *de*

ne croire, pire *que* Tantale, a for*che de* ma, en avertissant que la première des deux muettes consécutives s'accentue d'un *é* aigu, pour servir d'appui à la seconde ? C'est le procédé que je trouve employé par un écrivain Montois, plusieurs fois cité par M. Louis Vermesse :

Natureilment il avoi pus d'blancs bonnets *qué* d' capiaux, au rapport *qué* l' fristouille es' fésoi à l'honneur *dé* l' fême *dé* l' maison (Letellier, *Armonaque dé Mons*, 1865, p. 18, ap. Verm., p. 77).

Aussi dans Kiot-Bitte : Le meilleur dé m' z'amis (Corblet, p. 53).

§ 8. — Sont assimilés aux mots à finale muette les mots qui se terminent par une consonne vibrante, tels que les substantifs : *air*, *fer*, *infer*, *mer ;* les adjectifs : *cher* et *fier ;* les prépositions : *par*, *pour* et *sur*, etc., sans oublier les finales mouillées par *y*, dont la prononciation comporte une espèce d'*é* muet imaginaire.

M. A. de Chevallet fait cette remarque : « L'**E** muet, dit-il, a été ajouté aux finales de certains mots pour marquer que l'on doit faire sentir la dernière consonne de ces mots. C'est un procédé orthographique familier à la langue française et on en trouve l'application dans l'*e* muet ajouté à la première personne de l'indicatif des verbes de la première conjugaison. On a dit *je port*, *j'aim*, *je chant*, avant de dire *je porte*, etc. (1) ».

S'il en est ainsi, il n'y a pas lieu de s'étonner que le patois s'en tienne aux primitives habitudes et

1 T. III, p. 211.

suppose l'*e* muet partout où il entend vibrer la consonne *e*.

Par le fait nos paysans boulonnais ne manquent pas de considérer les finales à consonnes vibrantes comme suivies d'un *é* imaginaire, sur lequel s'appuie la muette qui vient après. Ils diront :

L'air *é* d'Malbrouck; — Fer *é* d' lance ; — Infer *é* d' peste ; — Mer *é* d' Marmara; — Pus cher *é* qu'cha n' vaut; — Aussi fier *é* qu' ti ; — Par *é* m' faute ; — Pour *é* t' femme.

De même Dezoteux :

Pour *èqu'* tout chou qu' j'ai j' tappreinche (III, 8).

Pourquoi (pourquoye) *èn'* t'en barois-jou pont (I, 3).

Ch'est adonc *é* qu'je m'frai crignu (I, 5).

Le procédé est familier à Hector Crinon :

— Dret qu'el richesse all' reinte par *el* porte,

El bonne humeur par *el* fernête in sorte (p. 79).

— Avoir peur *ed* la mort (p. 5).

— In perd *ess* n'âme (p. 38).

— Pour *el* punir d'ess n'infidélité (p. 83).

A vir *ech* ma' q'leux mère' il ont dins l'ceinse (p. 61).

§ 9. — Lorsqu'une finale muette, de quelque ordre que ce soit rencontre la syllabe initiale également muette d'un mot commençant par un R, la voyelle *e* du mot précédent s'unit à la consonne *r* du mot suivant, comme si les deux mots n'en faisaient qu'un, et l'*e* muet de *re* s'apocope pour la prononciation :

Je reviens, prononcez j'arviens, le repas — l'erpas, de retour — d'ertour.

N. B. — Voir les observations complémentaires données plus loin à l'article de la consonne R.

§ 10. — Lorsqu'un monosyllabe muet se trouve

être précédé d'une syllabe forte, il s'y appuie sans métathèse, et l'*e* s'apocope pour la prononciation.

Ainsi Dezoteux :

— Dens *ch*' tems-là te m'apploi *t*' n' ami (I, 2).

— Té vorois cor, à *ch*' qui *m*' paroit (I, 3).

— Tout *d*' suit' (I, 4).

— Quand *j*' doy' aller à Rome (I, 5).

— Mi *j*' li dis : cha *t*' prend ben vite (III, 2).

Ainsi Hector Crinon :

— Feut *l*' monte à *ch*' fieu, à chell' fille ech capieu,

— Quand *ch*' père i *n*'a qu'ess rouyère edsus *s*' pieu (p. 8).

— Emm femm', mes fiux, pis *m*' fille (p. 229).

— Aspirer *s*' mort (p. 115).

— Et chès poumiers *q*' j'ai plantés dins *m*' jounesse (p. 122).

— Bâton bien m'né veut *l*' labour d'einn' kérue (p. 33).

Mais c'est une grosse faute d'introduire l'*é* euphonique entre une forte et une muette. Il est fort rare que le paysan s'en rende coupable, et il vous reprendra volontiers, s'il vous l'entend commettre.

Malheureusement, sur ce point, les poètes sont de mauvais guides. Que ne fait pas un rimeur, pour se procurer une cheville !

Dezoteux tombe en faute, dès le premier vers de sa première chanson :

— Y'un *éd*' ché vêpres, Jean Frenchoi
I carressoit Jacqu'lingne (I, 1).

Et il récidive plusieurs fois :

— Tout cha *ém*' fait ide (I, 5).

— Est-jou *é* qu' te perds l'esprit (ibid.).

— Ch'est *éch'* ramonnier tant en r'nom,
Den l' foirez *éd'* Boulogne (I, 11).
— I n'a jamais *él'* démenti (II, 2).
— Il a prins *el* pu court quemin (II, 3).
— On en f'ra *el* plach' nette (II, 4).
— I n'y a pont là *ed'* mystère (III, 3).

Hector Crinon n'a pu résister à la tentation de donner aussi cette entorse à sa langue. On trouve chez lui :

— Ramonch'ler *ess* q'mise (p. 140).
— Ein tchout queu *ed* patte (p. 10).
— El néant *ed* l'homme (p. 6).
— Vous... si bon *éq* du pain tère (p. 18).
— Livrer *ess* tête (p. 136).

Il y a pourtant un milieu à tenir, ou plutôt une tolérance à observer ; car, pour qu'on soit absolument obligé d'appliquer la règle, il faut qu'il y ait immédiate liaison entre la forte et la muette. S'il y a quelque repos entre deux, il sera loisible au lecteur de considérer la phrase comme recommençant, et alors on pourra introduire l'*e* muet. On dira donc, dans ce cas, avec le même Hector Crinon :

— Quaisir pour li *el* pu belle mason (p. 2).
— A forche ed ma', *ed* ruse' et pis d' patieinche (p. 127).
... Ses gross's mains gonflée' *ed* manier ch' fien,
Dins des tchouts guiants *ed* filouselle ou d' pieu (p. 145).

§ 11. — Lorsqu'il y a concours de plusieurs syllabes muettes consécutives, l'apocope et l'accentuation, dont il a été parlé dans les paragraphes précédents, n'ont lieu qu'alternativement, dans l'ordre

indiqué, c'est-à-dire de manière que chaque muette trouve toujours derrière elle une forte sur laquelle elle puisse s'appuyer.

Le français populaire fait de même, avec cette différence qu'au lieu de l'*é* accentué, il emploie l'*e* demi-muet. Si je dis :

On s' souviendra de c' que tu as fait-là.

Le patois traduit :

O se souvarra dé che qué t'as fait-là.

Et encore :

Pourquoi n' me l' fais tu pas savoir.

Il traduit de même :

Pourquoi é ne mé le fais-tu pont savoir.

C'est le vers de Dezoteux cité plus haut :

Ch'est adonc *é* qu' je m' fr'ai crignu.

§ 12. — Lorsque les monosyllabes à *e* muet, précédés d'une syllabe muette, se trouvent en fin de phrase, ou après un verbe, comme pronoms régimes, ils s'accentuent, principalement quand ils sont suivis d'une consonne forte du même ordre que celle qui les affecte :

Je te tue, prononcez : ej' té tue ou ej' tè tue.

Je te demande, prononcez : ej' té d'mande ou ej' tè demande.

Donne me cha, prononcez : donn' mé cha ou donn' mè cha.

M. l'abbé Corblet cite cette phrase (p. 570) :

Lanche-te den tin calit (Boulonnais : Lanche té den ten lit).

L'Armonaque dé Mons (Vermesse, p. 40), dit aussi :

Assis-tè pour assieds-toi.

Le Patois Normand, dans le *Memento* de M. A. G. de Fresnay suit le même procédé :

Aboulez-*met* vot argent, m' n' ami (p. 18).

Véyons, véyons, dessaquez *met* vos pistoles (p. 92).

Assis-*tet* (p. 31). Ote *tet* ded' là (p. 94).

Brûle-Maison faisait la même chose avec l'*e* demi-muet :

Méfis *te* de mi (IV, 13).

§ 12. — Lors même que la consonne qui suit les monosyllabes muets ne serait pas du même ordre que celle dont ils sont affectés, l'accentuation peut encore avoir lieu, mais n'est pas rigoureusement obligatoire :

M. l'abbé Corblet écrit : Euj' té connois (p. 570), Laisse mé beyer (p. 480), qu'on peut dire parfaitement dans notre dialecte ; mais il est loisible de dire aussi, d'après la règle du § 7 : Je te connoy, prononcez : j'ett' connoye.

Laiche me béyer, prononcez : laich' ém' bèyer.

Il donne encore : A dire lé vrai (p. 462), qui ne serait pas boulonnais, mais qui est un vestige et un indice d'une généralisation plus grande de la règle posée.

Le Rouchi ne paraît pas agir tout à fait de même. M. Hécart donne en effet :

Alel' frot come al' el dit.

Lorsque nous dirions :

Al lé feroit comme al lé dit ;

mais il a tort de faire un seul mot de *Alel*.

N. B. — On trouvera de plus amples éclaircissements sur ce point dans l'article de la Grammaire qui concerne les pronoms substantifs.

§ 13. — Les articles, les adjectifs démonstratifs et possessifs, qui, placés devant les substantifs à initiales consonne, ont un *è* ouvert de position, tels que *les*, *des*, *ches*, *chel* ou *chele*, *del* ou *dele*, *men*, *ten*, *sen*, *mes*, *tes*, *ses*, changent cet *è* ouvert en *e* muet, toutes les fois qu'ils sont suivis d'un substantif à initiale voyelle.

Il en est de même des pronoms qui sont dans le même cas, et qui se trouvent placés devant un verbe initiale voyelle, comme *les*, *nen*, etc.

Dezoteux : *Les* vaques (I, 2) ; Tous *l' s* ans (III, 6) ; *Els* autres (II, 3) ; *Des* claques (I, 2) ; *D' z'* enragés (II ,8) ; *Ed's* étoupes (III, 6) ; *Men* hatrez (III, 2) ; *Em' n'*onque (III, 11) ; *M' n'*amoureux (III, 1) ; *Sen* beure (I, 3) ; *S'n* armée (II, 5) ; *Ten* père (III, 3) ; *T' n'*ami (I, 2) ; *L' s'* obliger (II, 1).

Brûle-Maison : Le mère et *le z'* enfants (I, 6) ;
Nous v'là *d'z* enfans abandonnés (I, 9) ;
I fet *d'z* inniaux d'argent (VIII, 10) ;
J'ai donné *men* consentement (I, 7) ;
Sans canter a *m' n'* ordeinaire (I, 3) ;
Pour venir à *se n'* atteinte,
Y a pris *sen* coulon (I, 6) ;
Quand je voie *ten* corps, tes bras, tes manches (I, 1) ;
Passe *te n'*épée dedent (I, 3) ;
Che coulon batoit *se z'*ailes (I, 6).

M. A. Dérousseaux formule la même règle :
M'n homme, *t'n* ouvrache, *s'n* habit ;
M'n imache, *t'n* étoile, *s'n* histoire ;
M's infants, *m's* amis ;
Ch'l infant, *ch'l* homme, *ch'l* imache ;
L's hommes, *l's* infants.
(Petite notice en tête du 1er volume des *Pasquilles*).

Le Patois Normand : *M' n'* armoire ; *m' n'* assiette ; *m' n'* effant ; *s' n'* ami ; *s' n'* ergent (A. F., p. 174) ; *d' z'* effants ; *m' z'* effants (Id., p. 104, 182).

Hector Crinon :

Et nous avons, avu d' z' appétits d' leux,
Ed' z' estoumacs à digérer des cleux (p. 16).

M' z' amis (p. 3) ; mes vers picards (p. 18) ; s' n' habit (p. 27) ; s' n' air (ibid.) ; les broques, s' z' éroques (p. 16) ; ses dogts, s' z' erailles (p. 19) ; des mouques, d' z' aleuettes (pp. 15, 16) ; t' n' esprit (p. 6) ; d' l'esprit (p. 29) ; ch' l'esprit (p. 30) ; d' z' amis (p. 112), etc., etc.

§ 14. — Le double *s* qui suit la voyelle *e* dans certaines syllabes, n'empêche pas que cet *e* soit muet :

Dessus se dit d'sus, ressort — r'sort, ressource — r'source.

§ 15. — Les finales muettes des adjectifs qualificatifs en *es* au féminin pluriel, celles des verbes à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent, de l'imparfait, du conditionnel et du subjonctif en *ent*, sont l'objet de règles particulières qui ne peuvent être formulées que sur un article spécial de la Grammaire.

SECTION IV.

De l'I.

§ 1. — L'I conserve dans le Patois Boulonnais son articulation naturelle :

a) En composition, toutes les fois qu'il sert, moyennant une ou plusieurs consonnes antécédentes, à former une syllabe :

Finir, glicher, lire, tricher, etc.

b) En finale, quand il est employé seul, dans les terminaisons dont l'étymologie ordinaire est en *il*, pour les substantifs :

Achi, airi, avri, bari, cabri, calvi, cativari, courti, cuiti, épi, ermuri, fusi, gabgi, gluï, gri, guerzi, laibouli, merri, plaisi, sui.

c) En finale encore pour quelques adjectifs et pour la plupart des participes passés de la seconde conjugaison : Amari, ebaubi, echapi, echoui, hasi, massi, musi, trahi, etc.

d) En finale, suivi d'un *s* aphone, au pluriel masculin des mots précédents, et à la seconde personne singulier du présent de l'indicatif des verbes de la deuxième conjugaison.

e) En finale de même forme, pour une série de substantifs du nombre singulier et de différents genres, servant à désigner un état, une provenance : Acatis, avêtis, berbis, bondis, bouhourdis, carpis, cassis, clôtis, copis, dessolis, indécis, lattis, païs, pâtis, quis, rémis, soiis, soris, suplis, tamis ; — d'adjectifs à signification analogue : Couvis, flottis ; — d'adverbes : Toudis.

f) En finale, suivi d'un *t* aphone, de substantifs : Bruit, fruit, galobit, grit, laidit, lit, pichoulit, profit, répit ; — d'adjectifs et de participes : Bénit, petit, pourrit ; — et à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent des verbes de la deuxième conjugaison.

g) En finale par *x* aphone : Pertrix, prix.

h) Par *z* aphone : Riz.

§ 2. — **I** garde le son qui lui est propre, lors même qu'il est suivi d'une consonne parlante :

a) Par *c* : Aspic, pic.

b) Par *f* dans les substantifs : If ; — dans les adjectifs : Démacatif, rétif.

c) Par *l*, dans *il*, pronom verbal de la troisième personne ; — *im*, dans l'onomatopée : Rim-ram.

d) Par *r*, dans les infinitifs présents des verbes de la deuxième conjugaison ; — dans le substantif : Désir.

e) Par *x*, équivalent à *s*, dans : Dix, six.

§ 3. — **I** reste le même après une consonne parlant par *e* muet.

a) *Ice* : galice, office.

b) *Ide*, substantif : Hide ; — adjectifs : Estupide, insipide, wuide.

c) *Ife* : Brife.

d) *Igue* : Figue, gigue, hémorruigues.

e) *Ije*, pour *ise* : Chérije, quémije.

f) *Ile* : File, pile.

g) *Ime* : Frime, grandissime.

h) *Ine* : Argentine, belsamine, Bibine, cassine, chuine, lusine, machine, mimine, poucheline.

i) *Ique* : Bernique, bique, brique, chique, clique, entique, étrique, fusique, penderlique, pique, Rodrique, romatique, trique.

j) *Ipe* : Ecalipe, pipe, ripe, tripe.

l) *Ire* : Chire, pire.

m) *Ise* : Bétise, demise, dévise, prise, remise, sottise.

n) *Ite*, de substantifs : Bite, gîte, précipite, réussite, suscite ; — d'adjectifs : Profite, et le féminin de ceux en *It* : Bénite, petite, etc.

o) *Ive* : Boutive, échive, grive, léchive.

§ 4. — **I** est mouillé par simple *e* muet dans les

substantifs féminins en *ie*, analogue à ceux de l'E mouillé en *ée*, impliquant également l'idée de plénitude, d'appartenance ou de durée dans la chose exprimée.

Tels sont : Abbie, becquie, berquerie, bésachie, boulie, bouquie, boutillie, brachie, braderie, brasserie, cachotterie, cauchie, cérimonie, chipie, chuquerrie, clincaillerie, cochonnerie, crainboulie, craquerie, cramillie, crojie, cugnie, dravie, engolie, épourie, génie, houchie, jalouserie, léquerie, louchie, lourdie, machonnerie, menterie, mouderie, panchie, philozomie, pinchie, pochie, pugnie, pyramie, ravauderie, réderie, ringuie, saloperie, saquie, série, tennerie, viuserie.

Il y a aussi en ce genre un augmentatif à l'italienne : Harouchie.

§ 5. — **I** est mouillé par simple *l*, dans : Péril ; — par *ll* avec *e* muet, dans les substantifs : Béatille, berzille, broutille, camamille, coquille, escarbilles, étrille, fauchille, fille, fondrilles, garilles, guénilles, hamilles, houbilles, ortille, quéville, quille ; — et dans l'adjectif : Mastrapille.

§ 6. — **I** nasal, ou *in*, se prononce avec le son français, non pas ferme et tirant sur *en*, mais quasi mouillé comme *in-ie*, aussi bien en composition qu'en finale (1).

a) En composition : Demingler, indingne, inquêter, inchoite, pincher, etc.

b) En finale pure, de substantifs : Bachin, boudin,

(1) Le français, dit M. Hécart, n'a pas de nuance pour prononcer différemment *en* et *in*. Le patois ne confond pas ces deux sons. — *Dict. Rouchi*, 3e édit., verbo *Inter*.

bousin, brassin, brosquin, brûlin, cafarin, casaquin, changrin, chapin, codin, coffin, cognin, cousin, crachin, craquelin, crottin, cuin, defourrins, degouttin, destin, échouartin, écoussin, écrapin, enclin, esquerpin, fin, fourcin, gardin, groïn, jetin, lavin, longin, machin, mandequin, molin, morin, papin, parquemin, parrin, picotin, piquelin, poquin, pouchin, puin, quemin, quéquin, rojin, rondelin, saint-frusquin, seulin, sérin, soutérin, térin, torsin, trétin, turquin, verdin, vérin, vésin, viberquin, vin, vojin ; — d'adjectifs : Calin, certin, fin, foirin, laidin, malin, préfin, vilin.

c) Quelques-uns sont des diminutifs :

Français, bambin ; Italien, bambino.

Boulonnais, bitelin ; Italien, vitellino ; bidallin, casaquin, marquin.

Boulonnais, Jonnin ; Italien, Giovannino.

Picard, tchoutin, tchoutaine (lisez : tchoutinne), (H. C., pp. 47, 53, 77, 171).)

sans préjudice de cognin, craquelin, echouartin, piquelin, quéquin, etc., qui paraissent avoir la même origine étymologique.

d) Deux mots en finale à consonne parlante : vingt, prononcez vinte, chinq — chinque.

e) Plusieurs en finale à consonne parlant par *e* muet en *inge* : Inge.

f) En *ingue* : Bastringue, bringue, farsingue, honningue, Masingue.

g) En *inme* : Abinme, caticinme, linme, prinme, rinme ; auxquels il convient de joindre les finales muettes de l'indicatif et du substantif des verbes en *imer* de la première conjugaison.

h) En *inque* : Inque, trinque, vinque.

i) En *inse* par *s* doux : Enterprinse, prinse, surprinse, méprinse.

j) En *inte* : Pinte.

SECTION V.

De l'O.

§ 1. — **O**, voyelle simple, conserve le son français, toutes les fois qu'elle n'est pas modifiée par *i*, par *n*, par *u* ou par *y*.

En composition : Boquillon, coquelet, dormir, modèle, odère, orage, oseille, roder, soder, sottise, etc.

En finale pure, de mots qui font, pour la plupart, *oc* ou *ol*, en français ; substantifs : Blo, bro, carraco, co, cro, fro, gosio, racro, rossigno, sô, vo.

D'adjectifs : Flo, mo.

D'une interjection : Cho !

§ 2. — **O** a trois finales par consonne aphone.

a) *Op* pour un substantif : galop ; et un adjectif : salop ; un adverbe : trop.

b) *Ot*, pour des substantifs qui sont pour la plupart des diminutifs : Aillot, angelot, bacot, bésot, bléyot, binot, bitelot, bouchelot, buhot, cabot, capuchot, cahot, chabot, chivot, cornillot, cousinot, craillot, craquelot, culot, dalot, derlot, étot, fagot, flot, fosséyot, frérot, garrot, gatelot, grelot, halot, hot, inchot, licot, maillot, malot, mugot, mulot, nabot, palot, panot, picot, Pierrot, pipot, pot, préyot, sifflot, suprécot, talot, tripot, tuilot, valigot, vélot.

Pour des adjectifs présentant le même caractère : Bélot, clérot, farot, fiérot, finot, jojot, maigriot, malinot, noirot, palot, saligot, sot.

Pour un adverbe : Bétot. — Voyez les noms en *iot*.

c) *Os*, pour des substantifs : Ados, bos, cafournos, compros, fournos, purpos, rados, ruchos — Voyez les noms en *ios*.

§ 3. — **O** se construit :

a) Avec le *l*, consonnant : Dol.

b) Avec le *p*, dans : Chip et chop.

c) Et avec l'*r*, dans : Colidor, for, or, terzor, tor.

d) Avec d'autres consonnes parlant par *e* muet, *obe* : Globe, gobe, robe.

e) *Ode* : Mode, commode.

f) *Oge* : Horloge.

g) *Ogue* : Dogue.

h) *Ole* : Bagnole, bricole, casterole, épirole, frivole, furole, Gabriole, guibole, pruvole. — Voyez les mots en *iole*.

i) *Ope* : Cope, salope, trope.

j) *Oque* : Berloque, bibloque, broque, choque, cloque, équinoque, estoque, loque, machoque, manoque, roque, toque ; — adjectifs : Mastoque.

l) *Ore*, adjectif : Sore ; — adverbe : Core.

m) *Ose* : Chose, cose, pose, rose.

n) *Ote* : Ernote, ribote, et féminin des adjectifs en *ot*.

o) *Ove* : Endove.

L'**O** mouillé, *o-ie*, établi à l'instar de l'**A** mouillé masculin-féminin, n'existe pas dans le Patois du Bas-Boulonnais, à l'état normal et régulier, mais il s'y trouve dans la bouche d'un nombre assez considérable d'individus, principalement à Desvres et dans les environs, qui disent : Elo-ie, mo-ie, so-ie, to-ie, cro-ie, fo-ie, po-ie, en appuyant sur l'*o* et le

faisant suivre d'un *i* mouillé qui se perd en désinence morte.

Pour figurer cette prononciation, il faudrait, à l'instar de ce qui a été fait pour l'**A** mouillé, écrire : Eloi, moi, soi, toi, croïe, foïe, poïe; en avertissant de ne pas prendre *oi* pour une diphthongue; mais, comme la prononciation dont il s'agit n'est que l'exception et non la règle générale, je me contente de la signaler et de passer outre en disant:

§ 4. — Le Patois du Bas-Boulonnais ne connaît pas l'**O** mouillé, ou, tout au moins, il ne s'en sert qu'en diphthongue, ainsi que nous le verrons dans le chapitre II, section IV, § 5.

En composition, quand *o* pur est suivi d'un *i*, la syllabe porte sur *o*, et l'*i* s'unit à la voyelle suivante :

C'est ainsi qu'il faut épeler et prononcer les mots suivants, ou l'*y* du radical est remplacé par l'*ï* : Appoïer, broïer, broïonner, emmoïer, enroïer, emploïer, envoïer, froïer, loïer, ploïer, poïer, soïer, boïau, moïen, noïer, ploïon, poïon, roïon, soiis, soiins ; — les diminutifs : Foïette, moïette, soïette, toïette.

§ 5. — Les mots qui ont l'apparence d'être en *o* mouillé par *ill*, s'épellent de même que s'ils étaient en *o* pur, on écrira suivant l'habitude : Coillot, coillotter, mais on épellera à la façon italienne: Co-gliot, co-gliotter.

§ 6. — L'**O** nasal, *on*, se prononce comme en français, soit en composition, soit en finale :

a) En composition : Bondis, hontable, onmiau, ronguer, songner, sonmeis.

b) En finale : Amendon, atillon, avalijon, avalon, baton, béquillon, berhon, beson, boichon, boquillon,

bouchon, bougeon, bouillon, bourdon, bracon, brignon, buchon, cacheron, cafignon, calémuchon, canchon, caon, caperon, capon, carbon, cardon, caron, carton, catin muron, caudron, cavron, chicon, chitron, chochon, cléron, clipon, clungnon, copon, cotron, coulon, crignon, cruchon, cuichon, crotignon, démon, dragon, éclidon, équellon, étranquison, étron, fachon, féron, fiqueron, flacon, florijon, frinchon, gambon, garignon, germillon, glachon, goleron, gron, guernon, guéton, hamon, haveron, hérichon, hoton, houbron, hourlon, jergon, laitron, lancheron, léçon, machon, maison, mahon, mancheron, marlon, maton, méchon, menton, meulon, mongnon, mouchon. mouqueron, murijon, ongnon, oujon, paleron, paon, patalon, paturon, peuchon, picaillon, pichon, pipendon, pingeon, plon, pomon, poufignon, prijon, quelton, quenneçon, querson, quéton, quevallon, quignon, raison, ramon, raquillon, savelon, sémijon, son, soucrion, surgeon, taon, taudion, tijon, tondijon, trillon, trofignon, vergeon ; — un seul adjectif : Bon. — Voyez les mots en *ion*.

c) *Onc* : Jonc.

d) En finale suivi d'une consonne aphone, *ong* : Long, berlong.

e) *Ond*, substantifs : Fond, vacabond, bond ; — adjectifs : Orond, rond.

f) *Ons* : 1° au pluriel des substantifs et de l'adjectif masculin en *on* simple ; 2° à la première personne du pluriel de l'indicatif présent et du futur de tous les verbes.

g) *Ont*, dans les substantifs : Mont, pont ; — l'ad-

jectif : Parfont ; — les mots adverbiaux : Adont, amont ; — la conjonction : Dont.

Les formes verbales troisième personne de l'indicatif présent de quelques verbes, et celles du futur de tous les verbes.

§ 7. — **O** nasal, ou *on*, suivi d'une consonne parlant par *e* muet, ne change pas de nature, et il faut se garder de faire de l'*n* dont il est formé autre chose qu'une consonne nasalisante. Même devant un autre *n*, on ne devra jamais dire *onn'*. Devant *b* et *p*, il n'y a aucun inconvénient à écrire *m* au lieu de deux *n* comme en français.

a) Finale en *ombe* : Trombe, tombe ; — en *ompe* : Pompe, trompe.

b) En *onde* : Aumonde, monde, ronde, sonde ; — et le féminin des adjectifs en *ond*.

c) En *onge* : Bonge, éponge, ponge.

d) En *onme* : Honme, sonme, gonme, conme.

e) En *onne*, de substantifs : Arragonne, chevronne, nonne, pronne, tronne ; — adjectifs : Bonne, jonne.

f) En *onque* : Onque.

g) En *onse* et en *onte* : Réponse, honte.

§ 8. — **On** nasal mouillé est une articulation qui n'est pas familière au Patois Boulonnais.

Elle appartient au Picard de Péronne et à l'Artésien, qui disent *fon-ie*, c'est-à-dire, non pas *fonye*, comme l'a imaginé M. l'abbé Corblet (1), mais *fon*, suivi d'une finale à désinence morte en *i* mouillé. Pour reproduire ce son à peu près, il faut dire *fon*

1) Glossaire, p. 142.

d'une manière ferme et distincte, puis ajouter la diphtongue muette *ie* ou *ye*.

C'est ce que les Paraboles figurent, celle d'Arras par *fon-ye* (faim), *pon-ye* (pain), celle de Carvin par *poin* et *foin*, et celle de Cambrai par la même idiophonie.

Hector Crinon écrit presque constamment *oin*, pour *ain* :

— Tout l' monne i s' *ploint* ch' moite et pis ch' doumestique (p. 7).

— Et dourmant mieux edsus sin lit d'*étroin*
D'ein meilleur soume eq cheux q' ch'est à eux ch' *groin* (p. 31).

— Andoin (p. 161) ; Brainn' voin, L'voin (bren de de vin et levain) (p. 50) ; Croin pour crin (p. 32) ; S' détoint pour s' déteint (p. 85).

Ce qui ne l'empêche pas (c'est son dialecte) de dire ailleurs : Lenn'main (lendemain), pain (p. 50), faim (p. 68), etc.

Cette orthographe se reproduit au féminin :

Ploin (plain) fait ploinne (p. 5), campaine devient campoine, paine — poine (pp. 73, 79), semaine — s'moine (p. 131), halaine — haloine (p. 146).

Ed fête in fête il l'affiche, il' *proumoine*
Jusqu'à qu'el brut d'ein queup queurt qu'all *troine* (p. 57).

Détoinne pour détaindre (ibid.), et jusqu'à : attointes pour attaintes (p. 170) ; on trouve ailleurs encore joinc pour jonc.

§ 9. — Le Patois Boulonnais a quelques mots en *oin*, qui se prononcent comme en français :

a) En *oin* pur : Fusoin.

b) Avec consonne aphone, en *oing* : Oing (viux oing).

c) En *oins* : Moins.

d) En *oint* : Point ; — et aux participes passés des verbes en *oindre* de la quatrième conjugaison : Avoint, joint, ravoint, rejoint.

e) Avec consonne parlant par *e* muet, *oine* : Canoine, mafoine, enguermoine.

f) *Ointe* : Epointe, pointe.

g) Et sous la forme plurielle, le pronom indéfini : Mointes.

SECTION VI.

De l'U.

§ 1. — L'U voyelle conserve en Patois le son de l'*u* français toutes les fois qu'il n'est pas modifié par une autre voyelle, soit antécédente, soit consécutive, ou par un *n*.

a) En composition : Avugle, buquer, durchir, fruquer, muterne, punir, rucholer, surgeon, turez.

b) En finale pure de substantifs masculins : Arnu, bacu, fu, lu, ju, pelu, pu, séu, tahu ; — d'adjectifs : Agu, aju, béquu, berlu, bochu, boutignu, chenu, cranquu, crignu, crochu, dru, garnu, gavu, fourquu, fourbu, houchu, langu, mafflu, mouflu, mousu, panchu, rétu, tortu.

c) En finale à désinence féminine : Carplue, carue, machue, revue, rue, vue.

d) En finale à consonne parlante, par *l* : cul, carcul ; — en finale à consonne aphone, par *s* ; de substantifs : Cabus, rébus ; — d'averbe : Pus ; — de préposition : Dessus, sus.

Le Patois Boulonnais dit de cette manière : le cul amont ; c'est-à-dire *le cul en l'air*, état d'une chose qui est renversée. Dans toutes les autres rencontres il dit *cu*. On trouve les deux orthographes, et probablement les deux manières de prononcer dans *Eustache le Moine* :

Mais nus n'osoit laïen entrer
Ki ne séust son *cul* moustrer (v. 86).
— Par mi une cauchie à forche
A Wistace le *cul* escorche (v. 176).
— Que le mal soies-tu haitiés,
Que tous nos *cus* as escorchiés (v. 190).

Hector Crinon présente la même variation :

In vut souveint... *tousser* pus heut q'sin cul (p. 28).
Ses mannes sins cus (p. 121).
Perdant du cu et gagnant d'el maronne (p. 171).

e) Par *r* : Dessur, dur, pur, sur.

f) Par *t* : But.

g) En finale à consonne parlante par *e* muet, par *be* : Grube.

h) Par *de* : Aïude, rude ; — par *fe* : Trufe.

i) Par *le* : Canule, crule, parule, sérule, triambule, triule.

j) Par *pe* : Crupe, dupe.

l) Par *que* : Buque, étruque, pluque, raveluque.

m) Par *re* : Ahure, allure, aventure, bajure, balïure, bassure, cassure, cauchure, cavelure, chinture, contenure, copure, cuiture, décarsure, défriture, denture, devanture, droiture, écramure, emblavure, empotinure, encuinure, endaubure, enfilure, enfourqûre, entamure, épluqûre, étimure, étramure, félure, fenture, fétichure, fonsure, fourbichure, froidure,

fronchure, fuiture, guerbelure, haïure, harnaqûres, housure, hure, lurlure, merlure, musichure, muture, nourriture, ordure, pature, pellures, pelure, piqûre, posture, quesnure, ralarguichure, raïure, ramonnure, ramure, rencloture, renfrunmeture, resserchissure, rétoupure, rinchure, sanmure, sinature, sodure, tainture, ténure, tournure, trempure, trillure, usure, vénure, verdure, vouture.

n) Par *se* : Plamuse, ruse, et le féminin des adjectifs en *u*.

o) Par *té* : Affute, cahute, Flahute, jujute, persécute.

§ 2. — L'**U** nasal, *un*, conserve le son qu'il a en français :

a) En finale de substantif : Sun ; — d'adjectifs : Un et ses composés : Aucun, chacun, quiqu'un ;

b) Avec *s* aphone : Les uns, d'auques-uns, quiques-uns ;

c) Avec *t* aphone : Défunt ;

d) Suivi de *me*, parlant par *e* muet, sans altérer en quoi que ce soit le son de *un* : Ecunme, flunme, drunme, fréquentunme, légunme, inglunme, pécunme, plunme, punme, runme, vieillunme ; — et les finales muettes des personnes verbales des verbes en *unmer* ;

e) Suivi de *ne*, parlant par *e* muet, toujours sans altérer le son primitif du radical qui reste *un*, sans jamais devenir *unn'* : Brunne, junne, lunne, quémunne, *unne* et ses composés féminin de *un* ;

f) Suivi de *te* : Défunte.

g) En composition, suivi de syllabes commençant par *m* : Ecunmette, enfrunmer, frunmer, frunmion,

frunmeture, frunmée, funmer, grunmeler, punmier, refrunmer, renfrunmer.

Par *n* : Bunner, brunnetée, brunnette, déjunner, hunner, junner, lunner, lunnette.

Par *gn* : Clungner, clungnon, cungnet.

Par *qu* : Brunquer, encrunquer, funquer, tous mots dans lesquels le son *un* est invariable.

§ 3. — **U** est muet, toutes les fois que, placé après le *g* et le *q*, il y précède une autre voyelle :

a) Quatre, que, qui, quo, quu, Jacquot, béquu, se prononcent comme : catre, ke, ki, co, cu, Jacot, bécu.

Il faut excepter *quoy*, triphtongue.

b) Langue, sanguin, comme : langue, sanghin.

SECTION VII

De l'Y

§ 1. — L'**Y** grec vaut *i* simple, lorsqu'il est employé seul, ce qui n'arrive jamais que dans...

Y adverbe de lieu, et *gny*, son équivalent idiotique.

§ 2. — L'**Y**, employé comme finale, modifiant une voyelle, en fait une diphthongue, *ay, ey, oy*.

§ 3. — L'**Y**, employé comme initiale devant une autre voyelle se comporte de même et produit aussi une diphthongue.

§ 4. — L'**Y**, entre deux voyelles, dans le corps d'un mot, vaut deux *i*, l'un qui s'unit à la voyelle précédente pour la modifier en la mouillant, l'autre qui s'unit à la suivante pour former une diphthongue par *i*.

On trouvera dans le chapitre des diphthongues,

un certain nombre d'exemples à l'appui de cette théorie.

CHAPITRE II

Des diphthongues

Les diphthongues sont des syllabes qui font entendre le son de deux voyelles par une seule et même émission de voix. On n'est pas d'accord sur le nombre des diphthongues proprement dites, qui se trouvent dans la langue française. A plus forte raison suis-je embarrassé sur le nombre de celles qui se font entendre dans le Patois Boulonnais. Le clavier phonographique présente une gamme excessivement délicate, et il est fort difficile de noter clairement le passage d'un son à un autre.

Pour couper court à tout, je considérerai comme diphthongues toutes les syllabes dans lesquelles la réunion de deux ou de plusieurs voyelles produit un son différent de celui qui a été reconnu appartenir à ces voyelles dans le chapitre précédent, c'est-à-dire que je réunirai aux diphthongues proprement dites les articulations nouvelles qui résultent du concours des deux sons modifiés : **au, eu** et **ou** sont pour moi des diphthongues au même titre que que **ay, ey** et **oy**.

Je divise les diphthongues comme je l'ai fait pour les voyelles, ou fermes, ou mâles, en caduques, ou féminines, en mouillées des deux genres, et enfin en nasales.

SECTION I

Des diphthongues par A

Les diphtongues par **A** sont **ai** et **ya**, **au** et **aue**.

§ 1. — La diphthongue **ai**, qui ne s'emploie jamais en finale pure, afin d'éviter la confusion qui en pourrait être faite avec l'*a* mouillé masculin, se prononce comme l'*é* ouvert dans *accès*, *succès*, syllabes identiques à celle de la langue française dans *ais*, *paix*.

a) On la trouve en composition avec le son de l'*é* fermé : Laicher, maison, maîtresse, plaisi.

b) En finale composée, avec *è* ouvert, par *d* aphone : Plaid, laid.

c) Par *s* : Bais, Inglais, jamais, mais, frais, trais, mauvais.

d) Par *t* : Brait (participe), fait, lait, fourtrait, mait.

e) En finale composée par consonne parlante : Air, éclair, hair, pair.

f) Par consonne parlant par *é* muet, avec *de* : Laide ; — avec *gue* : Bisaigue.

g) Avec *le* : Aile, effraile.

h) Avec *re* : Affaire, maire, prébytaire, paire ; — et dans plusieurs infinitifs de la quatrième conjugaison : Braire, faire, plaire.

i) Avec *se* : Aise, haise.

j) Avec *te* : Faite.

l) Avec *ve* : Flaive.

§ 2. — La diphthongue **ay** est la même que la précédente avec le son féminin, ou mouillé *ai-ie* :

a) Comme finale pure, elle ne sert qu'au substantif

masculin : Day (dais), et à la première personne singulier de l'indicatif présent du verbe *savoir* : Je say.

b) Encore se conserve-t-elle identique, malgré l'adjonction d'un *s*, d'un *t*, ou même d'un *x* : dans la seconde et la troisième personne du même temps du même verbe : Té says, i sayt, ou al sayt ; — dans le mot payx, forme idiotique du nom de la paix, que le Patois Boulonnais prononce comme le mot français paie.

c) J'écris de la même manière la troisième personne plurielle du même temps, par analogie, pour reproduire la prononciation : l saytent.

Dans ces divers cas, l'*y* prête un de ses *i* à la voyelle *a* pour faire *ai*, tandis que l'autre s'unit à la muette pour former une sorte de diphthongue à son caduque ou mouillé, comme si l'on écrivait, en décomposant les sons : Je sai-ie, té sai-ies, i sai-ie, i sai-ietent.

On trouvera dans la Grammaire sous la conjugaison du verbe *savoir*, les exemples à l'appui de la théorie.

§ 3. — En composition, la diphthongue **ay** se comporte de la même façon, à la réserve du son, qui tire sur *é* fermé plutôt que sur *é* ouvert : Brayard, brayon, os brayons, os brayez, frayère, frayeux, paysant, vrayment (Dezoteux, I, 9), se décomposent en : Brai-iard, brai-ion, brai-ions, brai-iez, pai-ïsant, frai-ière, frai-ieux, vrai-iement.

Il était absolument nécessaire de marquer cette différence, pour que le lecteur ne pût confondre les mots en *a-ier*, avec ceux en *ai-ier*. L'emploi de l'*y*

pour cette dernière forme m'a paru de nature à résoudre la difficulté.

§ 4. — La diphthongue **au**, quand elle est employée comme finale, soit pure, soit composée, présente un son qui tient de l'*a* et de l'*u* : quelque chose comme l'articulation française *aou*, se produisant avec l'accent sur l'*a* et une désinence muette.

C'est la diphthongue anglaise *ow*, dans *how*, *now*, *cow*, ou bien la diphthongue *ou* dans *cloud*.

a) Elle est finale pure de substantifs : Agneau, échau, étau, dijau, griau, houpriau, jau, magau, Monchau, macriau, oujau, ortau, pourcheau, vachau ; — d'adjectifs : Monau.

b) Le son **au** idiotique se conserve malgré l'addition d'une consonne aphone : — par *d*, substantifs et adjectifs : Badaud, balaud, bastaud, caud, chalaud, crapaud, flaud, pitaud, quartaud, touillaud ;

c) Par *s*, au pluriel des substantifs et des adjectifs ci-dessus et au pluriel de ceux qui n'ont pas de singulier : Chijaus, ravaus ; — de l'adjectif invariable : Décaus ;

d) Par *t*, finale de substantif : Saut ; — d'adjectif : Haut ; — de troisième personne singulier de l'indicatif présent de certains verbes : I faut, i vaut ;

e) Par *x*, dans le substantif : Caux ; — et au pluriel masculin des substantifs et des adjectifs en *au* pur, si on préfère les faire en *aux* plutôt qu'en *aus* : Préyaux.

§ 5. — En composition, quand elle est suivie d'une syllabe forte, la diphthongue **au** équivaut comme en français à un *o* simple : Acaudeler, caucher, cauchure, caudiau, caudière, caudron, cauffer,

caufour, caufourer, encaucher, fauquer, fauter, gaudir, grauer, haucher, ravauder.

§ 6. — La diphthongue **au**, conservant son articulation primitive, a une forme féminine **aue**, qui ne fait qu'accentuer davantage sa forme idiotique : Glaue, maue, naue, saue.

§ 7. — Suivie d'une consonne parlant par *e* muet, la diphthongue **au** se modifie de manière à se rapprocher du son **eu**. Cette déformation est due à l'action de la consonne, sous l'influence de laquelle les parois buccales se rapprochent par une dépression qui constitue, autant que j'en peux juger, le milieu entre *au* pur et *eu* pur.

Ainsi le Patois Boulonnais fait :

De auge, euge,	malgré	...
— berlaude, berleude,	—	...
— biaurre, bieurre,	—	...
— cauches, queuches,	—	caucher.
— cauque, queuque,	—	...
— caurre, queurre,	—	...
— cause, queuse,	—	causer.
— débauche, débeuche,	—	débaucher.
— épaule, épeule,	—	épauler.
— faude, feude,	—	faudier.
— fauque, feuque,	—	fauquer.
— faute, feute,	—	fauter.
— gaufres, gueufres,	—	gaufrier.
— gauge, gueuge,	—	gauger.
— gaugue, gueugue,	—	gauguer.
— hauche, heuche,	—	haucher.
— sauces, seuces,	—	saucière.
— taupe, teupe,	—	taupier.

Il fait encore des adjectifs hybrides :

Autre, eutre, malgré auterment.

Gauche, gueuche, malgré gaucher.

Et il forme régulièrement :

Haute, prononcez heute, de l'adjectif haut, malgré hautère.

Caude, prononcez queude, de l'adjectif caud, malgré caudière.

J'ai été tout d'abord tenté de reproduire toutes ces irrégularités en prononciation figurée, et de dire par exemple : *caud,* féminin *queude*, et *heute*, féminin de l'adjectif *haut* ; mais en étudiant de près la manière d'agir de nos paysans, j'ai reconnu qu'il y avait là matière à l'établissement d'une règle générale.

En effet, non seulement ils déforment ainsi les substantifs et les adjectifs en *au* à finale muette consonnante, mais ils font la même chose avec les verbes et avec les noms propres.

Avec les verbes ils disent : Cauche, je queuche ; fauquer, je feuque ; haucher, je heuche ; sautir, je seute ;

Les noms propres : Ausque, Eusque ; Nordausques, Nordeusque ; Zudausques, Zudeusque ; Baude, Beude ; Braure, Breure ; Dausque, Deusque, — sans oublier le prénom : Glaude, Gleude, malgré Glaudine qui reste invariable.

La différence du Patois Boulonnais sous ce rapport avec les idiomes des contrées limitrophes consiste dans l'emploi de la diphthongue **au** avec le son anglais *ou* que nos voisins n'ont pas au même degré.

Hector Crinon écrit partout **eu** pour **au** :

Beudet pour baudet (p. 45) ; capieu — capiau (p. 43) ; boyeu — boiau (p. 16) ; eute — autre (p. 37); feuchille — fauchille (p. 24) ; ezieu — oujau (p. 27) ; feute — faute (p. 37) ; i feut — i faut (p. 37) ; debeuche — debauche (p. 47) ; heuteur — hauteur (p. 105) ; noyeu — noiau (p. 17) ; mourcheu — morciau (p. 28) ; pourcheu — pourchau (p. 28) ; queudron — caudron (p. 48) ; queuches — cauches (p. 67) ; queuchons — chaussons (p. 26).

En un mot il n'a qu'une manière de dire, et la règle énoncée dans le § 7 ne peut recevoir chez lui aucune application.

Il y a exception pour : Cauffer, je cauffe ; écauder, j'écaude ; garvauder, ravauder.

Quant à nos *eu* Hector Crinon les écrit *u* :

U pour œu, nu pour nœu, i vut pour i veut, i plut pour i pleut, i rechut pour i recheut.

SECTION II

Des diphthongues par E

Les diphthongues par **E** sont **ei** et **eu**.

§ 1. — **Ei**, diphthongue, ne figure pas dans le Patois Boulonnais comme syllabe pure. On ne l'y trouve qu'en composition, en finale fermée par *s*, (*eis*), — en finale mouillée mâle avec *l'*, (*eil*), et en finale mouillée féminine, (*eille*).

En composition, en finale par *ge* : Neige.

§ 2. — **Eis**, diphthongue, ou voyelle modifiée, équivalente à l'*é* ouvert, est employée pour les finales fermes qui dérivent de terminaisons latines en *il* et

qui font encore *eil* en français : Appareis, pareis, soleis, sonmeis.

C'est une des formes romanes usitées pour des mots analogues :

Rollans au vermeis ciglaton (Otinel, v. 51) ;

En concurrence avec la forme *aus,* consaus pour conseil, solaus pour soleil, vermaus pour vermeil, etc.

§ 3. — **Eil**, en finale aussi bien qu'en composition, se prononce comme en français, avec le *l* consonnant :

a) Cheneil, méteil, pareil.

b) Il a une forme spéciale pour les noms féminins : Candeille, guerzeille, oreille, oseille, pareille, reille, seille, veille ; — et cette forme s'emploie pour les personnes muettes de la plupart des verbes en *iller* : Consiller, je conseille ; renviller, je renveille ; viller, je veille.

§ 4.—La diphthongue **eu** a deux sons, l'un ferme, comme *eu* français, l'autre à désinence caduque et sourde, à peu près comme *euve*.

§ 5. — **Eu** est ferme :

a) En composition devant une syllabe forte : Bleuïr, cleuer, heuter, leuet, neuée, neuer ;

b) En finale quand il est suivi de *t* aphone : I peut : — de *z*, toujours aphone : Acœurcheuz, breuz, filleuz, glajeuz, seuz, teuteuz, tilleuz ; — adjectif : Creuz.

Dans les personnes verbales en *euz* des verbes de la troisième conjugaison, pour les différencier d'avec les sons caduques *eus* et *eux* : Je peuz, je veuz, je recheuz.

Le procédé orthographique est emprunté à la langue romane :

Son *filleul* appela (Par. la Duch., v. 3058).

Filleuz, dit li rois Hugues (id., v. 3060, 3067, etc.).

Chers et dains et *chevreus*, pour chevreuils (D. de M., v. 1690).

c) En finale encore par consonne parlante : Aveuque, bleuse, démeure, leuve, neuf, pleuve, seule.

d) En finale mouillée par *il* (euil) : Cherqueuil. cherfeuil, deuil, orgueuil ; — et par *ille* (euille) : Feuille, veuille.

§ 6. — **Eu** à finale sourde, sonnant *euve*, est masculin ou féminin.

a) Il est masculin dans les substantifs : Aveu, cailleu, caveu, cleu, leu, monsieu, neu, treu ; — dans les adjectifs : Bleu, seu : — dans l'adverbe : Peu ; — et les participes des verbes *avoir*, *devoir*, *pouvoir*, *savoir*, etc. : Eu, deu, peu, seu.

b) Il est encore masculin dans les mots terminés par *s*, pluriel des précédents ;

c) Par *x* dans le pronom : Eux ; — dans l'adjectif : Deux ; — et ses composés : Entredeux ;

d) Par *x* dans les adjectifs en *eux* : Amiteux, amoureux, avaricheux, baveux, berneux, bouffeux, capeux, cassieux, caterneux, catouilleux, clitreux, colérreux, crapeux, crasseux, dangereux, désireux, disteux, dolereux, doucreux, fameux, fauteux, frayeux, frilieux, frineux, furieux, galeux, gueux, héreux, higneux, languereux, malhéreux, matineux, mourmeux, nactieux, papineux, répilleux, ripopeux, roqueux, roupieux, safergneux, songneux, véroleux ;

Par *x* encore dans les substantifs en *eux* dont la

formation française se fait en *eur* : Batteux, blagueux, brasseux, cacheux, canteux, chiqueux, craqueux, dépendeux, déserteux, écoucheux, farceux, fauqueux, ficheux, funmeux, féteux, galvaudeux, gléneux, horlogeux, housseux, jueux, méchonneux, menteux, pendeux, ragrapeux, rédeux, rémoleux, rouleux, serveux, soieux, tonneux.

§ 7. — **Eu** sourd, quand il entre en composition devient **eu** ferme : Leuet, peuette, treuée, treuet.

§ 8. — **Eu** sourd, à finale muette, est féminin dans : Heue, hochequeue, queue — et dans les participes en *eu*, quand ils sont de ce genre.

SECTION III

Des diphthongues par I

§ 1. — **I**, devant une voyelle, forme presque constamment, dans le Patois Boulonnais, une diphthongue avec la voyelle dont il est question, **ia, ié, ii, io, iu, iai, iau, iei, ieu, iou, iun, ien, iin, ion**.

§ 2. — Il y a exception toutes les fois que l'**I** est précédé d'une double consonne dont la seconde est un *l* ou un *r* comme *bl, br, cl, cr, dl, dr, fl, fr, gl, gr, pl, pr, tl, tr, vl, vr* : Oublier, Gabriez, éclier, crier, chendrier, gaufrier, singlier, griau, templier, approprier, détrier, ouvrier.

§ 3. — **Ia**, diphthongue, dans : Piapia, tiatia, arias, aïasse, dia, diable, piailler.

§ 4. — **Ié**, et ses similaires **ied, iel, ier, iez**.

a) En composition : Piéter, rempiéter, assiétée, culliérée, Zieppe ;

b) En finale par *d* : Pied ;

c) Par *l* consonnant, mâle et femelle : Ciel, réïel, vielle, manoïelle, païelle, caïelle, troïelle ;

d) Par *r* consonnant : Fier, tier ;

e) Par *r* aphone, dans les substantifs, adjectifs et infinitifs, énumérés ci-dessus (section II, § 3, *d*, *e*, *f*, *g*), et (chap. II, section V, § 4), et dans : Fier (se), lier, tier ou quier ;

f) Par *re*, finale féminine, ci-dessus (section II, § 7, *l*, *g*, *h*) ;

g) Par *te*, finale féminine : Assiète ;

h) Par *z* aphone : Flaïez, miez, reliez, riez.

§ 5. — **Ié** et **iée** mouillés :

a) Au participe passé, masculin féminin, des verbes en *ier* : Abaïé, aidié, ataïé, plaidié, widié, etc.

§ 6. — **Iet**, par *è* ouvert, dans : Illiet, gilliet, siet, — et dans les formes féminines : Moïette, toïette, voïette.

§ 7. — **Ii**, dans : Soiis, en prononçant le premier *i* comme une sorte de consonne mouillée.

§ 8. — **Io** :

a) En composition : Piocher, violon ;

b) En finale par *s* aphone : Socios ;

c) Par *t* aphone, dans les substantifs : Baïot, cariot, coilliot, cafiot, raïot, riot, hiot, surdot ; — dans les adjectifs : Pétiot, piot, tiot ;

d) Par *le*, parlant par *e* muet : Babiole, gaïole, fiole.

§ 9. — **Iu** :

a) En composition : Biuler, épiule, piuler ;

b) En finale masculine, de substantifs : Adiu, Diu, épiu, fiu, liniu, liu, moïu, pouliu, roviu, riu, sorciu ; — féminine : Liue.

c) En finale d'adjectifs masculins : Efantiu, périu, poiliu, tardiu, tempériu, viu, volentiu ;

d) Féminins par *se* : Périuse, poiliuse, tardiuse ;

e) D'interjection : Pardiu, corbiu ;

f) D'adverbe, avec *x* : Miux.

§ 10. — **I** combiné, pour diphthongue composée, avec **ai, au, ei, eu, ou.**

a) *Iai* : Niais, niaise.

b) *Iau*, en composition, équivalent à *io* ferme : Piautier, siautée.

c) *Iei*, en composition : Vieille.

d) *Ieu*, en finale, simple ou composée : Monsieux, cassieux, nactieux, roupieux, soïeux.

e) *Iou* : Gaïou, pioupiou, tiou.

§ 11. — **I** combiné avec les voyelles nasales **an, en, in.**

a) *Ian* : Déloïance, pian-pian, sianme, diantre ; — et avec *i* aphone : Laïant (subst.),— tous les participes présents ou adjectifs verbaux des verbes en *ier* : Aidiant, humiliant, mariant, widiant, etc.

b) *Ien* : Bien, cérusien, doïen, entertien, fien, galérien, mien, moïen, piengne, quien, rien, sien, tien ; — et avec *eme*, les adjectifs de nombre ordinal : Deuxième, troisième, etc.

c) *Iin* : Soiins.

d) *Ion* : Accorion, action, amunition, camion, canion, chérion, crupion, couïon, délion, frunmion, gouvion, haïon, hoïon, horion, lezion, opinion, pionne, ploïon, poïon, porion, quécion, raïon, rataïon, taïon, taudion.

C'est la prononciation populaire et prosaïque. Nos patois ne font jamais de *ion* un dyssyllabe :

Hector Crinon :

D'ein méchant pas ch'rat tire ech lion pis l' seuve

A. Derousseaux : (p. 107).

Mais min sauveur, vif comme un lion (I, p. 25).

SECTION IV

Diphthongue par **O**

Les diphthongues par **O** sont **œu, oi, oy** et **ou.**

§ 1. — La diphthongue **œu**, dans laquelle l'*o* ne joue qu'un rôle étymologique, équivaut à **eu** ferme.

a) On la trouve comme finale pure dans : Bœu, crocrœu, nœu (nouveau), œu ;

b) Comme finale par *l* à *e* muet dans : Ecrœule, drœule, rœule, verœule ;

c) Par *r* consonnant, dans : Cœur, sœur ;

d) Par double *rr* dans les infinitifs : Mœurre, remœurre ;

e) Par *il* mouillé consonnant, dans : Œuil, œuillet, deuil.

§ 2. — La diphthongue **oi** se prononce de deux manières : 1° par *oa*, comme en français ; 2° par articulation idiotique, propre au Patois Boulonnais, s'éloignant de *oa* vers *oè*, ou *oei*, dont il n'est pas possible de figurer la prononciation.

§ 3. — Le premier son, *oi* pour *oa*, ne se fait entendre qu'en finale, toutes les fois que la diphthongue est suivie d'une consonne, soit simple, soit double, parlant par elle-même, ou par un *e* muet, tels sont :

a) *Oide*, féminin des adjectifs *froid*, *roid* : Roide, froide ; — *oil* : Poil.

b) *Oile*, finale de substantifs : Moutoile, poile, soile,

toile, voile ; — *oir* : Noir ; — et les infinitifs de la troisième conjugaison : Osoir, rechuvoir, etc.

c) *Oire*, finale des substantifs abstraits : Agujoire, avaloire, bachinoire, balonchoire, buquoire, cachoire, catoire, éclichoire, engouloire, gluioire, grioloire, foire, maquoire, ormoire, poire, ratichoire, reténoire, rondeloire, tassoire, tonnoire ; — et dans les composés : Foirèse, foirez, foirin ; — de substantifs concrets ou d'adjectifs féminins : Broutoire, clapoire, coquoire, couroire, couvoire, filoire, hurtoire, luijoire, pichoire, prêchoire, quevaloire, saloire, soire, tournoire ; — d'infinitifs : Accroire, croire, boire.

d) *Oise*, finale de substantifs : Bavaloise, chamoise.

e) *Oite*, finale de substantifs : Benoite, boite, droite, froite ; — d'adjectifs : Droite (féminin de *droit*), inchoite.

f) Par *l* mouillé : Poil.

§ 4. — Le son **oi** idiotique, se trouve en composition et en finale :

a) En composition : Droitement, froidure, soivingne. On excepte les composés et les diminutifs des noms en *oile*, *oire*, etc. : Boitelette, toilette, violette, noirot, poiliu, soiler, qui conservent le son en *oa*.

b) En finale ferme, sans lettre consonnante, *oid* : Froid, roid, poids.

c) *Ois*, représentant les finales en *ois* de la Lexicologie française : Abruvois, bénichois, blanchichois, brouois, buletois, coulois, détouillois, dewidiois, échois, égouttois, entonnois, éroquois, houssois, jouquois, meuchois, mouchois, milois, nichois,

plantois, rasois, ravaudois, salois, sautois, tirois, tricotois ; — des prénoms : François, Chois ; — des adjectifs : Antenois, barbois, Boullenois, couvois, Desvrois, moudois, pichois, soïois, trois ; — de la deuxième personne singulier de l'indicatif présent des verbes en *oire*, et de l'imparfait de tous les verbes, et des mots d'origine diverse : Fois, sois, mois, patois.

d) *Oit* : Doigt, endroit, droit, redroit, — dans la troisième personne singulier de l'indicatif présent des verbes en *oir* et dans la troisième personne singulier de l'imparfait de tous les verbes.

e) *Oix* : Croix, noix, voix.

§ 5. — **Oy** est la diphthongue *oi* mouillée.

Il n'a qu'une prononciation, celle de l'*oi* idiotique, un peu adoucie et se résolvant en *ie*, c'est-à-dire en mouillée muette.

La forme masculine *oy*, et la forme féminine *oye*, ne diffèrent que par l'écriture :

a) Les premiers sont : Aloy, annoy, appoy, carnoy, Eloy (prénom), ploy ; — Moy, soy, toy, pronoms personnels ; — deux mots de cette forme sont féminins : Foy, loy.

b) Les autres sont : Cloye, couroye, croye, foye, monnoye, moye, oye, parsoye, poye, roye, soye, toye, voye.

c) *Oy* n'est pas employé en composition, où l'*o* reprendrait tous ses droits ; mais il sert à plusieurs formes verbales, dont on trouvera le détail dans la Grammaire.

§ 6. — **Ou**, diphthongue française, son modifié tenant de *o* et *u*, se prononce en patois comme en

français, en finale, aussi bien qu'en composition :

a) En composition : Boulir, froucher, goulée, gourlier, houper, loufer, oujau.

b) En finale pure, de substantifs : Bagou, cahou, codrou, croucrou, frou, genou, hibou, pou, pourchou, roucou, sou, souglou, vérou, verzou ;

c) D'adjectifs : Badou, brayou, bridou, broubrou, camou, farou, fessou, fou, pétou, pichou, soû, vessou, warou ; — d'interjection : Goutou.

d) En finale, par *p* aphone : Coup, raprécoup ; — par *s* aphone, au pluriel masculin des précédents, et dans : Desous, rebous, tertous, tous, nous, vous.

e) Par *t* aphone : Acout, atout, bout, oût, partout, tout.

f) Par *x* aphone : Doux, houx, roux.

§ 7. — **Ou** s'emploie en finale, par *e* consonnant :

a) Cantour, caufour, cour, entour, four, jour, pandour, paour, pour, rambour, ratour, tambour, tour.

b) En finale, parlant par *e* muet, par *ce* : Pouce.

c) Par *de* : Consoude, soude.

d) Par *fe* : Baloufe, esbroufe, pardoufe, patapoufe.

e) Par *ge* : Rouge.

f) Par *le* : Boule, bouboule, moule, roule, saboule.

g) Par *pe* : Etoupe, loupe, soupe.

h) Par *que* : Bouque, clouque, flouque, harouque, jouque, manouque, mouque.

i) Par *se* : Frimouse, mouse, touse.

j) Par *te* : Croute, pentecoûte, proute, route.

l) Par *ve* : Louve, prouve.

§ 8. — **Ou** se mouille par *il* masculin, et *ille* féminin :

a) *Ouil* masculin, ne s'emploie qu'en composition : Bouillet, dépouiller, pouillier, rouiller, touiller.

b) *Ouille* féminin est finale : Andouille, arsouille, bouille, brouille, castouille, chitrouille, dépouille, douille, drouille, frapouille, fristouille, geurnouille, mirouille, ratatouille, rouille, tatouille.

SECTION V

Diphthongues par U

§ 1. — Les diphthongues par **U** se produisent toutes les fois que l'**u** se combine avec la voyelle qui le suit, ce qui arrive dans **ua, ué, ui, uy, uan, uau, uen, uin.**

§ 2. — Il y a exception toutes les fois que l'*i* est précédé d'une double consonne dont la seconde est un *l* ou un *r*, comme *bl*, *br*, *cl*, *cr*, *dl*, *dr*, *fl*, *fr*, *gl*, *gr*, *pl*, *pr*, *tl*, *tr*, *vl*, *vr* : Bluïchant, bruït, concluant, édruer, fluer, fruït, gluï, etc.

§ 3. — **Ua** se prononce par une seule émission de voix. C'est la prosodie d'Hector Crinon :

I vous aguide, allez, du heut d'chés *nuages* (p. 13).

Nua, dans *nuage*, est monosyllabe.

Le Patois Boulonnais n'a guère sous cette forme que : saluade, — et encore la plupart des gens séparent l'*u* de l'*a*.

§ 4. — **Ué**, avec *é* fermé sous les finales en *r* aphone : Apuer, échuer, luer, puer, réchuer, retantuer, ruer, suer, tuer, vuer.

C'est encore la prosodie d'Hector Crinon :

Ess divertir, boire et pis juer à carte (p. 47).

Le Patois Boulonnais l'a encore, avec la finale par consonne, parlant par *e* muet :

a) Par *le* : Duelle, muelle :

b) Par *re* : Luêre, suêre ;

c) Avec la finale par *é* mouillé masculin, au participe passé des verbes relatés ci-dessus ;

d) En *é* mouillé féminin : Buée, nuée, suée;

e) En *é* ouvert par *t* aphone : Fuet, muet, ruet.

§ 5. — **Ui** existe en composition et en finale :

a) En composition : Conduijant, cuichon, cuiti, cuiture, juiser, luijoire, luisant, luisser ;

b) En finale pure : Sui ;

c) En finale par *s* aphone : Buis, corluis. Luis. quénuis ;

d) Par *t* aphone : Anuit, nuit;

e) En finale par *t* parlant devant une voyelle, muet devant une consonne : Huit ;

f) Par consonne, parlant par *e* muet : Chuine ; — avec *le* : Huile ; — avec *re* : Conduire, cuire, fuire, luire, ruire, suire ;

g) Avec *se* : Buise, linuise, Luise.

N. B. — Il y a exception pour le verbe: Buïr, qui est dissyllabe à toutes ses personnes.

§ 6. — **Uy**, dans le corps d'un mot, se décompose en deux *i*, l'un pour la syllabe qui précède, l'autre pour celle qui suit et concourt à former deux diphthongues, dont la première est *ui* : Fuyant. fui-iant.

§ 7. — **Uan**, combinaison de l'*u* avec l'*a* nasal, forme diphthongue.

a) En composition : Puantêre ;

b) En finale par *t* aphone, au participe présent des verbes énumérés dans le § 4.

§ 8. — **Uen**, ou *u* combiné avec *é* nasal, forme diphthongue: — En composition : Puengne, piengne.

§ 9. — **Uin**, ou *u* combiné avec *i* nasal forme diphthongue, quand il est finale, soit pure, soit par *e* muet : Bistencuin, cuin, puin, racuin, ruingne.

N. B. — En composition **uin** prête son *n* à la syllabe suivante, et il reste une simple diphthongue par *ui* : Encuinure, ruiner.

SECTION VI

Diphthongues par Y

Les diphthongues par **Y** sont simplement les syllabes initiales qui se trouvent accidentellement mouillées par cette lettre, comme *yun* pour *un*, adjectif numéral, et *yus*, forme plurielle irrégulière du mot *œuil*.

Quelques-uns y ajoutent *yeu* pour *eu*, participe passé du verbe *avoir*, et *yoù*, ou *eyoù*, pour *où* interrogatif, et *où* adverbe de lieu.

Mais, sauf par le mot *yus*, toutes ces formes sont accidentelles, et on en trouvera la justification dans la Grammaire.

CHAPITRE III

Des triphthongues

La langue française n'a de triphthongues que pour l'œil : *eau*, *bateau*, *villageois*. Elle n'a point de syllabe où l'on entendrait un triple son.

Il n'en est pas de même du Patois Boulonnais.

§ 1. — **Iau**, finale de substantifs à désinence masculine, est une triphthongue, où se font entendre à la fois, dans une seule émission de voix, l'*i*, l'*a* et

l'*u*, conformément à la définition, dans : Aniau, appiau, barriau, baliviau, batiau, béniau, bossiau, bourriau, cantiau, capiau, carriau, catiau, caudiau, cordiau, coutiau, fléïau, fréniau, gatiau, giniau, guerbiau, hamiau, houpiau, martiau, moniau, morciau, naviau, niviau, noïau, nouviau, onmiau, piau, poriau, potiau, pronniau, quéniau, ratiau, ridiau, rosiau, siau, touriau, tranniau, tribiau, tropiau, troufiau, viau.

On excepte houpriau et macriau, en vertu de la règle formulée ci-dessus (Chap. II, sect. III, § 2), suivant laquelle l'*i* appartient nécessairement à la syllabe précédente ;

Finale d'adjectif : Biau.

§ 2. — **Iaue**, finale à désinence féminine, se prononce de même : Iaue.

§ 3. — **Ieu**, finale à désinence sourde (Chap. II, sect. II, § 6), est encore une triphthongue, où l'on entend parfaitement le son combiné de *i*, *e*, *u* ; on la trouve dans les adjectifs : Frilieux, cassieux ; — et dans les participes passés en *eu* mouillé par *i* : Ieu.

§ 4. — **Ioi**, avec le son de l'*oi* ferme, ou *ou*, sonne de même dans : Déwidioire, tioire ; — et avec le son de l'*oi* idiotique, dans l'adjectif : Soiois.

§ 5. — **Ouitje**, interjection que je ne sais comment figurer, se composant de l'*ou* diphthongue mouillée, suivie d'un *t* mouillé tombant caduque en finale muette, le tout prononcé d'une seule émission de voix, intraduisible à celui qui n'en a pas l'habitude, est encore une sorte de triphthongue.

§ 6. — **Ueu**, avec *eu* à finale sourde, triphthongue par *u*, dans : Jueux.

§ 7. — **Uoi**, avec *oi* idiotique, dans la seconde et la

troisième personne de l'imparfait des verbes en *uer* (Chap. II, sect. v, § 4) : Té juois, i juoit, té ruois, i ruoit.

Uoy, dans le pronom : Quoy ; — dans la première personne singulier de l'imparfait des verbes en *uer* : Je juoy, j'échuoy, — sont encore des triphthongues parfaitement caractérisées.

CHAPITRE IV

Des consonnes simples

RÈGLES GÉNÉRALES

§ 1. — Les consonnes simples sont : **b, c, d, f, g, h, j, l, m, n, p, q, r, s, t, v.**

Elles gardent, pour la plupart, la fonction qu'elles ont dans l'articulation française : **ba, bé, bi, bo, bu, ca, cé, ci, co, cu,** etc.

§ 2. — Placées en fin de mots, elles se font entendre, parlant par elles-mêmes dans un certain nombre de cas; quelle que soit la lettre initiale du mot qui suit, par exemple dans les terminaisons en *ac*, *ec*, *ic*, *al*, *el*, *il*, etc., dont le détail a été donné ci-dessus, à propos de chaque voyelle et de chaque diphthongue.

§ 3. — D'autres fois elles ne parlent que devant les initiales voyelles des mots, suivant. comme c'est le cas pour les articles, les adjectifs et les pronoms, au nombre pluriel, devant les substantifs qu'ils régissent ou déterminent.

§ 4. — Mais la plupart du temps, les consonnes finales sont absolument muettes et ne servent qu'à marquer le caractère étymologique des mots où elles se trouvent.

Ainsi, il n'y aucune nécessité autre qu'une simple convenance de conformité orthographique avec le français, d'écrire, par exemple, les mots en *ent* avec un *t*. On pourrait se contenter de les écrire par *en* comme l'ont fait les éditeurs des œuvres de Brûle-Maison :

Je peux juré et faire sermen
Qu'elle gann' gramen d'argen (IX, 7).
Chel acciden m' débauche (VIII, 7).
Il est toudy conten (VIII, 7).
Un atten des nouvelles (VIII, 8).
Et men coffre, m' n'argen, m' z' habits (VIII, 11).
Tous cheuse qui aront grammen d' ma (VII, 2).
Pelsez, en un momen,
Ecrit d'ssus leu affaire (X, 4).
Par deden Tourcoing,... par deden Tournai (I, 4).
Quemen que te v'là affiqué (I, 9).

Notre Dezoteux fait quelques fois de même :

Croy hardimen, cousin Charlot (II, 2).
Et mi d' men côté j' vos jure
Que j' crus éch' momen heureux (III, 1).

Et il semble qu'ils aient raison de le faire, au moins pour cette forme de vocable, car nous disons, au diminutif : Attendez en moumennet, — et nous avons un autre diminutif, dérivé d'un adverbe : Tout douchemennette, — qui justifient l'orthographe dont il est question.

Je ne puis, cependant, en aucune manière, me décider à l'adopter, à cause de la perturbation qu'un semblable procédé apporterait dans un idiome dont il convient, avant toute chose, de respecter la similitude avec la langue française. Celle-ci ne dit pas

un *momente*, mais un *moment* ; et si, en vertu de la loi d'union des consonnes, elle fait dire, à l'occasion, un *moment-t-heureux*, il suffit d'avertir une fois pour toutes que cette règle n'a jamais d'application dans nos Patois.

Quelques-uns, entre autres M. A. Derousseaux, ont adopté un moyen terme. Ils laissent le *t* quand le mot suivant commence par une consonne, et ils le suppriment, en le remplaçant par une apostrophe, toutes les fois qu'il se trouve devant une initiale voyelle :

J'attinds, maingean' un morciau d' lard (I, p. 32) ;
In vos donnan' eun' poigni d' main (I, p. 87) ;
Mais nous voilà bien avancés !

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte,

est-ce que le lecteur ne peut pas s'imaginer de dire *maingean'-n'-un morcieu*, *donnan'-n'-une poigni*, et déjouer ainsi toute cette prudence mal avisée ?

Les lettres finales des mots constituent dans l'ensemble d'une langue un élément très utile d'appréciation pour l'œil. C'est quelque chose comme le costume et l'uniforme. Elles servent à différencier les physionomies. Quand on les change et qu'on les remplace l'une par l'autre, on apporte dans la pensée le même trouble et la même confusion que les déguisements d'un bal masqué ou les travestissements d'un carnaval produisent dans l'état ordinaire de la vie sociale. L'œil ne reconnaît plus personne ; et l'oreille elle-même a peine à distinguer la personnalité des gens.

Brûle-Maison est plein de ces surprises : *ché* pour *ch'est*, *donné* pour *donner*, *laiché* pour *laicher*, *appro-*

ché pour *approcher*, *laché* pour *lachet*, *pu* pour *pus*, *su* pour *sus*, sont à relever dans la première de ses pièces (Recueil, I, 1), et tout le reste à l'avenant.

Il est impossible de ne pas condamner un semblable procédé. Donnons à chaque mot la finale qui lui appartient, pourvu qu'elle soit aphone, et qu'il n'y ait aucun doute sur la fonction qu'elle remplit.

§ 5. — Les consonnes simples parlent toujours en finale, quand elles sont, dans le mot qu'elles terminent, suivies par un *e* muet, singulier, pluriel (*es*), ou verbal (*ent*).

C'est ce que l'on a vu plus haut, dans la phonologie des voyelles et des diphthongues.

B

§ 6. — **B** ne sonne jamais en finale pure, où il est d'ailleurs inusité. Il sonne en finale muette dans :

a) *Abe* : Flabe.

b) *Ambe* : Flambe.

c) *Obe* : Globe.

d) *Ombe* : Bombe.

e) *Ube* : Grube.

f) Un idiotisme particulier à un certain nombre de personnes, mais qui est loin de présenter un caractère général, c'est de durcir le *b* et de le prononcer comme un *p*, quand il est employé en finale muette.

C

§ 7. — **C** a deux manières de parler : il est dur devant *a*, *o*, *u*, où il fait *ca*, *co*, *cu* ; et doux devant *i*, *é*, où il fait *ci* et *cé*.

Cette règle française est d'un usage invariable dans le Patois Boulonnais :

a) *C* final est dur, et sonne comme *que*, dans : Bac, bec, bic.

b) *C* final est aphone, dans : Blanc, jonc.

c) Il parle par *ce*, *ces*, dans : Apparence, déloïance, galice, pouce, sauce.

d) Le Patois Boulonnais possède très peu de *c* doux, comparativement au français et à l'italien. Presque tous les *c* durs du latin, y ont conservé leur physionomie primitive.

On y dit :

PATOIS	ROMAN	FRANÇAIS	LATIN
Caïelle,	Chaière,	Chaire, Chaise, de	Cathedra.
Camp,	Camp,	Champ,	Campus.
Cambre,	Cambre,	Chambre,	Camera.
Canchon,	Cançon,	Chanson,	Cantio.
Cangne,	Caine,	Chaine,	Catena.
Canter,	Canter,	Chanter,	Cantare.
Capiau,	Capiau,	Chapeau,	Capellus.
Car,	Car,	Char,	Carrus.
Cat,	Cat,	Chat,	Catus.
Catiau,	Castiau,	Château,	Castellum.
Cauchie,	Cauchie,	Chaussée,	Calceïa.
Caud,	Caut,	Chaud,	Calidus.
Caux,	Caus,	Chaux,	Calx.
Caveu,	Caveu,	Cheveu,	Capillus.

Or, s'il y a, comme on l'a dit, une échelle dans la dégradation des syllabes, pour leur passage des sons forts aux sons doux ; si *ca*, par exemple, devient *cha*, avant d'arriver à *ça* ou *sa* (1), le Patois Boulonnais

1 A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, t. II, p. 102, 103.

est fort en arrière du français sur le chemin de cette évolution ; et à peine y a-t-il quelques mots çà et là où le pas ait été franchi, comme dans :

PATOIS	ROMAN	FRANÇAIS	LATIN
Char.	Char.	Chair.	Caro.
Chou.	. . . .	Chou.	Caulis.
Manche.	Manche.	Manche.	Manica.
Perche.	Perche.	Perche.	Pertica.

Quant aux *c* doux de la langue latine, si tant est qu'ils aient eu réellement ce caractère, il y en a un grand nombre qui, dans le Patois Boulonnais sont tombés en *ch*, à la façon du *tchi* italien.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler. L'occasion se présentera naturellement de le faire, lorsque, dans le chapitre suivant, nous examinerons la question du *ch*.

D

§ 8. — **D** n'est jamais par lui seul une finale parlante, si ce n'est dans la conjonction quand, où il sonne *t* devant les initiales voyelles.

a) On a par *d* aphone, *aid* : Laid.

b) *And* : Bringand.

c) *Aud* : Badaud.

d) *Ied* : Pied.

e) *Oid* : Froid.

f) *Ond* : Bond.

g) Il parle par *e* muet, dans *ade* : Aubade.

h) *Aide* : Laide.

i) *Ande* : Mande.

j) *Aude* : Berlaude.

l) *Ende* : Amende.

m) *Ide* : Hide.

n) *Ode* : Commode.

o) *Oide* : Froide.

p) *Oude* : Consoude.

q) *Ude* : Aïude.

§ 9. — **D**, avec *e* muet, ou *de*, en composition, par exemple en tête de mot, se renverse par métathèse, quand il est précédé d'une muette :

Dessus lu dos, devient : Edsus lu dos,

Dessus se potringne, devient : Edsus s' potringne.

Le dedens, devient : L'eddens.

Ainsi Hector Crinon :

Edsus leu dous (p. 25); Edsus s' poitraine (p. 140); L'eddins (p. 25).

§ 10. — **De** en finale, devient pour certaines personnes *ne* : Le monde, — le monne.

C'est le procédé général du Picard Vermandois :

Ed fond in combe el monne il est cangi (H. C., p. 9).

. . . . . El q'mise ronne,

Qui fait la lo et qui gouverne el monne (Id., p. 89).

. . . . . D'mainder l'oumonne (Id., p. 31).

Le français *aumône* (latin *elemosyna*), qui est en Picard : *oumonne*, fait chez nous *aumonde*, tandis que, par esprit de contradiction, *manne* y fait *mande*.

Sic volet usus !

Quant à ceux qui voudraient faire dégénérer la finale *de* en *te*, *monte* pour *monde*, s'il y en a quelques-uns, le nombre en est imperceptible.

§ 11. — La consonne **D** a chez nous une fonction idiotique, inconnue aux orthographistes français.

Elle se mouille devant certaines voyelles, de manière à faire entendre une articulation que je ne retrouve que dans le cri de quelques oiseaux.

Ce *d* mouillé, plus fondu et plus incorporé à la voyelle suivante que le *di* français dans *dia, diable, dièse, Dieu, dion, Diu*, pourrait assez convenablement s'écrire *dj*, et il trouve à s'employer partout, même devant l'*i*, où il fait *dji*, comme crie le verdier lorsqu'on menace d'approcher de sa couvée.

Cette lettre, spéciale au dialecte picard, est une combinaison de la dentale *d* avec la semi-gutturale *j*, et plusieurs orthographistes la remplacent tout uniment par un *g* dur mouillé.

Hector Crinon l'écrit presque constamment *dgh* : El bon Dghu moine el monne (p. 5) ; Dire adghu (p. 229) ; Tous ches mandghants (p. 99) ; L'diabe aidghant (p. 227) ; I' s'erfrodghit (p. 110) ; S'aidghi tertous (p. 103) ; Dewidghi s' vie et s'avanchi s' mort (p. 160) ; Sans I' l'aidghi à pourter sin fardgheu (p. 118) ; Ein verre d' gheu (p. 46) ; Baindgheux (Bandeaux, p. 155) ;

Quoiqu'on trouve ailleurs chez lui :

Après rissure in f' rot d' l'ouvrage ed dieux (p. 23).

Ed ieux à boire (p. 21) ; Ed yeu à boire (p. 60).

M. l'abbé Corblet, pour le mot *Dieu*, donne dans son Glossaire : Diu et Djiu (p. 371) ; Guiu (p. 435).

Cette substitution du *d* au *g*, se retrouve aussi dans l'orthographe romane, et on lit dans Floovant (v. 415).

Ainzçois que je i mure, me quit-je vandïer (venger).

Le Patois Boulonnais n'offre plus qu'un vestige de

cette prononciation, qui est encore en pleine vigueur dans la Picardie.

Nous disons toujours *Dji*, pour *Dieu* ou *Diu* dans les jurements :

Non dé Dji, — Saqquerdji, — Querdji, — Mordji, et dans tout l'ensemble de la prononciation des diphthongues en *ia*, *ie*, *io*, *iu*, quand elles sont amorcées par un *d*, nos paysans mouillent l'articulation plus intimement qu'on ne le fait dans la prononciation française.

Là aussi se trouve l'explication du mot *Mordienne*, enregistré par l'Académie française, et dont le savant étymologiste Aug. Scheler, avoue ingénuement n'avoir pu entrevoir l'origine (1).

Mordienne, qu'Hector Crinon écrit Mourdglenne (p. 143), dérive de *mordji*, sorte de jurement qui signifie *par la mort Diu*.

On sait que l'habitude, au moyen âge, était de déguiser les jurements, sous des formes plus ou moins détournées de la locution crue, et que l'une de ces formes était précisément la finale en *enne*, comme celles en *bleu*, en *bieu*, ou *biu*. — *Mordienne* est l'équivalent de *morbleu*, *morbiu*. On a écrit *morguenne* ou *morguienne*, qu'on trouve dans Molière, avec *jerniguienne*, *palsanguienne*, *parguienne*, *tétiguienne*, *ventrequienne* (*Festin de pierre*, acte II, sc. I. — *Méd. malgré lui*, act. I, sc. VI, etc. — *Georges Dandin*, act. I, sc. II ; act. II, sc. VI, etc.). Or *jerniguienne*, et les autres mots de même forme, étant les

(1) *Dict. d'étym. franç.*, d'après les résultats de la science moderne, in-8°, Bruxelles, 1862.

équivalents de *jernigué*, *palsangué*, *tétigué*, *ventregué*, il s'en suit que *morguienne* est aussi un équivalent de *morgué*.

Tous ces jurements populaires sont mis dans la bouche des paysans ou des valets de comédie, lesquels ont d'ordinaire leur franc parler, et il n'est pas étonnant qu'on en soit arrivé à dire des façons de quelqu'un, qu'elles sont *à la grosse mordienne*, comme on dit encore *à la bonne franquette*, c'est-à-dire sans détour, sans tromperie, avec sincérité, comme les gens dont la coutume est de proférer souvent le jurement de *mordienne*. Il est remarquable que dans le Patois de Lille on dira dans le même sens :

A le grosse morbleute (Vermesse, p. 340).

F

§ 12. — **F**, consonne, parle en fin de mot, dans :

a) Vef.

b) If.

c) Neuf.

d) Avec *e* muet, dans *afe* : Estafe.

e) *Ife* : Brife.

f) *Oufe* : Baloufe.

G

§ 13. — **G**, consonne, a deux articulations, comme en français ; il est dur devant **a, o, u** : Gaga, gager, gogo, gugusse.

a) Pour adoucir le *g* devant *a*, *o*, *u*, on le fait suivre d'un *e* paragogique : Engager, j'engageoy ; — Menger, mengeant ; — Gager, gageure.

b) Pour durcir le *g* devant *e* et *i*, on lui donne un *u* paragogique : Guéder, gaugue, guerzeille, guibole, guiler.

§ 14. — **G**, est sans valeur en fin de mot dans : Etang, sang.

Mais il y parle par *e* muet, comme *g* dur, dans :

a) *Ague* : Blague ;
b) *Aigue* : Bisaigue ;
c) *Angue* : Langue ;
d) *Augue* : Gaugue ;
e) *Egue* : Orwègue ;
f) *Igue* : Figue ;
g) *Ingue* : Bastringue ;
h) Comme *g* doux dans *age* : Acranquillage ;
i) *Ange* : Ange ;
j) *Auge* : Auge ;
l) *Euge* : Euge ;
m) *Eige* : Neige ;
n) *Ige* ;
o) *Oge* : Horloge ;
p) *Onge* : Bonge ;
q) *Ouge* : Rouge.

§ 15. — **Gu** et **gui**, comme on l'a vu plus haut (§ 11), forment à eux seuls une sorte de consonne, fort employée dans le Patois Picard ; et, il me semble bien qu'on la trouve encore dans d'autres idiomes ruraux.

Molière la met constamment dans la bouche des paysans qu'il fait parler sur la scène. Dans le *Festin de pierre*, Charlotte et Pierrot se renvoient six fois l'exclamation « Mon guieu ». Lucas, dans le *Médecin malgré lui*, se plaint qu'on lui donne « une gueble de

commission », et il souhaite à la fin que Sganarelle s'en aille « à tous les guebles » (Act. I, 5 ; III, 4).

Guieu pour *Diu* et *gueble* pour *diable*, ce n'est plus du Patois Boulonnais ; mais je ne pouvais passer l'idiotisme sous silence, car il nous a certainement jadis appartenu, comme articulation gutturale adoucie, avant de se réduire à *dj*, pour disparaître dans un très prochain avenir.

Quant à l'idiome populaire de la Picardie, on y conserve le *gu* dans toute sa vigueur, avec cette articulation originale et intraduisible qui fait le désespoir des orthographistes.

On s'en sert à tout propos; et il y est encore implanté assez solidement pour résister à l'usure de plusieurs siècles.

Hector Crinon l'emploie pour *gambes*, pour *ganne*, pour *gants*, etc., etc. On dirait que c'est la forme ordinaire du *G* :

.... Chés guiames tourtuses (p. 114).

Ech bieu grous coing si guiane.... (p. 142).

Des tchouts guiants ed filouselle ou d'pieu (p. 145).

H

§ 16. — **H** en Patois Boulonnais, est généralement une consonne aspirée, non pas simplement par hiatus, comme en français, mais au contraire, fortement, par un coup du soufflet vocal, suivant la loi de la prononciation anglaise, dans *I have*, *thou hast*, etc.

On a voulu nier le fait ; mais je l'affirme positivement, sur tous mes souvenirs de jeunesse, et d'après mon expérience attentive de chaque jour.

a) On dit avec l'*h* consonne, sans faire siffler l'*s*, et en aspirant la première syllabe : Des hacquettes, des haguettes, ches haïes, des haises, des hales, des halots, ches hamiaux, des hamilles, des haïons, mes hanques, des harées, des hardes ; — et sans faire sonner l'*n* : Ten hansart, sen hamon, men hec, sen hocquet, sen hourd, en hot, sen hasard ; — avec le pronom verbal masculin singulier **I**, comme devant les consonnes et non pas avec *Il*, comme devant une voyelle : I hacque, I hame, I happe, I hare, I heute, I hongue, I houle, I housse, I huingne ; — et au pluriel masculin du même pronom, on fait encore de même : I hennitent, I hocquent, I houppent, I hunnent, I hurtent, etc.

C'est ainsi que l'on prononce encore aujourd'hui, après les *s* et les *n* des adjectifs, après les *i* pronoms des verbes ; mais l'aspiration de l'*h*, le coup du soufflet vocal, devient de moins en moins sensible. Les vieillards la font toujours entendre, mais la jeune génération en perd l'habitude, au contact de la prononciation française.

Bien mieux : quoique les anciens — je les ai constamment entendus faire ainsi — quoique les anciens, dis-je, ne manquassent jamais de toujours marquer l'aspiration, même après le choc des syllabes à finale muette, et de dire, par exemple : El haïe de no gardin ; — El harée qu'i vient de quère ; — El hasard de vos rencontrer ; — Chelle haise, chelle houche, enne haise, enne houche ; — cependant, comme en ce cas la rencontre de l'*l* et de l'*n* avec l'*h* aspirée n'occasionnait pas un heurt aussi violent que le choc des voyelles fortes, il s'en est suivi un grand relâ-

chement dans l'application du principe. C'est là ce qui fait que l'on entend communément aujourd'hui : L'haïe de no gardin ; — L'harée qu'i vient de quère ; — L'hasard de vos rencontrer ; — Enn' haise, enn' houche, ch'l haise, ch'l houche, — mais on n'est pas encore arrivé à dire : d'z haïes pour des haïes, ess'z harées pour ches harées, nos-z-haises pour no'haises, ni vos-z-houches pour vo' houches.

Hector Crinon, dans son picard, présente plusieurs traces du même usage. Il dit bien :

L'honte (pp. 82, 83) ; S' z' haricouts (p. 55).

Mais on trouve chez lui :

Pour el fouair' taire, à s' femme *i hame* einn' giffe (p. 24).

... In est ein peu moins glourieux d' *sin hasard* (p. 83).

Q' chés vaque' i guell't et q' ches g'veux *i hénitent* (130) et non *il hame*, *s' n' hasard*, *il hennitent*.

La même dégénérescence de la prononciation de l'**H** consonne est constatée, pour le patois de la Flandre française par M. Vermesse. Il n'a pu constater la persistance de l'aspiration que dans : Hars, haufe pour gauffre, héring ; — mais je crois fort qu'en interrogeant les anciens avec plus de patience et de méthode, il en aurait trouvé davantage.

Pour le Wallon belge, M. Chavée a été plus heureux ; car si dans le Namurois, pas plus que dans le Français, le signe *H* ne représente aucun bruit, et si l'on y dit *l'haïe* pour *la haie*, jamais *li haïe*, il n'en est pas de même partout. « A quelques lieues de Namur, au contraire, sur les bords de la Meuse, à Huy, par exemple, on entend à tous moments la sif-

flante neutre *H*, cette forte, expirée du gosier, si familière aux Anglais et aux Allemands (1). »

b) L'**H** voyelle, ou l'*h* de raison, *H* étymologique, sans influence sur la prononciation, existe dans le Patois Boulonnais, comme dans l'orthographe française, et l'on pourrait absolument le supprimer, comme on l'a fait en Italien, sans inconvénient. Tels sont : Habitacle, habiter, halangne, halbran, harchelle, haricotte, harland, harnas, harnu, harouque, herbe et ses composés ; Herche, hère, héreux, himère, hiver et ses composés ; Honme, honnêre, hopita, horloge, houpriau, hourder et ses composés ; — sans parler de quelques autres mots, pour lesquels il y a contradiction dans la manière de les prononcer.

J

§ 17. — **J**, en Patois Boulonnais, est une consonne qui, employée comme initiale, joue le même rôle et procède du même principe étymologique que le *j* français :

a) Japper, jonne, jouir, jour, judi, juer, juiser, junner.

b) En composition et en finale, elle représente l'*s* doux, quand cet *s* est précédé d'un *i*, soit exprimé, soit latent, c'est-à-dire contenu dans le radical étymologique.

Aguger du roman-français (aguiser), aju — aisé, avalijon — (avalaison), bajer — basier, bajure — baisure, batijer — (baptiser), cherije — cerise, cherijier —

(1) *Français et Wallon*, p. 20.

cerisier, chijaus — ciseaux (cisos), crojée — (croisée), dijau — dizeau, empunajer — (empunaiser), endijeler — (endizeler), florijon — (floraison), menujer — menuiser, murijon — ...., oujau — oiseau, oujon — oison (auwe), prijon — prison, quémije — chemise (cheinse), rapajer — rapaiser, ratijer — ratisser (rater), rojin — (raisin), semijon — (semaison), tijon — (tison), tondijon — (tondaison), vojin — (voisin) ;

Dans un grand nombre de personnes des verbes de la quatrième conjugaison en *ire :*

Dire,	part. prés.	dijant,	1re pers. de l'ind. prés.	os dijons, etc.
Fuire,	—	fuijant,	—	os fuijons, etc.
Lire,	—	lijant,	—	os lijons, etc.
Luire,	—	luijant,	—	os luijons, etc.

Dans des verbes composés venant de mots en *is*, ou *ix* : Tamijer, dérivé de tamis ; prijer — prix.

Les orthographistes de Brûle-Maison ont écrit ces mots, par exemple les finales verbales de *dire*, d'une manière tout-à-fait incertaine :

Un enfant dijoit à se mère (I, 3, v. 3).

Digeant à s' femme et se fille (I, 3, v. 15).

Mais il est évident qu'il ne doit y avoir qu'une seule manière qui soit légitime. Je ne doute pas de l'assentiment des philologues en faveur du système par *j*, plutôt que de celui par *ge*.

K

§ 18. — Il convient de dire ici un mot du **K**, ne fut-ce que pour décliner les raisons qui m'ont fait l'exclure de l'orthographe de nos patois.

K n'est pas une lettre latine, encore moins une lettre française. C'est un caractère grec, dont les

anciens Romains n'avaient aucun besoin, puisque leur langue possédait déjà deux lettres équivalentes le *c* et le *q*.

C'est aussi, il est vrai, une lettre germanique, et à ce titre nos ancêtres de l'époque romane en ont fait quelque usage dans leur orthographe : mais le *k* est loin d'y prévaloir. Pour une fois ou deux qu'on lira, par exemple :

Sarrasins et Persans le keurent esgarder
(Gui de B., 2280),

on en trouvera plusieurs centaines qui diront :

A Garin queurent sus (H. de B., 1082).

Aussi, à bien envisager les évolutions qu'a subies notre langue nationale, il faut avouer qu'elle s'est montrée absolument réfractaire à l'usage du *k*, non seulement pour les formes orthographiques du langage, mais encore pour celle des noms propres de lieux.

Le dictionnaire de l'Académie, sous la lettre *k*, ne renferme qu'un petit nombre de mots, tous d'importation récente ou de formation purement scientifique ; et sur les trente-six mille communes dont on peut lire la nomenclature dans les Dictionnaires géographiques, il y en avait à peine, même avant la cession de l'Alsace, cinquante, appartenant à la lettre *k*. On n'en compte plus aujourd'hui que douze ou quinze, dont une dizaine appartiennent à la Bretagne.

Indroduire le *k* dans l'orthographe de nos patois, c'eût été agir contre le tempérament philologique de nos contrées.

Devant *a*, *o*, *u*, le *c* suffit. Devant *e* et *i*, nous avons

la lettre romano-française *q*. A quoi servait-il d'introduire entre ces deux figures de la palatale forte un élément nouveau, sinon à jeter dans la nomenclature et dans l'orthographe, comme l'a fait si malencontreusement M. l'abbé Corblet, une confusion inextricable, et le dirai-je, un barbare vernis de germanisme, contraire à toutes les traditions de la phonologie nationale ?

L

§ 19. — **L**, consonne linguale, simple, suit la prononciation française : Labourier, lacher, léquer, licher, lolo, lu.

a) Elle parle seule en fin de mots, toutes les fois qu'elle y est écrite : Al (pron.), capénal, carcul, casuel, dol, il... ;

b) Et plus encore par *e* muet : Bagnole, berdale, boule, canule, épiule, ercœule, file, grêle, huile, seule.

c) **L** mouillé seul, *eil*, appartient au double *l*.

M

§ 20. — **M**, consonne française, ne parle jamais seule en finale dans nos patois.

a) On ne l'y trouve même qu'en un petit nombre de mots, où suivant l'exemple de la lexicologie française, elle accuse une forme étymologique, sans influence sur la prononciation : Echaim, faim, nom, renom.

b) En finale muette, **M** a la vertu de nasaliser plus ou moins fortement la voyelle antécédente, à moins qu'elle n'en soit séparée par une consonne,

comme dans *arme*. C'est ce qu'il a fallu exprimer dans l'orthographe de nos patois par l'introduction de la nasale *n* devant toutes les finales en *me* : Abinme pour abîme, anme — âme, écunme — écume — honme — homme, menme — même.

c) Des substantifs la nasalisation de la syllabe qui précède l'*m* a passé aux finales muettes des personnes verbales :

Abimer fait il abinme, échamer — il échanme, écramer — il écranme, envrimer — il envrinme, estimer — il estinme, étimer — il étinme, hamer — i hamne, réclamer — i reclanme, replamer — i replanme, rétimer — i rétinme, rimer — i rinme.

L'habitude d'agir de la sorte, sans jamais y manquer, a causé la déformation du mot *aimer*, qu'on écrivait souvent, au moyen âge, *ainmer*. Nos paysans en ont fait aujourd'hui *imer*, il *inme*, il *imoit*, participe *imé*, en composition, pour un prénom, *Bienimé*, au lieu de *Bienaimé*.

C'est l'orthographe de Dezoteux :

Il imoi Jacquelingne, all' l'imoi (I, 9).

Hector Crinon écrit :

L'douche amitchi, ch' l'estaime véritabe (p. 138).

Ch' paon qui terluit et s'estaime si heut (p. 142).

Ch'est d'apris ch' mié qu'in estaime ech vassieu (p. 144).

... Tirer ein ami hors d' l'abême (p. 68).

d) Ce principe est tellement impérieux qu'il agit même parfois sur la voyelle antécédente, alors que celle-ci n'appartient pas au même mot, et que l'on dit, comme une vieille chanson lilloise (Vermesse,

p. 204), et comme A. Desrousseaux dans *Lolote* (1) :

Man mère pour ma mère.

Une fois entré dans cette voie, la logique veut qu'on y persévère, en la généralisant.

J'ai donc partout écrit **an, en, in, on** et **un**, devant les *m*, aussi bien en composition qu'en finale, afin de représenter le son que nos paysans donnent à ces syllabes, et afin, je l'avouerai, d'ôter au lecteur, toujours préoccupé de chercher l'extraordinaire plutôt que le naturel, la tentation de dire comme en français : *Un hom'me*, *une fem'me*, en faisant parler les deux *m* successivement.

e) Il n'y aurait pas le même inconvénient à laisser l'*m* étymologique devant le *b* et le *p*, et à dire comme en français :

Bombe au lieu de bonbe, cambre — canbre, camp — canp, emblaïer — enblaïer, empêcher — enpêcher, pompe — ponpe.

Mais, ce sacrifice fait aux exigences de l'usage, il convient de ne pas étendre plus loin la concession ; car, la véritable fonction de l'*m* ne consiste réellement qu'à amorcer les syllabes, *ma*, *me*, *mi*, *mo*, *mu*, et autres. C'est une labiale douce. Quand on s'en sert pour donner à des voyelles un son nasal, on force sa nature, et on lui fait usurper les fonctions de la nasale *n*.

Je sais bien qu'on agit ainsi en vertu des lois d'affinité et d'attraction qui ont leur principe dans la constitution de la langue grecque et qui nous ont été transmises, en héritage par les latins, après que

1 *Chansons et Pasquilles*, t. III, p. 243.

ceux-ci les eurent tardivement adoptées ; mais ce courant a été interrompu au moyen âge, et nos vieux auteurs fourmillent d'exemples contraires, dont on trouvera les citations ci-après.

N

§ 21. — **N** est essentiellement une consonne nasale.

a) Employé en composition, il nasalise la voyelle qui lui est antécédente : cette nasalisation entraîne l'introduction d'une autre *n* dans la syllabe qui précède, à l'instar de ce qui a lieu pour l'*m* : Anne, arragonne, brunne, cabenne, chuinne.

b) Une fois produits, ces sons restent invariables devant une autre consonne, même devant une autre *n*, sans qu'il soit jamais permis de doubler cette première *n* dans la prononciation.

Il faut donc dire *hon-nère*, *hon-ningue*, et jamais *honn'nère*, *honn'ningue*, *in-nusable*, et non *i-nu-sable*.

c) Devant *b* et *p*, on peut sans inconvénient changer l'*n* en *m*, comme : Embéter, emploïer, embarracher, empotiner.

d) Mais devant *m* il convient de s'abstenir de cette complication, afin d'assurer plus facilement le maintien invariable de la voyelle nasalisée. On écrira donc : In-maginer, in-manquable.

e) En finale, *n* sonne devant les voyelles dans : Men, ten, sen, en, nen, den, on, un. — Il est invariable dans : Sun, et dans les mots en *on*.

f) **N**, en finale de substantifs et d'adjectifs qualificatifs ne s'unit jamais à la voyelle initiale du mot suivant : Accorion, action, an, andain, bachin, badren, bien, cuin, fusoin, pian, sun, yun.

g) **N**, finale d'articles, d'adjectifs possessifs, de pronoms, d'adverbes et de prépositions, reste invariable devant les consonnes, et s'unit à la voyelle initiale du mot suivant, lorsqu'il y a lieu :

En abre, en courti; men fiu, men onque; sen tien, sen oujau : ten bâton, ten amare ; n'aucun effant, n'aucun service; chacun un, chacun deux ; on a faim ; je nen veuz, je nen ai; en allant, en dormant; ch'est ben emploïé ; i n'a ren à faire; den se maison, den en taudion.

Prononcez : En-n-abre, m'n onque, s'n oujau, t'n amare, n'aucun-n'effant, chacun n'un, on na faim, jen n'ai, en nallant, ben nemploïé, ren naffaire, den nen taudion.

h) **Ne**, finale muette de substantifs et d'adjectifs en *in*, se change en *gne*.

L'habitude de ce changement est si invétérée, et si tenace qu'elle a causé chez certains individus la déformation du mot *benniau* qu'ils croient plus opportun d'appeler *en bignau*. De là aussi la formation d'un autre mot hétéroclite, que j'ai entendu plusieurs fois, *enne bignautée*, au lieu d'*enne bellenée*.

P

§ 22. — **P** est une consonne française invariable en patois :

a) En composition : Papa, pépé, pichon, pot, pouchin, pucher.

b) En finale muette : Camp, coup, galop.

c) En finale parlante, dans la locution : De chip et de chop.

d) Par *e* muet dans : Agrape, cope, crupe, écalipe, étoupe, pompe, trempe, wêpe.

Q

§ 23. — **Q**, lettre romaine, joue un rôle important dans nos patois, où il sert à remplacer le *c* dur devant les voyelles *e* et *i*.

a) Il est contraire à l'usage des latins, aussi bien qu'à la pratique des écrivains français de l'écrire autrement qu'avec un *u* muet: Quatre quevas qu'il a amenés à se quoiette, attaqués pa' le queue.

Les copistes des chansons de geste n'observaient pas strictement cette règle. On trouve, par exemple, dans Aliscans :

Onqes (v. 4828) ; Qe (v. 4785) ; Dusqe (v. 6999) ; Jusqe en Espaigne (v. 7013) ; Qi (v. 7454) ; Dusqe à Orenge (v. 7699) ; Evesqes (v. 7915) ; L'arcevesqes (vv. 7926, 7939), etc., etc.

Hector Crinon fait souvent de même, surtout avec *que* dont l'*e* muet est retranché par apostrophe :

Q' meint q' ch'est qu'i fouat pour dourmir tranquill'meint ? (p. 35).

Pour s'inrichir, quo q' ch'est qu'i pourrot preinne ? (p. 37).

Pour toute ersource i s'erq'mane à s' bon ange (p. 40).

L' plaisir d'ermette ein homme dins ch' bon q'min (p. 42).

Il va plus loin, et quelquefois il met le *q* seul devant une voyelle forte :

Padsous l' roulière et ch' bounet d' paysan
I gn'a quitfos d' qo (1) fouaire ein astrounome
(p. 105),

mais il n'a point de principe, et il dit aussi bien :

Ech jé n' sais quo qu'in appelle ed l'amour
(p. 111).

b) Le Patois Picard fait un beaucoup plus fréquent usage de la lettre *q* que celui du Boulonnais. Cela tient à ce qu'il a beaucoup moins de voyelles franches que ce dernier. Nos voisins d'Outre-Canche emploient, en effet, très souvent l'*e*, où nous avons conservé l'*a*. Ils disent :

Queud pour caud (H. C., pp. 23, 32) ; Querdon pour cardon (p. 172) : Quéron pour caron (p. 69) ; Querriant pour cariant (p. 72) ; Queuze pour cause (pp. 28, 54) ; et jusqu'à queups, ou queux, pour coups (p. 7, 51).

C'est là sans doute le motif qui a inspiré à M. l'abbé Corblet aussi bien qu'au savant traducteur Cambrésien de la Parabole, M. le Dr Le Glay, l'idée de se servir du *k* pour l'orthographe des mots de cette catégorie.

Hector Crinon a eu quelque velléité de suivre le même système, car on trouve chez lui :

Kerbon (pp. 38, 72), à côté de querbon (p. 104) ; Kérue (p. 33), Kayelle (p. 60), à côté de cayelle (p. 20) ; Il erkeille (p. 33), et ailleurs r'queilli (pp. 26, 32) ;

Et en somme c'est le *q* qui domine.

c) J'ai dit plus haut que l'*u* dont on accompagne le *q* est un *u* muet.

(1) On a mis *quo* dans la seconde édition.

Il y a exception pour : Quoy, pronom neutre, dont l'*u* sonne comme *w*.

Les anciens paraissaient avoir eu cet usage et l'avoir étendu assez loin. On lit dans Aliscans (v. 3359, *et alibi passim*) ; Quisine pour cuisine; Quir (*corium*) pour cuir ; Quis (*coctus*) pour cuis ; Quisse pour cuisse, etc.

d) **Q** en fin de mots, sonne dans : Chinq.

e) En finale par *e* muet : Attaque, aveuque, berloque, bernique, bouque, branque, épèque, fauque, inque, onque.

§ 24. — **Qu**, ou **qui**, est encore une consonne idiotique du Patois Picard et d'autres idiomes populaires.

C'est une lettre mouillée, semi-gutturale forte, dont le son tient à la fois de la palatale forte et du *tché* italien, mais plus fondue et plus liée. Il est impossible d'en reproduire le son d'une manière satisfaisante, autrement que par transmission orale.

De même que le *gu* picard se résout en *dj*, de même aussi le *qu* se résout en *tj*.

Molière le met dans la bouche de ses paysans : dans le *Médecin malgré lui*, Jacqueline souhaite pour Lucinde :

Un biau et bon mari pour qui alle eut de l'amiquié
(Acte II, sc. II).

Elle parle d'un :

Quarquié de vaigne (*ibid*).

Dans le *Festin de pierre*, Charlotte et Pierrot s'escriment de la même manière :

Aga, quien (tiens) Charlotte, nous nous jesquions (jestions) des mottes de tarre à la tête ;

Tanquia qu'à la fin (tant i a) ;

Deux de la même bande s'équiant (s'étiant) sauvés tout seuls ;

Quand on a de l'amiquié pour les personnes;

Touche donc là Charlotte, — Hé biau, quien (tiens)
(Act. II, sc. I).

C'est du pur Picard d'autrefois.

Hector Crinon se sert continuellement de cette lettre pour mouiller le *c* dur devant les syllabes fortes :

Q' meint partagi tous chés quiamps, chés catcheux
(p. 2).

... Erléquiant quid z'ous (Reléquant quiques os)
(p. 17).

... Ein quien eddins einn' moff' d'éteule (p. 35).

En Boulonnais, cet idiotisme est bien près d'avoir disparu ; mais il en reste un vestige dans la confusion qui existe encore entre certains mots qu'on peut orthographier indifféremment par *qu*, ou *ti*, tels sont : Quèche ou tièche, quer ou tier, quien ou tien, quier (cacare) ou tier, chintième pour chinquième, tièvre pour quièvre ou chèvre, etc.

R

§ 25. — **R**, lettre linguale vibrante, a deux sons dans le Patois Boulonnais.

Nous avons l'*r* douce, roulant mollement et négligemment au bout de la langue, quelque chose comme l'*r* adoucie des Anglais ; et l'*r* dure ou l'*r* française, non grasséyée dans la gorge, mais exprimée par un roulement de la langue, vibrant en pleine bouche.

a) **R**, initiale de mot, est toujours dure : Ran, rat, ré, riz, rond, roux, rue.

b) **R**, finale est douce, parlant seule dans : Air, cantour, car, cœur, désir, dessur, fer, fier, noir, or.

R finale est muette dans *er*, de substantifs, d'adjectifs et d'infinitif présent des verbes de la première conjugaison (Chap. I, sect. II, § 3).

c) Et quand elle parle par *e* muet : Affaire, agujoire, ahure, amare, amère, baquetière, braure, chire, démeure, dewidjoire, luère, luire, sore.

d) **R**, seule entre deux voyelles, en composition, est douce : Arias, avariche, amarette, bari, barillet, carier, etc.

Il y a des exceptions : 1° pour les mots composés d'une préposition et d'un radical en *r* dur : Déracer, dérachiner, déraquer, déringer, déroïer, déroucher, érifler. — Et pour quelques autres mots que je n'ose pas écrire avec deux *rr*, afin de ne pas contrarier l'orthographe académique : Beuresse, caraco, caresser, caretée, carongne, carotte, dolereux, mérance, orond, paleron, raretée, seuretée.

N. B. — Voir dans la section suivante les règles de l'*r* fonctionnant comme consonne géminée, et comme double consonne, et à la fin de la phonétique le tableau des mots en *r* dur.

e) **R** avec *e* muet, ou *re*, se prononce comme *r* simple au commencement des mots, c'est-à-dire d ure

f) Contrairement à l'usage des autres mots commençant par une syllabe à *e* muet, la particule *re* ne s'accentue en aucun cas; et se prononce toujours *r'*, en s'appuyant sur la finale forte du mot précé-

dent. Ainsi Dezoteux : En volant r'culer (I, 1) ; Li r'parsentit (I, 2) ; Li r'prochit (I, 2) ; Eun biau r'nom (I, 3) ; Deux r'pas (III, 14), etc.

Hector Crinon : Du r'mord (p. 14) ; Ch' bieu temps qui r'vient (p. 24) ; In r'montant (p. 39) ; L'in r'mercier (p. 98) ; Sans r'cangi (p. 100) ; I r'mercierot (p. 128) ; Ch' bon r'pas (p. 131) ; Ein r'nard (p. 169).

g) Si la finale du mot précédent est une muette, ou si le mot en *re* commence une phrase, il y a métathèse, et au lieu de dire *re*, on dit *er*.

Cette métathèse, en général, peut être aussi considérée, si l'on veut, comme l'union de la syllabe *re* avec l'*e* final du mot auquel elle fait suite, conformément au principe posé dans les règles de l'*e* muet.

Dezoteux : All' l'ertiroi (I, 1) ; — All le retiroi.

Hector Crinon :

Fourot qu'i s'erqueuche (p. 8) — i se requeuche.

L'ermords est là (p. 13) — le remords.

In s'erdrèche (p. 9) — se redrèche.

I n'erculent edvant rien (p. 4) — ne reculent.

S' fouaire ermerqui (p. 7) — faire remarquer.

Qui l'ertaroit (p. 11) — le retaroit.

In tâche ed s'erquinqui (p. 7) — se requinquer.

M'erpasser bail (p. 20) — me repasser.

Pour s'erseuver (p. 20) — se resauver.

I gn'a d' erpous (p. 20) — de repos.

I s'erbiffe (p. 24) — se rebiffe.

I s'ermuche (p. 23) — se remuche.

Pain d'erbulet (p. 63) — de rebulet.

L'erbut (p. 82) — le rebut.

A forche d'ercaingi (p. 100) — de recanger.

L'quel i veut miux ête ercran d' travailli — être recran

Qu'ercran d' rien fouaire... (p. 178), — que recran.

Il faudrait citer tout le livre, qui est plein de pareilles façons de parler.

h) Les finales à consonnes vibrantes sont assimilées, sous ce rapport, aux finales à consonnes par *e* muet (V. chap. I, sect. III, § 8) :

Ce principe s'étend aux adjectifs possessifs, *men*, *ten*, *sen*, *mes*, *tes*, *ses*, *vos*, *nos*, *lus*, aux articles et aux démonstratifs *les*, *des*, *chele*, *ches*, aux pronoms, et en général à tous les adjectifs à consonne parlante, lesquels, placés devant un mot commençant par la duplicative *re*, se comportent comme devant une voyelle, après avoir changé *re* en *er*.

Hector Crinon :

Pour ertourner (p. 24) — pour retourner.

Pour erligion (p. 7) — pour religion.

Pour ercangi (p. 19) — pour recanger.

M' n'erlation (p. 19) — men relation.

Ch' l'ernard (p. 20) — chel renard.

Ses er'v'nus (p. 21) — ses revenus.

D'bons er'v'nus (p. 22) — bons revenus.

In erchut (p. 19) — on recheut.

In ervient (p. 24) — on revient.

Dezoteux a dit aussi :

Ches grands er'pas — ches grands repas.

i) Le même fait se produit après les syllabes finales qui, étant mouillées, ou à désinence féminine, paraissent être suivies d'un *e* muet, quoiqu'il n'y en ait point.

Hector Crinon :

Tout p' neux, ercrans (p. 19) — peneu-e-recrans.

Elle l'i-erproche (p. 99) — elle gli-e-reproche.

In gn'y-erpeinsant (p. 131) — in gny-e-repeinsant.

j) Devant les verbes qui commencent par la duplicative *re*, on se sert indifféremment du pronom verbal *i*, ou de son similaire *il*, en faisant, suivant le cas, la syncope ou la métathèse de l'*e* muet :

Hector Crinon :

I r'mercierot (p. 128) ; — Il ercangeot (p. 101).

S'il erplut, pour s'i repleut (p. 101).

Il ergrétot, pour i regrettoit (p. 10).

l) Quand le mot, auquel s'attache la duplicative *re* commence par une muette, comme *demander*, *quemander*, *tenir*, *venir*, qui font *re-demander*, *re-quemander*, *retenir*, *revenir*, la première syllabe du composant s'accentue à demeure : Redémander, requémander, reténir, reténoire, revénir, revénus.

Il paraît qu'il n'en est pas de même dans le picard d'Hector Crinon, où nous avons déjà vu : R'v'nus et où se trouvent encore, entre autres : R't'nir (p. 4) ; — Erd'mainder (p. 22) ; — Erq'mainder (p. 52) ; mais ce procédé rend la prononciation bien difficile.

m) L'union de l'**R** initial d'un mot avec la finale muette de la syllabe antécédente se produit quelquefois sans que cet *r* soit accompagné d'un *e* muet.

Par une exception particulière qui n'est pas tout à fait inconnue en Boulonnais, Hector Crinon dit :

Ch' n'est pau qu'el terre enn li rapporte errien (p. 69).

In li contant qu'i n'est pau troup à s' n' aise
Qu'errien i n'va, q'lennée alle est mouvaise (p. 71).

D'maingi sin bien, in drogue' ed s'erruiner (p. 173).

J'enn diche errien ed contraire à l' justice (p. 43).

R'cran d'chuchionner sans qu'i gn'in vienche errien (p. 33).

et jusqu'à :

...Chtid qui n'a érien à s'erprouchi (p. 41).

Mais, pour ce dernier, la licence est trop forte ; et je crois que le procédé orthographique qui a donné naissance à cette transformation du mot *rien* n'est autre que la nécessité où l'on se trouvait d'accentuer la muette antécédente.

Il fallait dire :

Enn li rapporte-é-rien ; — Qué rien i n'va ; — Sans qu'i vienche-é-rien ; — En drogue-é-de sé ruiner ; — diche-é-rien, etc., suivant le principe énoncé dans le § 8 des règles de l'**E** muet.

n) N. B. — On trouvera dans le chapitre des doubles consonnes sous la rubrique *cr* et *quer*, d'autres règles concernant la métathèse de l'*e* muet dans ses combinaisons avec la lettre *r*.

S

§ 26. — **S**, consonne sifflante, est dure, comme *ç* cédille, ou douce, comme *z*, ou absolument muette.

a) **S**, est dure quand elle commence un mot : Sa, sage, sang, se, sele, sens, seu ;

Quand elle précède ou qu'elle suit une autre consonne, comme nous le dirons ci-après :

Défense, réponse.

b) **S** est douce, quand elle se trouve entre deux voyelles : Bèser, casaque, gosio, mousu, nésière, risée.

Il y a exception pour quelques composés de *re* : Resanner, resémeler.

c) **S** est muette en fin de mot, lorsqu'elle y est placée comme partie intégrante et inséparable :

Abruvois, acatis, adés, ados, appareis, arias, bais, buis, cabus, chijaus, dedens, desous, juois, niais, says, socios, soiins, soiis, soiois, tans, uns.

d) **S** est muette, en fin de mot, lorsqu'elle y est mise accidentellement pour marquer le pluriel des substantifs : Affronts, avalons, capiaus, catiaus, coutiaus, monts.

e) **S** est muette en fin de mot, lorsqu'elle y est mise accidentellement pour marquer le pluriel des adjectifs qualificatifs, à moins que ceux-ci ne soient placés devant les substantifs qu'ils qualifient.

Hector Crinon peut donc dire :

Gn'enn a des sage' indubitabelmeint (p. 31).
Tout routie' il y plut d' z'aleuettes (p. 15).
Vous qui n' maingez q' des croûtt' ni jounn' ni vielle' (p. 19).
Feut vir qué soupp' ! d' lieu à poinn' dégourdi'
Pis quid léguéme' à motchi étourdi' (p. 20).

Tout cela va fort bien ensemble et forme d'excellents vers, parce que si l'on écrit *des sages, tout routies, ni jounnes, ni vieilles, d' l'iene dégourdie, des légumes étourdies*, toutes ces *s* mises pour marquer le pluriel sont de la fantaisie toute pure et n'ont pas d'existence réelle.

f) **S** est encore muette à la fin des articles, des adjectifs et des pronoms, mis au pluriel, devant les mots qu'ils déterminent et qualifient, alors que ces mots commencent par une consonne ou une *h* aspirée : Les gardins, des flères, ches camps, mes vaques, tes viaus, ses glingnes, vos maisons, nos granges, des bons pères, des biaus-frères, os dinons, os soupez.

g) **S** siffle comme *z* et s'unit à la voyelle initiale du mot suivant dans les articles, les adjectifs et les pronoms pluriels, qui précèdent les substantifs auxquels ils se rapportent : Les oujaus, des oujons, ches ainettes, mes habits, tes allées, ses yus, vos oyes, des bons effants, des biaus œus, os avons, os avez.

h) **S** est encore douce et siffle comme *z*, dans les finales à *e* muet : Aise, awase, bavaloise, bêtise, bleuse, brèse, buise, cause, chose, enterprinse, frimouse, périuse, plamuse.

T

§ 27. — **T**, consonne française, dentale forte, conserve sa fonction :

a) En composition, soit comme initiale, soit entre deux voyelles : Atage, cuiti, embêter, mugoter, muture, tahu, tété, tinet, toder, tondre, tuter.

b) En finale parlante, dans : But, huit, vingt, — et dans les formes verbales : Je sut, t'est, il est, i sont, lorsque ces mots sont suivis d'une initiale voyelle.

c) Par *e* muet dans : Affute, assiète, Bénoite, bite, carpente, chavate, clête, croûte, défunte, enceinte, épointe, ernote, étainte, faite, gante, haute, honte, pinte.

d) En finale invariablement muette, dans : Acout, aillot, anuit, avant, avent, baïot, baudet, bétat, brait, bruït, défunt, doigt, fuet, illiet, juoit, mont, peint, peut, saut, sayt, Toussaint.

e) **T** suivi d'un *i* devant une voyelle, sonne à la façon d'un *c* doux, comme en français : Action.

§ 28. — **Ti**, ou **tj**, consonne picarde, articulation

forte du *dj*, est une lettre spéciale à nos contrées du Nord. C'est quelque chose qui répond un peu au *c* doux des Italiens, mais qui est plus lié, avec un léger soupçon d'aspiration gutturale.

M. Chavée, qui le trouve aussi dans le Wallon-Belge définit le *ti* comme étant une explosive tenant du *t* et du *ch* (la forte du *j* renforcé de l'*y*), « *tchain*, dit-il, *chien* (1). » — « *Tcheur* pour *cœur* dans l'Amiénois, *tchèn* pour *chien* dans le Santerre, *tchiot*, *tchi-tchiot*, petit », dit M. l'abbé Corblet, qui donne ailleurs, *kien*, *kiot*, et *quiot*, toutes variétés de la même orthographe (2).

Hector Crinon s'en sert continuellement sous la forme *tch* : Amitchi pour amitié (p. 122), batcheux — batiau (p. 76), botcheux — botiau (p. 27), cabartchi — cabaretier (p. 51), caftchi — cafetier (p. 28), cantcheux — cantiau (p. 34), catcheux — catiau (p. 2), chimintchère — chimentière (p. 5), deintchi — dentier (p. 51), haricoutchi — haricotier (p. 20), intchi — entier (p. 56), litchère — litière (p. 28), mantcheux — mantiau (p. 2), metchi — métier (p. 11), motchi — moitié (p. 4), netchi — nétier (p. 41), quertcheins — quertiens (p. 30), quitchi — quittier (p. 5), reintchi — rentier (p. 31), voulintchi — volentiers (p. 20), watcheux — watiau (p. 34), tchot — tiot, tchote — piote, tchoutin — picutez, i tcheint — i tient (p. 10).

Mais il ne l'applique guère autrement que devant les finales en *i*, et il dit ailleurs :

El cair ed l'homme (p. 13), — et non pas : El tcheur.

(1) *Français et Wallon*, page 18.
(2) *Glossaire*, pp. 459, 460, 528, 570.

En Boulonnais, comme je l'ai dit plus haut en parlant du *qu*, on se borne aujourd'hui à prononcer *ti* comme une consonne liée, formant diphthongue avec la voyelle suivante, cette voyelle fût-elle un *i* ferme, ou même un *i* mouillé à désinence muette.

C'est ce qui a lieu pour l'interjection *ouitje*, cri dont on se sert pour chasser les vaches devant soi, et dont la prononciation est intraduisible pour quiconque ne l'a pas entendue, et ne possède pas un organe assez souple pour articuler cette triphthongue.

V

§ 29. — **V**, consonne française, sert dans nos patois :

a) En initiale et en composition : Avaler, avêtis, avoindre, caveu, chivot, divin, vachau, valère, vérou, vojin, voye, vue.

b) En finale par *e* muet : Bave, boutive, cuve, endove, fêve, flaive, leuve, louve, quenve, vêve.

c) Les finales en *ve* se changent en *fe* dans le Patois Rouchi ; mais dans le Patois Boulonnais cet accident est rare, à moins que ce ne soit chez quelques individus dont les défectuosités organiques font exception.

W

§ 30. — **W**, consonne simple, malgré le nom qu'elle porte, est une sorte d'*u* consonne.

a) On la prononce à l'anglaise, et elle ne sert généralement qu'à usage de consonne initiale, dans un petit nombre de mots, où elle remplace quelque-

fois le *y* germanique : Wacheler, wachinguer, wadraque, wague, waille, wain, want, waquer, warat, warder, warglas, warouler, water, wèpe, wez, wide.

b) En composition, elle se trouve dans : Dewidjier, dewidjiois, dewidjoire.

c) En quasi finale, dans : Angwile.

X

§ 31. — **X**, que nos paysans appellent et prononcent *Isque* (1), est une consonne de raison, écrite en finale pour l'analogie française, dans :

a) Deux mots où elle sonne comme *s* dure sifflante : Dix et six.

b) Dans des substantifs singuliers où elle joue le rôle de l'*s* muette : Amiteux, caux, croix, doux, eux, frilieux, jueux, miux, monsieux, payx, pertrix.

c) On peut l'employer aussi comme marque du pluriel, au lieu de l'*s*, principalement après les finales en *au* : Préyaux.

d) Dans des composés : Example, exempt.

Z

Z, sifflante douce, consonne française, empruntée à l'alphabet grec, sert peu, en composition et en initiale dans nos patois :

a) Zieppe, zierre.

b) Son principal usage est en finale, pour fermer

1 Ce procédé de prononciation est ancien. On trouve *saiscon* pour *saxon*, dans Wace, v. 3841, 5685, etc.

les syllabes et en déterminer la prononciation : Acœurcheuz, autez, flaïez. riz.

c) Outre les raisons exposées ci-dessus (Chap. I, sect. II, § 4, *b*), qui ont déterminé à recourir au *z*, malgré son caractère de sifflante, pour être le signe indicateur des *e* et de l'*eu* fermés, il faut considérer que *z* remplit déjà cette fonction dans la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif des verbes en français : *vous avez*, *vous savez* ; tandis que l'*s* est le signe universel du pluriel des substantifs et des adjectifs.

Supposons un mot en *e* mouillé, *abbé*, par exemple, ou bien n'importe quel participe passé, *aimé ;* — si nous voulons le mettre au pluriel, nous ajouterons un *s*, et nous dirons *abbés, aimés*, sans altérer la prononciation ; mais, si tel est le rôle de l'*s*, que ferons-nous pour dire *autel,* que nos paysans prononcent avec l'*é* fermé ? Ecrirons-nous *auté ?*, alors on lira *autai*: d'où la nécessité absolue d'affecter une lettre spéciale à la figuration de l'*é* fermé final, toutes les fois que cet *é* ne se mouille point.

CHAPITRE V

Des consonnes géminées doubles et triples.

Les consonnes peuvent être doublées, ou triplées, dans la composition des syllabes.

En fait de consonnes doubles, il y a lieu de voir si elles sont doublées par elles-mêmes, c'est-à-dire *géminées*, ou doublées par mélange, ce que nous appellerons simplement *doublées*. Les consonnes

géminées ne se trouvent jamais que dans le corps des mots, ou bien en finales muettes. Les consonnes *doublées* sont employées à tout usage. Quant aux consonnes triplées, elles servent très peu en finale, et davantage en composition.

SECTION I.

Des consonnes géminées.

§ 1. — Les consonnes géminées qui se trouvent employées dans le corps d'un mot équivalent à une consonne simple, à moins que la première ne serve à modifier la voyelle ou la diphthongue qui la précède.

On écrit : Abbé et l'on prononce abé, abbie — abie, accorion — acorion, accostable — acostable, accourre — acourre, affaire — afaire, affiquer — afiquer, affuler — afuler, aller — aler, appoïer — apoïer, apprêter — aprêter, arracher — aracher, arringer — aringer, arrouser — arouser, assir — acir, attaindre — ataindre, attenir — atenir, atterrir — atérir, baller — baler, passer — pacer.

§ 2. — Quand la première des consonnes géminées est un *m* ou un *n*, elle ne sert qu'à nasaliser la voyelle de la syllabe à laquelle elle appartient, sans jamais s'unir à la seconde pour se faire entendre avec elle. Le lecteur français prononce volontiers *solenn'nité*, au lieu de *solanité*, qui est la prononciation officielle ; — il dit *ann'nales*, *ann'nées*, *ann'nuel*.

Nos patois ne donnent jamais dans ce travers.

§ 3. — Les consonnes géminées, suivies d'*e* muet,

avec ou sans *s*, en finale, ne se prononcent que comme une consonne simple du même ordre.

Ainsi font les finales en :

a) *Affe* : Graffe.

b) *Alle* : Balle, brinqueballe, salle.

c) *Appe* : Cappe, crappe, jappe, nappe, récappe.

d) *Arre* : Barre.

e) *Asse* : Aïasse, asse, crasse, ducasse, lasse, milliasse, pilasse, passe, tasse, tatasse, tignasse.

f) *Atte* : Catte, patte, ratte.

g) *Elle*, par *é* fermé, substantifs : Agrimelle, animelle, bertelle, caïelle, canipelle, champerelle, chervelle, chitadelle, chitronnelle, duelle, écroelle, écuelle, équelle, étinchelle, ételle, fémelle, fichelle, gamelle, garelle, gavelle, génelle, grimbelle, guelle, harchelle, libambelle, maquelle, manoïelle, Marselle, melle, muelle, païelle, pelle, prelle, quénelle, relle, repinelle, ristandelle, sauterelle, selle, sorchelle, tarelle, telle, troïelle, vancelle ; — adjectif féminin : Belle.

h) *Elle* par *è* ouvert : Elle (pronom), rebelle.

i) *Erre*, par *è* ouvert : Inguelterre, serre, terre (terra), terre (tendre), venterre, verre.

j) *Esse*, par *é* fermé : Esquesse, presse, réquesse.

l) *Esse*, par *è* ouvert. Substantifs : Aspergesse, beuresse, fesse, jonnesse, messe, resse, vesse ; — adjectifs : Baudesse, borgnesse, bougresse, ivrognesse, maîtresse, poteresse, povresse, refenderesse.

m) *Ette*, par *è* ouvert, substantifs simples : Allumette, alouette, amelette, amusette, antillette, bavette, billette, bourbette, brouette, brousillette, cadénette, canette, carette, chimette, chuchette, cliquette,

coette, coïette, crassette, écardonnette, écrapette, émouquette, énette, entiquette, esquélette, frouette, gannette, gloriette, haguette, herminette, housette, houssette, lavette, léquette, maguette, malette, margoulette, minette, musette, niflette, palette, peuette, pilette, pivette, plamette, planquette, plénette, poquette, primette, puchette, rinsurette, risquette, tette, torchette, trempette, truïette, vaujuette ; — **substantifs diminutifs** : Agugliette, ailette, amarette, barrette, berbiette, bêtelette, boîtelette, bottelette, bouquette, branquette, brésette, broquette, cahutelette, caillette, cambrette, candillette, capelette, carminette, caterinette, clavette, cloquette, coiffette, cordelette, cosette, crochette, crojette, croutelette, cungnette, douchette, églisette, établette, fillette, flaquette, flépette, foïette, fossette, gambette, gattelette, géléyette, génichette, glinette, gouttelette, haréyette, herbette, heurette, houchette, houpette, journéyette, loquette, lunnette, mandelette, meulette, moïette, muttelette, orgette, panchette, pattelette, piéchette, pierrette, pipette, plachette, planchette, pointelette, portelette, portéyette, pouliette, pourrette, pousséyette, quartelette, quemijette, quennette, queuette, rachinette, ratelette, rateléyette, reulette, rinette, roquette, roïette, sœurette, soïette, tapette, tassette, tètelette, tinette, toïette, trinquette, tripette, truïette, vaquette, verguette, vignette, voïette, vouturette ; — et d'autres que les paysans ne se gênent pas de forger pour les besoins de la conversation.

n) *Isse* : Crimisse, drisse, Titisse.

o) *Odde* : Hodde.

p) *Offe* : Ecaloffe, chloffe, toffe.

q) *Olle* : Trotrolle.

r) *Orre* : Quatorre.

s) *Osse* : Cosse, endosse, gosse, rosse.

t) *Otte* : Botte, bulotte, calotte. carrotte, crotte, cueillotte, cotte, culotte, écarbotte, haricotte, hulotte, hotte, maclotte, ménotte, mérotte, miotte, paternotte, rapapillotte.

u) *Uffe* : Truffe ?

v) *Aurre* : Biaurre, caurre.

w) *Eurre* : Beurre, feurre, queurre.

x) *Œurre* : Mœurre, rémœurre.

y) *Ourre* : Courre, pourre.

z) *Ousse* : Laladiousse, minousse, mousse, nounousse, prousse, rousse, tousse.

§ 4. — **R** géminée est toujours dure, aussi bien en composition qu'en finale.

Sauf quelques exceptions indiquées ci-dessus, on a eu soin de doubler l'*r* toutes les fois qu'elle est dure entre deux voyelles ; et, par suite du même principe, on a supprimé une *r* dans les mots qui en ont deux en français, tandis que le patois n'en représente qu'une, comme dans tous les dérivés du mot *car* (*chariot*) : Carette, cariage, carier, caron.

L'orthographe romane justifie généralement cette manière d'écrire, comme il en sera justifié dans le Vocabulaire.

§ 5. — Les **LL** géminées mouillées ont été classées avec les *l* simples (V. *Aille*, *eille*, *euille*, *ille*, *ouille*, p. 80, 81, 118, 136, 137, 146).

SECTION II.

Des consonnes doublées.

Les consonnes doublées sont à considérer :

1° En composition, où elles parlent toutes les deux ;

2° En finale forte, où la première seule se fait entendre tandis que la seconde reste aphone ;

3° En finale avec *e* muet, où toutes les deux doivent être écrites pour l'étymologie, mais où la première seule se fait entendre ;

4° En finale de même nature, où les deux consonnes parlent successivement.

C'est ce que nous allons examiner, en suivant l'ordre alphabétique des lettres, pour moins de confusion :

Bl.

§ 1. — **Bl**, en composition :

a) Abloquer, blanc, blé, blo, ébléré, emblai, rebliquer.

b) Inusité en finale forte.

§ 2. — *Ble* en finale par *e* muet; substantifs par *a* : Diable, étable, table ; — adjectifs : Accostable, agréïable, capable, cariable, creuiable, comptable, hontable, inmaginable, inmanquable, innusable, malédable, minable, parlable, servable, sortable.

Ces finales se prononcent généralement *be* pour *ble*.

a) Adjectifs par *i* : Horrible, terrible.

Cha seroit-il possible ?

M'en v'la, Monsieu l' curé, d'une surprinse terrible.
(Dezoteux, p. 39).

b) Substantif par *eu* : Meuble.

c) Adjectif par *o* : Noble.

d) Adjectif par *ou* : Double, trouble.

e) Substantif par *o* nasal : Comble.

La plupart des orthographistes de nos patois se permettent de supprimer la seconde lettre dans ces finales, et d'écrire, par exemple, comme Hector Crinon :

Ed viv' sins corps cha t' darot tout risibe ;
Ch' n'est pau s'peindant, s'lon mi, pus z'impossibe (p. 6).
— Ch' quertu qui s'crot d' pus nobe race (p. 107).
— Mais d'puis ch' temps-là ein héritt'meint passabe
El l'a rendu à ses z'iux pus z'aimabe...
Q' quand i n'avoit qu'einn' barbe raisonnabe...
Et li parot pour ess fille très sortabe (p. 111).
Tout l' monne i perd à ch' ju là, si ch' n'est ch' diabe
(p. 113).

Mais pourquoi cet écrivain n'est-il pas constant avec lui-même ? On trouve ailleurs chez lui :

Ch'est inmanquable, ein jour ou l'eute, el vice
Boisse el teupet d'vant l'ermords ou l' justice (p. 37).

Et d'ailleurs les composés qui font loi, lui imposent la nécessité de reconnaître implicitement l'existence de l'*l*, dans :

— Gn'enn a des sage' indubitabelmeint (p. 81).
— Jean, qu'el misère a poussé à s'détruire,
Enn' s'rot pas mort si misérabelmeint,
S'il avot seu pourter s' crox patiemmeint (p. 163).

M. A. Desrousseaux, qui écrit souvent *doupe* pour *double*, n'a pas laissé de retrouver l'*l*, dans :

Avot fait serrer l' porte à doubel tour (IV, p. 43), et il fait de ce procédé une règle générale de sa notice sur le Patois de Lille (I, p. XI).

Dezoteux écrit en toutes lettres :

Tes parens cueurr't el leup warou
Couverts de l' piau du diable !...
Ch'est-i pont agréable ! (I, 6) ;

et les plus intrépides partisans du phonétisme absolu ne peuvent se dispenser de dire avec l'*l* dans les adverbes : Diabelment, horribelment, terribelment, etc.

e) Notons en passant que le Patois Lillois dit encore, comme dans plusieurs documents du moyen âge : Etavlette pour établette, et que par conséquent, s'il écrit avec Hector Crinon :

Etave, au lieu d'étable, c'est pour étavle,
Tave, — table, — tavle,

où le *v* remplace le *b*.

f) Quant au système de prononcer *diape* pour *diabe*, ou *diable*, ce n'est dans le Patois Boulonnais qu'un accident imperceptible.

Br.

§ 3. — **Br** en composition :

a) Abrisser, abruver, brabant, braquer, brésier, briaque, brou, bruler ; — dans lesquels l'*r* est dure ou douce, suivant des lois qui seront établies plus loin, à propos de cette lettre.

b) Inusité en finale forte.

§ 4. — **Bre**, en finale muette, se prononce généralement *be*, mais on doit écrire l'*r*, pour l'étymologie :

a) Finale par *a* : *Abre* ; — substantifs : Abre, mabre, sabre ; — adjectif : Calabre.

b) *Ambre* : Cambre.

c) *Embre* : Settembre, novembre, déchembre.

d) *Ibre* : Libre.

e) *Ombre* : Nombre, ombre, sombre.

f) *Ubre* : Lugubre.

Hector Crinon écrit :

Ch' l'abe ed perdition (p. 120) ; Calabe et mouribon (p. 185), ce qui ne l'empêche pas de donner ailleurs une entorse à son principe en disant : Ch' nombre (p. 80).

On trouve dans Brûle-Maison :

Elle a laiché se cambe ouverte (VII, 2) ;

mais cette orthographe est condamnée dans le même Recueil, quelques pages plus loin, par le diminutif *Cambrette*.

D'une mennière honnête
Buvant au Rouge Debout
Ont sorti de l' cambrette (VII, 5) ;

Comme elle est condamnée en Boulonnais par l'exemple du verbe *Abrisser*, couvrir de l'ombre des arbres et par le diminutif *abret*, petit arbre. De même, *mabre* fait *mabrier*, *libre* a pour substantif abstrait *liberté* ; — ce qui n'empêche nullement de supprimer l'*r* dans la prononciation.

§ 5. — **Bre,** en composition, formant une syllabe impossible à cause de son *e* muet, transpose l'*e* par métathèse et devient *ber*, ce qui arrive pour certains mots, comme : Bredouiller, bren, brésiller, Bretagne, bretelle, dont nos patois font : Berdrouiller, berneux, bersiller, Bertangne, bertelle, etc.

C'était l'usage de l'orthographe romane :

Le duc de Normendie et celui de Bertaingne (Hug., 1034).

Et ly dus de Bertaingne à le fiere vigour (Id., 3638).

Quant au français il a déformé en *bre*, presque systématiquement, d'autres anciens mots en *ber* que le patois a conservés : Berbis, berloque, bertecque, etc.

Bs.

§ 6. — **Bs**, en composition, jamais en initiale ni en finale, donne ses deux lettres, la première à la voyelle antécédente, la seconde, à la suivante : Absinthe, absolution, observer.

Bt.

§ 7. — **Bt**, est dans les mêmes conditions : Obténir.

Ch.

§ 8. — Le **ch** se prononce toujours en patois comme son similaire français, comme le *sch* allemand, ou l'anglais *sh*, devant toutes les consonnes, si multipliées qu'elles soient, aussi bien que devant toutes les voyelles :

On dit : Cha, ché, chi, cho, chu.

Comme dans le français : Châle, chéri, chirurgie, chopine, chute ; — toujours *ch* doux, jamais *k*.

On dit de même : Ch'l airi, ch' crampon, ch' tranniau ; — ch' blanchichois, ch' plancher, ch' brasseux ; — ch' cardon, ch' clapet, ch' crignon ; — ch' tien ou ch' quien, ch' co, ch' vérou, etc., toujours *ch* doux comme dans *schlague*, *schb*, *schq*, *schr*, etc.

Le **ch** patois représente plusieurs notations orthographiques. Ce sont d'abord — je parle en général, abstraction faite des exceptions — les syllabes en *ce* et *ci* de la langue latine, puis les *x* de la même langue :

LATIN	PATOIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Calceus,	Cauche,	Chausse,	Calcio.
Cera,	Chire,	Cire,	Cera.
Centum,	Chent,	Cent,	Cento.
Cervus,	Cherf,	Cerf,	Cervo.
Cingula,	Changle,	Sangle,	Cinghia.
Dulcis,	Douche,	Douce,	Dolce.
Facies,	Fache,	Face,	Faccia.
Glacies,	Glache,	Glace,	Ghiaccia.
Pullicenus,	Pouchin,	Poussin,	Pulcino.
Piscis,	Pichon,	Poisson,	Pesce.
Vicia,	Vêche,	Vesce,	Veccia.

Mots dans lesquels il y a correspondance de formation avec ceux de la langue italienne, ainsi que les mots suivants :

LATIN	PATOIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Axis,	Achi,	Essieu,	Asse.
Buxum,	Buchon,	Buisson,	Buscione.
Coxa,	Cuiche,	Cuisse,	Coscia.
Examen,	Echaim,	Essaim,	Sciamo.
Laxare,	Laicher,	Laisser,	Lasciare.
Lixivia,	Léchive,	Lessive,	Lisciva.
Textor,	Ticherand,	Tisserand,	Tessitore.

M. Génin, dans son *Lexique comparé de la langue de Molière et des écrivains du XVIIe siècle*, expose de la manière suivante la théorie du *ch*.

« Primitivement, dit-il, le *ch* sonnait dur, comme le *k*. De *carnem* on fit *carn*, *karn* et *charn*, et dans la forme moderne *chair*. *Carogne* témoigne de l'ancienne prononciation.

« J'observe, continue-t-il, que le *ch* est entré dans l'orthographe pour un service diamétralement opposé à celui qu'il y fait aujourd'hui. L'*h*, signe d'aspiration, empêchait le *c* de s'adoucir, de se briser sur la voyelle suivante et le maintenait dur.

« Car le *c* tout seul faisait devant chacune des cinq voyelles le rôle du *ch* moderne (qu'il conserve dans l'italien devant *e* et *i*). On lit dans les plus vieux textes : *ceval, bouce, ceminée, fresce ;* cela faisait comme aujourd'hui : *cheval, bouche, cheminée, fraîche.* Au contraire la notation moderne eût représenté *keval, bouke, keminée, fraîke,* ce qui est la prononciation picarde. Et pourquoi les Picards prononcent-ils ainsi? Pourquoi semblent-ils avoir pris le contrepied des autres en prononçant un *kien*, un *kat,* une *mouke*, un *kemin*, un *pékeur*, et au contraire par *ch*, *chela, chel homme, chelle femme, merchi, ch'est boin*, etc. Est-ce purement et simplement par esprit de contradiction ?

« Nullement. C'est par fidélité à la langue latine, dont le Belgium de César paraît avoir été plus fortement imprimé que les autres provinces de la conquête romaine.

« En effet, les Picards maintiennent le son du *k* partout où les Latins sonnaient le *c* dur, *racca-raque, bucca-bouque, caballus-keval ; caro, karn* et *carogne ; catus, carrus, piscator, kat, kar* et *karette, péqueur ; canis-kien ; cacare-kier*, etc. Vous voyez qu'ils se

reportent toujours à l'étymologie pour maintenir le *c* dur sans égard à la voyelle qui suit en français. Que cette voyelle soit devenue un *i*, comme dans *chien*, ou un *e*, comme dans *cheval*, n'importe ; ils ne s'arrêtent point à la métamorphose ; leur oreille se souvient de plus haut; c'était un *a* en latin, et le *c* q(ui) était dur, ils le garderont dur.

« Mais dans *ce*, *ci*, *merci*, et autres pareils, qui ne viennent point du latin, ou n'y avaient pas le *c* dur, ils lui laissent la valeur du *ch* moderne ; ils disent *merchi*, comme les Italiens disent *mercè* (1) ».

Sauf quelques erreurs de détail, par exemple, le remplacement arbitraire du *q*, lettre latine, par le *k*, lettre germanique, il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation de l'illustre philologue, et j'ai cru devoir la consigner ici pour la justification de l'orthographe de nos patois.

a) **Ch** est usité en composition, soit par initiale, soit dans le corps des mots : Chabot, chérije, chiment, chotier, chuchette ; arrachage, bachin, échucher, harchelle, rucholer.

b) On ne l'emploie jamais en finale forte,

c) Mais souvent en finale muette: par *ache*, substantifs : Agache, bécache, bésache, brache, cache, crache, dache, écache, fache, fénache, glache, hivernache, lache, ménache, plache, trache ; — adjectifs : Coriache, lache, marrache, mourmache, tillache;

d) Par *anche*, substantifs : Avertanche, balanche,

(1) Edition de Paris, Didot, 1846, in-8°, p. 50, sous le mot *carogne*.

équéyanche, finanche, manche, panche, planche, remembranche.

e) Par *aiche*, adjectif : Enscraiche, fraîche.

f) Par *auche* : Cauche, gauche.

g) Par *éche* à *é* fermé, substantifs : Chéche, niéche, piéche ; — adjectif : Tiéche.

h) Par *èche* à *è* ouvert, substantif : Adrèche, drèche, détrèche, éclèche, séquerèche, vêche.

i) Par *enche* : Clenche, dimenche, patienche, scienche, semenche.

j) Par *euche* : Euche, neuche.

l) Par *iche*, substantifs : Corniche, cuiche, épiche, équerviche, géniche, justiche, liche, pouliche, ringoliche ; — adjectifs : Famiche, haïche, iauiche, niche, riche, tourniche.

m) Par *inche* : Epinche, frinche, inche, minche, pinche.

n) Par *oche* : Bamboche, boche, broche, caboche, carroche, croche, galoche, mioche, oche, poche, roche.

o) Par *onche* : Anonche, onche, tronche.

p) Par *ouche*, substantifs : Angouche, houche, louche, rouche ; — adjectifs : Douche.

q) Par *uche* : Bruche, camuche, capuche, muche, puche.

Cl.

§ 9. — **Cl** s'emploie en composition et en finale par *e* muet :

a) En composition, soit par initiale, soit dans le corps d'un mot : Claper, clèter, cliquer, cloquer, clungnon ; bataclan, éclèche, recliper.

b) Inusité en finale ferme.

c) Se trouve en finale par *e* muet, dans : Article, bouticle, espectacle, habitacle, miracle, oracle, siècle.

d) La terminaison en *cle* est une de celles qui s'apocopent pour la prononciation. On pourrait écrire : Artique, boutique, espectaque, miraque, oraque, sièque ; — et Hector Crinon ne s'en fait pas faute :

Ch' miraque i n'est pau pus grand sins qu'avu (p. 6).
En fasant l' piaffe, el fier et pis l'ouraque (p. 74).
Dins s' sièque chi (p. 72).
Eclairez-mi, peindant q' j'écris ch' l'artique (p. 43).

Mais la physionomie générale du langage me commande de respecter la constitution étymologique des mots dont il s'agit ; et le paysan lui-même m'avertit de le faire, lorsque pour *bouticle*, qu'il prononce *boutique*, il me donne les dérivés *bouticlier* et *bouticliage*.

Cm.

§ 10. — Sacmenter.

Cq.

§ 11. — **Cq** est un artifice d'orthographe, dont, à la rigueur, on pourrait se passer ; car le *c* se suffit à lui-même devant *a*, *o*, *u*, et devant les autres voyelles le *q* n'a aucun besoin de ce renfort.

a) Néanmoins on emploie généralement le *cq* en composition dans : Hocquet et ses composés, ahocquer, rahocquer, etc., ficqueron, hacquer, hacquigner.

b) En finale forte dans : Hecq, stecq, avec *é* fermé ;

— dans bucq, que l'on prononce héque, stéque, buque.

c) En finale muette, par *è* ouvert, dans les substantifs : Bebecque, bertecque, crecque, estrecque, harecque, necque, pecque, verdrecque ; — et dans les adjectifs : Brecque, recque, secque.

Cr.

§ 12. — **Cr**, en composition, c'est-à-dire dans les initiales ou dans le corps des mots, se prononce tantôt par *r* dure, tantôt par *r* douce, suivant le tableau donné plus loin sous la lettre **R** :

a) Crapaud, crapeux, cren, creuïable, crignon, crincher, croquer, croche, cru, crule.

b) Il est inusité en finale forte.

c) Mais il a quelques finales muettes : Chucre, machacre, polacre ; — que l'on pourrait écrire : chuque, machaque, polaque. Mais l'étymologie ne saurait perdre ses droits, et le paysan qui dit *chuque* sait fort bien rapporter à ce mot le verbe *chucrer*, le substantif *chucrude* et celui de *chuquerrie*, dans lesquels reparaît l'*r* étymologique.

Hector Crinon écrit *chuque* ; M. A. Desrousseaux, *chuc ;* Brûle-Maison a dit :

Les hussards et les polacres
Ne m'ont jamais rien fait (II, 2).

d) **Cre**, employé dans le corps des mots, devant une consonne, devient *cré* : Sacrément, crever ; — mais plus ordinairement, *cre* donne l'occasion de faire une métathèse et de dire *quer* : Querdji, querner, querson, quertien, quervate, querver, saquerdji, saquerment.

Hector Crinon dit : Querdié ! (p. 24).

Brûle-Maison exagérant le principe, écrit une fois : Querions tertous (crions tous, VIII, 7).

C'est le procédé Roman :

Je vous jure sur Dieu et sur le saquerment
(Hug., 2543).

As creniaux monte (Otinel, 1252).

Berard fu as querniax (Gaufrey, 9478).

La tour qui est haut quernelée (D. de M., 523).

Sus as querniaus maintenant venu sont
(Gayd., 4458).

Ct.

§ 13. — **Ct**, en composition, syllabe forte par *t* dur, est employé dans des mots de forme française, comme :

a) Espectacle, inspecter, inspecteur, respecter — et de même en finale, où les deux consonnes restent aphones : Respect.

Mais en somme il n'y a là rien qui soit spécial à nos patois ;

b) Non plus que dans le *ct* à *t* doux, prononcé comme *s* : Action, actionner, nactieux.

Brûle-Maison tourne la difficulté, et il écrit résolument :

Fau mi ette si nacsieux (VIII, 3).

Je n'ose pas dire qu'il a tort, bien que je ne sois pas disposé à l'imiter sur ce point.

Dm.

§ 14. — **Dm**, articulation française, en composition, dans : Admirable, admiration, admirer.

Dr.

§ 15. — **Dr**, en composition, soit par initiale, soit dans le corps d'un mot, généralement avec l'*r* douce :

a) Dragon. drécher, Drienne, drœule, drogue, drunme ; — quelquefois avec l'*r* dure : Drisse, drouille ;

b) S'emploie assez souvent en finale muette, toujours par *r* douce, *adre* : Cadre, ladre ;

c) *Andre*, de substantif : Calandre ; — d'infinitif : Répandre ;

d) *Aindre*, d'infinitifs : Attaindre, dectaindre, rattaindre, taindre;

e) *Edre*, d'infinitifs : Déquèdre, quèdre.

f) *Endre*, de substantifs : Chendre ; — d'infinitifs : Attendre, comprendre, déchendre, dépendre, entendre, enterprendre, méprendre, pourprendre, prendre, rendre, tendre, vendre.

g) *Ondre*, d'infinitifs : Fondre, tondre ; — de substantif : Tondre.

h) *Oindre*, d'infinitifs : Avoindre, joindre et leurs composés ; — d'adjectif : Moindre.

i) *Oudre*, d'infinitif : Moudre.

Ici encore, l'*r* s'apocope pour la prononciation, et la généralité des personnes n'en fait rien entendre.

Hector Crinon écrit constamment :

L' moinde ouraison (p. 6) ; L' moinde berluque (p. 87) ; L' terre a s'mettra in cheinne (p. 23) ; Compreinne, fonne, inteinne, preinne, veinne, etc.

Le Patois Normand fait de même ; et, selon, M. A.-G. de Fresnay « les mots terminés en français par *dre* comme *mordre*, *prendre*, etc., perdent l'*r*

généralement à l'infinitif. On dit *morde, prende* (1) ».

Brûle-Maison nous donne à lire :

Faut l' réduire en chende (II, 9).

Mais notre Dezoteux n'a pas suivi ces errements :

Et j' voroi ben apprendre
S'o n' peut pont leu porter un coup,
Pour l's obliger à s' rendre (II, 1).
I n'a jamais l' démenti
D'chou qui veut enterprendre (II, 2).

Et cette orthographe est tout à fait rationnelle ; car, lorsque par exemple, cette finale *dre* se trouve devant la consonne initiale d'un mot qui suit, l'*e* se renverse par métathèse et l'*r* révèle tout à coup son existence :

Jé le say par entendre dire,

ne se prononce pas *entend' dire*, comme cela devrait avoir lieu si le mot véritable était *entende ;* mais écoutez soigneusement le paysan, il vous dira nettement : Par entender dire.

Fl.

§ 16. — **Fl**, employé seul, sans doublement de l'*f*, l'articulation *fl* est de peu d'usage :

a) Elle sert en initiale : Flaïez, fleppe, fliquender, flot, flunme ;

b) Dans le corps de quelques mots : Déflepper, déflourir, érifler.

c) Dans un petit nombre de finales, *afle* : Rafle.

d) *Enfle* : Enfle.

(1) Memento, Recueil courant, etc., p. 100.

e) *Ifle*: Mornifle, rifle ; — qui se prononcent par *f* sans faire entendre l'*l* qui reste purement étymologique.

f) *Oufle* : Moufle, quelques-uns ont écrit mouffle.

Fr.

§ 17. — **Fr**, initial, par *r* dure :

a) Frapouille, frémir, frès, frilieux, fro, froid, froucher.

b) Par *r* douce : Fraîche, frenne, frère, frime, froïer, fruquer.

c) En composition par *r* dure : ...

d) Par *r* douce : Bâfrer, défriser, renfrunmer.

e) En finale muette : Balafre, galafre, gaufre, — dans lesquelles l'*r* ne se fait pas ordinairement entendre.

Gh.

§ 18. — **Gh** est une forme du *g* dur, devant *e* et *i*. Comme ce n'est pas une lettre française, il n'y a pas beaucoup lieu de s'en servir, si ce n'est pour ôter au lecteur la faculté de dire *gwi* lorsqu'il trouve écrit *gui*, ce qui est une tentation à laquelle beaucoup ne manquent pas de se laisser aller.

Gl.

§ 19. — **Gl**, articulation française, en initiale :

a) Glache, glen, glicher, globe, glui.

b) En composition : Inglais, inglunme, régler, singlier, souglou.

c) En finale par *e* muet, *aigle* : Aigle.

d) *Angle* : Angle, changle.
e) *Egle* par *è* ouvert : Règle.
f) *Ingle* : Epingle, single.
g) *Ongle* : Ongle.
h) *Ugle* : Avugle; — dans lesquels l'*l* ne se fait ordinairement pas entendre, mais où il faut l'écrire, sous peine de dénaturer le caractère étymologique des mots.
i) *Gle*, en composition suivi d'une consonne, se retourne par métathèse et donne : Engueltier pour engletier, Inguelterre — Ingleterre, réguelment — règlement.

Gl.

§ 20. — **Gl** italien, articulation mouillée, agglutinée à la voyelle suivante, avec un son plus lié que la *ll* française, est nécessaire à l'orthographe de nos patois.

Molière s'en sert, à diverses reprises, pour le langage de ses paysans. On lit dans le *Festin de pierre* :

Queuque chose qui grouilloit dans gliau (dans l'iau)
(Act. II, 1).

Je les avons tirés de gliau (*Ibid.*).

Je me serois bien gardé de le tirer de gliau, et je gli aurois baillé un bon coup d'aviron sur la teste
(Act. II, sc. 3).

En glieu (au lieu) d'haut de chausse ;
En glieu de pourpoint ; — en glieu de rabas
(Act. II, sc. 1).

Iglia (il y a) que tu me chagraines (*Ibid.*).

Balzac, dans une imitation du langage de la Touraine, n'a pas hésité à l'employer constamment :

Oh ! René, dit Blanche d'Azay, tu m'as esveiglée.

Hector Crinon a employé un autre moyen pour représenter l'*l* mouillée du Patois Picard sur les voyelles précédées de *l'i*, et toutes les fois que la chose arrive sous sa plume, il se sert d'un trait d'union, qu'il place entre *l'i* ou *l'y* et la voyelle. Ainsi :

Feut l'y-ête el'vé (p. 20).

... In l' li-erpreindant ses terres,

Ech quiamp q' s'in père l' l'i-a donné (p. 23).

Sans l'y-ête oubligi (p. 36).

Pour l' l'y-arriver (p. 771).

Sins l' l'i-avoir d'mandé s' plache (p. 46).

L' l'i-a-ti d'mandé si... (p. 114).

Pour el l'y-intrer (p. 184).

M. A. Desrousseaux suit le même procédé :

On li-a fait queusir un métier (I, p. 3).

Nous li-avons dit (p. 154).

Un païsan vient d'mander qu'i li-arrache
Un dint du d'vant qui l' l'impêchot d' mainger
(I, p. 157).

Notre Dezoteux dit de même, sans l'artifice du trait d'union, mais avec une apostrophe :

l' li' ont prins sin beure et sen lait (I, 3).

Al' a eu tort ed l'i appliquer (I, 10).

S' Poméramie i l'i ont prins (II, 3).

Mais, franchement, ce trait d'union insolite est-il bien propre à mettre le lecteur sur ses gardes, et à lui faire mouiller l'*l* dans les occasions où il le verra figuré ? J'en doute fort, et j'aime mieux suivre l'exemple de Molière et de Balzac.

J'écrirai donc, avec la consonne italienne, *gli* pour

le datif singulier du pronom substantif de la troisième personne, devant une voyelle, et *gly* pour le pronom adverbial équivalent à l'*y* français dans les mêmes conditions. On aura ainsi :

Feut el gly être obligé ;
En gli erprendant ses terres ;
S'en père el gli a donné ;
Sans le gly être obligé ;
Pour el gly arriver ;
Sans le gli avoir demandé ;
El gli a-t-i demandé si... :
Pour el gly entrer ;
Ol gli a fait conjir...
Ol gli avons dit...
Demander qu'ol gli arrache, etc.

En écrivant toujours *gli* et *gly*, et en avertissant que l'*i* ou l'*y* s'incorporent à la voyelle pour en faire une articulation mouillée, au lieu d'une articulation sèche, on ne risquera pas de confondre cette particule avec la syllabe *gli* du *gl* français.

Comme élément de composition, j'hésite à faire usage du *gl* dans le corps des mots. Il le faudrait bien lorsque les *ll* sont précédées d'un *i* ferme, comme dans *viller*, *rinviller*, dont la prononciation réelle est *viglier*, *renviglier* ; mais nous avons ailleurs *singlier* qui conserve le *gl* français.

L'Italien obvie à cet inconvénient en écrivant et en prononçant *ghi* pour *gli* dans les mots à *gl* dur : *ghiaccia*, *glace* ; aussi, ne pouvant faire autrement, je me contenterai pour les syllabes composantes d'indiquer dans le Vocabulaire la prononciation exceptionnelle qui leur appartient, sans recourir à

l'expédient toujours un peu extraordinaire du *gl*.

Quant aux autres mots en *aille, ailler, oillot*, qu'il conviendrait d'écrire aussi avec le *gl*, comme :

Canaille, acamailler (acamaglier), coilliot (cogliot) ; il est certain que cette manière d'agir aiderait puissamment à faire aux voyelles composantes la part qui leur convient, en empêchant, par exemple, que l'on ne s'imagine de dire *coil-liot ;* mais, ici encore, une simple remarque suffira.

Il n'en est pas de même d'*agugle* (italien *aguglia*), qu'il n'est pas possible d'écrire autrement qu'avec le *gl* mouillé à désinence muette. Autrement, il faudrait écrire *agule*, où l'*l* est sèche ; *aguille*, qui fera *a-ghille*, ou *a-gwille*, sans qu'il soit possible de figurer la prononciation boulonnaise.

L'orthographe romane vient à l'appui des deux systèmes. On y trouve, comme dans le poète de Vraignes et le chansonnier de Lille, ce que j'appellerai l'*i* incorporé, ne comptant pas dans la mesure du vers :

Ly ermitez ly-avoit se grant cote endossée
(Hug., 5575).

Et li-embati el cors dusque au poumon (Alisc., 378).

On y rencontre aussi quelquefois le *gli* italien, par exemple dans ces deux vers de Hugues Capet :

Sirez fu de Vertus, Guillamme on le nomma.
— Guiglamme de Vertus, dist-il, entendez-çà
(VV. 1888, 1889).

Gn.

§ 20. — Le **gn** français forme deux articulations, l'une avec le *g* dur, *gnome*, *gnide*, *diagnostic*, *stagna-*

tion, que l'on prononce *guenome*, *guenide*, *diaguenostic*, *stagnation* ; l'autre avec le son mouillé *gne*, analogue à l'articulation italienne : *Agnello*, *agniau*.

a) Nos patois n'ont guère la première forme, celle par *g* dur, que je connais seulement dans l'épellation du prénom *Ignace*, que nos paysans épellent *Ig-nace* : Ignace.

b) Mais le **gn** mouillé sert en composition : Bagner, bungnet, clungnon, cungnet, gagnage (à Lille, gangner et gaingner), ongnon, pongnard ; avec cette particularité toute spéciale, qu'il nasalise toujours quelque peu la voyelle antécédente, quand il porte sur une forte ; et qu'il la nasalise toujours complétement quand il porte sur une muette.

Le fait n'a pas d'importance, lorsqu'il s'agit des substantifs, des adjectifs et des adverbes, où la nasale fait partie intégrante du mot et se trouve toujours écrite ; mais il faut davantage en tenir compte dans la conjugaison des verbes, où le radical subit une mutation suivant la nature de la désinence :

Bagner, je bangne ; gagner, je gangne ; mainer, je mangne ; signer, je singne ; sogner, je songne ; wigner, je wingne, etc.

c) En finale muette *gne* sonne dans les substantifs en *angne* : Angne, avangne, cangne, catelangne, chérangne, écangne, fangne, fontangne, Germangne, halangne, hangne, irangne, langne, neuvangne, pangne, plangne, quinzangne, rangne, sangne, semangne, tirtangne, vangne ; — dans les adjectifs : Cangne, plangne.

Ces formes répondent aux désinences latines en *anus*, *ana*, *anum*, terminaisons d'adjectifs, d'où sont

dérivés les mots *campagne*, *Charlemagne*, *compagne*, *montagne* et les noms propres de pays, *Allemagne*, *Espagne*, *Champagne*, que nos paysans prononcent avec l'*a* nasal.

Le français a une autre formation, celle en *aine*, plus moderne, dans *fontaine*, *semaine*, *plaine* ; mais notre Patois Boulonnais est resté fidèle à l'ancienne dérivation romane, qui disait constamment :

Alemaingne, Champaingne, plaingne
(Hug. Cap., vv. 1020, 1038, 1041, etc.).

Une fontaingne i ssort desous l'ombre d'un pin
(Aye d'Av., 2817).

d) **Gn**, sonne encore par *engne* : Piengne, puengne ;

e) Mais principalement par *ingne*, en finale de substantifs, autrefois en *ine*, et aujourd'hui nasalisés : Babingne, bécachingne, boutingne, brouingne, cachingne, carmingne, churchingne, courtingne, cousingne, crachingne, épingne, équingne, étringne, famingne, faschingne, fourdingne, fringne, glingne, gringne, hingne, houchingne, languingne, lingne, maringne, marringne, méquingne, mingne, peuringne, pichatingne, pingne, platingne, potringne, pouldingne, pourrasingne, rachingne, ringne, ruingne, singne, soivingne, tartingne, tingne, uringne, vermingne, vojingne, vingne ;

f) Dans les adjectifs féminins : Calingne, certingne, fingne, indingne, libertingne, malingne, vilingne ; — dans les prénoms féminins : Catelingne, Hélingne, Jacquelingne, Polingne ; — dans les personnes muettes des verbes en *igner* : Barguigner — je barguingne, capigner — je capingne, échigner — il échingne, égrigner — il égringne, ensigner — il en-

singne, ferpigner — i ferpingne, grigner — je gringne, hacquigner — je hacquingne, hansquigner — i hansquingne, huigner — i huingne, maquigner — je maquingne, pigner — je pingne, rensigner — je rensingne, signer — je singne, tortigner — je tortingne, wigner — i wingne : — et aussi des verbes en *iner* : Adeviner — j'adevingne, aliner — j'alingne, assiner — j'assingne, bachiner — je bachingne, brouiner — i brouingne, caliner — i calingne, changriner — i changringne, cliner — i clingne, crachiner — i crachingne, dérachiner — i dérachingne, dévériner — i se dévéringne, diner — i dingne, dodiner — i se dodingne, embobiner — il embobingne, embrouiner — il embrouingne, empotiner — i s'empotingne, épiner — il épingne, esterminer — i s'estermingne, étriner — il étringne, finer — i fingne, friner — i fringne, gardiner — i gardingne, inmaginer — j'inmagingne, houchiner — il houchingne, moucheliner — i mouchelingne, palasiner — i palasingne, papiner — i papingne, parriner — i parringne, raffiner — i raffingne, rapouchiner — i rapouchingne, raqueciner — i raquecingne, rechiner — i rechingne, ruiner — i ruingne, siner — i singne, triner — i tringne, vésiner — i vesingne.

J'ai justifié ailleurs la légitimité de cette orthographe (Introduction, p. 37, 40, 41, 42), et je n'y reviendrai pas ici.

Je ne puis admettre que *cousin* fasse *cousaine* et j'aime mieux Brûle-Maison me disant:

Vla là-và me cousinne,

non pas *cousinn'ne* par *i*, mais *cousin-ne* par *in*.

Le même auteur écrit *tortigner* de trois manières

différentes, qui reviennent à celle de ma méthode, car à Lille, on ne dit pas à l'infinitif *tortigner,* mais *tortinner :*

Che quien a ratourné,
Et y trainot se langue,
Tout tourtinnant sen cu
Et tout trainant se panche (II, 4).
— Chéto comm eun mamzelle,
In faigeant des pas drus,
In wuétiant autour d'elle,
Tout tortainant sen cu (X, 9).
— Wette un pau comme y s' tortène
Et comme y tape des pieds (VIII, 2) !

La source de l'erreur dans laquelle sont tombés, à cet égard, la plupart des orthographistes, c'est, je l'ai déjà dit, la chute du *g* dans la prononciation, par suite de l'habitude où sont nos paysans, de toujours simplifier les doubles lettres dans les finales.

Les Boulonnais le font un peu moins que les autres, pour ce qui concerne le *gn*, et c'est ce qui m'a permis d'en reconnaître et d'en démontrer le véritable caractère.

f) *Gn* sonne de même dans *ongne* : Armongne, bésongne, carrongne, ivrongne, marongnes, pongne, rongne, trongne ;

g) Aussi dans *ungne* : Je clungne, je cungne, des verbes : clungner, cungner.

§ 21. — J'appelle **gn** italien, celui qui s'emploie avec l'*y* grec, pour former un adverbe de lieu, et dont l'articulation s'incorpore à la voyelle suivante, de manière à se fondre absolument avec elle.

On le trouve partout, sans que personne l'ait

encore bien défini. Dans le *Médecin malgré lui*, Molière fait dire à Lucas :

Il gnia office qui quienne (Act. II, 5).

à Nérine dans *M. de Pourceaugnac* :

Il gn'y a rien de plus chertain (Act. II, 9).

à Pierrot, dans le *Festin de pierre* :

Ignia pas jusqu'aux souliers qui... (etc.)

Ignia himeur qui tienne (Act. II, 1).

Je gni en porterai jamais (*Ibid.*, 3).

Il emploie même la lettre comme consonne composante, et il dit : Queuque gniais (niais) (*Ibid.*).

Gn'o pour *gn'y o*, il y a, ou, il n'y a, dit M. l'abbé Corblet dans son Glossaire. Certes, voilà une singulière particule, s'il est vrai qu'elle serve à la fois pour l'affirmation et pour la négation !

Quoi qu'y gn'i o ?

dit Kiot-Bitte, dans un extrait cité par le même auteur (p. 52).

Gn'i o du tems,

ajoute le même (*Ibid.*).

Gn'i o dins nos moaison ; — I gn'o qu'ech' toubac,

dit aussi le P. Ch. de la Rue, dans un autre morceau cité (pp. 71, 72).

I gn'y avoait eine foës ein curé,

reprend un autre (p. 78).

Hector Crinon en est plein ; soit en négation :

Pas puss' qu'ed geins y gn'a ed g'veux parfouats (p. 100),

soit en affirmation :

Y gn'a tant d'geins qui l' guett't edsur chés q'mins,
Gn'a tant d' coumeine' eq leux bourse' i sont vuides (p. 99).

Dins sin saclet, si l' faim vient l' preinne in route,
Pour l'oucasion i gn'a toujours einn' croûte (p. 32).
In s' déjouquiant, in gn' est imbarachi,
Ed tant d'ouvrage in n'sait pa' l'quel q'meinchi (p. 23).

Brûle-Maison présente la même synonymie :

Y n'ia pu d' miséricorde (I, 8).
Y ny a M. Merlen ; — Y ny a M. Cabilliau (VI, 9).

M. A. Desrousseaux fait de même. Il nie :

N'y-a pus ni burr', ni viand', ni pain (t. I, p. 15).
N'y-ara donc point moyen ... ? (*Ibid.*, p. 17).
N'y-a pus d'infants (*Ibid.*, p. 49).

Il affirme :

J' vos qu'i n'y-a l' point de Judas (t. I, p. 8).
I n'y-ara six ans (*Ibid.*, p. 85).

Enfin notre Dezoteux, qui affirme aussi, nous donne ces deux vers, où le *gn* est remplacé par l'*n* seule, avec le même sens.

Deux r'pas de ch' qui n'ia d' pu fins (III, 14).
I n' iéra fameux tapage (*Ibid.*, XVII).

Mais qu'est-ce que ce **gn**, toujours orné d'une apostrophe qui se rencontre ainsi partout? La question vaut la peine d'être examinée de plus près ; car c'est en vain que je demande à tous les Glossaires en présence de quel mot nous nous trouvons.

M. Chavée, dans son ouvrage sur le patois Wallon explique ce mot de la manière suivante : « Dans *il* « *y a*, dit-il, le *l* de *il* ne se prononce pas, et pour « éviter l'hiatus entre *i* et *y* le Wallon intercale un « *n* tout euphonique : *i* (l)-*n'y a*. Le Namurois pro- « nonce *i gna* (p. 206, *n.*). »

Cette explication n'éclaircit rien. Elle pèche même

par la base; car l'*l* de *il* se prononce devant les voyelles, et l'on n'avait pas à le supprimer.

Il faut chercher plus haut pour trouver l'origine de cette particule, dont on sépare à tort les éléments en deux parties, lorsqu'on dit avec l'apostrophe, *i gn'ia* ou *i gn'a*.

La langue romane nous aidera à trouver la solution du problème. On lit dans *Parise la Duchesse*, chanson de geste du XIIIe siècle :

Ja nene i ert si auz homme (V. 105).

(Il n'y avait si haut homme).

Ja nen ert li hom de si grant richetez (V. 352).

(Il n'y eut jamais homme de si grande richesse).

C'est *nen* employé comme négative. Le voici dans le sens affirmatif :

Plus de sept cens n'i ot qui armes porrent porter (V. 1689).

(Il y en eut plus de sept cents qui purent porter les armes).

Il n'a ci enz home (V. 221).

(Il y a ici un homme).

« *N'i*, pour *en y* », dit l'éditeur dans sa note de la page 106 du texte publié par M. Guessard.

En voici d'autres, recueillis au hasard de mes lectures, où l'on reconnaîtra la même indistinction, ou plutôt la même apparente confusion entre le *oui* et le *non* :

Moult de mors en y a (Hug. Cap., v. 3163).

Il en y a d'autres (*Ibid.*, v. 3270).

Un en i ot, qui venoit tout devant (H. de B., 1102).

Il en i a du bourc de Saint-Omer,

Et s'en i a de Paris la chité (*Ib.*, 8502, 8503).

Et tant à ses grans cous en i détronchonna
Que tous sont esbahis, tant comme il en i a
(D. de M., 9005, 06).
N'en i ot que trois cent (*Ib.*, 4852).
Nul couart nen i a (*Ib.*, 5, 245).
Cent en iot et plus (*Ib.*, 5764).
Tant en i a ochis (*Ib.*, 5933).
Tant comme il en i a (*Ib.*, 10, 176).
Il en i a trois mors (*Ib.*, 9, 642).

Toutes ces citations, et mille autres qu'on y pourrait ajouter, démontrent clairement une chose, à savoir, que là où le français dit aujourd'hui *il y a*, les anciens disaient *il en y a*. Or, comme ces derniers mouillaient assurément les *n* sur les *i*, il en est résulté pour l'oreille une confusion bien naturelle entre *n'y* et *gn'y*, d'où notre locution *i gn'y a*, équivalant à la diction romane *il en y a*. De là aussi une autre confusion apparente, celle de *ne* affirmatif, *ne* pour *en*, comme l'italien et le provençal *ne*, qui se retrouve aussi dans *Parise la Duchesse :*

S'il n'avoit quatre cens ocis et affollez (V. 1293) ;

sur quoi l'éditeur fait cette remarque : « Ce *ne* n'est pas négatif ; il est là pour *en*, comme en provençal, comme en italien. On le retrouve chez nous dans la bouche du peuple, *sinn' avait*, s'il en avait. » (p. 106, *note*).

J'écrirai donc *gny*, et sans apostrophe, car il ne sert à rien d'en mettre une aujourd'hui, depuis que la notion du mot *en* est sortie de toutes les mémoires. Ce *gny* équivaudra tout simplement à l'*y* adverbial français, *i gny a*, *il y a*.

Si la phrase est négative, *gny* sera quelquefois précédé de *ne* dont l'*e* reste muet :

I ne gny est pont ; I ne gny en a pont ;
(Il n'y est pas) ; (Il n'y en a pas).

Mais le plus souvent la négation se marque uniquement par l'emploi des particules *mie, point, rien, que,* etc.

Gn'i o pas d'ieu si belle
Qu'an ess' troubèle (Corblet, p. 148).
I gn'y o mie de sots vendeux,
I gn'y o que des sots acateux (*Ibid.*).
I gn'a qu'al' fête (H. C., p. 21).
... I gn' érot-t-i qu' einn' sotte (p. 29).
Gn'a pau d'pint' lout qui n' truv' sin couvercheu
(*Ib.*, p. 31).
Gn'y-a bien souveint qu'ech prémyi pas qui coûte
(p. 38).

Quelquefois c'est un datif, et alors il faut mieux l'écrire avec un *i* à la place de l'*y*, *gni*.

Allez n'y ein porter (Corblet, p. 79).
Si ses pareints gn'i-ajet't ein rhabillage (H. C., 25).
Si gn'in reste (p. 50).
I gn'in fourot béqueup (p. 129).

D'autres fois, il se confond presque avec *nen*, suivant sa première origine (Voir dans la Grammaire, *nen* pronom relatif).

Mais si gn'enn a qui vit't ed pas grand cose
Gn'enn a aussi qui n'in preinn't einn' bonn' dose
(H. C., p. 17).
Gn'enn a couere (H. C., p. 32).
Gn'enn a des sage' (*Ib.*, p. 81).

M. l'abbé Corblet donne dans ce sens : *Nin'o,* il y en a, avec ses synonymes, — il veut dire les formes

analogues : — *Nein n'o, Gn'y ein o* (p. 497) ; *N'enn' o* (p. 495), etc.

N. B. — Comme preuve de l'affinité qui existe entre la syllabe *ni* devant une voyelle et le *gni* dans les mêmes conditions, il suffit de constater qu'Hector Crinon use de l'une et de l'autre pour ainsi dire, indifféremment :

Si ch' n'est ch' parler, et pis croire el magnière,
S' mékaine alle est oussi bien qu'el ceinsière (p. 28).
L' magnière ed braire a' nous fouat quitfos rire (p. 154).
Doux et magnabe (p. 89).
Et nous moumzelle' in erv'nant ed l'école,
Sont pus z'adlive' à magnier el parole,
Qu'à tourner l' pain, pis coire à couffer ch' four (p. 58).
Pour t'accoisier, in manièrr' d'amusette (p. 53).
Sins ses gross' mains, gonfléé' ed manier ch' fien (p. 145).

Joignez à cela l'existence du mot *Magnier*, ou *Magniez*, resté comme forme de nom propre dans la nomenclature boulonnaise, au lieu de *mannier*, qui est la forme régulière, en rapport avec celle de *mannée*.

Les comptes du domaine de Boulogne, pour l'an 1339, nous donnent déjà la forme *Magnier*.

Gr.

§ 22. — **Gr**, avec l'*r* dure :

a) En initiale : Grand, grêle, grit, gros.

b) En composition : Dégratter, dégritter, dégrochir, magrez.

c) Avec l'*r* douce, en initiale : Gravujer, grève, gron, grube.

d) En composition : Dégrioler, engraver, ragréyer.

e) En finale par *e* muet, *r* dure, *aigre*: Aigre, maigre, vinaigre,

f) *Igre* : Bigre,

g) *Ougre* : Bougre,

h) *Iugre* : Miugre,

dans lesquelles l'*r* ne se fait pas ordinairement entendre.

Hector Crinon écrit :

J'el ploins s'i feut qu'i conteinte sin monne :
L'ein voura gras, l'eute i d'maindra du maigue,
Chti-chi du doux, chti-là n' voura q' du aigue (p. 4).
In n'attrapp' pau d' mouque' avu du vinaigue (p. 9).

Il n'hésite pas cependant à dire ailleurs :

Donnez ..... l'avoine à vou beudet,
Pour vous r'mercier l' bougre i vous f'ra ein pet (p. 45).
Poussé du diabe, ech tchout bougre ed fermier
Brave ech bourgeos j'usqu'à sur sin fémier (p. 71).

et au féminin :

Quand el bougresse all' preind sin tchout ton aigue (p. 89).
Déjà l' bougresse enn dit pus qu'in l'assomme
Si du mariage alle ertâte jamoua (p. 155).

Brûle-Maison :

Mi j' viens pu maigre qu'un héron (I, 1).

i) **Gre**, devant une consonne, en composition, donne lieu à une métathèse et devient *guer*.

Grebler pour cribler, fait guerbler.
Grenier — grainier — guernier.

Grevée pour .... fait guervée.
Gruseille — groseille, — guerzeille.
Gresil — ... — guerzi.

et autres en composition.

C'est le procédé ordinaire de la langue romane :

Chevallier et bourgois, pour leur nuisans guerver
(Hug. Cap., 2383).

Vous estez bien armé pour vo nuissans grever
(*Id.*, 2430).

Aujourd'ui ont guervé vos anemis fellons
(*Id.*, 2792).

Et cauchez ot cauchiez, qu'il ot fait drut maillier
Et grevez par deseure qu'il fist aparillier
(*Id.*, 3233, 34).

j) La métathèse se fait spontanément, sans qu'il soit nécessaire de l'indiquer, lorsque *gre* se trouve en finale devant un mot commençant par une consonne : Bougre d'imbécile, prononcez : bouguer d'imbécile, en faisant sonner l'*r*.

Ll.

§ 23. — Je classe ici les **ll** mouillés, parce qu'elles sont plus que des consonnes géminées, étant nécessairement précédées ou suivies d'un *i* modifié, jouant le rôle d'une autre consonne : *aille*, *eille*, *ille*, *ouille*, *euille* (pp. 80, 81, 118, 122, 136, 137, 146 et 222).

a) En finale, **L** seule, précédée d'un *i* s'appuyant à une voyelle antécédente, constitue une consonne mouillée qui peut se représenter par le *gl* italien à désinence muette : Ail, deuil, œuil, pareil, péril, poil, comme si l'on écrivait à l'italienne, mais

avec finale muette : A-glie, deu-glie, œu-glie, pa-rei-glie, péri-glie, poi-glie.

b) En finale mouillée, voir au renvoi indiqué, p. 221.

c) En initiale, ou en composition, le double **ll** précédé de l'*i*, se mouille comme *gli* italien, sans affecter la voyelle antécédente, à laquelle il fait suite : Acamailler, aillot, bailler, bouillard, fouiller, grimailler, grouiller, maillot, maillotter, rouiller, touiller, font acamaglier, agliot, baglier, bougliard, fouglier, grimaglier, grouglier, magliot, magliotter, rouglier, touglier.

d) Le double **ll**, qui s'appuie sur un *i* étranger à sa consonne, je veux dire sur un *i* appartenant à la syllabe antécédente, se mouille tout aussi bien que dans les cas ci-dessus.

Ainsi les infinitifs des verbes en *iller*, et par suite toute la conjugaison de ces mêmes verbes, à l'exception des finales muettes ;

Appariller, baviller, berziller, bourbiller, consiller, couviller, cramiller, debiller, decramiller, degobiller, détortiller, émoustiller, ensiller, ensonmiller, entortiller, épiller, faustiller, fossiller, gambiller, habiller, ortiller, queviller, rappariller, rentortiller, renviller, rhabiller, triller, verdiller, viller.

Epelez : Ap-pa-ri-glier, ba-vi-glier, ber-zi-glier, etc.

N. B. — Gardez-vous jamais de doubler le *l* dans la prononciation ; et ne dites pas *ap-pa-ril-ler*, ni *ap-pa-ril-lier*.

e) **L** simple, précédée d'une voyelle et suivie d'un *i* formant diphthongue avec la voyelle suivante, est encore mouillée.

Il y a dans ce genre : Poiliu, poulier, pouliu.

f) La double **ll** précédée d'un *i*, et suivie d'un autre *i* dans la formation des substantifs en *ier*, pour les distinguer des infinitifs homonymes, lesquels sont écrits sans *i*. Ainsi : Consillier, guerzillier et autres, suivant l'énumération donnée p. 84.

g) Les verbes en *iller* font *eille*, au lieu de *ille*, à toutes les finales muettes de l'indicatif et du subjonctif : Il appareille, i baveille, i conseille, i couveille, i crameille, il enseille, i s'ensonmeille, il entorteille, i fausteille, i gambeille, i renveille, i veille, i verdeille.

Plusieurs font exception : Epiller, habiller et ses dérivés, ortiller, queviller, triller.

Les autres sont inusités, ou douteux.

h) Le Patois Boulonnais ne connaît pas le raffinement de prononciation par lequel on remplace quelquefois le double *ll* ; et nos paysans ne disent jamais comme Hector Crinon : Si péreux qu'ein iève (lièvre) (p. 6) ; Tayi l' soupe (tayer pour tailler) (p. 4) ; Chent miyons d'ans (p. 124) ; Si in eyève ess n'infant (eyève pour élève) (p. 45), ou miyu (p. 39).

Ls, veut *s* douce, comme *z* : Deux ieu' (lieues) chent ieus (pp. 64 et 121), — Belsamine.

Lv, calvi.

§ 23. — **Mb**, **mp**, ne sont mentionnés ici que pour mémoire.

M, à mon point de vue, n'est pas précisément une consonne, lorsque sa fonction est de nasaliser la voyelle à laquelle elle est accolée. Toute son action se borne à modifier cette voyelle et à faire dire *an*, *en*, *on*, au lieu de *a*, *e*, *o*.

On l'emploie devant les labiales, d'après les règles de la phonétique grecque, ainsi que je l'ai dit ci-dessus (p. 169).

Nd, etc.

§ 24. — **Nd**, **nt**, et les autres combinaisons analogues, ne peuvent figurer ici, non plus, que pour mémoire.

La fonction de l'*n*, dans ces combinaisons, étant uniquement de nasaliser la voyelle antécédente, il n'y a pas lieu de la considérer comme une consonne en concurrence avec une autre.

Voyez au surplus la remarque **h**, p. 171.

Ns, veut *s* douce : Prinse.

Ph.

§ 25. — **Ph** n'est guère usité en patois que dans des mots empruntés au français, ou dans les noms propres : Phémie, philozomie.

Pl.

§ 26. — **Pl**, en initiale :

a) Placher, pléner, plisser, ploïer, pluvoir ;

b) En composition : Aplatir, couplet, emploïer, épluquer, suplis.

c) Il y a des finales muettes, en *ample* : Example ;

d) En *euple* : Peuple ;

e) En *imple* : Simple ;

f) En *ople* : Cople ;

où l'*l* ne se fait pas ordinairement entendre.

Hector Crinon écrit :

Terribe exemple ! in trane à n'in parler (p. 39),

et, en se contredisant :

Ou sur l'einn' l'eute i preindreint-elle' exeimpe ? (p. 84).

Q'meint cha s' fouat-t-i qu'in voyant tant d'exeimpes (p. 92).

On sait bien pourtant que *peuple* fait *peupler*, *simple simplot*, etc., ce qui justifie l'orthographe.

g) En composition, *ple* se retourne par métathèse, et fait *peupelment*, *I peupelle*.

Pr.

§ 27. — **Pr**, en initiale, par *r* dure :

a) Pratique, précipite, propre (net), prousse, proute ;

b) Par *r* douce ; Pré, prijon, propre (apte), pruvole ;

c) En composition : Aprez, compros, méprijer, reprocher ;

d) En finale, par *e* muet, *epre* : Vêpre ;

Y'un d' chés vêpres (Dz, I, 1).

e) *Empre* : Tempre.

Tempe et tard (B. M., VI, 6) ; Timpre (VI, 4).

Nous dormons timpe et tard (A. D., I, p. 160) ;

f) *Opre* : Propre,

dans lesquelles l'*r* ne se fait pas ordinairement entendre.

g) *Pre*, en composition, devant une consonne, se retourne par métathèse et fait *per* : Proprement fait properment, propreté fait properté, tempre fait tempériu.

Hector Crinon dit :

Par l' prouperté j' conviens qu'i n' brill' pau fort (p. 34).

Dans l'intérêt de la nomenclature, il m'a paru nécessaire d'écrire par *per*, plusieurs mots en *pre* ou *pré* : Apperhender, pernant, perzent, perzenter, reperzenter, pour appréhender, prenant, présent, présenter, représenter.

Dezoteux :

Ech garçon, ainsin renvoyé
Li r'persentit tout d'suite (I, 2).

§ 28. — **Pt**, en finale aphone : Exempt. — En finale parlante : Sept. — En composition par *p* aphone : Compter. — Par *p* consonnant : Dompter.

Rb, etc.

§ 29. — **R** est la consonne qui fournit le plus d'exemples de combinaison avec les autres lettres, devant lesquelles elle sonne en composition et en finale :

a) *Arb*, *arbe*, *arbon*, avec *r* douce : Carbon, barbe, garbe.

b) *Erb*, *erbe* : Herbage, herbe, berbis.

c) *Orb* : Corbiu.

d) *Ourb*, *ourbe* : Bourbe, bourbiller, courbet, tourbe.

e) *Arc* : Carcul ; — avec *r* douce : Farce ; — *r* dure, . . . ; — *Erc* avec *c* aphone : Clerc ; — *Orc* : Amorcer ; *r* dure : — *Ource* ; *r* dure : Fourcin, ressource, source.

f) *Arche* : Archille, harchelle, marche, surmarche.

g) *Erche* : Aperchuvoir, bercher, chercher, churchingne, herche, hercher, percher.

h) *Œurche*, acœurcheuz ; *Orche* : Ecorche, écorcher, forche, forcher.

i) *Ourche* : Raccourche.

j) *Ard*, de substantifs dont le *d* ne se fait pas entendre, *r* douce : Baillard, bouillard, chopard, dard, épeutenard, flégard, grisard. hasard, Lombard, pinchard ; — d'adjectifs masculins, dans les mêmes conditions : Bésuquard, catouillard, cholard, craquard, daridard, dijard, faustillard, frouchard, funnard, glinard, grignard, grimpard, hongnard, houpard, Picard, soulard, souquard, tortignard, tournard, toussard, trifouillard, trinard, waroulard.

l) *Arde*, de substantifs, tous avec *r* dure : Harde, lanjarde, warde ; — d'adjectifs féminins des précédents : . . . ; — en composition : Arder, cardon.

m) *Erd*, d'adjectif masculin dont le *d* reste aphone, *r* douce : Verd.

n) *Erde*, féminin du précédent, *r* dure : Verde ; Berdale.

o) *Orde* : Border, corde.

p) *Ourd*, de substantifs, dont le *d* ne se fait pas entendre, *r* douce : Bouhourd, hourd ; — d'adjectifs : Balourd, lourd, sourd.

q) *Ourde*, de substantifs, avec *r* dure : Bourdon, échourder, hourde.

r) *Ourde*, d'adjectifs féminins, ci-dessus *p*.

s) *Arf* : Carfouiller, farfouiller ; — *Erf*, finale de substantif, dont l'*f* est consonnant, *r* douce : Cherf, nerf.

t) *Arge* : Argent ; — *erge*, par *é* fermé, tous avec *r* douce : Vierge.

u) *Orge* : Forge, orge.

v) *Argue* : Barguigner, largue.

w) *Ergue* : Vergue ; — *arj* : Tarjer ; — *orj* : Forjan, porjet.

x) *Arl*, *erl*, *orl*, *ourl*, tous avec *r* dure : Harler, marler, parler, berlu, ferlampe, corluis, gourlier, ourler.

y) *Erl* : Ferler, merler, merle, mierle ; — *url* : Murle.

z) *Arm*, en composition, tous avec *r* douce : Armongne, carmingne ; — en finale : Arme, larme.

a[a]) *Erm*, en composition : Enguermoine, germillon : — en finale : Ferme, germe, terme.

b[b]) *Orm* : Forme.

c[c]) *Ourme* : Mourme.

d[d]) *Arn*, en composition, avec *r* dure : Arnu, decarner, harnas.

e[e]) *Arne*, tous avec *r* dure : Carne.

f[f]) *Ern*, en composition : Bernatier, bernique, caterneux ; — en finale avec *é* ouvert : Gouverne, muterne.

g[g]) *Orn*, en composition : Cornaille, corniche, cornet, cornu, orner ; — en finale : Bigorne, borne, corne, lorne.

h[h]) *Ourn*, en composition : Fournée, fournos, tournard, tournée.

i[i]) *Urn*, en composition : Furnir ; — en finale : Turne, inturne.

j[j]) *Arp*, en composition, tous avec *r* douce : Carpent, carpenter, décarpir ; — en finale : Sarpe.

l[l]) *Erp*, en composition, avec l'*é* fermé : Herponnier, serpent.

m[m]) *Orp* : Corporer, lorper.

n[n]) *Arque*, en composition, tous avec *r* douce : Arquet, marquer, parquet ; — en finale : Barque, marque.

o^o) *Erque*, en composition, avec *é* fermé : Berquer, couverquez, déquerquer ; — en finale avec *é* ouvert : Querque, terque.

p^p) *Orque*, en composition : Porquer, torquer ; — en finale : Porque, torque.

q^q) *Ourque*, en composition : Défourquer, fourquer, fourquez, renfourquer ; — en finale : Fourque.

r^r) *Urq* : Turquin.

s^s) *Ars*, en composition, avec *r* dure : Arsouille, decarsure, farsingue, Marselle ; — en finale : Epars.

t^t) *Ers*, en composition, avec *r* dure : Verser, traverser ; — en finale forte par *è* ouvert, avec *s* aphone, et *r* douce : Avers, bers, envers, revers, travers ; — en finale par *e* muet, avec *r* dure : Controverse, perse.

u^u) *Eurs*, en finale par *s* aphone et *r* dure : Heurs, deheurs.

v^v) *Ors*, en composition, avec *r* dure : Corset ; — en finale forte, avec *s* aphone, par *r* douce : Dehors, tors ; — en finale par *e* muet, avec *r* dure : Etorse.

x^x) *Ours*, finale à *s* aphone, avec *r* douce : Sécours ; à finale par *e* muet avec *r* dure : Ourse.

y^y) *Art*, en composition avec *r* dure : Carter, échouarter, partir : — en finale avec *t* aphone et *r* douce : Ecart, funquart, hansart, hart, part ; — par *e* muet avec *r* dure : Carte (à jouer), quarte (mesure), tarte.

z^z) *Ert*, en composition avec *r* dure : Avertir, bertaquer, bertelle, deserter ; — en finale par *t* aphone et *r* douce : Couvert, desert ; — en finale par *e* muet : Perte, serte.

a^{aa}) *Ort*, en composition, avec *r* dure : Corti, fortifier, sortir, tortigner; — en finale par *t* aphone : Effort, fort, mort, ressort, sort; — par *e* muet : Forte, morte, porte, sorte, torte.

b^{bb}) *Ourt*, en composition, avec *r* dure : Courtillage, courtingne ; — en finale par *t* aphone : Court, parcourt ; — par *e* muet : Fourte, tourte.

c^{cc}) *Urte*, en composition, avec *r* dure : Durtée ; — et en finale par *e* muet : Hurte.

d^{dd}) *Erv*, en composition avec *r* dure : Equerviche, quervatte, querver.

e^{ee}) *Orv*, en composition avec *r* dure : Morveux; — en finale par *e* muet : Morve.

f^{ff}) *Erz*, en composition, avec *r* dure : Perzent, perzenter, terzor.

Sc, etc.

§ 30. — **Sc** est dur et sonne en deux lettres :

a) Briscader, escoudet, escourre.

b) D'autre fois il est doux, et alors il sonne comme *ç* : Scienche.

c) **Sp**, en composition, sonne les deux lettres : Aspergesse, espectacle, espèce, respect.

d) **Sq**, en composition, sonne les deux lettres : Bisquer, brosquin, hansquigner; — en finale : Tasque.

e) **St**, en composition, sonne les deux lettres : Accoster, bastaud, bastiquer, bistourné, boustifaille, caster, estupide ; — en finale par *e* muet : Batiste, caste, poste, roste ; — en finale aphone, où le *t* seul parle accidentellement : Est.

Tr.

§ 31. — **Tr**, double consonne composante, par *r* douce, en initiales :

a) Tracher, trécoper, tricher, troïelle, truïe ; — par *r* dure : Tramir, tranner, triner, trondeler ;

b) Par l'une et l'autre, en composition : Détruïre, entrer, étramure, étranner, étriper, étroit, étruque.

c) En finale, par *atre*, d'adjectifs : Blanfâtre, bleuâtre, clâtre, gannâtre, leuâtre, noiâtre, noirâtre, oubliâtre, quatre, visâtre.

d) Par *aître* : Maître, ou *aïtre* : Traître.

e) Par *antre* : Diantre.

f) Par *autre* : Autre.

g) Par *être*, à *é* fermé : Etre, prêtre ; — *être*, par *è* ouvert : Hêtre.

h) Par *entre* : Entre, ventre.

i) Par *itre* : Belitre, chitre, clitre, pipitre, titre, vitre.

j) Par *intre* : Chintre.

l) Par *oître* : Connoître.

m) Par *ontre* : Contre, encontre, montre, rencontre.

n) Par *outre* : Coutre, outre, poutre...

Mais on prononce rarement l'*r* dans ces finales, quoiqu'on les retrouve en diverses rencontres. Le paysan qui dit *maite* pour *maître*, sait fort bien qu'il supprime un *r*, car il dit au féminin *maîtresse* ; — quand il vous demande un *mète*, pour métrer une voiture de cailloux, il n'ignore pas l'existence de l'*r* que sa langue s'abstient de prononcer.

Dezoteux, qui savait son patois, écrit :

El roi d' Suède i nos a cherché
Castouil, tout comme éls autres (II, 3).

I n'y a pus d'autres que ches Inglais.

Qui veut' no' faire el guerre (II, 4).

J' boutrai d' quatre ou chinq sort' d'herbes (III, 16).

Hector Crinon suit, comme toujours, un système contradictoire. Il dit :

Ein bonnet blanc d' quatre pieds (p. 89).

Ses quatre infants (p. 180).

L' quatrième (p. 73).

Puis :

Sul' ver ch' l'ouberge et fouare el diable à quate (p. 47).

Tros ans sur quate (p. 73).

Q' meint s'innuyer avu tros quate infants (p. 183).

Dins leux masons toute il est à quatt' pattes (p. 59).

Feut l' monte à ch' fiu, à chell' fille éch capieu (p. 8).

Brûle-Maison est aussi irrégulier :

Te connos ben tes lettes (tes lettres) (III, 11).

Quate quartrons (VI, 6).

Il est le mette (le maître) quand il est tout seu (IX, 2).

Pirot l'a apperchu de long

Tout au travers des vites (vitres) (V, 4).

o) Cependant, lorsque la syllabe muette *tre* se rencontre dans le corps d'un mot, et même en fin de prépositions, devant une consonne forte, il se produit aussitôt une métathèse où l'*r* momentanément disparu revient dans la prononciation :

Brûle-Maison nous donne ainsi, comme nos paysans :

Auterment (II, 2) pour autrement.

M. A. Desrousseaux :

L'auter fos pour l'autre fois (I, p. 1).

Noter-Dame pour Notre-Dame (I, p. 1).

Inter nous pour entre nous (Ib., p. 66).

Hector Crinon :

Conterdance (pp. 26, 27) : I sont intermêlés (p. 40) ; conterdire (p. 83) ; Interr-nous (pp. 7, 12) ; Inter nous (p. 65) ; Interr les mains (p. 165) ; S' fourrer inter deux (p. 38) ; conterr cair (contre cœur) (p. 172) ; et pour ne pas oublier de varier sa méthode : Conte el raison (p. 50) ; Intre ech proudigue et pis ch' l'avaricieux (p. 68).

p) Sauf les métathèses accidentelles en finale, qui se produisent par rencontre fortuite, et pour lesquelles il suffit de poser une règle générale, je ne me suis pas attendu sur la prévoyance du lecteur et j'ai écrit, comme Crinon, les *ter* pour *tre* dans le corps de ces mots : Conterbende, conterdire, conterverse, terzor.

Brûle-Maison le fait souvent aussi :

J'ai rencontré un terzor (V, 1).

Vr.

§ 32. — **Vr**, avec *r* douce, en initiale :

a) Vrai ; — avec *r* dure : Vrayement.

b) En composition, avec l'une ou l'autre : Cavron, couvrir, evré, ivrongne, ouvrage, ouvrir.

c) En finale par *e* muet, *erre* : Fièvre, lièvre, tièvre.

d) *Eurre* : Quenvre ; — *Eurre* : Culeuvre.

e) *Ivre* : Livre, vivre.

f) *Oivre* : Genoivre, poivre.

g) *Ovre* : Povre, — où l'*r* ne se prononce pas sensiblement.

Brûle-Maison écrit :

Les fièves ; — Au bord des lèves (II, 1).

Faut-y tant de bure pour unne live (VI, 6).

Il a mis là sen gros livre (VIII, 2).

M. A. Desrousseaux :

Ch' pauve ermite (t. I, p. 39).

Hector Crinon :

Ess peuve mère (p. 157).

Ch' peuve ivroine (p. 50).

Peuve ou bien riche, in a chell' cabriole (p. 71).

Tel i s'ra peuve avu deux mill' francs d' reinte (p. 78).

Comme si l'amour ess nourrissot d'argeint,
Et mourot d' faim mason ed chés peuv' geins ! (p. 56).

Ch' peuve qu'il a faim (p. 68).

Ch' peuve ouvrier (p. 49).

J'ai vu dins des lives (p. 64).

Avoir el fiève (p. 177).

Et cependant, on trouve chez lui, en d'autres endroits : Ed' peuvres' leups (p. 49) ; Ch' peuvre père (p. 94) ; Ech peuvre diabe (p. 95) ; Ch' peuvre poupa (p. 96) ; Ch' peuvre homme (pp. 112, 142) ; Famille, amis, livres (p. 174).

C'est qu'on a beau faire, malgré toutes les théories du monde :

Chassez le naturel, il revient au galop !

Hector Crinon sentait bien que *pauvre* fait au féminin *pauvresse* :

Edzous ch' coutron d' peuvresse (p. 28) ; que le dérivé en est *appauvrir* :

Et tout ch' l'argeint q' pour ell' in porte à l' ville
Appeuvrit ch' père et n'inrichit pau l' fille (p. 57).

Il avait, comme tous les paysans, pleine conscience de la métathèse qui se produit en composition, lorsque la finale *vre* se rencontre avec une consonne forte, et il disait comme nous, *poverté* pour *pauvreté* : In s'éruot d' sur coumm' peuverté sus l' monne (p. 32). Dins l' peuverté, dins l' crasse et dins l'ourdure (p. 63). Bien du misère et pis des peuvertés (p. 177).

Il y a donc un *r* dans *povre*, bien qu'on ne le fasse pas entendre.

Dezoteux l'écrit :

Ech pauvre garçon, ben d' zolé (I, 7).

Brûle-Maison s'en souvient quand il veut :

Ches povres cats (VIII, 1).

M. A. Desrousseaux ne l'ignore point :

Cheull' pauver femme (t. I, pp. 38, 42, etc.).

L'infant d'eun' pauvresse (t. IV, p. 62).

En Rouchi, d'après M. Hécart, qui écrit *pofe*, avec un *r* durci, quand le mot, dit-il, est isolé, on prononce indifféremment : *Eune pofe femme, eune pover femme, un povre homme*, et l'auteur en conclut qu'il n'y a pas de règles fixes. Il va jusqu'à faire de *povergens* un mot composé qu'il classe à son rang dans le vocabulaire !

L'érudit Valenciennois s'est laissé tromper aux apparences. Il y a là une règle fixe, et la voici :

h) En Boulonnais, *vre*, devant une consonne, se retourne par métathèse.

L'adjectif *povre*, par exemple, conserve l'*r* devant les substantifs qu'il qualifie, lorsque ceux-ci commencent par une voyelle ou par une *h* muette :

Povre état, povre homme, povre imbécile.

i) Placé devant un substantif commençant par une

consonne, *re* se retourne pour faire *er*, avec *r* consonnant : Povre femme dites pover femme ; povres gens — povers gens ; povre bougre — pover bougre ; povre tien — pover tien.

j) Au pluriel féminin il suit la loi générale de l'accord : Des povre-ès femmes ; Des povre-ès vaques.

l) Néanmoins, on est libre de dire sans *r*, principalement devant les substantifs qui ne commencent point par une labiale : Poves gens, — poves tiens.

m) On va plus loin, et c'est quelquefois le *r* que l'on supprime, on dit, si l'on veut : L' pore monde ; — pore diable ; — pore tien !

Pour le Patois Normand, M. A. G. de Fresnay témoigne que ce procédé est habituel aux habitants du Pays de Caux :

Por monde (p. 206) ; — Paure homme (p. 204) ; Pores gens (p. 215).

SECTION III.

Des consonnes triplées.

§ 1. — Les triples consonnes, presque toutes composantes, sont :

a) **Ccl** : Acclotter.

b) **Ccr** : Accroire, raccro ; qui se prononcent toutes les deux comme *cl*, *cr*.

c) **Chl** : Chloffe, usité dans un seul mot, importé de l'allemand.

d) **Ffl** : Afflater, affliger, maffler, soufflet.

e) **Ffr** : Affreux, affrioler, affronter, effraile, effrouer, souffrir.

f) **Lbr** : Halbran.

g) **Phl** : Phlippe.

h) **Rch** : Acœurcheuz. aperchuvoir, chercher, harchelle.

i) **Rcl** : Chercler, pourclou.

j) **Rdr** : Murdrir.

l) **Rgn** : Borgnesse, éborgner.

m) **Scr** : Enscraiche.

n) **Spl** : Esplénade, espliquer.

o) **Str** : Bastringue, bistracque, estradier, estrecque.

p) **Ttr** : Attraper, attrempure, attriner, rattriner.

§ 2. — Deux formes sont employées en finale sèche, par *s* aphone :

a) **Rds** : Remords.

b) **Rps** : Corps.

§ 3. — Plusieurs servent à des finales muettes, où les *l* et les *r* ne se prononcent pas :

a) **Ffle** : Giffle, souffle.

Il a montré sen fusil,
Deswaniant ses mouffes (B.-M., II, 7.)

b) **Ffre** : Coffre, offre ; gouffre, souffre.

Je l'ai donné à men parain,
Il l'a mis den sen coffre (B.-M., I, 7).
Den sen coffre il l'a enclos (Id., I, 11).
Et men coffre ! (Id., VIII, 11).

c) **Arche** (v. *g*, p. 226).

d) **Erche** (v. *h*, p. 226).

e) **Orche** (v. *i*, p. 226).

f) **Ourche** (v. *j*, p. 227).

g) **Ercle** : Chercle.

Chercles et tonniaux (B.-M., IX, 2).
Ches cherque' et ches tongnieux (H. C., p. 50).

h) **Ardre** : Epardre.

i) **Ordre**: Etordre, mordre, ordre, tordre. — *urdre* : Murdre.

j) **Orgne** : Borgne.

l) **Stre**: Lostre.

m) **Ttre** : Battre. Dz. III, 4, 6: Batte ; H. C., p. 21: Démettre, mettre, promettre, remettre, soumettre.

... S' permette ed boire ed lait (H. C., p. 63).

Pour ess mette varlet (Ib., p. 73).

Ch' pus philousophe est fourchi d' s'y soumette (p. 27).

Comme on le voit dans plusieurs des exemples cités, l'*r* se retranche dans la prononciation, et j'ai assez souvent expliqué pourquoi je ne la retranche pas aussi de l'écriture.

n) **Schl** et **schn** ; j'enregistre ici, pour dernier paradigme de la prononciation boulonnaise, deux mots où se trouvent quatre consonnes réunies : Schlague, schnick, empruntés à l'idiome tudesque, dans la fraternité des épanchements internationaux, sur le terrain commun du cabaret.

EPILOGUE.

En voilà bien long sur la phonologie du Patois Boulonnais ! Ce n'est pourtant pas que ce travail ait été grossi par une multiplication exagérée des règles — elles sont, en général, simples et courtes — mais j'ai voulu les y répéter plusieurs fois, afin de simplifier le classement des différents ordres de syllabes sur lesquels portent mes observations.

A celui qui jugera que j'en ai trop dit, je répon-

drai qu'à mon goût je n'en ai pas encore dit assez, étant persuadé qu'en pareille matière on ne saurait trop multiplier les rapprochements.

Si Dieu m'accorde assez de vie et de loisirs pour que je me trouve un jour à même de recopier cette partie de mon ouvrage, j'en disposerai les éléments dans un ordre meilleur, dont j'ai plusieurs fois entrevu les dispositions, mais que je n'ai pu adopter, à cause de la nécessité qui m'eût incombé de refondre une seconde fois, comme je venais déjà de le faire, l'ensemble des cent quatre-vingt-six pages qui précèdent.

Menneville, le 5 juillet 1883.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Des mots qui se prononcent par R dure.

A

Affronter, agripper, ahurter, amorcer, appartenir, arder, ardillonner, arnu, arsouille, artisien, avertanche, avertir.

B

Barguigner, berdale, berdalée, berdeler, berlaudes, berlinguer, berlong, berloque, berloquer, berloufer, berlu, bernatier, berneux, bernique, bertaquer, bertecque, bertelle, berzille, berziller, beuresse, bigorne, borgne, bougre, bourdon, brabant, bracon, braire et ses dérivés, brave, bren, brife, brignon, brillante, brou, brouée, brouïr, brouille, brouiller, brouingne, brouois, brousillette, brousser, broustille, bruler, brun et ses dérivés, brunquer.

C

Cafournos, caraco, cardon, cardoré, carne, carte, carter, carton, caterneux, certin, changrin, chifernée, clertée, conterdire, corde et ses dérivés, corluis, cornaille, corne et ses dérivés, corniche, cornillot, corset, corti, courtingne, craché, craïe, craillot, cramiller, cramillie, crapaud, craque et ses dérivés, craquelin, crasse, craventer, cren, creuz, crignon, crignu, crimisse, crocrœu, cronailles.

D

Darder, décantourner, décarner, décarser, décarter, décramiller, déferloquer, dégaverler, dégourdir, dégratter, dégréyer, dégritter, déharnaquer, déhourder, démerler, déracer, dérachiner, déraquer, déringer, derlot, dernier, déroucher, déroïer, désert et ses dérivés, dolereux, doucreux, drès, drisse et ses dérivés, drouille, durtée.

E

Ebardrir, éberlifofé, éberlué, éberner, ébrouer, écardonner et ses dérivés, écharter, échouarter, échourder, écorner, écrier, écroelle, effraile, effrouer, égriffer, égrigner, élourdir, emberlificoter, embernaquer, embrouacher, embrouiner, enharnaquer, enraquer, enroucher, enroïer, enrouiller, enterdeux, enterlacé, entersuire, entertenir, entertien, entortiller, envrimer, épaterner, érifler, ernotte, estradier, étordre, étourniau, étranner, étranquison, étriper, étron, évré.

F

Farce, farcer, farceux, farsingue, ferlampe, ferler, fernète, fertière, fertouiller, fourcée, fourcin, fourdingne, fournaguer, fournée, fournos, fourte, fourtrait, frapouille, frase, fratrère, frayère, frémir, fréquetunme, frecque, frès, frilieux, fro, froid, froidure, frou, froucher, furnir.

G

Garçon, garce, garçonchez, gardin et ses dérivés, garnu, gartier, gerner, gouffre, gourlier, grand, gran-

dère et les autres dérivés, excepté gramment, grauer, grêle, grigner et ses dérivés, gringne, grit, grochir, gros, grossier, grouiller, guerlot, guerlouter, guernadier, guernier, guernon, guernouille, guerzeille, guerzi, guerzillier.

H

Harde, hardi, harland et ses dérivés, harler, harlotter, harnas et ses dérivés, hiverner et ses dérivés, horloge et ses dérivés, hourde, hourder et ses dérivés, hourlon et ses dérivés, hurler, hurter et ses dérivés.

I

Inturne, ivrongne.

J

Jarni, journée.

L

Lanjarde, lorne, lourdie, lurlure.

M

Magrez, mardienne, mardouble, marle et ses dérivés, Marselle, martiau, mérance, merle et ses dérivés, merlen, merler et ses dérivés, mierle, miugre, morbiu, morciau, mordienne, mordji, mordre, mornifle, morsure, murdrir, murle, muterne.

O

Ordure, ormoire, orond, ortau, ortille, ourdière.

P

Paleron, pardoufe, parler et ses dérivés, parsoye, parteler, partir, partout, paternotes, penderlique, pendrée, perdre, pernant, perse, persécute, perte, per-

zent, perzenter, pingre, porta, porte, porter et ses dérivés, pourlèquer, poursuire, povre, précipite, prélasser, prelle, presse, propre (net), prousse, proute.

Q

Quarte, querner, querson, querver.

R

(La deuxième du mot, la première étant toujours dure), ragripper, raretée, ratourner, raverdir, rébrouer, rentortiller, reperzenter, ressercir, ressource, retourner.

S

Sacrément et tous les composés de sacrez, safrigneux, serte, seuretée, sorciu, sorte, sortir, supporter, surlommer.

T

Tardiu, tarte, tartingne, terre, tertous, tirtangne, torsin, torte, tortigner, tortu, tournée, tourner et ses dérivés, tourte, traiter, traître, tramir, tranner, tranniau, treu et ses dérivés, triner et ses dérivés, trofignon, trondeler.

V

Varlet, venderdi, verdière, verdin, verdure, verdiller, vertu, vrayment, vrimeux.

W

Warder.

SYNTHÈSE

Grammaticale comparée

DU

PATOIS BOULONNAIS

Considéré en lui-même

et dans ses rapports avec

LES PATOIS

DES RÉGIONS CIRCONVOISINES

PAR

M. l'abbé Daniel HAIGNERÉ

Curé de Menneville

PREMIÈRE PARTIE

Du nom, de l'article, de l'adjectif et des pronoms.

1er JUILLET 1884

PATOIS BOULONNAIS

ESSAI D'UNE GRAMMAIRE

CHAPITRE PREMIER

Du Substantif.

§ 1. — Dans le patois Boulonnais, le substantif est invariable, et ne prend jamais la marque du pluriel. On peut écrire : un queva et des queva, une vaque, des vaque, un travail, des travail, un journal, des journal, sans aucun inconvénient.

Mais, pour respecter, vis-à-vis de l'œil, l'analogie française, on mettra un *s* à la fin des substantifs, quand ils seront construits au pluriel, en se souvenant bien de ne jamais faire parler cette *s* devant quelque autre voyelle initiale que ce soit.

Dezoteux a écrit : Des bête' (I, 6) ; Ed's étoupe' (III, 6) ; Trois qu'mige' (III, 8) ; Chinq sort' pour chinq sortes (III, 16) ; et pour indiquer la suppression de l'*s*, il a cru devoir mettre une apostrophe à la fin du mot. C'est, à mon avis, une précaution superflue.

Brûle-Maison n'a pas recours à cet artifice. On trouve chez lui :

Je t'attends ichi depuis neuf heure (B. M., IV, 3).
Ben deux cartron (VIII, 1).
Un de ches galiar (gaillards) (VIII, 8).
Enfin les guernadier,
L'ayant ben ravisé (VIII, 8).
Chen patacon (VIII, 4).
Des gambes fortes comme des potiau (X, 12).

Il prend bien d'autres licences, et, par exemple, il ne se gêne pas pour écrire, en supprimant d'autres consonnes finales d'un caractère purement étymologique :

Un affron (VIII, 4) et mille affrons (IV, 13) ;
I marchoit toudi de nuit
Peur des commis (I, 12) ;
I nia un de ches tonniau,
Qui a queue le cu en haut (V, 8) ;
Faire d's orgue aveu des cats (VIII, 1) ;
Un va prendre l' roi d'ssus sen li (X, 3) ;
Un leu fra chacun d'ssus leu dô
Porté un soldat à la nage (Ibid.) ;
Un allo les mette à l' quenne,
Tout comm' des forçat (X, 4).

Hector Crinon s'est fait une règle de l'apostrophe. Il écrit constamment :

Des croûtt' (p. 19), ches terre' (p. 20), ches carroche' (p. 31), ches fille' (p. 14), des bague', des bourse' (p. 59), des cuillère' (p. 45), ches rue' (p. 129), ches robe' (p. 144) ; et, ce qui est aussi caractéristique :

Qu'ed générals et d' fameux capitaines (p. 82).

Kiot-Bitte, dans Corblet (p. 52), dit deux fois : Mes colègue et mi.

M. A. Desrousseaux a pris pour système de supprimer, dans son orthographe, toutes les consonnes finales susceptibles d'être prononcées en liaison. On trouve chez lui :

Deux minute' après (I, 9) ;

Des garchonnal' étott'nt v'nus (I, 92) ;

Et comme je l'ai fait remarquer ailleurs (*Phonologie*, pp. 180, 181), il fait la même chose pour les substantifs singuliers :

Et su' ch' portrai', il est tout blanc (I, 13).

La même absence de pluriel existe dans le patois Wallon : On canal, des canals ; on caporal, trois caporals ; c'est la remarque de M. Chavée (p. 160).

§ 2. — Les substantifs sont masculins, ou féminins, d'après les lois de la nature, ou le caprice de l'usage.

Il y en a un certain nombre qui ne suivent point, sous ce rapport, les règles du langage académique. Ce sont :

Bouticle, dent, faim, gomme, image, mortage, page, règle (outil), ressource, sois, soude, suis (de cheminée), tombe, masculins en patois, féminins en français ; Carroche, exemple, légunme, manche (d'outil), nerf, office, orage, ouvrage, rhunme, tonnoire, féminins en patois, masculins en français.

Les noms d'oiseaux sont aussi généralement du féminin, comme celui de beaucoup de petits animaux, d'insectes, etc. Ainsi : Ecardonnette au lieu de *chardonneret*, foirèse — *rouge-gorge*, linotte — *linot*, hulotte — *hibou*, mierle — *merle*, cornaille — *corbeau*, verdière — *verdier*, ainette — *canard* (femelle), et autres.

Les autres variétés de nos patois du Nord offrent des dérogations analogues. Le Wallon belge dit :

Des bellès exeimples, et one bonne légume (Chavée, p. 59).

§ 3. — Une catégorie de substantifs se forme par l'emploi pur et simple de la troisième personne du singulier de l'Indicatif présent des verbes de la première conjugaison. Ainsi :

Attrape, devise, donne, gratte, jappe, manque, presse, revinge.

Quelques autres dérivent... .

§ 4. — Le patois Boulonnais est riche en onomatopées, qu'on emploie comme substantifs :

Berdric-berdrac, broubrou, de chip et de chop, clic-clac, co-codaque, flafla, flic-flac, flouque, fourte ou vourte, frou, frou-frou, paf et paffe, pardoufe, pata-crac, patric-patrac, pif-paf-pouf, pouf, proute, etc.

Syntaxe du substantif.

§ 5. — Les substantifs du patois Boulonnais, contrairement à ce qui est l'usage presque universel des langues modernes, ne s'emploient jamais seuls et directement comme sujets des verbes. On les pose au commencement de la proposition en manière de nominatifs absolus, pour indiquer de qui, ou de quoi l'on parle ; puis on les fait représenter devant le verbe par un pronom :

...Jean Frenchoi,
I caressoit Jacqu'lingne (Dezot., I, 1) ;
L' fille, al li dit (Id., I, 8) ;
Em' mère, a' n' veut pont qu' je l' quitte (Id., III, 2) ;

Tout l' monde i vient m'employer (Dez.., III, 4).
C'est l'usage du patois Picard :
Che beudet, il est dins ches camps (Corblet, p. 99) ;
Bon sang, i ne meint jamouais (Id., p. 138) ;
Chaque grain de blé, il o se paille (Id., p. 139) ;
A toute heure,
Kien i pisse, et femme al' pleure (Id., 137).
L'ennée alle est mouvaise (H. Crinon, p. 71) ;
El Carême il est court (Id., p. 22) ;
Si ch' l'homme i l' prie, el femelle all' l'acoute (Id., p. 88) ;
Bien mal acquis raremeint i proufite (Id., p. 67) ;
Einn' tchote plève alle abat ein grand veint (Id., 89) ;
Ches vaque' i guellent (Id., p. 130).
Ché gab'lous, i sont venus (Jacques Croédur (1), 1881, p. 101) ;
Ché gins, i s' proum'noett'nt (Id., p. 102) ;
Ché minisses, y sont ichi (Id., p. 102) ;
Tous ché geins, il on l'vé leu bros (Id., ibid.) ;
Jean Mouillère, il o ieu el lette (Id., ibid.) ;
Ché notabbe, il ont foé assemblée (Id., ibid.) ;
Personne, i né l' sai (Id., ibid.).
Le vieux Lillois faisait de même :
Babette, ell' n'est pont ichi (cité par Vermesse) ;
Gros Jacques, il a parlé biau,
En deffulant sen capiau (Brûle-Maison, I, 14) ;
Le pourchau, sans manqué,
Il avoit déjà maingé
Le tonniau de pronnes (Id., I, 15) :

(1) Almanach d'Abbeville.

Che viau, il avot trop cau.
Et Vaterlo,
Aveu se bielle casaque,
Il a donné vingt bourées (B. M., IV, I).
Un houzard, il y vient (Id., IV, II) ;
Les passans, y les wettent,
Aveuque des yeux comme des fernettes (Id., VI, 6) ;
Jenneton, elle a laiché se cambe ouverte
(Id., VII, 2) ;
S' mère, elle a fait un biau carillon (Id., ibid.) ;
Douchement, mère, douchement
A che bure, le pain y est taire (Id., IX, 6) ;
Et tout aussitôt, Barbe
Elle a queu su sin cu (Id., X, 9).

Il y a mille exemples semblables; et j'ai peine à comprendre comment M. l'abbé Corblet n'a pas su les expliquer autrement que par cette remarque, faite sous la rubrique du pronom personnel *al*, où il dit : « Ce pronom se met *souvent* entre le sujet et le verbe : No tiote al est bellotte (p. 266). »

C'est une tournure familière à la langue romane :
Quant Richiers il survint (Hugues Capet, v. 2415) ;
Li destrier ravineus il trestornent lor selles
(Aye d'Avignon, v. 970) ;
Icelle terre, elle est tote par illes (Id., v. 1413) ;
Karlemainnes de France, li rois, il le conquist
(Id., v. 1065) ;
Cil qui là corne en cel vregier ramé,
Il est venus pour nous tous encanter
(Huon de Bordeaux, v. 5587) ;
Li emperere ù douce France apent,
Il nous mande par ses seaus pendant (Id., v. 3005) ;

Et Desramé il s'enfuit par mer (Alicans, v. 8217) ;
Li jogléor de par tout le regné,
Il sont venu (Id., 8299, 300).

§ 6. — La subordination des mots les uns aux autres, en vue des divers compléments de l'idée, se fait, en ce qui concerne les substantifs, au moyen de la déclinaison, par l'emploi combiné des articles et des prépositions, suivant l'usage suivi dans la langue française :

CAS	SINGULIER	PLURIEL
Nominatif :	Le soleis.	Les abres.
Vocatif :	Soleis.	Abres.
Génitif :	Du soleis.	Des abres.
Datif :	Au soleis.	As abres, à les abres.
Accusatif :	Le soleis.	Les abres.
Ablatif :	Du soleis.	Des abres.

§ 7. — Les substantifs ne sont susceptibles d'avoir que trois sortes de compléments, savoir : le génitif, indiquant l'idée de génération ou de possession :

Fiu de fermier, chalère du soleis, clerté de le lunne, maison de men père ;

Le datif, ou cas d'attribution, le plus souvent au pluriel :

Etable as vaques, pénier as œufs, abre as punmes, habit as dimenches, treu as bourbes ;

L'ablatif, répondant à l'idée de matière ou de provenance :

Bague d'or, cuillère de bos, pain de blé, savelon de Marselle, beurre de Flandre, rinette de Furnes.

§ 8. — Lorsqu'il s'agit des noms propres de personnes, les rapports de progéniture, ou d'apparte-

nance, s'expriment rarement par la préposition *de*. On y pourvoit plus généralement par la simple juxtaposition des mots :

Le maison Jean, le fiu Catherine, les vaques Jean-Pierre, le jument Batiste, les souliers maman, le capiau papa.

Picard :

J'erviens d'el moizon Julien (Corblet, p. 99).

Asseuré d' nous r'vir mason l' bon Dghu
(H. Crinon, p. 186).

Lillois :

Le majon Jean-Claude (Brûle-Maison, I, 7).

De l' mageon Ambroise Noé
Un biau grand viau s'a écappé (Id., III, 1).

Pour cha l' femme Jérôme
A fouillé l'aute fos
Den l' culotte de se n'homme (Id., III, 2).

L'aut' jour j'ai vu l' femme Hubert
(A. Desrousseaux, I, p. 20).

Normand :

Le fils Durand (A.-G. de Fresnay, *Memento*, p. 125).

C'était la construction favorite des anciens trouvères :

Garnier, le fils Doon (Aye d'Avignon, v. 344) ;

La terre mon oncle (Id., v. 1647) ;

Li un filz Sanson, et li autre Amaugin,
Et servoient par armes Karlon le fiz Pepin
(Id., v. 2651, 2652) ;

L'estat vo père (Hugues Capet, v. 100) ;

Jhésu le fieus Marie (Gui de Bourgogne, v. 3732) ;

Li senescaus Oedon (Huon de Bordeaux, v. 4092) ;

Li hanas Huon (Id., v. 4132) ;

L'ostel Hondré (Id., v. 4156) ;

Et si fui fille le conte Guinemer,
Nièche Sewin (H. de B., v. 8559) ;
Por l'amor Dieu (Id., v. 8559) ;
Li frères le franc provost (Id., v. 9009) ;
Pour amor Dieu (Chanson d'Antioche, I, 111) ;
Li benoiet fius Dieu (Joinville, p. 249) ;
Le feme Jehan du pont (Compte de Boullenois, 1339).

§ 9. — Lorsque ces noms propres sont précédés d'un article défini, et que, par conséquent, on les peut décliner, l'emploi de la proposition reste obligatoire :

Le maison du coutre, et non la maison Le Coutre ;
Le famille du comte — la famille Lecomte ;
Le ferme du maire — le ferme Lemaire ;
Le moulin du Roy — le moulin Le Roy ;
Le femme du Grand — le femme Legrand ;
Les filles du Gros — les filles Legros.

§ 10. — Les noms propres des lieux ne dérogent jamais à la règle française :

Le ville de Boulongne,
Le bourg du Wast,
Le village de Colembert,
Le ferme de Cobrique.

§ 11. — La subordination par le datif est assez rare.

Ein onque à Jean, dit Hector Crinon, p. 164.

Le j'va à man pé ; la vaque à Colas, sont des locutions indiquées par M. A.-G. de Fresnay, comme ayant cours en Normandie.

Les trouvères s'en servaient fréquemment :

Fils à putain se trouve partout, dans la *Chanson d'Antioche* (VIII, 895), dans *Fierabras* (v. 824), dans *Paris la Duchesse* (v. 1039).

Le lac passerent des Salins
Et les auteus as Philistins
(Roman de Brut, v. 708, 709) ;
Vingt et quatre fils as Romains (Id., 3105) ;
L'empire as Romains (Id., 5743).

§ 12. — La subordination indiquée dans le § 9, c'est-à-dire l'emploi du génitif pour les noms propres qui se déclinent s'étend plus loin encore.

J'ai entendu ici appeler une femme : Le veve Jean du Maire, au lieu de *la veuve Jean Le Maire.*

N'est-ce point un vestige de la tournure dont on se servait au moyen âge, même en latin, pour joindre au prénom les noms propres susceptibles de déclinaison : Yvo Prepositi, Yves Le Prévost ?

CHAPITRE II

De l'Article.

§ 2. — Le patois Boulonnais fait usage de quatre sortes d'articles, savoir : l'article *défini*, l'article *déterminatif*, l'article *indéfini* et l'article *partitif.*

SECTION I

De l'Article défini.

§ 2. — L'article défini est masculin, féminin, singulier et pluriel. Il se décline :

SINGULIER MASCULIN	SINGULIER FÉMININ
Nominatif : Le.	Le, quelquefois La.
Génitif : De le ou Du.	De le ou Dele — De la.
Datif : A le ou Au.	A le ou Ale — A la.
Accusatif : Le.	Le — La.
Ablatif : De le ou Du.	De le ou Dele — De la.

PLURIEL MASCULIN FÉMININ

Nominatif : Les.
Génitif : Des.
Datif : A les, Aus, As.
Accusatif : Les.
Ablatif : Des.

Le soleis ;	Les gens ;	Les servantes ;	Les fius ;
Du soleis ;	Des gens ;	Des servantes ;	Des fius ;
Au soleis ;	A les gens ;	A les servantes ;	A les fius ;

La misère ;	La vie :	La terre ;	La grêle ;
De la misère ;	De la vie ;	De la terre ;	De la grêle ;
A la misère ;	A la vie ;	A la terre ;	A la grêle.

§ 3. — Devant les mots qui commencent par une voyelle ou une *h* muette, l'article masculin-féminin *le* ne s'emploie qu'avec l'apostrophe :

L'air, l'éfant, l'étable, l'étoile, l'homme, l'irangne, l'onque, l'ourdière, l'usure, etc.

Devant les mots commençant par une consonne, on l'écrit ; mais on ne le prononce que suivant les règles de l'*e* muet.

§ 4. — L'article pluriel *les*, *des*, *a les*, se prononce devant les consonnes comme l'article français.

Devant les voyelles, l'*s* final de *les* siffle comme *z*, s'unit au mot suivant, et l'*e*, devenu muet, se retranche dans la prononciation :

Les étoiles, les oujaus, les abres, les yus, font : l's étoiles, l's oujaus, l's abres, l's yus.

Dezoteux écrit :

El' roi d' Suède i nos a cherché
Castouil, tout comme éls autres (II, 3) ;

Hector Crinon écrit en Picard :

L' z' alermes (*les alarmes*, p. 186) ;

Brûle-Maison :

Le mère et le z'enfants (I, 6).

J'ai queu den unne privée

Den l' bren j'usqu'à l' z'oreilles (Id., VIII, 4).

Men père m'a toudi défendu

De m' berluser à l'z'hommes, monsieu (Id., X, 11).

Hécart indique en Rouchi :

« *L's* pour *les*, devant une voyelle : L's ennemis ».

§ 4. — *Des*, au génitif et à l'ablatif, unit également l'*s*, mais conserve comme en français, le son de l'*é* ouvert : Le clerté des étoiles, les branques des abres.

§ 5. — Le datif *à les*, pour *aux*, est fréquemment employé :

I n'ose tant seulement pont parler à les gens.

Le Lillois est plein de cette locution :

Criot d' bon cœur à les passants

(A. Desrousseaux, I, 58) ;

Si, comme on l' raconte, l' mariache

Sert d'émouquette à les amours (Id., I, 91).

A les pots (Id., I, 150).

Faire' peur à l's ojeaux (Id., I, 194).

A les gens d' min quartier (Id., I, 199).

Jusqu'à les épaulettes (Id., III, 156).

Foutant d'el trique a les quiens den les rus

(Brûle-Maison, X, 4).

§ 6. — Le datif *as* est plus usité :

Aler *as* écaches (*marcher avec des échasses*) ;

Aler *as* noix (*aller cueillir des noix*) ;

Monter as pronnes ; as punmes ;

Chercher as nids ; as œufs ; as puches ; as moules ;

Songner as vaques ; as cochons ; as glingnes ; as vers ;

Fers as quevas ; pénier as œufs ;

Manche as fauques, etc.

§ 7. — Le patois Boulonnais emploie l'article *le, la, les,* devant les mots qui expriment des idées générales, des choses uniques dans leur espèce, non susceptibles d'être particularisées.

Ainsi : Le ciel, la terre, le soleis, le lunne, les vents, l'hiver, l'été, le tans, le printans, les froidures, les gens (dans le sens de *nous, on,* tout le monde), le roy, le pape, l'empereur, la relision, l'infer, le Paradiz, le monde, le fu, l'iaue, etc.

On dira donc :

AU SINGULIER MASCULIN :

Au nominatif sujet : Le soleis i luit pour tout le monde.

Au génitif : Les étoiles du ciel, les chalères de l'été.

Au datif : Obéir au Pape ; parler à l'Empereur.

A l'accusatif : Servir le Roy ; passer l'hiver.

A l'ablatif : Wachelé du vent ; sortir de l'hiver ; vivre de l'air ;

AU PLURIEL MASCULIN :

Au nominatif : Les vents sont de Nord.

Au génitif : Les droits des pères et mères.

Au datif : Donner du pain aus pauvres ; faire du ma' à les gens.

A l'accusatif : Nourrir les soldats.

A l'ablatif : Trahi des deux côtés ; piqué des vers ;

AU SINGULIER FÉMININ AVEC **le** OU **la** :

Au nominatif : La mer al brasse ; le lunne a' se liève.

Au génitif : L'avantère de la terre.

Au datif : Jeter à le mer ; mettre à le cour.
A l'accusatif : Aimer le relision ; travailler la terre.
A l'ablatif : Se méfier de la peste ; sorti de le messe ;

AU PLURIEL FÉMININ :

Au nominatif : Les étoiles il ardillonnent ; les vêpres i sont sonnées.
Au génitif : Le tans des Pâques il est passé.
Au datif : Du menger as glingnes.
A l'accusatif : Aller vir les filles.
A l'ablatif : Sorti des vêpres.

PHRASES.

Les chalères qu'i fait sont insupportables. Vive le tans des froidures ! Ch'est meilleux pour le santé. Et puis, o s'amuse granment davantage. On y fait des séries, où qu'o jue as cartes. Ch'est plaisi d'y aller et de vir cha. L'ennée passée, les jonnes gens de no maison il alloient caresser les filles de no vojin. O rioit tertous ensanne, en étandis que les mères i filoytent à le candeille. O cantoit des bellès canchons ; o racontoit des histoires de leus warous, si ben que les gambes i nen trannoytent à tout le monde. Den l'été, che n'est pont cha : I faut être de sus bout tout le journée, sans avoir en povre moument pour reprendre sen halangne.

§ 7bis. — L'emploi du féminin **la**, au lieu de *le*, est une chose d'usage, à laquelle je ne trouve pas d'explication satisfaisante, et qui ne se comporte pas d'après des règles fixes.

Je crois que c'est une reproduction de la tournure française, inspirée par le langage des classes supé-

rieures, et jusqu'à un certain point par un ordre d'idées qui s'élève au-dessus des conceptions ordinaires de la classe laborieuse.

On ne s'en sert qu'avec un petit nombre de mots :

La vie ; faire la vie ; jamais de la vie ; jour de la vie ; perdre la vie ;

La terre ; les biens de la terre ; mettre quelqu'un den la terre ; être de sus la terre ; travailler la terre.

La mer al brasse ; i gny a des brunnes de sus la mer ; aler à Boulongne pour vir la mer.

La misère ; ch'est la misère : — ch'est la grêle.

La mort ; avoir pêre de la mort ; vir la mort de tout prez ; ch'est la mort qu'al passe ; chercher la mort ; gagner la mort ; attraper la mort.

Par voie de conséquence, on dit de même, avec les adjectifs possessifs, et tout-à-fait à la française :

Ma vie, sa vie ma mort, au lieu de me vie, se vie, me mort ; mais d'une manière moins fréquente et moins suivie qu'avec l'article.

Ensuite, il est à remarquer que les mots cités ci-dessus ne sont guère susceptibles d'être déterminés par l'article démonstratif : on ne dira pas dans ces tournures, *chele vie, chele mort*, mais toujours *la vie* et *la mort*.

Au reste ceci est fort capricieux et il est très difficile au milieu des contradictions du langage individuel, plus ou moins profondément altéré par l'incessante infiltration du français — de trouver une résultante qui donne la règle véritable du vieux langage.

§ 8. — L'article *le*, *la*, *les*, s'emploie encore habituellement devant les noms de personnes, et même

devant les noms de choses qui ont un complément possessif.

a) Devant les noms de personnes, on s'en sert pour désigner en général les membres d'une même famille, leurs gens, leurs serviteurs, et on le décline :

Nominatif : Les Comin, les Jouly, les Magnier, il ont fini lu méchon.

Génitif : Le famille des Mauroy est ancienne den le paroisse.

Datif : V'la enne maison qu'al a toujours appartenu à les Mercier.

Accusatif : Je connoye les Riquest depuis pus de chinquante ans.

Ablatif : C'hest en héritage qu'i vient des Boutoille.

b) Devant les noms de choses, on emploie constamment *le*, *la*, *les*, au singulier comme au pluriel, et à tous les cas, lorsque ces noms sont suivis d'un complément possessif :

Les vaques Louchez, il ont frouché den no gardin ; le cat de no vojin il est fameux pour prendre des rats ; les poires d'amour i sont bétôt mêres ; le blé des cortis Tassart, il est accueillé d'épirolles ; vas dire à les méchonneux Bouloy que le baromète i déchend ; le fiu Ficheux il a tué tous les lièvres de Menneville ; le pus biau querson qu'o peuche trouver, i ne vaut pont lé cheti qui vient des Piloteries.

FORMES ROMANES.

L'ancien dialecte roman emploie, comme le patois Boulonnais, l'article *le*, au lieu du français *la* devant les noms féminins. Les exemples en sont innombrables :

Le court (Hugues Capet, v. 54). Le fille (Id., v. 79). Le chité (Id., v. 90). Le canchon (Id., v. 248). Le scienche (Id., v. 5). Le vie (Id., v. 7). Le rente (Id., v. 45). Le terre (Id., v. 45).

Le forest de Vardello (Eust. le M., v. 1546).

On y renverse l'*e*, après une voyelle, suivant les lois de l'*e* muet :

Pour maintenir la guerre contrel' conte Fedri
(Id., v. 2005).

EMBARRAS DES LEXICOGRAPHES :

Hécart, dans son dictionnaire du patois Rouchi, veut faire un datif de *al*, pour *a la* : Al fême, dit-il, lisez : A le fenme. De même, il enregistre *a lés* avec le sens de *aux :*

Alés uns on leu donne tout,
Alés autes on n' donne rien.

Lisez : A les uns, à les autres...

RÈGLE SUPPLÉMENTAIRE.

§ 8bis. — Quelquefois, devant les initiales voyelles, le *l* de *les* se supprime, ou plutôt se transforme, par attraction, en une *s* forte, ou *ç* doux :

Travailler pour les autres, devient ainsi : Travailler pour s'z autres ; ou mieux : Pour ess'z autres.

Hector Crinon en fournit des exemples : I serve es'z' cute' (p. 23) ; Fouare aragi s'z' cutes (p. 94) ; Pour s' z'cutes (p. 186).

SECTION II

De l'article déterminatif.

§ 9. — L'article déterminatif, employé dans le patois Boulonnais toutes les fois qu'on sort du général pour entrer dans le particulier, est le mot de forme adjectivale, *che*, *chel* pour le masculin singulier, *chele* pour le féminin singulier, *ches* pour le pluriel des deux genres.

Les mots qui expriment des idées générales, et qui, dans leur sens absolu prennent *le*, *la*, *les*, réclament au contraire, *che*, *chèle*, *ches*, lorsqu'ils se spécialisent, et tombent, pour ainsi dire, du genre dans l'espèce. Ainsi, *l'école*, c'est l'instruction ; *chele école*, c'est le lieu où on la donne.

On dit par exemple *le monde*, pour signifier la création tout entière ; et *che monde*, pour désigner la terre, la vie présente. On dira de même, *les biens de la terre*, *mettre quelqu'un den la terre*, et ches tères fraiques i sont malaisées à labourer, Nous avons vu plus haut : la mer, le roy, le pape, le lunne, le vent, l'hiver, les gens.

Si l'on en restreint l'idée à un sens moins général, on devra dire : Voyager sus ches mers ; — I gny a du brouois sus ches mers ; — Ches roys et ches papes i n'ont pont toujours été d'accord ; — Ches lunnes rousses i ne sont mie tertous si méchantes l'unne que l'autre ; — Ch'est enne dreûle dé chose qué che vent ; — Che vent d'ava il amarra dele pleuve ; — Ches hivers ne se resannent-ès pont ; — I faut laicher dire ches gens.

Dans tous ces cas, on dirait en français: *les terres, les mers, les rois, les papes, les lunes, le vent, les hivers, les gens.*

La femme du village dit : Alunme che fu; apporte che caudron; cache che tien ; prends garde à che cat ; plunme ches carrottes ; fais routir chele viande ; ramonne chele maison ; frunme chele porte ; funme ches vaques ; cueille ches poires, etc., etc., tandis que sa sœur, la bourgeoise, s'exprime d'une toute autre façon, et dira : *le feu, le chaudron, le chien, le chat, les carottes, la viande, la maison, la porte, les vaches, les poires.*

§ 10. — L'article déterminatif masculin singulier est *che* devant les mots à initiale consonne, *chel* devant les initiales voyelles.

a) Che père, che frère, che fiu, che cat, che tien, che co, che ruchos, che rossignos, che hot, che hourlon.

La plupart des orthographistes patoisants suppriment l'*e* muet, sans aucune nécessité, ou l'emploient avec métathèse : Ech' garçon (Dezoteux, I, 2) ; — Ch' bien, ch' burre, ch' fiu (Hector Crinon, p. 8).

b) Chel abre, chel oujau, chel éfant, chel honme, se prononcent avec l'*e* absolument muet, suivant la prononciation franco-allemande, de *schlague, schlouf, schlegel*, etc.

Là, encore, il est de mode de remplacer l'*e* muet par une apostrophe, en se donnant souvent le luxe d'en mettre deux :

Ch' l'homme ed génie (H. C., p. 82) ; Ch' l'esprit (Id., p. 27); Ch' l'infant (Id., p. 46) ; Ch' l'avaricieux (p. 68).

§ 11. — Le féminin est *chele*, avec le premier *e*

parlant comme *è* ouvert devant un substantif à initiale consonne, et absolument muet, comme l'article masculin, devant un substantif à initiale voyel le:

a) Chele mère, chele sœur, chele fille, chele maison, chele haise, chele haïe, chele vaque, chele glingne.

Plusieurs écrivent *chelle ;* mais cette orthographe, fort inutile, a l'inconvénient de créer une nouvelle forme du mot, tandis que celle que je propose est parfaitement appropriée aux deux usages.

L'abbé Corblet et la plupart des orthographistes ne se sont pas rendus compte de ce mécanisme, dont le jeu repose uniquement sur l'élision de l'*e* muet. L'érudit lexicographe a été même jusqu'à dire que « après le démonstratif *che* (qui serait ainsi de tous les genres), on emploie simultanément l'article », de manière à lire *ch' l' ékielle,* tandis qu'il y a tout simplement *chele ékielle* (p. 99).

b) Chele étable, chele étoile, chele église, chele hourde, chele allée, chele herbe.

Lisez comme s'il y avait: Schlétable, schlherbe, etc.

Les orthographistes Picards ont suivi la méthode indiquée par M. Corblet:

Là dins ch' l'herbe (H. C., p. 166) ; Dins ch' l'église (Id., p. 155) ; Dins ch' l'allée (Id., p. 33).

C'est stéréotypé : on ne fait plus autrement.

Brûle-Maison est irrégulier :

S'animant sur che l'affaire (I, 2).

Chel araignie (II, 1) ; Chele fos chi (I, 5).

Chelle canchon pour rire (I, 4).

Dezoteux dit :

Chel' iau bénite (I, 8).

§ 12. — Le pluriel *ches*, des deux genres, est moins altéré ; néanmoins il s'en faut que les orthographistes soient fixés sur la véritable manière de l'écrire.

Dezoteux donne : Yun ed' ché vêpres (I, 1).

Hector Crinon l'accentue constamment d'un accent aigu :

Q'meint partagi tous chés quiamps, chés catcheux,
Chés biaux bounets, chés coutrons, chés mantcheux ?
(p. 2) ;
Chés cairs conteints, parmi chés wardeux d'vaques,
Sont pus coumeins qu'edzous chés bell' casaques
(p. 10).

Brûle-Maison fait de même ; mais souvent il néglige l'*s* :

Il s'en fut d'un plein corage
Par chés hayes et chés bocages (I, 3).
Non jamais rien de pu drôle
Chés bruants sans nulle frivole
Dès qui ont vu le solai,
Tous vole
Sur chés camps et sur chés hayes (Ibid.).

§ 13. — Devant un substantif à initiale voyelle, l'*e* de *ches* s'élide comme muet, ce qui donne lieu au *ch* de s'appuyer sur la consonne forte qui le précède, ou de prendre un *é* euphonique de métathèse.

Je ne sais pas comment faisaient les anciens. Je crois qu'ils n'étaient pas absolus sur l'élision de l'*e* muet dans le cas en question et qu'ils disaient quelquefois *chès* devant les voyelles, en ayant soin de faire parler l'*s* comme *z*.

Dezoteux dit : Den ches environs-chi.

Hector Crinon a écrit : Chés-z-aleuettes (p. 31) ; chés-z-avaricieux (p. 64) ; chés-z-hommes (p. 77).

§ 14. — Mais les modernes vont plus loin. L'union de l'*s*, sifflant comme *z* sur la syllabe initiale du mot suivant, étant à peu près incompatible avec l'articulation de la chuintante qui précède, il en résulte la modification de cette chuintante en une sifflante forte, comme *ç* ou *s*.

L'abbé Corblet a donné l'exemple de C's armanos, pour ches armanos (almanachs) (p. 99).

Et Hector Crinon, trouvant sans doute que l'emploi du *c* avait quelque inconvénient, se sert constamment de l'*s*, avec ou sans métathèse, suivant le cas.

J'ai infoncé s' z' assureux (p. 12), ches assureux;
Avaler s' z' éroques (p. 16), ches harêques;
Ess' z' avoine (p. 23), ches avangnes;
S' z' étinchelles (p. 26), ches étinchelles;
A s' z' infants (p. 33), ches éfants;
Attraper s' z'homme (p. 90), ches hommes:
El temps nivelle ess z'homme (p. 124) ;
Récomparer à s' z' anges (p. 44), ches anges ;

Seulement, tout cela est affaire de prononciation; et l'on n'en finirait pas, si l'on voulait ériger en variantes et en mots distincts chacune des articulations diverses qui se produisent ainsi en vertu d'une loi générale.

§ 14bis. — D'ailleurs, et j'aurais dû le dire plus tôt, la même permutation de la chuitante en une sifflante ferme, se produit aussi dans l'emploi de l'article singulier masculin *che,* lorsqu'il se trouve placé devant un mot dont l'initiale est un *s* ou un *ç*.

C'est un procédé euphonique, familier à Hector Crinon :

Il oubli' s' saint (p. 40), che saint.

Jusqu'à s' seigneur (p. 76), che seigneux.

Ess sage (p. 104), che sage.

P. 85, Dins s' cercueil ; che chercueil :

P. 86, A s' cérusien ; che cérusien ;

P. 149, L'anse d'ess siau ; che siau ;

P. 6, Inveinter ess souleil ; che soleis.

Ce qui n'empêche pas l'auteur d'écrire par distraction (p. 104) : Ech sage, ce qui prouve qu'il n'y a pas là de règle absolue.

FORMES ROMANES.

Les trouvères font un grand usage de la forme *che*, *chel*, *chele*, *ches*, soit comme adjectifs démonstratifs, soit même comme articles déterminatifs :

Che : Tu vois or bien che boin hanap doré
(Huon de B., v. 3652).

Chel : Nous ne savons pas qui chel homme tua
(Doon de M., v. 813).

— Le traître seisit, si lia chel enfant (Id., v. 421).

— Chel autre (Gaufrey, v. 1571).

— Chel vassal (Gui de Nanteuil, v. 505).

Chele : Chele terre sauvage (Id., 579).

— Chele nuit (Id., 2997).

— Chele ramée (Doon de Mayence, v. 513).

— Vers chele terre aler (Id., v. 1380).

Ches : Ches enfants (Id., v. 258).

— Ches III enfants (Id., v. 288).

— Ches chevaliers de pris (Gaufrey, 1391).

— A ches paroles (Huon de Bordeaux, v. 1222).

Ches : A ches coupes (Huon de Bord., v. 1270).
— Ches mos (Id., v. 5163).

En voici des exemples, où il est impossible de ne pas reconnaître à ces mots, leur caractère d'articles :

Che fu en ichel tans que on sent desirer,
Que on ot chez oisiaus parmi chez bos canter.
Et parmi chez ruissiaux chez poissonnez noer,
Et on voit ches buissons florir et bourjonner,
Par chez prés verdoians chez flouretes lever,
Pucheles et vallés danser et caroler
(Doon de Mayence, v. 7333-7338).

Et ces oisiaux parmi ce bos voler
(Huon de Bordeaux, v. 3273).

Voient ces espreviers par ces perces crier,
Ces ours traire à cuisine et ces pors escauder
(Fierabras, v. 2557-2558).

Lors veïssiés ces contes ces heaumes relacier,
Et ces espées çaindre, ces escus embracier
(Id., v. 3509-3510).

Che fu ou mois de mai, à l'entrée de l'esté,
Que florissent cil bos et verdissent cil pré
(Id., v. 5094-5095).

Ces violes retentissoient
Cil tymbre et cil tabor sonoient
(Dolopathos, v. 6799-6700).

Ci viel prestre et cil viel clop et cil manke, qui tote jor et tote nuit crapent devant ces autex et ces viés croutes, etc. (Aucassin et Nicolette, p. 243).

PHRASES.

J'ai allé à Quermarest le lundi de le ducasse : J'ai vu che curé, che clerc, che maire, chel adjoint, che

garde, che bédeau, che fossier den chele chémentière.

Après cha, il a arrivé che caron, che maricha, che gourlier, che cabaretier, qui portoyent en cochon sus enne chivière, et qui sen alloyent le brûler auprez de chele rivière.

Il avoit plu au matin : ches branques il étoyent core tout frecques : i faisoit sale den ches rues, et ches jonnes filles il alloient as patins den ches bourbes.

En moument aprez, chele cloque a s'a mis à sonner et tout ches gens il ont entré den chele église pour aller à le messe. Je les ai suits. Che drap des morts il étoit tendu den che chœur : on alloit dire en service pour ches morts.

Quand é-che chantre il a ieu entonné Requiem, ches vitres i nen trannoyent et tous ches gens il ont relévé lu tête. Chel orgue il a jué oussi : ch'étoit François Hanon qu'il le faisoit aller.

Aprez le messe, on a fait enne procession j'usqu'à che calvaire, en cantant De Profundis et en bénichant tous ches tombes, comme o fait à le Toussaint.

Il n'y a pas un seul de ces *che*, *chel*, *ches*, qui ne soit un article, dont la seule traduction française possible est *le*, *la*, *les*.

SECTION III

De l'article indéfini.

§ 15. — L'article indéfini, dans le patois Boulonnais, comme dans la langue anglaise, sert à désigner les personnes ou les choses qui se prennent indéterminément. Le français emploie à cet usage l'ad

jectif numéral de l'unité, *un*. Notre dialecte a, pour le singulier, un mot spécial :

Singulier masculin : **en**. Féminin : **enne**.

Pluriel des deux genres : **des**.

En abre, En car, En viau, En tien;
Enne branque, Enne carette, Enne vaque, Enne liche;
Des abres, Des cars, Des viaus, Des tiens;
Des branques, Des carettes, Des vaques, Des liches.

Syntaxe.

§ 16. — **En** et **Enne** se déclinent à tous les cas, au moyen des prépositions usuelles.

Les orthographistes Picards écrivent ordinairement, à l'allemande, *Ein* et *Einne ;* mais on trouve *En* dans beaucoup de textes cités :

M. Corblet donne :

En Apoulon, en pendu, en télescrope (p. 54).

J'avoës men visage pus blême
Qu'en moine vers le bout d'en carême (p. 66).

Dites m'en peu (p. 69) ; En vilage (p. 69).

En biau pied de marjolaine (p. 72);

En bieu bouquet (Ibid.).

En cot (un chat) qu'est prins par enne soeris (Ibid.).

J'ai enne mécante chervelle (p. 53) ;

Enn' canchon (p. 52) ; En eutre route (p. 66).

Enne boenne ennée (p. 69).

Hector Crinon ne s'écarte jamais de *ein*, *einne :*

Ein prince, ein duc, ein comte, ein général (p. 105).
Ein fiu, eine fille,
Ein père, einn' mère, ein membe d'ess famille (p. 154).
Eine étave (p. 95) ; Eine étinchell' d'amour (p. 115).

Dezoteux, toujours franchement boulonnais,

bronche sur ce point, en se servant de *un, eune;* mais, chassez le naturel, il revient au galop :

D'mande en peu den no' village (III, 4).

Brûle-Maison n'est pas toujours infidèle à la bonne orthographe :

Etre en pau en dolence (I, 4).

Mé (mais), dite m'en pau (VIII, 4).

Le Lillois préfère dire : *un*.

Hécart fait cette remarque :

« *En, on, un*, ne se dit qu'à la campagne. *On, en dit*, on dit. En home, en garchon, un homme, un garçon. Fréquent dans les écrivains du XIIIe et du XIVe siècle, selon la remarque de M. Lorin. En Belgique, on écrit *in*, c'est comme il faut prononcer ».

Le Roman le disait ainsi quelquefois, témoin ce vers de Doon de Mayence :

Que le lion fet braire, comme ours en gaaignon
(v. 1533).

Au reste, si l'on veut bien y regarder de tout près, on verra que notre *en, enne*, boulonnais, n'est pas autre chose que l'article anglais *an*, dont il reproduit servilement la prononciation.

§ 17. — Le pluriel **Des** unit son *s*, sifflant comme *z*, à l'initiale des mots qui commencent par une voyelle ; et l'*e* qui devient muet, reste nul pour la prononciation.

Des écailles (D'z écailles) ; Des étoiles (D'z étoiles) ;
Des oreilles (D'z oreilles) ; Des abres (D'z abres).

Hector Crinon écrit comme l'on prononce :

Bien d'z' afflictions et pis d'z' infirmités
Vous r'chuvrez d'z'ès (p. 24) ; Ed z'iux d'leu (p. 27) ;
Conteinter d'z'amis (p. 112) ; Ed z'accidents (p. 170).

D'z'infants (p. 185).

Mais à quoi bon mettre une apostrophe après le *z* ?

Dezoteux emploie l'*s* :

D's esquerfins (III, 8) ; Des emplettes (III, 9).

Brûle-Maison tient de l'un et l'autre :

I fet d'z inniaux d'argent (VIII, 10) ;

D's escousses (I, 1) ;

Nous v'là d'z' enfans abandonnés (I, 9).

§ 17bis. — Devant les mots commençant par une consonne, *des* se comporte comme son analogue français :

Des vieux, des jones, des biaux, des lès,
Des sans-maronnes, des déloctés (B. M., IX, 3).
Dessus Saint-Sauveur
On les vot sortir des courettes
Des trente al volé (Id., VII, 13).

SECTION IV.

De l'article partitif.

§ 18. — L'article partitif, le *some* des Anglais, sert à déterminer les substantifs qui représentent une partie d'un tout.

SINGULIER MASCULIN	FÉMININ
De le ou **Du**.	**De le** ou **Dele**.

Du pain, du chitre, de l'orge, de l'argent.

Dele viande, dele funmée, de l'étramure.

Syntaxe

§ 19. — **De le**, masculin, féminin, prend l'apostrophe devant les mots qui commencent par une

voyelle, et l'*e* de la préposition s'apocope pour la prononciation :

On écrit : De l'esprit, et l'on prononce, comme H. C., p. 94, D' l'esprit ; de l'orgueil (H. C., p. 141), d' l'ourgueil.

Il est curieux de voir Hécart s'escrimer sur cette forme d'article : « Del, de la, dit-il. Del main gauche. Il ara del tarte ». — « Cette *préposition* vient sans doute de l'Epagnol ! »

Brûle-Maison est plus clair :

Nia de le contrebende (I, 3).

§ 20. — Devant les *i*, on double le *l*, de *de le*, et l'on dit : Dell' iau, qu'on pourrait écrire De le l'iau, par suite de la tendance que les syllabes mouillées ont à absorber les articles antécédents.

Hector Crinon a dit de même (p. 134) : D'el l'huile, et le patois Boulonnais en fait autant.

§ 21. — La locution partitive, je veux dire l'article et le substantif agglomérés, forment pour la déclinaison un tout indivisible :

Hector Crinon a dit :

Pris (prés) d' des voisins tout quertus (p. 27).

Vivant d' du pain set et couchant dins chés granges (p. 31).

Quand vous érez idée ed du pourcheu
Ed d'el berleude, ou d' quid aute mourcheu (p. 93).

Preinne plaisi a r'queilli s' z' étinchelles,
Qu'in vot sourtir comme ed des z'iux d' chourchelles (p. 26).

S' z'iux font l'effet ed des lénett' d'approche (p. 43).

Un Lillos préfère :

A de l' bière'eun' boutell' de vin (A. Desr., I, 12).

J' viens vous régaler d' du café (A. Desr., I, 171).

§ 22. — Le pluriel **Des**, s'emploie devant les adjectifs qui précèdent les substantifs, contrairement à la règle française qui exige en ce cas l'usage de la préposition *de*.

Des bons éfants ; — Des bellés femmes ; — Des mauvais ouvriers.

Dezoteux a dit : Des bel' canchons.

Hector Crinon a dit de même :

Des nouvelles parures (p. 25) ;

Des bons sintimeints (p. 137) ;

Des bons z'amis (p. 172) ;

Des pareilles berdalles (p. 17) ;

Des vrais amis (p. 133) ;

Des lâches enn'mis (p. 136).

C'est aussi Lillois :

Des biaux rubans (A. Desrousseaux, I, 3).

Des grands moyens (Id., I, 85).

CHAPITRE III.

Des Adjectifs.

§ 1. — Il y a des adjectifs qualificatifs, des adjectifs déterminatifs et des adjectifs indéfinis.

SECTION I.

Des adjectifs qualificatifs.

§ 2. — L'adjectif qualificatif est celui qui sert à qualifier les substantifs, exprimés ou sous-entendus.

GENRE DES ADJECTIFS :

§ 3. — Le dialecte boulonnais donne à ses adjectifs les trois genres, masculin, féminin, neutre.

Le soleis il est caud : — Le soupe al est caude : — I fait caud.

§ 4. — Au masculin, l'adjectif affecte différentes terminaisons, suivant la nature de sa dérivation étymologique ; mais quand on le termine par une consonne, celle-ci reste aphone et n'affecte jamais le mot suivant, surtout quand c'est une *s*. Il n'y a d'exception que pour les finales consonnes qui parlent toujours, comme celle en *r* : *noir*, *fier*, etc.

Aussi les orthographistes populaires se sont-ils donnés là-dessus une pleine liberté.

Brûle-Maison, le plus fantaisiste de tous, écrit :

J'en sue de cau (I, 1) ;

Se mareine a fé faire un biau cra hochepot (II, 5) ;

Un cra ogeau ne vole point long (IX, 2).

Nous disons de même :

En gro ortau ; En cra oujau ; En biau gro éfant.

La raison de cette anomalie est bien simple. Comme les substantifs n'ont pas de pluriel apparent, et que ce sont les articles et les adjectifs qui en déterminent le nombre, il importe que l'*s*, marque du pluriel, ne soit jamais employée au singulier. On l'écrira cependant pour rester fidèle à l'analogie française.

§ 5. — Le féminin des adjectifs se forme du masculin par l'addition d'un *e* muet au radical masculin :

Grand, pitit, noir, bleu, futé, orond, caud, froid, font : grande, pitite, noire, bleue, futée, oronde, caude, froide.

§ 6. — Dans un grand nombre de mots, l'*e* appartient aux deux genres, et rien ne les distingue, ni à la prononciation, ni à l'œil.

Effraile, rouge, sale, terre, recque, brecque, égal.

§ 7. — La plupart de ceux qui se terminent par *l*, *n*, *s*, *t*, doublent cette consonne devant l'*e* muet, sans que cela paraisse aucunement dans l'articulation. C'est un sacrifice fait à l'analogie française :

Bel, quel, tel, vieil, bon, cras, blet, propret, font : belle, quelle, telle, vieille, bonne, crasse, blette, proprette.

§ 8. — Les adjectifs en *in* font au féminin *ingne* :

Calin, certin, fin, malin, font : calingne, certingne, fingne, malingne.

§ 9. — Blanc, frès, set, font : Blanque, frecque, secque

§ 10. — Long fait longue.

§ 11. — Quelques adjectifs font leur féminin en *esse* :

Baudet (ignorant), borgne, povre, font : baudesse, borgnesse, povresse.

Ajoutez-y Poteresse, qui n'a pas de masculin.

§ 12. — Les terminaisons masculines en *eux*, soit transportées du français académique, comme héreux, malhéreux, soit représentant les finales françaises en *eur*, comme menteur, menteux, font leur féminin en *èse* : Heurèse, malheurèse, mentèse, etc.

§ 13. — Les adjectifs en *u* font généralement leur féminin en *use* :

Pelu, périu, poiliu, tardiu, font : peluse, périuse, poiliuse, tardiuse.

On trouve même en Picard : Tortuse et bochuse, féminin de tortu et bochu.

Hector Crinon a dit : Chés bochus, chés bochuses (p. 114) ; chés guiames (jambes) tortuses (p. ...).

En Rouchi : Meur (mùr) fait : murte, noir — noirte, sùr — surte, tortu — tortute.

En Lillois : Bleu fait bleusse.

Mais ce sont là des idiotismes que le Boulonnais ne connaît pas.

§ 14. — Frais — fraîche, plain — plangne.

§ 15. — Toutes les finales muettes des adjectifs féminin singulier, s'apocopent devant les mots qui les suivent, même quand ces mots commencent par une consonne.

On dira donc toujours :

Bell' femme, jonn' fille, vieill' mémère, méquant' branque, bonn' nuit, etc.

PLURIEL DES ADJECTIFS MASCULINS :

§ 16. — Le pluriel des adjectifs masculins se forme en ajoutant une *s* au radical singulier, lorsque ce radical ne se termine pas déjà par un *s*, un *x*, ou un *z*.

Les fers i sont cauds; — Les fermiers i sont riches; — Les ouvriers i ne sont pont si malhéreux qu'o le dit ; — Des quemins creuz, etc.

§ 17. — Lorsque ces adjectifs sont placés avant les substantifs auxquels ils se rapportent, l'*s* ou l'*x* du pluriel sonne comme *z*, et s'unit à la voyelle initiale de ces substantifs :

Des bons éfants, des grands amis, des biaus habits, des gros oujaus, des cras oujons, etc.

Hector Crinon accuse cette prononciation d'une manière sensible, en écrivant :

D' bons z'erv'nus (p. 21); de biaux z'habits (p. 62); des grands z'étangs (p. 76) ; chés bons z'erpas (p. 79); quid (quelque) feux z'ami (p. 82).

Mais comment analyser ce *z'* ?

§ 18. — Un fait important à noter, c'est que l'on ne place généralement qu'un petit nombre d'adjectifs avant leur substantif. Ce sont les plus courts, c'est-à-dire uniquement les monosyllabiques et quelquefois tout au plus les dissyllabiques, qui ont ce privilège. Quant aux autres, s'il arrive qu'on en emploie quelqu'un dans cette position, leur *s* finale ne s'unit pas à l'initiale suivante.

§ 19. — Quand les adjectifs masculins sont placés après le substantif qu'ils qualifient, il est virtuellement indifférent de leur donner, ou non, la marque du pluriel.

On le fera pour la régularité du langage, suivant l'analogie française, mais il y a des orthographistes qui s'en moquent.

Brûle-Maison, sous ce rapport, est plein de licences, qui prouvent l'exactitude du principe :

Sont des bruants et du verd ;
Cha vole,
Y faut les tenir couverts (I, 3).
Non, de vivant d'hommes
N'avois vu tant de pichons
Si gros et si long (V, 11).
N'y avoit un des princhipal (IV, 1).
I sont tertous égals (...).
Y sont lourd en tout point (VIII, 8).
Ses cheveux noir et crépu (VIII, 6).
Faire des tours sans égale (VII, 2).

§ 20. — Quand l'adjectif, uni à son substantif, forme locution, il ne prend point la marque du pluriel.

Brûle-Maison, d'accord avec nos Boulonnais, a dit très correctement :

Les jone homme (X, 3).

Les jone gens (X, 4).

§ 21. — Le pluriel des adjectifs féminins se fait, comme celui des adjectifs masculins par l'addition d'un *s* à la finale muette.

Les tartes i sont caudes ; — Ches vaques i sont crasses ; — Des maisons fort belles ; — Des bêtes méchantes ; — Des robes bleues, rouges, noires, verdes, bigarrées, etc.

§ 22. — Quand ces adjectifs sont placés après leur substantif, ces marques du pluriel sont indifférentes, en elles-mêmes, et n'ont d'autre valeur que celle de l'analogie française.

§ 23. — Quand ils sont placés avant leur substantif, si celui-ci commence par une initiale voyelle, ils y unissent leur *s*, sifflant comme *z*, sans faire parler l'*e* muet, ou bien ils se comportent comme devant les initiales consonnes, suivant la règle 24 :

Vous (vos) bell' z'actions (H. C., p. 13) ;

Des bielles z'étoffes (B.-M., I, 13).

§ 24. — Si les substantifs commencent par une initiale consonne, les adjectifs féminins qui les précèdent accentuent en *è* grave l'*e* muet de leur finale, sans tenir compte de l'*s* :

Des bellès pronnes ; des bonnès punmes ; des grandès filles ; des jonnès bètes ; des méquantès raisons ; des tristès gens ; des éffrailès bètes.

Cette règle est absolue pour le Wallon Belge, à propos duquel M. Chavée la formule ainsi :

« Dans les adjectifs féminins pluriels, l's con-

vertit en *è* demi-ouvert l'*e* muet qui le précède, toutes les fois que ces adjectifs se trouvent placés devant le nom qu'ils qualifient. Ainsi, *des bellès prunes, des bonnès pommes, des bellès estampes*, se prononcent *des bell-ès-prunes, des bonn-ès-pommes, des bell-ès-z estampes* (Français et Wallon, parallèle linguistique, p. 28) ».

On la retrouve dans le Rouchi. Hécart indique en effet dans son *Dictionnaire*, 3e édition :

Les grossès cloques (p. 97) ; les courtès cauches (pp. 103, 131); Des courtès botes (p. 131); L'paradis des noirtès glènes (p. 496).

Brûle-Maison en est plein : Des rondes es baies (III, 5). — Des rouges es barettes (III, 12). — Des bielles fortes ès anches (IV, 5). — Des dures es croutes (IV, 13). — Des bleusses et maronnes (VI, 9). — De l' calmande blanque à bleuss' é raies (V, 1). — Les courtes es cauches (VI, 8). — Des gann' es pantoufles (VI, 8). — Ches jones es fillettes (VII, 13).

Et sil alloi boire eune canette,
Ch' n'étoit jamais qu'a claires et fiettes (IX, 10).
Tout cha sont des foibles et raisons (X, 12).

Vermesse enregistre, d'après le patois de Mons :

Les crachés terres ; Des bonnés provisions ;

On crie à Lille, dans les rues :

V'la des biellés guernates (grenades, c'est-à-dire crevettes).

Dechristé dit en patois de Douai :

Ches viellés guerres ; Ches bellés croches en or.

H. Carion, à Cambrai :

Des pove' é minabe ; — Ches pov' é procureus ;
Wétiez s' blainque é' barrette.

Des bell' é-z-imaches.

M. A. Desrousseaux :

J'avos cuit des platès fèves (I, p. 21).

Rien n'est mieux justifié que cette règle du Patois Boulonnais, bien que, sous l'influence du français académique, l'usage d'accentuer ainsi les adjectifs en question tende chaque jour à s'effacer.

C'est au point qu'il y a deux ans j'étais prêt à nier que la même accentuation fût de mise lorsque les finales en *es* s'unissaient à l'initiale voyelle d'un mot subséquent,

Depuis lors, j'ai noté des exemples qui tendent à me faire admettre l'affirmative.

J'ai entendu dire, en effet :

Ses séquantès assiettes ; — Des superbès étoiles : — Des bellès examples ; — Des rudès ouvrages.

Le Picard paraît réfractaire à l'emploi de cet idiotisme de prononciation.

Néanmoins, je trouve dans Hector Crinon une certaine affectation à ne pas apocoper la syllabe finale des adjectifs féminins, devant les substantifs qu'ils qualifient :

Des pareilles feutes (p. 56). — Che t'chottes moum'-selles (p. 56). — Nous (nos) jonnes fillettes (p. 62). — Des belles bottes (p. 72). — Leux grosses galoches (p. 72). — Leux belles carroches (p. 72). — Des belles maitresses (p. 76). — Ses vielles mains (p. 95). — Ches premières branques (p. 179). — Des heutes équelles (p. 179).

Mais il dit aussi facilement :

Leux dernierr' plêmes (p. 2) : Ses gross' mains (p. 145) ; D' gross' crottes (p. 4).

Et même au singulier tant masculin que féminin :

Einn' pus belle casaque (p. 74) ; Ein mourcheu d' vieille croûte (p. 77) ; In humbe serviteur (p. 89) ; Des jonnes fiux (p. 115) ; Einn' vieille féraille (p. 46) ; Ch' jonne varlet (p. 150).

De sorte que la règle, si elle existe, s'en va à vau-l'eau.

§ 25. — Quand deux adjectifs de suite se trouvent dans cette position, celui qui précède immédiatement le nom est le seul qui soit soumis à la règle de l'accentuation finale. On ne dira donc pas, en Boulonnais, comme en Wallon :

Deux bellès grandès femmes ;

mais :

Deux bell' grandès femmes ; Des sale' méquantès carmingnes.

§ 26. — Lorsque les adjectifs, au pluriel masculin et féminin, ne précèdent pas immédiatement les substantifs auxquels ils se rapportent, les marques du pluriel restent nulles pour la prononciation.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Les deux foires de Licques, l'une en été (Fête au Mai), l'autre en hiver (Fête au Noez), sont l'objet d'une dénomination proverbiale qui reproduit bien la note du vieux langage :

Fête au Mai : Fête às bellès vaques et às laidès filles, parce que les vaches embellissent à l'herbage, et que les filles ont le visage hâlé par le grand air ; mais l'autre, la Fête au Noez, est la fête as bellès filles et as laidès vaques, parce que les premières conservent la fraîcheur de leur teint à l'ombre du

logis, tandis que les autres ont misère à vivre « au sec » dans l'étable.

SECTION II.

Des adjectifs déterminatifs.

§ 1. — Je comprends sous ce titre les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux.

Des adjectifs démonstratifs.

§ 2. — Les adjectifs démonstratifs proprement dits sont **che, chel, chele** pour le singulier, **ches** pour le pluriel, toutes les fois qu'ils ne jouent pas le rôle de simples articles.

En Boulonnais, ils sont ordinairement suivis de l'enclitique *chi* et *là*, ou bien de *chil* et *lalle*, formant opposition.

Quand le lecteur français dit : *ce bois est grand ; cette maison est à moi ; cet enfant est mon fils.*

Le pays[an] boulonnais traduit :

Che bos-chi, il est grand ; Chelle maison là, al est à mi ; Chel éfant là, il est men fiu,

Ou bien avec l'emploi du pronom neutre :

Chele maison-là, ch'est à mi ; Chel éfant-là ch'est men fiu.

La règle est invariable et précise. Aussi est-ce par là que l'adjectif démonstratif se différencie de l'article déterminatif.

Une autre tournure, tout aussi commune, est de dire :

Cheti-chi de bos, il est grand ; Chele chi ou chele-

là, chele-chil ou chele-lalle des maisons, al est à mi ; Cheti-là des éfants, il est men fiu.

§ 2bis. — L'adjectif **che, chel,** s'emploie au vocatif des noms communs qui expriment des professions :

Dis donc, che caron ; — Quoy qu'os faites, che maricha ; — Bonjour, che cordonnier.

C'est Picard :

Quoé qu'ch'est qu'oz avez donc, ch' maricheu ?

(Corblet, p. 79).

§ 2ter. — L'adjectif démonstratif **che, chele, ches,** s'emploie aussi devant les qualificatifs, non seulement comme en français, au degré positif : *che petit*, *che grand*, *chelle grosse*, *ches vius*, mais encore au comparatif et au superlatif, devant lesquels il se comporte comme un article.

Hector Crinon dit ainsi : Ech pu malin (p. 8) ; — Ch' pus riche, ch' pus voulage (p. 57).

§ 3. — Adjectifs : **Tel, quel.** — **Tel,** devant les initiales voyelles de substantifs masculins, **tez,** devant les initiales consonnes, **telle** au féminin, **tez** au pluriel des deux genres, exprime la qualité par similitude, ou par comparaison.

§ 4. — **Tel,** ou **tez** se construit avec *que ;* mais sous cette forme, je ne le trouve guère usité en Boulonnais : Jel gly ai eu en tez ma' qué je nen sus core tout fourbu. — Mais on préférera tourner par : Jel gly ai eu tellement de ma', ou tant de ma' que, etc.

§ 5. — Le dialecte Boulonnais se sert beaucoup de *tel*, comme antécédent de l'adjectif *quel*, suivant la locution française *tel quel*, signifiant un degré moyen de qualité.

Cha n'est ne bon ne mauvais : ch'est tel quel.

§ 6. — **Tez** ou **quez,** *telle* ou *quelle*, se dit pour signifier un état quelconque indéterminé, avec alternative possible de bon ou de mauvais : C'est à peu près le *qualiscumque* des latins :

Tez ou quez, che blé, quand ol'l'a den se grange, il est toujours miux que den ches camps. — Ah cha, che cordonnier, me vlà revénu queurre mes chavates; pusse qu'os ne volez pont les raccommoder, rendez-me les-ês, telles ou quelles. — Je n'en ai pus ne tel ne quel, ne tez, ne quez.

§ 7. — **En tez, eune telle,** se disent, comme le français *un tel*, *une telle*, d'une personne indéterminée, soit qu'on ne veuille pas en dire le nom déjà connu ou exprimé, soit qu'on ignore ce nom, ou qu'on veuille le tenir caché.

Semonce adressée par un propriétaire à un braconnier : Pierre, té voy ben, i gny a en individu qu'i vient tendre des laches den men corti, pour prendre des lièvres. Mi, que cha né me convient pont fort, jé le veille et jé le surprends : « En tez, qué je li dis, té me fera le plaisi den ne pont continuer che métier-là. Prends tes laches, et va les-ès tendre aillères, entends-tu ! Se té reviens jamais par chi, cha né se passera pont comme cha ».

§ 8. — Ce n'est pas seulement en Boulonnais, que *tel* fait au masculin *tez*, devant les initiales consonnes, et que *quel* fait *quez* dans les mêmes conditions :

On retranche l'*l* de *queul*, forme Lilloise, pour faire *queu*, chaque fois que le mot suivant commence par une consonne, dit M. A. Desrousseaux :

Queul imbêtant, queu drôle d'homme !

Le Rouchi indique : Un té. un tel.

Brûle-Maison a dit :

Un a biau vir des canteux
Pour trouvé un tez menteux (I, 11).

Talis, tel, fait en Wallon, *tel* ou *té*, dit M. Chavée (p. 162).

Hector Crinon, lui, se sert constamment des formes françaises :

Quel diabe i nous pouss'rot (p. 73) ;

Quel nez qu'i f'reint (p. 17).

§ 9. — Le Boulonnais est absolu sur ce point :

Quez nez, quez yus, quez menton, quez bouque !

§ 10. — **Quez,** ou *quel*, adjectif démonstratif masculin singulier, *quez* ou *quelle*, au féminin, *quez* au pluriel des deux genres, servent à l'interrogation, au doute, à l'exclamation.

§ 11. — *Quez* devant les initiales consonnes :

Quez biau gardin ! — Quez belle maison ! — Quez grand garçon ! — Quez laide fille ! — Quez biaux habits ! — Quez grandès bêtes ! — Dites-nous à quez maison qu'i faut nos adrécher. — Quez quemin qu'os devons prendre. — Quez livre qu'i faut acater ? — Par quez quemin qu'os passez pour aller là ? — Quez jour varrez-vous nos vir ? — Quez viande qu'os volez menger ? — Quez tans qu'i fait ? — Quez femme qu'os êtes ?

Comme on le voit, *quez* n'est jamais régime direct, et se construit toujours avec *que*, ce qui le différencie des pronoms.

§ 12. — **Quel** ou **quelle** devant les initiales voyelles.

Quel homme adroit ! — Quel abre qu'os avez abattu ? — Quel oujau ch'est-i là bas ? — Quelle amare qu'i faut ouvrir ? — Quel est le pus jonne de vous deux ? — A quelle église qu'os allez à le messe ?

§ 13. — **Quez,** au pluriel des deux genres, unit son *z* final à l'initiale voyelle du mot suivant :

Quez oreilles ! — Quez yus ! — I faut me dire quez amis qu'os avez.

§ 14. — Hector Crinon écrit *qué*, en exclamation :

Feut vir qué soupp' ! d' lieu à poinne dégourdi',
Pis quid léguèm' à motchi étourdi', (p. 20).
Qué guignon ! (p. 24).
Qué cass'meint d' tête ! (p. 42).

Dezoteux : Que' bonne aventure ! (III, 1).

Brûle-Maison :

Queu grand malheur que j'ai fé ! (II, 7).

A. Desrousseaux :

Queu plaisi
Mes amis,
Qu' j'ai eu l' lundi de Pâques ! (I, 152).
Queu drol' d'effet
Que l' musiqu' fait ! (IV, 4).
Queu cang'mint qu'i s'a fait dins les caractères !
(IV, 75).

Des adjectifs possessifs.

§ 1. — Les adjectifs possessifs remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Ce sont :

§ 2. — **Primo**, devant les noms masculins singuliers commençant par une consonne :

Men, Mon, Men père,

Ten,	Ton,	Ten fiu,
Sen,	Son,	Sen gardin.
No,	Notre,	No cloquer.
Vo,	Votre,	Vo bidet.
Lu,	Leur,	Lu corti.

C'est l'orthographe romane :

Et aprés chou men mesaige dirés
(Huon de Bordeaux, v. 2345).

Or a li lères men commant trespassé (Id., v. 7004).

Jou regardai aval devers men pont (Id., v. 9462).

Je fis men frere de l'abeïe aler (Id., v. 10285).

Men meuble (Hugues Capet, v. 151).

Men vivant (Id., 291).

Il est de sen mengier levès (Huon de B., v. 10121).

Auberons prent sen bon hanap d'or cler (Id., 10197).

Sen cuer, sen nom, sen corps, sen frere.
(Hugues Capet, 59, 81, 281, 919, 937, etc.).

Le duc ten pere (Id., v. 5715).

No païs, no pere, no vin, no avoué (Doon de Mayence, v. 1393, 3395, 3397, 4047, etc.).

Vo païs, vo besoing, vo terre, vo jour (Id., v. 1827, 2605, 4358, 9129, etc.).

No mestier, vo service, vo parent.
(Hugues Capet, 158, 315, 368, 569).

Il n'y manque que l'adjectif de la troisième personne du pluriel dont la forme, *Lu*, est contractée du roman *Lor*, ou *Lur*.

M. l'abbé Corblet et la plupart des orthographistes picards, écrivent Min, tin, sin, qui sont de purs barbarismes :

Min frère (Corblet, p. 65). Tin lot (Id., p. 54).

Sin nom (Hector Crinon, p. 38).

Mais on trouve dans les divers morceaux cités, principalement dans l'*Epître de Cherlot à son frère Fremin :*

Men visage (Corblet, p. 66) ; Men bergneux (Id., p. 51) ; Ten teint (Id., p. 54). — Et dans son glossaire le docte abbé confesse que men, ten, sen, serait préférable (p. 571).

Notre Dezoteux est fidèle à la règle du bon sens. Il dit : Men coutiau (I, 4) ; Men cousin (II, 1) ; Men côté (III, 1) ; Men parei (III, 5) ; Men hatrez (III, 11) ; Sen hatrez (I, 9) ; Sen beurre et sen lait (I, 3) ; Ten père (III, 3).

Brûle-Maison, malgré quelques apostrophes inutiles, est conforme :

Men visage (.....) ; Men consentement (I, 7) ; S'en coulon (I, 6) ; Sen gros cat (I, 6) ; Men coulon s'envole (I, 6).

Le Rouchi rend témoignage au principe :

Ten, ton ; ten fieu, ton fils, dit Hécart.

Men, mon, men fieu. Men, ajoute-t-il, se trouve partout en Flandre.

Pour le dialecte Normand, M. A.-G. de Fresnay, dans son *Memento* (p. 174), donne man, tan, san, et entre parenthèses, men, ten, sen, avec une citation de vieux français, où on lit : sen père.

§ 3. — Devant les noms masculins et féminins du nombre singulier qui commencent par une voyelle ou une *h* muette, on emploie les mêmes formes, en ayant soin de faire l'*e* absolument muet, et d'unir l'*n* à la première lettre du mot suivant :

On écrira donc :

Men âme ; men homme ; men intention ; men ou-

jon ; ten esprit ; ten idée ; ten oreille ; sen argent ; sen air ; sen abre.

C'est encore l'orthographe romane :

Men estrasion (Hugues Capet, v. 119).

Si li a dit sen entente (Gaufrey, v. 10547).

Mais nos orthographistes ne peuvent se résoudre à suivre une règle aussi simple ; et fidèles à leur déplorable système d'apostrophes, ils écrivent, suivant les variations de l'*é* euphonique initial :

Hector Crinon :

M' n' intention (p. 43) ; Emm' n'honneur (p. 87) ;

M' n'homme (p. 93) ; M' n' âme (p. 172) ;

Ess' n'âme (p. 38) ; S' n'argeint ; Ess' n'or (p. 38) ;

S' n'homme (p. 51) ; S' n'ordïnaire (p. 83) ;

T' n'esprit (p. 6) ; T' n' appel (p. 183).

Si encore on ne mettait pas d'apostrophe après l'*n* !

M. l'abbé Corblet, malgré ce qu'il a dit plus haut, à propos de men, ten, sen, a eu le tort de méconnaître absolument la règle. Pour lui, l'*n* en question est un *n* euphonique, qui s'ajoute aux possessifs renversés Em', et', es', pour faire : Em' n'habit, et' n'avis, s' n'enfant (p. 107). J'ai peine à m'expliquer comment il n'a pas vu que c'était l'*n* de men, ten, sen ? Voilà ce que c'est de se guider seulement sur la prononciation, sans s'inquiéter d'en scruter la raison et le mécanisme.

Dezoteux écrit de même, tantôt avec l'apostrophe, tantôt sans :

T' n'ami (I, 2) ; S' n'armée (II, 3, 5) ;

M' n'amoureux (III, I) ; Em' n'onque (III, 11).

Brûle-Maison est encore plus irrégulier :

Passe te n'épée dedent (I, 3) ; A se n'atteinte (I, 6).

Montrant s' n'arme (I, 12).

Hécart dit simplement :

T' n, ton, vis-à-vis d'une voyelle : T' n ame.

M' n, mon, vis-à-vis d'une voyelle : Pou m' n intérêt.

En Normand M. A.-G. de Fresnay pose la règle d'une manière correcte : « Quand le pronom, dit-il, c'est-à-dire notre adjectif, se trouve devant un mot commençant par une voyelle, l'*a* (de man, tan, san), ou l'*e* (de men, ten, sen), s'élide » ; mais il bronche sur la pratique et tombe dans l'ornière habituelle, en disant qu'on écrit : « M' n'armoire, m' n'assiette, m' n'effant, s' n'ami, s' n'ergent. »

Encore un coup, que prétend-t-on faire de cette *n'* apostrophe ?

En Lillois, M. A. Desrousseaux est tout aussi peu logique : « Devant une voyelle, dit-il, ou une *h* muette, min, tin, sin, perdent l'*i* que l'on remplace par une apostrophe : M'n homme, t'n ouvrache, s'n habit. »

Cette suppression de l'*i* et son remplacement par une apostrophe sont bien la chose la plus extraordinaire que l'on puisse rencontrer en linguistique ; mais l'auteur a du moins le bon esprit de ne pas mettre d'apostrophe après l'*n*, où l'on n'a que faire de son service.

§ 4. — Les formes *no*, *vo*, *lu* (en Picard, *nou*, *vou*, *leu*), sont moins maltraitées par les orthographistes. Comme elles ne varient jamais, quelle que soit la nature de l'initiale du mot qui les suit, on les rencontre partout à peu près invariables, sauf que

quelquefois on y trouve l'apostrophe, et même l'*s* par irrégularité.

Dezoteux a dit une fois : No' brave empereur (II, 5) ; — mais ailleurs il dit : No village (III, 5).

Brûle-Maison s'est oublié en mettant l'*s*, qu'il faut réserver pour le pluriel, et en disant : Nos bourgage (I, 4) ; Nos seigneurs (au singulier) (I, 9).

Ailleurs c'est *no* et *vo :*

No grange ; Vo casaque (I, 7) ; No seigneur (I, 9) ;

Bon jour, no jeune veuve (II, 2) ;

Je f'rai emmener vo vaque (I, 14).

Le dialecte de Corbie, dans lequel est écrite la lettre de Charlot à son frère Fremin par le P. de la Rue, comporte *no*, comme en Boulonnais. au lieu de *nou*, renseigné par l'abbé Corblet, et de *nous* employé par Hector Crinon :

Os jurons d' l'orgue aveu no nez (Corblet, p. 68).

J'ai grimpé à no cloker (p. 66).

Vo k'min (Ibid) ; Vo dos (p. 67).

Quand à l'adjectif *lu*, pour *leur*, les Picards, comme les Lillois, les Normands et autres, l'écrivent *leu*.

C'est ce que fait aussi Dezoteux : Leu ancienne amitié (I, 2) ; — Leu tour (II, 2).

Molière le met ainsi dans la bouche de ses paysans : Allons vite à leu secours, dit Pierrot, dans le *Festin de Pierre* (Acte II, 1).

Ils avont, ajoute-t-il, des cheveux qui ne tenont point à leu tête (Ibid.).

Pour moi, j'entends dire partout aujourd'hui *la*.

§ 5. — **Secundo.** — Devant les noms féminins du nombre singulier, qui commencent par une

consonne, au lieu de *men*, *ten*, *sen*, on se sert de *me*, *te*, *se* :

Me mère,	Te femme,	Se tante,
Me sœur,	Te vaque,	Se nièche.
Me fille,	Te maison,	Se cousingne.

Et la prononciation se fait suivant les règles établies pour les monosyllabes dans la Phonologie, p. 86 et suivantes.

C'est encore la pure orthographe romane :

Or, me rendès me tere (Huon de Bord., v. 2155).

Rendès-moi me tere et mon païs (Id., v. 2177).

Vès-ci me harpe (Id., v. 7216).

Si tu pues me fille au ju mater (Id., v. 7434).

Donnez ly vostre fille, me cousine.

(Hugues Capet, v. 4116).

Me maison (Id., v. 101) ; Me mort (Id., v. 124).

A te loi (Huon de B., v. 1980);

Pren te vïele (Id., v. 7333).

Li rois fait se grant table dréchier (H. de B., v. 42).

Evain, se feme (Id., v. 7015).

A trente cordes fait se harpe sonner (Id., v. 7337).

Lui et se feme (Id., v. 9491).

Se nacion (Hugues Capet, v. 85). — Se maison (Id., v. 95). — Se pocession (Id., v. 106). — Se bonté (Id., v. 307).

Adont a pris Marie se fille par le main (Id., v. 957).

J'aurais pu ici, comme ailleurs, recueillir bien d'autres citations ; mais j'en ai réservé pour le vocabulaire, et celles-là suffisent.

Dezoteux écrit :

S' main (I, 1) ; S' conduite (I, 2) ; Es' patte (I, 4) ; Tous cheus de t' famille (I, 8): En faisant es' besogne

(I, 11) ; Em' mère a' n' veut pont que je le quitte (III, 2) ; N'acoute pont à t' mère (III, 3).

Brûle-Maison :

J'aime mieux rester à m' maison (I, 11).

Familiers de se majon (I, 8).

Men nom et me demeure (II, 14).

J'ai ma à me potraine (III, 2).

Hector Crinon :

Grâce à s' toilette (p. 27) ; — Avu s' femme (p. 20) ; — Dins m' vieillesse (p. 122) ; — Dins m' jounesse (p. 122) ; — Ett' pépette (p. 53) ; — A t' mère (p. 53).

J'en ai cité d'autres exemples dans la Phonologie.

Hécart donne, en Rouchi :

Dém' pour *de mon* ou *de ma :*

I m'a dit du mau dém' n'enfant ;

Je li envorai l' fier dém' bobène ;

mais il n'a pas recherché pourquoi il y a un *n* d'un côté et pas de l'autre. Cela l'eut peut-être éclairé.

§ 6. — Les formes *no, vo, lu* ne varient pas :

No pâture, vo vaque, lu lait.

No église, vo étable, lu amare.

§ 7. — **Tertio.** — Devant les noms masculins et féminins du nombre pluriel, l'adjectif possessif est :

Mes,	*Mes*,	Mes blés,	Mes glingnes,
Tes,	*Tes*,	Tes warrats,	Tes géniches,
Ses,	*Ses*,	Ses fains,	Ses vaques,
Nos,	*Nos*,	Nos quevas,	Nos truies,
Vos,	*Vos*,	Vos berbis,	Vos tiens,
Lus.	*Leurs.*	Lus codins.	Lus pouldingnes.

Sauf la forme de la troisième personne qui est spéciale, les autres étant françaises, aussi bien que romanes, il n'y a pas lieu de les justifier.

Je dirai donc seulement que, à l'instar de l'adjectif singulier, les orthographistes des dialectes voisins écrivent *leus*, tandis que nous disons *lus :*

Ainsi Brûle-Maison : Leus cats (VIII, 1).

§ 8. — Lorsque ces adjectifs sont placés devant un substantif commençant par une initiale voyelle, l'*e* de *mes*, *tes*, *ses*, s'élide et l'*s* qui siffle comme *z*, s'unit au mot qu'il qualifie :

Mes amis, tes oreilles, ses enfants,

Les orthographistes, qui se règlent sur la prononciation, écrivent servilement comme dans Corblet :

Le meilleur dè m' z'amis (p. 53).

Ou comme Hector Crinon : Eh bien ! m'z amis (p. 78) ; Brader s' z'habits (p. 134) ;

Comme Brûle-Maison :

Che coulon, dessus chel' loge
Se sentant loyé,
Batoit se z'ailles a grand' forche (I, 6) ;

Comme les Normands : M' z' effans, mais sans en faire, comme A.-G. de Fresnay, une locution ! et surtout, en se gardant de dire, comme M. Hécart, que *z*, vis-à-vis d'une voyelle, tient lieu du pronom *ses :* A z'yeux (à ses yeux).

§ 9. — *Nos*, *vos*, *lus*, placés devant un substantif à initiale voyelle, lui unissent leur *s*, sifflant comme *z*, mais sans rien élider : Nos abres, vos ermuris, lus ortaus.

C'est la règle française.

Les Picards disent *nous*, *vous*, *leus*, ou *leux*, comme fait Hector Crinon : Leux z'habits (p. 28), sans jamais oublier son éternel *z'*.

Dezoteux les suit :

N' v'la jou pont leu z'amours envoy (I, 9) ;

Brûle-Maison est souvent plus raisonnable :

Aucunne de leux affaires (I, 15) ; Leux hommes (II, 2) ; Conter leux affaires (II, 9).

§ 10. — Une forme exceptionnelle et respectueuse est de dire au style direct ou indirect, principalement au vocatif, *mon* et *ma*, quand il s'agit des père et mère, soit vivants, soit défunts, de celui qui parle.

Je nen parlerai à mon père ; Défunt ma mère a' me dijoit toujours.

A Lille, on fait de même : Mon père, racontez-nous l'histoire (A. Desrousseaux, I, 1).

§ 11. — Une autre forme exceptionnelle consiste à se servir de *men*, ou de *notre*, avec le substantif *homme*, pour désigner quelqu'un dont on a déjà parlé et dont on ne juge pas à propos de répéter le nom : Notre homme il gly a été ; — Notre homme i nen est revénu ; — Notre homme il a été ben attrapé.

Hector Crinon a dit : Notre homme, il est tout surpris (p. 34) ; Notre homme ervient s' couchi (p. 47).

Rien n'empêche que, dans un récit, on se serve de *notre homme*, pour désigner le héros de l'histoire, lors même que c'est un oiseau, un rat, une bête quelconque.

Notre homme est une locution, qui équivaut au pronom *celui-ci* ou *celui-là*.

On dira aussi, moins fréquemment en style historique, mais fort bien en style direct : Men homme.

Ah ! té v'là ! Je t'y treuve dont, à la fin ! Mais, prends garde à ti, men homme, si je t'y retreuve core.

Syntaxe de l'adjectif possessif.

§ 12. — L'adjectif possessif, dans le dialecte boulonnais, comme dans le langage populaire, s'emploie d'une manière réfléchie. On dit :

J'ai ma' à me tête ; — I s'a afolé à sen nez ; — Il a lavé ses mains ; — Je m'en vai à no maison ; — Dréchez no soupe ; — Servez no diner, etc.

Dezoteux : Tout l' monde en lec'ra ses doigts (III, 15).

Hector Crinon peint de la manière suivante la jeune fille molle et paresseuse :

Tout en baillant, alle éteind *ses* bieux bras,
Coffe *ses* pieds, brondille et pis caquette.

Boileau avait dit :

Soupire, étend *les* bras, ferme l'œil et s'endort.

§ 13. — L'adjectif possessif s'emploie au singulier avec un verbe au pluriel, lorsque l'idée de collectivité est dans le sens de la phrase : Une personne assaillie par plusieurs dira : Il ont été men maître, c'est-à-dire, maîtres de moi.

Item, d'un père ou d'une mère de famille qui manque de fermeté et de caractère : Ses éfants, i sont sen maître.

Des adjectifs numéraux.

Numéraux cardinaux.

§ 1. — Les adjectifs numéraux servent à compter.

Dans le Patois Boulonnais, ce sont :

Un, Deux, Trois, Quatre, prononcez ordinairement quate, Chinq — chinque, Six — sisse, Sept — sête,

Huit — huite, Neuf — neufe, Dix — disse (pour ces six derniers nombres) les finales parlent toujours devant les initiales consonnes aussi bien que devant les initiales voyelles, excepté pour le mot *dix*, qui suit la règle du français ; Onze, Douze, Treize, Quatorre — quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept — (dis-sept), Dije-huit — dix-huit, Dije-neuf — dix-neuf, Vingt ; les finales parlant toujours comme dessus, excepté pour le dernier nombre, dont on ne fait entendre le *t* que devant les voyelles.

§ 2. — Au-dessus de vingt, les dizaines seules, comme dans les autres langues, ont un mot spécial, auquel on joint comme apposition l'énoncé de l'unité compétente :

Vingt-et-un, Vingt-deux, Vingt-trois et ainsi de suite.

Ce sont : Trante, Quarante, Chinquante, Sossante, Septante ne se dit plus, il est remplacé par sossante-dix, etc., Octante remplacé aujourd'hui par quatre-vingt, prononcez quater-vingt, Nonante remplacé par quatre-vingt dix (prononcez quater-vingt-disse), Chent.

§ 3. — A partir de *cent*, la construction des noms de nombre se comporte suivant les règles françaises avec les mots supplémentaires Mille, Million et Milliard.

§ 4. — L'adjectif *un*, le seul des numéraux qui ait un féminin, *unne*, se comporte comme un véritable substantif, il ne sert qu'à compter, sans jamais qualifier immédiatement quoi que ce soit. On devrait plutôt, ce semble, le ranger parmi les pronoms, dont il affecte l'allure. On dit, quand on compte quelque chose : Un ou unne, deux, trois, etc. ; — et après

les verbes, en manière de complément : Je n'en ai un ; I gny en a un ; Donnez nen core un ; Os nen avons qu'un ; Cha n'a tenu qu'à un ; et même, dans cette position on ne peut lui juxtaposer un substantif.

§ 5. — L'*u* de *un* se mouille fréquemment lorsqu'il est précédé d'un mot à désinence caduque.

Dezoteux a eu tort de dire, en ouverture de phrase :

Yun éd' ché vêpres,

mais on peut fort bien dire :

Je nen ai trouvé yun.

§ 6. — Quand on veut, même pour compter, exprimer le chiffre de l'unité comme adjectif à côté du nom qualifié, on doit se servir de l'article indéfini *en*, *enne*.

En honme, enne fenme et quatre éfants, cha fait six parsonnes.

DIALOGUE :

Simplard. — Dis dont, Nivelet, ch' est-i en quenne, ou ben deux, é-que j'ai le droit d'abattre ?

Nivelet. — Non, che n'est qu'un.

S. — Va me queurre en verre d'iaue, j'ay sois.

N. — Tiens, nen velà yun, bois.

S. — Je vorroy ben trouver en nid de pouphignon.

N. — Gny en a pont en sêle den ches endroits-chi.

S. — Guette pourtant que nen velà en biau !

N. — Ui ! cha nen est mie un : ch'est en nid de croquenois.

§ 7. — *Deux*, *trois* et *dix*, unissent leur *s* ou *x*, sifflant comme *z*, à l'initiale voyelle des mots suivants : Dix z'infants (H. C., pp. 94, 95).

On dit cependant sans faire parler l'*s* : Trois ou quatre, deux ou trois, six ou sept, dix ou douze (prononcez troi, deu, si, di).

§ 8. — *Neuf*, comme en français, change son *f* en *v*, pour la prononciation, devant les initiales voyelles.

§ 9. — *Quatre-vingts*, quand il est exprimé sans unités supplémentaires, unit son *s*, sifflant comme *z*, à l'initiale voyelle de substantifs qui le suivent.

§ 10. — Dans les locutions où deux adjectifs numéraux sont employés successivement en manière de doute ou d'approximation, nos patois ne font pas usage de la disjonctive : Trois-quatre effants ; — Chinq-six ans, sept-huit ans, neuf-dix ans, etc.

C'est l'habitude des Picards et des Lillois :

Q' meint s'innuyer avu tros, quate infants,
Deux d'huit à dix, et deux d' dix-huit, vingt ans ?
(Hector Crinon, pp. 183, 184).

Siept-huit camanettes (A. Desrousseaux, I, p. 95).

Numéraux ordinaux :

§ 11. — Les adjectifs numéraux, ou nombres ordinaux, sont :

Prémier ou prumier, Deuxième ou deuzième, Troisiéme ou trosième, Quatérième, Chinquième ou chintième, Sixième ou sizième, Septième ou sétième, (Huitième), Neuvième, Diziéme ou Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorrième, Quinzième, Seizième, Dix-septième, Dije-huitième, Dije-neuvième, Vingtième, Trantième, Quarantième, Chinquantième, Sossantiéme, Quatervingtième, Chentième, Millième, Millionnième.

SECTION III.

Des adjectifs indéfinis.

Je classe dans cette catégorie, **tout, aucun, plusières, quique, certin**.

§ 1. — En réalité, et à le bien prendre, en Patois Boulonnais, **Tout** est adverbe et invariable.

Cependant, pour l'analogie française, nous lui donnerons un singulier et un pluriel, et nous en ferons un adjectif.

§ 2. — **Tout,** au singulier n'est jamais variable au féminin : Tout vo bien, tout che blé, tout se famille, tout lu maisonnée, men pied i m'a fait ma' tout le nuit, tout le journée, tout l'ennée.

Dezoteux a dit :

Tout l' quémeune est ben seure
Qu' des bête' o z'avez fait querver (I, 6).

Hector Crinon : Tout l' terre (p. 2) ; Tout vo scieinche (p. 173) ; Tout l' soie ed Lyon et tout l'or du Pérou (p. 144) ; Mason tout prête à quère (p. 12).

Brûle-Maison : Tout me richesse (II, 7) : Tout l' semaine (III, 2) ; A caufé unne pellette tout rouge (II, 4).

M. A. Desrousseaux : Tout l' ville (I, p. 5) ; Tout l' nuit (I, p. 14, 119) ; Tout l' journée (IV, p. 208).

Hector Crinon a dit une fois : Toute el troupe (p. 94) ; mais cette irrégularité ne tire pas à conséquence :

Quandoque bonus dormitat Homerus !

§ 2. — **Tout**, au pluriel masculin, peut s'écrire **tous**, sans aucun inconvénient :

Tous ches hommes, tous ches camps, tous vos amis.

Hector Crinon : Tous ches biens (p. 79) ; Tous les jours (p. 183) ; Tous mernus (p. 54).

Il dit même une fois adverbialement : Tout l' z' eutes (p. 77).

Brûle-Maison écrit et prononce *tout,* en unissant le *t* : Les velà tou t'envolés, en parlant des hannetons (I, 3).

Tous, absolument, signifiant tout le monde, dans Hector Crinon est écrit *toute*, quoique renfermant une idée collective, du pluriel masculin :

In voyant toute el l'erbéyi d' travers (p. 54).

Mais généralement *toute*, chez lui, est du neutre :

Toute i s' nivelle (p. 28) ; Toute i s'y-in va (p. 61) ; I boirot toute, edvant d'ète etanqui (p. 50) ; Toute, à l' mason, toute il est à sin travail (p. ...) ; S' gêner sur toute (p. 49) ; S'ertraincher sur toute (p. 49).

Cet idiotisme n'est pas Boulonnais.

§ 3. — **Tout,** au pluriel féminin, est invariable. C'est par concession à l'analogie du langage français que je l'écrirai *tous* pour le distinguer du singulier : Tous ches fenmes, Tous vos vaques, Tous lus berbis.

Hector Crinon : Tous vous vertus (p. 168) ; Du guignon d' tous les sortes (p. 170) ; Intrant par tous ches portes (p. 171).

Ici encore, comme pour le masculin, il s'oublie une fois à dire : Toutes ches femme (p. 142) ; mais que ne pardonne-t-on pas à un poète en quête d'une cheville ?

Ailleurs, il met l'adverbe :

Honteux d' tout' leux débeuches (p. 47).

Des aleuettes tout routies (p. 15).

Brûle-Maison : Tous les messes (VI, 6).

Y ont pris tous mes poules et mes pouchins (IV, 11).

L'iau de no fossé est haute,
Il y fet froid tous les nuits,
L'iau de no puits est pu caude (V, 11).
Il a fait sonné tous les cloques (VI, 6).
Tous les fois que je m' réveille (VIII, 9).

M. A. Desrousseaux : Tous les manières (I, p. 70).

Le patois de Mons : Tous les nuits.

§ 4. — **Aucun, aucunne**, composé de *Aliquis unus, auque-un*, italien *Alcuno*, est adjectif.

Comme *aucun*, au singulier, signifie *pas un*, le dialecte boulonnais (ne l')emploie qu'avec la négation *ne*, incorporée avec ou sans apostrophe :

I n'a n'aucun vice, n'aucun défaut. — A n'a n'aucunne chose, n'aucun ersource, ou n'aucun ressource.

L'*n* s'unit à l'initiale voyelle, soit réelle, soit fictive du substantif qui suit.

§ 5. — **Aucuns**, au pluriel, signifie *quelques-uns*, et il se décompose en *auques-uns*. Il est à la fois pronom et adjectif et il s'emploie avec l'article indéfini *de*.

I gny en a d'auques-uns q'ui ditent qu'os alons avoir la guerre ; — I gny en a d'auques-unes, entre autres, qu'i sont bonnes.

Comme adjectif, on dit volontiers : D'auques-unnes choses.

I gny a d'auques-unnes choses qu'i ne faut pont y faire attention. — J'ai vu là d'auques-unnes choses qu'i ne sont pont bonnes à menger.

Le vieux français, jusqu'au XVIIe siècle, nous

donne l'exemple de dire *d'aucuns*, *d'aucunes*, avec le *d'* indéfini :

Il y en a d'aucunes qui prennent des maris seulement pour se tirer de la contrainte de leurs parents (Molière, *Malade imag.*, II, 7).

On le trouve au XIVe siècle, sous cette forme dans Hugues Capet, v. 3366.

Dont en y a d'aucuns qui en font gaberie.

Voir, d'ailleurs, l'article consacré à ce mot par Chevallet, t. II, 2e partie, 1857, p. 176 et suivantes.

Hector Crinon, dans son dialecte, écrit *d'ouqueins*, comme s'il disait *d'aucuns :* Il' ont, d' d'ouqueins, pus quair aller d'mander (p. 9).

Brûle-Maison écrit simplement *aucun*, *aucunne :* Aucunne de leux affaire (I, 15).

Le Boulonnais offre un archaïsme plus prononcé.

§ 6. — **Plusières,** suivant notre idiotisme d'orthographe, est un adjectif indéfini qui unit son *s* final, sifflant comme *z*, à l'initiale des mots suivants : Plusières honmes ; plusiéres soldats ; plusières bos ; plusières abres.

§ 7. — Quand on l'emploie au pluriel féminin, je l'entends prononcer de deux manières, ou avec l'*e* muet, comme au masculin, ou avec l'*è* accentué, suivant la règle ci-dessus exprimée au § 24 des qualificatifs : Plusières fenmes ou plusiérès fenmes.

§ 8. — Il est aussi pronom : I gny en a plusières ; i nen a venu plusières ; O nen a vu plusières.

§ 9. — **Quique** ou **quéque,** quelque, pluriel **quiques** ou **quèques,** quelques, est un adjectif indéfini des deux genres :

Quique cose de bon, de rare, de fin. — I gny a là

quique bête, ou quique oujau, qu'i verdeille den chele haïe. — Velà là bas le vouture de quique marchand.

Le Picard écrit aujourd'hui *quite*, par adoucissement de la seconde syllabe, laquelle, restée dans notre dialecte, doit être une forme plus ancienne.

Hector Crinon écrit *quid* (prononcez *kid*) : Quid léguême (p. 20) ; Quid fou (p. 29) ; Quid cose (p. 72) ; Et aussi *quite* : Quitt' cose (p. 25).

§ 10. — Au pluriel, **Quiques** unit son *s'*, sifflant comme *z*, à l'initiale voyelle des mots qui suivent : J'ai vu quiques ainettes qu'i couroytent den che flos. — I gny avoit quiques berbis sus che pavé. — Cha convient à quiques personnes.

M. A. Desrousseaux dit, à Lille : Dins quequ's ainnées (t. IV, p. 208).

Hector Crinon paraît faire de *quid*, ou *quite*, un mot invariable : Quid queux d' chabouts (p. 7) ; Gna-t-i-pont là quitt' curieux qu'il acoute ? (p. 13) ; Quitt' pains (p. 38) ; Quitt' nippes (p. 38) ; Quitt' accideints (p. 63) ; Dins quid' ennée' (p. 169).

§ 11. — Le Boulonnais, je crois, dit aussi quelquefois : Den quique ennées ; — mais il me semble que cette tournure est inspirée par une locution qui nous est propre et qui consiste, en cas de doute ou d'approximation, à faire précéder *quique* de l'article indéfini *en* : Den en quique ennées.

DU DEGRÉ DE COMPARAISON DANS LES ADJECTIFS :

Du comparatif.

§ 12. — Dans le dialecte boulonnais, comme en général dans tous les patois du Nord, le *comparatif d'égalité* s'exprime à l'aide des adverbes *si* et *oussi* :

Cheti-chi est oussi grand ; — Cheti-la n'est pont si grand.

Oussi sert à l'affirmation ; *si* va mieux pour la négation.

§ 13. — Le *comparatif de supériorité* s'exprime par *pus*, c'est-à-dire *plus* : T'est pus grand que ten père ; — Pus grande que se mère.

Rien n'empêche de dire : Pus bon, ni même pus pire.

On trouve dans Brûle-Maison : Il a pu bon temps que mi (III, 3).

§ 14. — Le *comparatif d'infériorité* n'a pas de terme spécial. *Moins*, nous est inconnu ; et pour rendre l'idée, il suffit de nier le degré d'égalité :

I n'est pont si fort que sen père, etc.

§ 15. — Les adjectifs qui expriment seuls une comparaison, sont : Meilleux ; Pire.

Den l' méchant temps y faut marier,
Pour n'avoir du mélieu après (B.-M., X, 12).

Du superlatif.

§ 16. — Le superlatif absolu n'a pas de coefficient fixe. Nos paysans, pour exprimer la qualité supérieure des choses, se servent de tous les adverbes d'admiration qui leur viennent à l'esprit :

C'est, par exemple : Famésement laid, horriblement biau, granment tière, fort rare, diablement haut, ragement salé, rudement malin, etc.

§ 17. — Ils y emploient très communément des périphrases et disent que les choses sont par exemple : D'enne hautère famèse, d'enne avantère terrible, d'enne larguère du diable, etc.

§ 18. — Le superlatif relatif s'exprime par *le pus*, c'est-à-dire *le plus ;* en remplaçant, à l'occasion, l'article défini par l'article démonstratif :

El pus belle mason (H. Crinon, p. 2) ; Ech pus frod (p. 43) ; Tout le pus bielle de drochy (B.-M., IX, 8) ; Ches pus biaus i sont core à venir ; Ches pus mauvais, y sont passés.

§ 19. — Il y a aussi des superlatifs irréguliers .

Le meilleux, et mieux		Le meilleux de tout ;
Le pire,	—	Le pire de tout ;
Le miux,	—	Le miux de tout.

Ce dernier, adverbe, et n'entrant que dans des locutions neutres en français, s'emploie au masculin, féminin, dans notre dialecte :

Hector Crinon, parlant des garçons et des filles, dit :

Mais si ch' pus riche il est l' miux d'ech village,
Il est oussi ben souveint ch' pus voulage (p. 57).
Pourtant, d' l'indrot ch'étot chés mieux d' leu temps (p. 67).

CHAPITRE IV.

Des Pronoms.

§ 1. — Le patois Boulonnais comporte l'étude des pronoms personnels, qui sont : 1° le pronom personnel substantif, et 2° le pronom personnel verbal ; — les pronoms relatifs ; les pronoms démonstratifs ; — les pronoms indéfinis et les pronoms interrogatifs.

SECTION I.

Du pronom substantif singulier.

§ 2. — Le pronom substantif simple, au singulier, masculin et féminin, est pour la première personne :

Nominatif :	Mi,	*Moi.*
Ablatif, génitif :	De mi,	*De moi.*
Datif :	A mi, Me,	*A moi, Me.*
Accusatif :	Me et Mi,	*Moi, Me.*

On dit aussi :

Nominatif :	Moy,	*Moi.*
Ablatif, génitif :	De moy,	*De moi.*
Datif :	A moy, Me,	*A moi, Me.*
Accusatif :	Moy et Me.	*Moi, Me.*

Ce sont des formes romanes :

Mi est dans le serment de Louis le Germanique.

En moy (Doon de Mayenne, v. 218).

Puis revien droit à moy (Id., v. 268).

Jamais ne vos verrai, biaux amis, ne vos mi
(Gui de Bourg., 3865).

Sivès-mi (*Chanson d'Antioche*, II, v. 774).

Vous le tenez de my (*Chevalier au Cygne*, v. 96).

Menés me à droit (Huon de Bordeaux, v. 1162).

Conduisé me à Paris (Id., v. 2138).

Frans hons, dist-elle, laisié me à vous parler
(Id., v. 6109).

Lessiès me à vous parler (Gui de Nanteuil, v. 803).

§ 3. — Le pronom de la seconde personne est, au masculin et au féminin singulier :

Nominatif :	Ti,	*Toi.*
Ablatif, génitif :	De ti,	*De toi.*
Datif :	A ti, Te,	*A toi, Te.*
Accusatif :	Ti ou Te.	*Toi, Te.*

On dit aussi :

Nominatif :	Toy,	*Toi.*
Ablatif, génitif :	De toy,	*De toi.*
Datif :	A toy, Te,	*A toi.*

Accusatif :	Te ou Toy,	*Toi, Te.*

C'est aussi une forme romane :

J'ai mort ton frère, aussi ferai-je ti (H. de B., v. 854).

Por ti (Id., v. 936).

Li droit est à ti (Id., v. 1411).

Dedenz un des batiaus avec toy les metras
(Doon de M., v. 262).

Avec toy porteras (Id., v. 264).

En toy (Id., v. 409).

A table delez toi (Id., v. 2468).

§ 4. — Le pronom de la troisième personne est pour le masculin :

Nominatif :	Li,	*Lui.*
Ablatif, génitif :	De li,	*De lui.*
Datif :	Li, A li,	*Lui, A lui.*
Accusatif :	Li, Le.	*Lui, Le.*

Ces formes sont encore romanes :

Plus li sambloit qu'il reculoit (Eust. le M., v. 195).

Aportés li du vin (Doon de Mayence, v. 9478).

Et le roi li a dit (Id., v. 9613).

Et Garin après li l'a aussitost fermée (Id., v. 10034).

Mais meton le en prison, s'il iert à votre gré
(Id., 5291).

Li, en patois boulonnais, vaut pour *soi :* Tout cha ch'est bon enter li (entre soi) ; — On dit aussi, mais je n'ose le certifier autrement que pour l'accusatif, et le datif, *se*, et cette forme est des deux genres :

Nominatif :	Soy,	*Soi.*
Ablatif, génitif :	De soy,	*De soi.*
Datif :	A soy, Se,	*A soi, Se.*
Accusatif :	Se,	*Se.*

§ 5. — Le pronom substantif féminin de la troisième personne est, comme en français :

Nominatif :	Elle.
Ablatif, génitif :	D'elle.
Datif :	A elle ou Li.
Accusatif :	Elle, Le.

Du pronom substantif pluriel.

§ 6. — Le pronom personnel substantif, pour le pluriel des deux genres, est à la première personne :

Nominatif :	Nous,	*Nous.*
Ablatif, génitif :	De nous,	*De nous.*
Datif :	A nous et Nos,	*A nous, Nous.*
Accusatif :	Nos,	*Nous.*

§ 7. — A la seconde personne :

Nominatif :	Vous,	*Vous.*
Ablatif, génitif :	De vous,	*De vous.*
Datif :	A vous, Vos,	*A vous, Vous.*
Accusatif :	Vos,	*Vous.*

§ 8. — A la troisième personne des deux genres ;

Nominatif :	Eux,	*Eux* et *Elles.*
Ablatif, génitif :	D'eux,	*D'eux, D'elles.*
Datif :	A eux et Lus,	*A eux, à elles, Leur.*
Accusatif :	Les,	*Les* ou *Eux.*

Toutes ces formes sont romanes, ou françaises :

Sire no vous requerons nostre droit
(*Comtesse de Ponthieu*, p. 200).

S'il nos prendent par force
(*Chanson d'Antioche*, II, v. 929).

Ce nos samble raison (Id., I, v. 471).

Si vous n'es secourés, malement en ira (Id., IV, 817).

Je vos ainme (Dolopathos, v. 2151).

Je vos en donrai (*Parise la Duchesse*, v. 329).
S'els (si les) a araisonnés (*Fierabras*, v. 3, 131).

Syntaxe.

§ 9. — **Mi** et **ti, Moy** et **toy**, ne s'emploient pas indifféremment, dans le dialecte Boulonnais.

A tort ou à raison, *mi* et *ti* sont regardés comme plus anciens et plus grossiers que *moy* et *toy*. Il arrive même souvent que les parents reprennent leurs enfants sur ce point, et croient les ramener aux convenances, en leur faisant dire, surtout en présence de quelque étranger, ou de quelque personne respectable, *moy* et *toy*, au lieu de *mi* et *ti*.

On cite à ce propos cette phrase d'une fille qui avait appris en ville le langage du bon ton :

I gny a personne qu'i dit *moy*, à no maison, si che n'est *mi !*

La même nuance existe dans le Picard, où Hector Crinon, parlant de quelqu'un qui veut se distinguer, mais qui s'embrouille dans son langage, lui fait dire plaisamment :

Des nêche' al' plache ed des salouches,
Des mi, des moi, des cuillère' et des louches (p. 45).

Mais ce mélange, qui existait déjà dans la langue des trouvères, s'est conservé dans la plupart des dialectes ; et M. Chavée (p. 73), nous apprend que dans le Wallon Belge, *moei* et *toei*, sont aussi employés concurremment avec *mi* et *ti*.

Brûle-Maison dit :

N'es-tu point mettr' de toie,
Tout comme j'el sus de mi ? (X, 10).

§ 10. — Le pronom substantif ne s'emploie jamais

directement comme sujet des verbes. On le place comme antécédent, ou comme complétif dans la proposition, sans que cela dispense de faire usage du pronom personnel verbal devant les verbes. On dira donc, en patois, comme dans plusieurs tournures françaises :

Mi, je veux dormir ; — Ti, té veux canter ; — Li, i veut juer ; — Nous, os irons dîner ; — Vous, os acouterez-là ; — Eux, i courront aprez ; — ou bien : Je veux sortir mi ; — Té veux rester, ti ; — Al veut danser, elle ; — I veut funmer, li ; — Os avons mengé, nous ; — Os avez queu, vous : — Il ont semé, eux.

Dezoteux : Mi j' li dis (III, 2, 10).

Ti, te says moudre les vaques (III, 6).

Hector Crinon : Il ont pus quair, eux...

Li qui (lisez qu'i) n'a rien (p. 35).

Le P. de la Rue dans Corblet :

Mi qu'ai tant brai (p. 66).

Brûle-Maison :

My, j'alumme men crachez (IX, 8).

M. A. Desrousseaux :

Mi j' mettrai m'n habit bleu,
Ti, te mettras tous tes dorlores (I, 16)

Molière : Il la prendroit, li, comme alle est (*Médecin malgré lui*, II, 2).

§ 11. — **Mi, ti** et **li,** à l'accusatif, ne s'emploient jamais comme compléments directs des verbes, mais seulement comme régime des prépositions :

Dezoteux : Pour mi (I, 10) ; — Edsus mi (I, 4) ; — Aveuc mi (III, 19) ; — Quand j' serai mariée aveuc li (III, 19).

Hécart donne en Rouchi : Ti, toi, pour ti, pour toi, à ti, à toi.

Hector Crinon : Tu vas souner pour mi (p. 183) ; Rire ed li (p. 29) ; S'lon mi (p. 5) ; D'vant mi (p. 43) ; Avuc li, l' vol i porte ess punition (p. 37).

Il dit ailleurs : Eclairez-mi (p. 43) ; mais c'est un idiotisme propre à son canton, quoique d'ailleurs, conforme au génie de la langue des trouvères, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Brûle-Maison :

Veux-tu venir aveu mi,
Je n'en veux mi d'aute que ti (II, 11).

§ 12. — **Me, te, le** et **se** sont compléments directs proclitiques des verbes, et leur prononciation suit les règles générales de l'*e* muet :

I me fait rire ; A te fait braire ; Os le faisons arrager ; I se tue à travailler.

Dezoteux : Tu m'apploi t' n' ami (I, 2) ; En attendant j' té quitte (I, 8).

Hector Crinon :

Faut qu'in m' débrouse, emm gratte et qu'in m' tour-
[tonne (p. 228) ;
L' première ahure ett' fâche et t' décourage (p. 162) ;
Nous avons vu ess y-aherde et s'y batte (p. 156).

M. l'abbé Corblet donne un exemple où *te* est accentué : Euj' tè connois (p. 570).

On fait volontiers de même en Boulonnais, comme en Rouchi : Té, *te*, dit Hécart : J' té plains, j' té dirai.

§ 13. — **Me, te** et **le** sont régimes directs enclitiques : Où le français dit : *laissez-moi, tais-toi, prends-le* (*e* demi-muet), le patois Boulonnais dit : Laichez-me, tais-te, prend-le (avec l'*e* muet).

C'est du Roman pur :

Laissiés me à Escorfaut parler par avenant
(Gui de Bourgogne, v. 3432).

Laissiés me à vous parler (Id., v. 3888).

Envoiiez le à Fédri, si le desmembera
(Hugues Capet, v. 1917).

Brûle-Maison dit aussi :

Le Tourquennois épouventé
Leu dit : laiché-me sauvé (II, 7).

Méfis-te de mi (IV, 13).

Tes-te, ne parle point davantage (Ibid.).

Hécart, en Rouchi, donne également :

Té-te-té, pour *tais-toi*. Donnez-l' pour *donel* (*sic*).

§ 14. — Ces formes s'emploient avec *e* muet, comme il vient d'être dit. Mais on peut les accentuer et les faire parler en *è* grave, surtout quand la finale du verbe est en *e* muet :

On dira donc indifféremment : Assis-te la ou assis-tè là ; Laiche-é-me là ou laiche-mè là.

C'est affaire d'oreille et d'euphonie : Tire-té dé delà (tire-toi de là), ne peut se prononcer avec la muette, parce que cela amènerait le concours de trois lettres impossibles, *r t d ;* et d'un autre côté, on ne peut dire : Tire-é-te. *Si volet usus !*

Le Normand, que M. A.-G. de Fresnay, dans son *Memento* écrit *met*, *tet*, *set*, s'accentue par conséquent de même : Ote tet ded' là, dit-il, p. 94 ; Assis-tet ; — Met, tet, set, p. 180.

De même à Mons : Assis-té ; à Valenciennes : Donne-lé pour donne-le (Hécart).

§ 15. — **Me, te, se, li, gli** et **le,** sont compléments indirects proclitiques des verbes :

I me parle ; I te dit ; I li parle ; I li dit ; Jel gli ai dit ; I se dit.

Voyez les textes romans, ci-dessus § 4.

Il y en a d'autres :

Che me samble (*Eust. le M.*, v. 54).

Chacun dira ce qu'il li samble (Dolopathos, v. 4559).

Dezoteux :

Pourquoi én' t'en barois-jou pont ? (I, 3).

Sèche é qu' ch'est pour et' rendre el sort

Que j' t'ai baillé eun' tape (I, 4).

Dis m'in peu (II, 1) ; Te m' flanquois pont des claques (I, 2) ; All' li ficha eun' claque (I, 1) ; Li dit-i (I, 2) ; Li r'persentit tout d' suite (I, 2).

Brûle-Maison :

Montrez-me un peu de vo bielle marchandise (I, 13).

Li est dans le patois de Molière :

Tous les autres ne sont pas daignes de li déchausser ses souliés (*Médecin malgré lui*, acte II, sc. 1).

Ce qu'il li faut (Ibid., II, 2, etc.).

Hécart, en Rouchi : Em, me ou moi. L' mète em' bara un privilèche.

Hector Crinon : Cha t' parot tout risibe (p. 5).

Pour ce qui est de la forme *gli*, Dezoteux dit équivalemment :

I li ont prins sen beure et sen lait (I, 3).

All' a eu tort ed l'i appliquer (I, 10).

S' Pomeranie i l'i ont prin (II, 3).

§ 16. — Quand le pronom *se* est suivi d'un *i* mouillé, ou d'un *y*, il veut le redoublement de l'*s* par manière d'euphonie :

Sans s' s'y arrêter (Hector Crinon, p. 134).

§ 17. — **Me, te** et **le**, sont aussi compléments

enclitiques : On les emploie avec l'*e* muet : Prêtez-me, Donnez-me.

M. A. Desrousseaux :

Prétez-m' vos habits (Et. Tourq., 1881, p. 58).

Mais on les accentue parfois. — Normand :

Aboulez met vot ergent (*Memento*, p. 18).

Véyons, véyons, dessaquez met vos pistoles
(*Memento*, p. 92).

Pronom singulier neutre.

§ 18. — Il y a un pronom singulier neutre, représentant *ceci*, *cela*, comme en français, **le**.

Jé le veux, té le veux, i le veut, etc.

SYNTAXE DE **le**.

§ 19. — Ce pronom **le**, dont la forme est d'ailleurs commune aux trois genres, est soumis à une règle particulière assez originale. Devant les consonnes, on le prononce conformément aux règles générales de l'*e* muet ; mais devant les voyelles on le double.

Il semble qu'on devrait l'écrire *Lel*, avec un *e* muet.

§ 20. — **Le**, devant les mots à initiales consonnes :

Ten père i le veut ; — Te mère al l'a ; — Ten frère i le sayt ; — Te sœur a' le ravise.

§ 21. — Devant une voyelle, le pronom *le*, soit nominatif neutre, soit accusatif masculin, féminin et neutre, au singulier, prend l'apostrophe et veut être toujours accompagné d'un second *l'*, qui s'ajoute par euphonie au mot précédent, ou qui même, en

certain cas, s'articule *el*, sans présenter aucune signification dans la phrase :

Le procédé qui échappe à beaucoup d'orthographistes, est à chaque page dans les œuvres d'Hector Crinon et de M. A. Desrousseaux.

Hector Crinon :

... Après l' l'avoir bien ertourné,
I feut l' maingi comme in l' l'a défourné (p. 19).
El l'attrapp' t-i ? (p. 34). — J' t'el l'avos dit (p. 24).
L' l'érot-in vu ? (p. 40). — S'el l'éte erprouchi (p. 90).
Pour l' l'épanter (Ibid.).
L' plaisir... pour nous l' l'importe (p. 42).
A l' l'épuisier i s' sont mis à l'ouvrage (p. 44).
Après l' l'avoir inflammée hors d' raison (p. 57).
S'in l' l'invitot gratis à quitt' gueuleton (p. 65).
Edvant qu'alle euche el temps d'el l'avaler (p. 77).
I n'el l'a pouant (Ibid.).
Ech n'est pus cha, quand in l' l'a, qu'in d' sirot (p. 78).
In l' lave, in l' bruche, in l' l'étrille, in l' l'émouque (p. 92).
Nous vous l' l'achèterons (p. 93).
J'el l'atteindrai (p. 184).
Dins l' moumeint eq j'el l'atteindrai l' moins (Ibid.).
Sin caractére, in sé l' l'est jou douné (p. 115).

M. A. Desrousseaux :

D' vous l' le r' dire, infants, je m' fais gloire (I, p. 1).
Et Brûle-Mason l' l'a mis d' côté (p. 5).
Te l' l'aras (p. 109).
Je veux l' l'aller r'vinger (p. 111).
Ah ! j' vous l' l'assure (I, p. 153).
Uche quo l' l'appelle l'honneur (p. 163).
Pou' l' l'accompagner (p. 174).

Se l' l'apporte à sin père (p. 180).
On l' l'a vu' morte d' frod et d' faim (p. 197).
Et veut l' l'arrêter (p. 196).
Faut l' l'ête (II, p. 17).
Monsieur l' curé l' l'a baptisé (p. 139).
J'irai l' l'inviter (IV, p. 9). — Avant de l' l'ête (V, p. 7).
Brûle-Maison :

Un jour den sen gardin
Jel l'ai rencontré seulette (VIII, 6).

§ 21. — Le pronom datif *gli* et l'adverbe *gly* sont sujets à la même règle, c'est-à-dire qu'ils veulent avant eux un *l* parasite.

Hector Crinon écrit ainsi, dans son orthographe spéciale :

Feut l'y-ête él'vé (p. 20).
In l' li-erpreindant ses terres sans raison...,
Ech quiamp q' sin père l' li-a douné en mariage (p. 23).
Sans l'y-ête oubligi (p. 36).
Pour l' l'y arriver (p. 77).
Pour el' l'y intrer (p. 184).
Sans l' l'i-avoir d'maindé s' plache (p. 46).
L' lia-ti d'maindé si... (p. 114).

Ces procédés sont absolument boulonnais.

§ 22. — Le même pronom *le*, quand il est régime enclitique et accentué par position, veut également être précédé d'un *l* supplémentaire. On dira donc en Boulonnais : Fais l' lè vir ; — et Hector Crinon a écrit : Croyons l' l'é bien (p. 101).

Syntaxe des pronoms substantifs pluriel.

§ 23. — **Nous, vous** et **eux** ne s'emploient jamais comme compléments directs proclitiques,

mais seulement comme sujets, comme régimes des prépositions, et comme régimes enclitiques des verbes.

Leur *s* finale ne s'unit jamais non plus à l'initiale voyelle du mot suivant, excepté dans la locution composée *nous autres, vous autres.*

§ 24. — **Nos, vos** et **lus** sont objectifs, c'est-à-dire toujours régimes proclitiques, soit directs, soit indirects des verbes, et leur *s* finale s'unit à la voyelle initiale du mot suivant : Je lus ai dit de vos faire savoir que sen père i nos a battus. — I lus ont amusés trop long-tans.

C'est conforme à d'autres dialectes Picards, notamment à celui de Corbie, du P. de la Rue, dans Corblet (pp. 65, 66) : Ege vos ai quittié ; — Je n' vos ai pus vu.

Dezoteux :

El' roi d' Suède i nos a cherché
Castouil (II, 3).

I faut tout d' suit' nos marier (III, 2).

Que' bonne aventure
Ed nos être joints nous deux ! (III. 1).

Et mi d' men côté j' vos jure (Ibid.).

S'o n' peut pont leu porter un coup (II, 1).

Brûle-Maison :

Je leu z'ai dit par soumission
Messieurs, je vous demand' pardon (II, 4).
Je leux ai dit de bonne foi,
Messieurs, ayez pitié de moi (II, 5).

M. A. Desrousseaux : Je leu-z-ai dit (I, p. 54).
J' leu-z-ai jué eun' niche (Ibid., p. 55).

Molière écrit *leu*, sans *s*, bien que, dans le langage

populaire, le français *leur* en ait toujours une : Des petites brassières qui ne leu venont pas jusqu'au brichet ; — quatre grosses houppes de linge qui leu pendont sus l'estomaque (*Festin de Pierre*, II, sc. 1).

§ 25. — *Nous* et *vous* sont enclitiques et dans cette position, régimes directs ou indirects : Mettons-nous à canter ; — Mettez-vous à braire ; — Trouvez-vous à enne telle endroit ; — Donnez-vous hardiment du bon tans ; — Donnez-nous à boire, à menger, etc.

§ 26. — **Les,** pronom substantif pluriel des deux genres masculin et féminin, est régime direct proclitique des verbes. Il ne se prononce jamais comme il est écrit.

§ 27. — Devant les initiales voyelles, l'*e* de *les* se fait muet et l'*s*, sifflant comme *z*, s'unit au mot suivant :

Je les envoye, prononcez : *J'el'z envoye.*

Je les étranne — *J'el'z étranne.*

Dezoteux dit avec l'*s* : L's obliger (II, 1).

§ 28. — Devant les initiales consonnes, l'*e* de *les* reste également muet, et à l'instar de ce qui a lieu pour les finales muettes des adjectifs féminins pluriel, l'on intercale entre le pronom et le verbe la particule euphonique *ès*, à laquelle s'unit l'*s*, toujours sifflant comme *z*.

Je les-ès fais, prononcez : *J'el'z ès fais.*

Je les-ès tue, — *J'el'z ès tue.*

On dit même en Rouchi : Jé l' zés connois bien (Hécart).

§ 29. — Dans les deux cas, il arrive que l'attraction de la sifflante *z* fait supprimer l'*l*, et lui substitue une *s* dure ou une autre *z*.

Hector Crinon a dit devant les voyelles :

In l'z'invoira plapouter dins ches flaques (p. 59).

Combien de fermiers qu'il (l'orgueil) a mis sans [ersources,
Qu'il a ruinés sans l'z'avoir courrigis ! (p. 75).

et : S'in z'z'afriole (p. 55) ; El droit d'ess z'attraper (p. 12) ; Cheux qui s'z'ont (p. 78).

Devant les consonnes :

Pour ess-z'és soulager (p. 174).

Héreux d'ess z'introduire ; — Ess z'induire ; — Ess z'habituer ; — D'vant s'z es quitchi (p. 184).

A Mons, on dit : Layez-l'-zés ; aller l'zés mette.

Tout cela, sauf l'orthographe, et les idiotismes de prononciation, est du pur patois Boulonnais.

N. B. — La contraction dont il est ici parlé se produit de la même façon pour l'article *les*, pour le démonstratif *ches*, et l'adjectif possessif *ses*. C'est au lecteur à se tenir sur ses gardes et à se laisser guider par le sens général de la phrase.

§ 30. — En concurrence avec les datifs *y* et *gli*, le pronom *les* perd complètement son *l* et se réduit à la syllabe *ès*, dont l'*s* siffle comme *z* devant une voyelle et se tait devant une consonne.

DIALOGUE ENTRE CORNILLOT ET LEMPEIGNE :

CORNILLOT : Dis dont, che cordonnier, men fiu i va as pieds décaus. Quand joù qu'os li ferez des souliers ?

LEMPEIGNE : Je l' gli-ès ferai sans faute le semangne qu'i vient.

CORNILLOT : Je n'érai pont le tans dé les ès venir queurre.

LEMPEIGNE : Eh ben ! Je l' gli-ès envorai par men garçon.

CORNILLOT : Bon ! mais né les ès mets pont en oubli, toujours !

LEMPEIGNE : I gny a pont de danger !

PHRASES :

Mi. — Tout che bien là est à mi ; i vient de mi ; o ne peut pont me le prendre : je veux me servir de mes droits.

Ti. — Ti, t'est povre ; — O ne peut ren tirer de ti ; — ren te demander. Che n'est pont de te faute, à ti ; — mais si o te fait mettre den chele prijon, o n'en sera pour les frais.

Li. — Li, i n'a pont grand cose ; mais, quand o parle de li, o dit qu'il a gagné granment d'argent par sen travail ; — Se maison, ch'est à li. A n'est pont fort belle, mais toujours, o ne peut pont li prendre : personne i n'a le droit de le mettre deheurs.

Moy. — Moy, je sut soldat ; j'ai disposé de moy ; je ne sut pus à moy, Le capitaine i me fait aller d'où qui veut, et i faut que j'obéïche.

Toy. — Toy, t'est garde champêtre. Ches braconniers il ont père de toy, i ne se fient pont à toy ; quand i te voyent venir, i te dorroyent ben de bon cœur en coup de fusi ; mais i n'osent pont lus y frotter.

Li, il est cérusien. O ne dit que du bien de li. Tout li réussit. Ch'est affaire à li. Tout le monde i le prije et il l'adore. On ne veut que li.

Elle. — Elle, al est sage-femme. Tout le monde i ne veut que d'elle. O li fait ben tout partout. S'i gny

a quique cose de bon, ch'est pour elle. On ne connoit qu'elle.

S'alle est minabe, elle, ech n'est pouant d'ess feute (H. C., p. 53).

Nous. — Nous, os sommes tranquilles.

Vous. — Vous, os êtes sages.

Eux. — Eux (masc.), i sont fous.

Eux. — Eux (fém.), i sont sottes.

Ch'est à nous, à vous, à eux que cha appartient.

Nos. — I nos ont fait du ma ; — I faut nos aidier.

Vos. — Je vai vos raccoler ; — I vos ont prins du blé.

Lus. — I lus ont mis den en méquant treu ; — I lus ont fait des ruses.

Les. — Os les avez tués : os les-ès mengerons.

Pronom substantif composé : Moy-même.

§ 31. — Le pronom personnel substantif, uni à l'adjectif, ou plutôt, suivant le génie de nos patois, à l'adverbe *même*, est une locution qui donne plus de force et de relief à la personnalité :

Ch'est mi-même : J'ai fait cha mi-même.

Vas-y ti-même : Té varras cha par ti-même.

I gly est li-même : I le porte li-même.

Je l'ai vue elle-même : Al l'a dit elle-même.

Ch'est nous-même : Os méchonnerons nous-même.

Ch'est vous-même : Os irez vous-même.

Il y sont eux-même : I vendront eux-même.

Brûle-Maison : Oui-dà ché mi-même.

Li-même, en Boulonnais, c'est aussi *soi-même*.

On né se fait pont de li-même.

Nous-autres.

§ 32. — *Nous-autres*, pronom substantif de la première personne du pluriel, est, avec *vous autres*, pronom substantif de la seconde personne, très usité dans le dialecte Boulonnais. Il a la même signification qu'en français, et il n'est jamais sujet direct du verbe, devant lequel on emploie nécessairement le pronom verbal correspondant :

Nous autres, os ne faisons pont comme cha.

Ce pronom se décline, au moyen des prépositions : De nous autres ; à nous autres.

Hector Crinon :

Quo q'ch'est qu'in vole à nous eutes ? (p. 38).

Le Wallon dit de même Nos ôtres, d'après l'espagnol nos otros (Chavée, p. 73).

SECTION II.

Du pronom personnel verbal ou sujet.

§ 1. — Le pronom personnel verbal, ou sujet des verbes, dans le dialecte Boulonnais, est :

Singulier,	1re pers. :	Je.	*Je.*
	2e pers. :	Te.	*Tu.*
	3e p. masc. :	I ou Il.	*Il.*
	— fém. :	A' ou Al.	*Elle.*
Pluriel,	1re pers. :	Os.	*Nous.*
	2e pers. :	Os.	*Vous.*
	3e pers. m. f. :	I ou Il.	*Ils* ou *Elles.*

Je fais,	J'ai fait.
Té fais,	T'as fait.
I fait,	Il a fait.

Al fait,	Al a fait.
Os fesons,	Os avons fait.
Os fesez,	Os avez fait.
I font,	Il ont fait.

Je ne fais pont,	Je n'ai pont fait.
Té ne fais pont,	Té n'as pont fait.
I ne fait pont,	I n'a pont fait.
A ne fait pont,	A n'a pont fait.
Os ne faisons pont,	Os n'avons pont fait.
Os ne fesez pont,	Os n'avez pont fait.
I ne font pont,	I n'ont pont fait.

Syntaxe.

§ 2. — **Je**, se transforme, suivant les lois de l'*e* muet, en *J'*, ou en *E-je*, car jamais son *e* ne peut-être prononcé demi-muet, à la française, ni devant les voyelles, ni devant les consonnes ; mais on peut l'accentuer :

Dezoteux : J' tai baillé eun' tape (I, 4).
Je m' battrois putôt au dernier (Ibid.).
Je n' cedroy qu'étant mate (Ibid.).
D' mande en peu den no village
Comme éj' says ben travailler (III, 4).

Hector Crinon :
En vain j'ai mis el hamile à nou porte (p. 184).
J'espère (p. 186) ; J'ai peur (p. 228).
Ej m'in iros (p. 122) ; Ej laiss'ros là (p. 122).

§ 3. — Devant l'initiale forte ou sifflante de certains verbes, *je* est susceptible de changer sa chuintante en un *ch*, un *ç* ou un *s*.

Hector Crinon est plein d'exemples de l'emploi de ce procédé. En voici quelques-uns :

Mes tchotes femme', ou risque ed vous déplaire,
Si ch' tape oucoire oujourd'hu sur vou dous,
Ch' n'est, ma fo, pouant par haine ou par coulère,
Par méchan'sté qu'ech parle mal ed vous (p. 80).
D'puis ch' temps qu'ech vis...
J' subissos ch' ma coume ech preindos ch' plaisi...
Ch' m'étos créé ein paradis sus l' terre... (p. 185).
Ess s'rai r'devabe (p. 172).
Edpuis qu'ess sus sus l' terre (p. 171).

Mais il y a plus de caprice et d'inexpérience que de principe dans cette manière d'agir. Ailleurs, en effet, dans les mêmes lettres, l'auteur a écrit :

J' t'el l'avos dit (p. 24). Ej pouvos-ti (p. 12).
J' savos (p. 183). J' vas épruver (p. 18). Ej m'in iros (p. 122). Ej cros (pp. 80, 81, etc., etc.).

Il n'y a donc pas là de quoi constituer autre chose qu'une remarque.

§ 4. — **Te**, seconde personne, s'élide sur les voyelles, s'accentue devant les consonnes.

Te est familier aux dialectes romans :

T'as bon haubert (Huon de Bordeaux, v. 739).
Tu ne sés mie quel homme t'as trové (Id., v. 3490).
Mais ten aras (v. 3541).
Se t'i vas, à mort seras livré (Id., 4585).
Et si me dis de quel tère t'es né (Id., v. 5012).
Se t'i gis (Id., v. 6638).
Ha ! dist-il, Savary, t'as fait malle bargaingne !
(Hug. Cap., v. 1024).

Il est resté dans le langage des paysans de Molière :

T'as la vue trouble ; — T'as la berlue ; — T'es trop froide ; — T'es toujours là comme eune vraie souche de bois (*Festin de Pierre*, II, 1).

Dezoteux :

Té m'apploi t' n'ami :
Te m' flanquois pont des claques (I, 2).
Va, dit-i, si té m' soutiens-cha,
J' m'en plaindrai à l' justiche :
Après cha té t'en souvara
D' m'accuser d' malifiche (I, 7).
Té peux rester tranquille (I, 8).

Hécart donne de même, en Rouchi : Té meins, tu mens.

M. A.-G. de Fresnay, en Normand : T'as, *tu as ;* T'es, *tu es* (p. 257).

Brûle-Maison :

Hé ben, Pierrot, queu bonne nouvelles ?
Te queurres comme unne arondielle.
Dis-donc, te femme est-elle perdue ?
Un diroi que t'as le fu au cu ;
Te n'as comme point l'air content ?
Aiche que t'aroi ma à tes dents ? (V. 7).

M. A. Derousseaux :

Si t'y réponds, te s'ras bin fin (I, p. 4).
Est-ch' que te t' tairas ? (p. 86).

Hector Crinon :

Q' tés malhéreux, Gros-Jean, d'enn croire à rien !
(p. 5).
L' raison qu' t'as (p. 6).

J'ai dit que le Boulonnais l'accentue toujours devant les consonnes et c'est en *è* grave : Tè say ben, ti, que tè nos as fait du ma.

On le trouve cependant quelquefois élidé, avec l'*é* renversé par métathèse : Et' nos a pont dit que t'avois faim ; — Et' n'as pont été à Boulongne.

Dezoteux en donne un exemple : Et' n'as pont b'zon d' t'ennuyer (III, 2).

§ 5. — **I**, au singulier, devant les consonnes ; **Il**, devant les voyelles.

Il y en a des exemples romans :

Il aloient à reculons (*Eust. le M.*, v. 116).

Et qui atendera qu'i soit par forche pris
(Hug. Cap., v. 4160).

Ossi tost qu'i le vit (Id., v. 4475).

Hector Crinon : I n'est ni fier, ni ourgueilleux (p. 30).

Dezoteux :

I carressoit, i prendoit, i volut, i quéyoit (I, 1).

§ 6. — Devant les *l*, mouillées ou non, devant *gli*, *y* et *yly*, on fait usage de *il*, et non de *i*.

Il l'a bien paré,
Il ly a mis unne agrappe par-chi,
Une agrappe par-là,
Il l'a porté comm' cha (Brûle-Maison, V, 8).

§ 6. — **Al**, féminin, devant les voyelles et devant les consonnes : On écrit généralement *alle* : pourquoi ne pas aller au plus simple ?

Dezoteux : Al' a ben voulu d' ten père (III, 3).
L' fille al li dit : (I, 8).
All' a eu tort (I, 10).
All' l'ertiroi, all' li ficha eun' claque (I, 1).

Molière : Al l'assure ; Alle vous doit : Al le soutient (*Festin de P.*, II, 5. — *Méd. malgré lui*, II, 2).

Brûle-Maison : Al est trop avant au corps...
Al fait des efforts ..

Alle va lanché dessus...
... Al est widié hors du corps...
Al vaut de l'or (II, 1).
Al jure, al fait tapage
Al sait bin m' commander (X, 10).

Hector Crinon : Alle arrive, all' tape (p. 161).

En Normand : Alle pour *Elle* (*Memento*, p. 24).

§ 6. — Devant *m*, *n*, *s*, le *l* s'élide :

A m' dit (Corblet, p. 253).

A m'a dit comme cha. (Normand, *Memento*, p. 17).

C'est une règle générale et non pas une exception, comme l'abbé Corblet l'a prétendu :

Dezoteux : A' ne sayt pont chou qu'al dit (III, 3).

Hector Crinon : A' n'a pus forme humaine (p. 140).
Jamais a' ne manque einn' conterdanse (p. 27).
A' n'est pus tranquille (p. 39).
A' s'ermue (p. 40). El terre a' s'ercouenne (p. 23).
A' se voit réduite à sin dernier mourcheu (p. 53).

§ 7. — **Os**, pour *nous* et *vous*, unit son *s* final, sifflant comme *z*, à la voyelle initiale du mot suivant.

M. l'abbé Corblet écrit *os* devant les consonnes, *oz* devant les voyelles. C'est une distinction fort inutile : L'*s* française de *vous*, n'a pas besoin de *z* devant les voyelles.

Dezoteux est irrégulier :

Quand os wardem' les vaques (I, 2).
Des bête' o z'avez fait querver (I, 6).
... Comme os véyez (I, 9). — S'os en volez... (I, 11).
Quand os érons des batiaux prêts (II, 4).
Si os faisons de's emplettes (III, 9).
Os n'en widrons tout d'un coup (III, 12).
Chés grands er' pasos qu' mencherons (III, 16).

Os n' n'érons jusqu'aux mentons (III, 16).

Os, est Picard : Os fasons (H. C., p. 79). — Oz y canterons (Corblet, p. 68).

Pour tout poutage, os n'avons qu' des carottes (H. C., p. 130).

Oz avons tant ri ; — Os jurons d' l'orgue (Corblet, p. 68). — Oz avez bieu d'mander. — Os n'entendons poënt ; — Oz avons nos raisons. — Os n'érez rien de nouvieu ; — Os n' somm's mi si tant bêtes (Kiot Bitte, dans Corblet, p. 52).

Hécart, en Rouchi, donne : *Nos*, pour *nous :* Nos avons.

M. A.-G. de Fresnay, en Normand :

D'où qu'o venez ? O qu'o z'allez ? Qui qu'o faites ? Qui qu'o dites ? (*Memento*, p. 197).

Molière écrit *ou :*

Je vous dis qu'ou vous tegniez et qu'ou ne caressiez point nos accordées (*Festin de Pierre*, act. II, sc. 3).

§ 8. — **I** et **Il**, au pluriel, masculin, féminin, sans *s :*

Roman : I sont frères (Hug. Cap., v. 2193). — I les ont recullez (v. 3583). — Il y vont (v. 2247).

Quand il orent souppé, il s'allerent couchier (v. 2196).

De dix mille qu'i furent (v. 3166). Il ont (Fierabras).

I l'on fait despouillier (Fierabras, v. 3491).

Dient qu'i seront si homme toz les jors de leur vie
(Aye d'Avignon, v. 4045).

Qu'i li porteront foi com l'or seignor droit lige
(Id., v. 4050).

Dezoteux : I l'i ont prins sen beure et sen lait (I, 3).

Brûle-Maison : Il ont le prix (I, 12).

Hector Crinon :

Ess z'infants i sont bien ronds (p. 47).
Il ont l' nez fait coume des mal équeus (Ibid.).
...Nous moumzell' in erv'nant ed l'école...
Autour d'leu pluke i sont tout l' long du jour (p. 58).
In s' ploint q' chés fille' il ont peur ed chés flaques (p. 55).

M. l'abbé Corblet donne plusieurs fois *ls* et *lz*, pour le masculin, féminin. Ainsi : Ches guernouilles, is n'ont poent de queue (p. 142) ; Ches vaques, iz ont de gros pis (p. 144) ; Leus kiens is ne cach'tent poent ensanne (p. 154).

Dezoteux dit de même : I's éront (II, 2).

Brûle-Maison : Sans doute ils aront réussis (V, 7).

Mais ce ne sont là que des infiltrations de gallicisme.

Pronom personnel interrogatif.

§ 9. — Il y a un pronom personnel interrogatif, qui est enclitique et qui fait fonction de sujet verbal. C'est :

SINGULIER, MASC. FÉMININ :		PLURIEL, MASC. FÉMININ :	
1re personne : (manque).		1re personne : Nous.	
2e — : Tu.		2e — : Vous.	
3e pers. masc. : I.		3e pers. masc. : I.	
3e — fém. : Elle.		3e — fém. : Elles.	
Veux-tu ?	Aimes-tu ?	Says-tu ?	
Veux-i ?	Aime-t-i ?	Sayt-i ?	
Veut-elle ?	Aime-t-elle ?	Sayt-elle ?	
Volons-nous ?	Volez-vous ?	Veutent-i ?	
		Veutent-elles ?	

Hector Crinon : L'est-elle ? (p. 161). Est-i permis ? (p. 179). A-t-elle el temps (p. 129).

Pronom impersonnel, ou neutre, sujet.

§ 10. — Le pronom impersonnel, ou neutre, sujet verbal, **I**, ou **Il**, suit la règle formulée dans le § 5.

I pleut et i fait du soleis,
Comme à l' ducasse-é-de Quermarest (Dicton).

Il a neigé anuit.

Hector Crinon : Quand i plut (p. 19) ; mais s'il erplut (p. 23).

Pronom personnel, enclitique, non interrogatif.

§ 11. — Les pronoms personnels enclitiques, non interrogatifs, dont le français fait un fréquent usage, en disant : Dis-je, dis-tu, dit-il, disons-nous, dites-vous, disent-ils, dit-elle et disent-elles, manquent dans nos patois. On les y remplace par une tournure semblable à celle qui sert au lieu et place de *qui* relatif :

Qué je dis, que tè dis, qu'i dit, qu'al dit, etc.

M. A. Desrousseaux :

Allons, qu'i dit, v'nez donc, p'tit'mère,
Avec nous boire un verre de bière (T. I, p. 86).

Ah ! qu'elle li dit (V, 4).

C'est la manière ordinaire de faire les citations des paroles empruntées à autrui.

Hector Crinon :

Ej n'ai jamoua, qu'in dit, tué ni brûlé (p. 12).

Hein ! interr nous, qu'i s' dit ech bon brave homme (Ibid.).

Déjà d' sin temps, qu'i raconte Montaigne,
Sous ch' rapport lo, l' femelle étot indeigne (p. 52).

SECTION III.

Du pronom relatif.

§ 1. — Nos patois du Nord, pas plus le Boulonnais que les autres, n'ont de pronoms relatifs.

Qui, lequel, laquelle, dont, duquel, de qui, de laquelle, à qui, auquel, à laquelle, leur manquent absolument.

Un grammairien moderne fait observer que « *qui* « et *lequel* relatifs sont composés du *nom* ou *pronom* « *personnel* et d'une *conjonction*. L'homme *qui* est « venu = *et il* est venu. On retrouve, dit-il, cette « décomposition dans les langues primitives. La « Bible dit : Un homme était, *et* nom *de lui* Job, « pour : *dont* nom Job. » (1)

Quoi qu'il en soit de cette théorie, elle répond assez bien à la manière dont s'expriment nos paysans, lorsqu'ils se trouvent en présence d'un cas où il leur faudrait employer le pronom relatif. Seulement, la conjonction dont ils font usage n'est pas *et*, mais *que*.

Avec ce *que*, qui revient à chaque instant dans leurs tournures, ils suppléent à tout : C'est le pivot sur lequel tout repose et tout marche.

Le langage populaire se comporte de la même façon. Georges Sand a dit, en imitant le dialecte

(1) G.-H. Aubertin, *Grammaire moderne des écrivains français*, p. 259.

berrichon ; Frère Nicolas, qu'il lui a dit, je ne peux pas vivre avec un mensonge.

Les paysans de Molière font de même :

Il y en a un qu'est bien pu mieux fait que les autres
(*Festin de Pierre*, II, 1).

§ 2. — La plupart des écrivains qui ont composé en patois ont méconnu cette règle, ou, pour mieux dire, ne l'ont observée que partiellement. Trompés par les apparences, ils ont très souvent, au masculin singulier et pluriel de la troisième personne, pris *qu'i* pour *qui*, sans se douter, eux si prodigues d'apostrophes qu'ils en omettaient là une des plus importantes. Ailleurs, devant un mot commençant par une voyelle, ils n'ont pu se dispenser de dire *qu'il*, ou *qu'al*, supposant, sans doute, l'existence de quelque règle bizarre qui le voulait ainsi.

Ouvrons les premiers orthographistes venus :

Dezoteux :

Te vorois cor, à ch' qui m' paroit
Avoir des prévilièges (I, 3).

Corblet (p. 52) :

Où qui en o pus d'en qu'o ieu enn bœnn' œuillade.

Hector Crinon :

Vous qui ne maingez q' des crouttes (p. 19).
Ch'l'ernard qui dort i n'attrapp'ro pas de poules
(p. 20).

Brûle-Maison :

Quand je voie tes bieaux yeux den te tiète,
Qui brillent comme des copons d'ieau,
Men cueur brûle comme eune alleumette
Qu'un alleume pour brûler un fagot (I, 1).

M. A. Desrousseaux :

Li qui d'vot fair' rire à la ronde
Il a brait comme un aute infant (t. I, p. 2).

Que conclure de tout ceci ? Que la règle n'existe pas ?

Continuons de citer, et prenons d'autres exemples, en les choisissant mieux.

Voici Corblet :

Boesons l' main qu'a no buque (p. 139).
Eine femme qu'al claque (p. 145).
El fille qu'al siffle (p. 146).
Femme qu'al minge ess crême, en' bat poent de bure (p. 142).
Gni o pas d'ieu si belle qu'a n'ess troubele (p. 148).
Jonesse qu'al veille, vieillesse qu'al dort (p. 151).

Hector Crinon :

Vot-on quitzein qu'il y fouache ess fourteine ? (p. 37).
Ch' n'est pau mi qu'il a tué (p. 39).
I seint s' n'éraille ein peu qu'all' dégatouille (p. 43).
Ein bon papa, qu'il a défeut d'ett' viux (p. 46).
Ch' peuv qu'il a fain (p. 68).
Eux (les femmes) qu'il ont vu (p. 61).

Brûle-Maison : J'ai vu bielle Hélène
Qu'elle s'entretenoit
Aveuc un Tourquennois (I, 3).
Et se queu qu'elle fertillot (I, 8).
Y n'y avot le fieu Jacques,
Qu'il avot donné du bo (IV, 1).
Ché pour acaté du chiro
Pour m'en p'tit frère
Qu'il a des vierres (VI, 8).
Cha été la mère du garçon
Qu'elle a accommodé les viandes (V, 3).

J'ai des écus à trois couronnes,
Qu'il sont au gardin de los
Sus un hallot (X, 6).
I va à le fille de no buresse,
Qu'elle est justement no voigeaine (X, 12).
Je viens Marie d'vire el ballon,
Qu'il d'voi voler pire qu'un dragon (V, 7).

Posons la règle : Pronom, **qui, lequel, laquelle.**

§ 3. — On supplée au pronom relatif *qui,* dans le patois Boulonnais, en se servant de la conjonction *que*, suivie du verbe, au temps personnel déterminé par le sujet de la phrase :

Mi, *que* je sut viu.
— *que* jé ne peux pus travailler,
— *que* je vai mourir.
Moi, *qui* suis vieux,
— *qui* ne puis plus travailler,
— *qui* vais mourir.

Ti, *que* t'est jonne,
— *que* t'as dele forche,
— *que* t'as core longtans à vivre :
Toi, *qui* es jeune,
— *qui* as de la force,
— *qui* as encore longtemps à vivre.

Li, *qu'i* cante toujours,
— *qu'il* est gay comme en pinchard,
— *qu'i* réjouit tout le monde.
Lui, *qui* chante toujours,
— *qui* est gai comme un pinson,
— *qui* réjouit tout le monde.

Elle, qu'al brait sans cesse,
— *qu'a* n'a pont en moument de bien,
— *qu'a* se dépluge sans cesse.
Elle, qui pleure sans cesse,
— *qui* n'a pas un moment de bien,
— *qui* se désole sans fin.

Nous, qu'os avons du bien,
— *qu'os* sommes riches,
— *qu'os* faisons l'aumonde.
Nous, qui avons du bien,
— *qui* sommes riches,
— *qui* faisons l'aumône.

Vous, qu'os êtes povres,
— *qu'os* mourez de faim,
— *qu'os* trannez de froid.
Vous, qui êtes pauvres,
— *qui* mourez de faim,
— *qui* tremblez de froid.

Eux, qu'il ont du pain,
— *qu'i* brûletent du gros bos,
— *qu'i* se coffetent ben.
Eux ou *elles, qui* ont du pain,
— *qui* brûlent du gros bois,
— *qui* se chauffent bien.

Hector Crinon :
... Cheux qu'il éront des vaques (p. 2).
Cheux qu'il ont peur... (p. 4).
Quo q'ch'est qu'i reste... ? (p. 85).

Gn'a tant... d'escroqueux avides
Qu'il ont l' taleint... (p. 99).
Ech malhéreux qu'il est mal habilli (p. 106).
S' langue qu'all peind... (p. 165).
D' chés gens vicieux qu'i n'in font coire eq rire (p. 42).
Brûle-Maison :

N'aiche point ti, Brûle-Majon,
Que te cante den Lille ? (I, 4).
Y n'y en a tant
Den les bourgs et villages
Qu'ell' sont bielles et sages (I, 13).
Pour mi, j'ai eu le fille Martin
Qu'elle ma prêté sen jacotin (II, 2).
Et chet chelle cardonnette...
Qu'elle fait toudi sen nid,
Au soir, à le brunette (VI, 3).
Elle admire les mameselles
Qu'el' sont biell' et bien habillé (VII, 2).
N'y a d' temps en temps unne qu'elle attrape
Un amoureux :
Un monsieu,
Entre deux
I n'y a toudi unne qu'elle s'écappe (VII, 2).
Ch'est votre fidel amant
Qu'il est parti il y a six ans (VII, 8).
Il survient un éclat de bombe
Que près de ma maison il tombe (VII, 9).
Je me ris d'une fille,
Qu'elle a tant d'amoureux (VII, 13).
J'ai me fille qu'elle est tout élevée (IX, 4).
J'ai un rasoir qu'il va doux (X, 8).
Dechristé, à Douai :

S' dame qu'a' ne povoit point païer son personnel
(Vermesse, p. 422).

C'est l'orthographe usuelle des environs d'Abbeville :

No marister qu'il etoé v'nu feumer s' pipe à no moéson. O z'avons eine tinterelle qu'al karillonne rœde quantt il intre quequein. Eine coutrière qu'el vête tout ch'qu'i gn'o ed pu wêpe dein n'Abb'ville. Vlo' ein n'individu qu'i s' délanche ed drière ein abbe, qu'il attrape no beudet par l' bride, pi qu'i no crie. Vlo' no beudet qu'i s' rébelle, qu'i lève s' tête. J'ai 'té queur Mad'lon qu'al étoé o pié d'eine haille. Ein viu ami qu'il o v'nu no vir secante foé à Veuchelles (Jacques Croëdur, *Almanach d'Abbeville*, 1881, p. 100-104).

§ 4. — Quelquefois, on simplifie ces tournures, en y supprimant le pronom verbal, pour n'y laisser que la conjonction.

Je ne sais trop dire si ce procédé est, ou non, légitime en Boulonnais ; mais il est roman :

Et li dus Godefrois, qu'est plus fiers qu'uns lions
(*Ch. d'Ant.*, IV, v. 845).

Tel coup li vait doner de l'espiel qu'est forbis
(Id., VIII, v. 972).

Sainte Marie, or aidiez au baron,
Qu'il ne set mot de ceste traïson (Gaydon, v. 313).

Et Huelin est venus à la mer,
Qu'ele couroit assès près de l'ostel
(Huon de Bordeaux, v. 5301, 5302).

Mais ele ne sait pas le mortel encombrier
De son père, qu'est mort u grant palei plénier
(Doon de M., v. 3747).

Le glouton a ataint qu'ot hauchié son escu
(Doon de M., v. 4394).
De Doon qu'a conquis la grande tour carrée
(Id, v. 5674).
Doon qu'est de no parenté (Id., v. 7199).
Li desloiaus qu'ot fait la traïson (Gaydon, v. 547).
Gent qu'est désarmée ne vaut pas un besant
(Gui de Bourg., 3674).

Hector Crinon :

Six-Quint, qu'étot, dit-on, bel et bon pape (p. 10).
Combîen d' mamans et pis coire ed grands pères
Qu'à ch' l'indrot là i sont si meux q'chés pères
(p. 44).
.....Qu'ed laboureux...
Q' pour mett' leu blé n'ont pas b'soin d'ein grand
[cuin (p. 21).
Edvant s' marier el fille qu'est déraingi'
A bien du ma' après à s' courrigi (p. 112).
Combien ont l'air d'ess maingi d'amitchi
Qu'in s'imbrachant i s' mourdreint voulintchi
(p. 122).
Ed' z'amis...
Eq pour sin repos n' sont pouant quiens d'einn'
[prière (p. 124).

Brûle-Maison :

V'la ch' l'homme qu'étot ben en rage (I, 8).

§ 5. — Une autre façon de s'exprimer, consiste à remplacer le pronom verbal par le pronom démonstratif neutre, *che :* C'est ainsi que Dechristé a dit, avec M. A. Desrousseaux :

Un quien qu' ch'étot tout min caprice (A. D., III, 19).
Wettiez Gayant, qu' ch'est no grand père (Verm.).

On peut faire de même en Boulonnais :

J'ai dit des choses qué che n'étoit pont vrai.

§ 6. — Le parallélisme des personnes n'est pas toujours rigoureusement observé, et l'on mettra volontiers, après les pronoms *mi* et *ti*, le verbe à la troisième personne, au lieu de la première.

Nous avons vu Hector Crinon dire :

Ch' n'est pau mi qu'il a tué.

Un boulonnais dira de même, à la première et à la seconde personne :

Che n'est pont mi qu'il a parlé,
Che n'est pont ti qu'il a venu,

et cette façon de parler est parfaitement logique : car la phrase signifie en réalité : *S'il y a quelqu'un qui l'a fait, peu m'importe, car ce n'est pas moi !*

§ 7. — **Dont, duquel, de laquelle**. — Le pronom relatif *dont, duquel, de laquelle*, se remplace en Boulonnais par la conjonction *que*, suivie de l'adjectif possessif déterminant le substantif :

Moi, dont la maison brûle,
Toi, dont le père est mort.
Lui, dont la sœur est mariée,
Elle, dont le mari est malade,
Nous, dont les enfants sont grands,
Vous, dont les biens sont vendus,
Eux, dont les vaches sont pleines,

se traduit par :

Mi, qué me maison al brûle;
Ti, que ten père il est mort;
Li, qué se sœur al est mariée;
Elle, qué sen homme il est malade;
Nous, que nos éfants i sont grands;

Vous, que vos biens i sont vendus ;

Eux, que lus vaques i sont plangnes.

§ 8. — On agit de même lorsque l'antécédent est un nom propre de personne :

Antoine, que se maison al est en paillottis.

§ 9. — Mais lorsque l'antécédent est un nom de lieu, ou de chose, non susceptible d'être qualifié par l'adjectif possessif, on se sert de la conjonction *que*, sans autre artifice que l'article défini ou démonstratif :

La maison dont la tête de cheminée fume là bas dans les champs,

L'arbre dont les feuilles sont tombées,

Les buissons de noisetiers dont les branches sont cassées,

La toiture dont les tuiles sont disjointes,

Le ruisseau dont l'eau se répand dans la rue,

se traduiront :

Chele maison qué le buhot i funque là-bas den ches camps ;

Chel abre que les feuilles i sont queues;

Ches halots de caurre que les branques i sont cassées;

Chele couverture que les pannes i sont déjointes;

Che ruchos que l' l'iaue a se répand dans chele rue.

§ 10. — Il peut arriver que l'on personnifie les choses inanimées, et qu'on leur prête, pour ainsi dire, le sentiment. Dans ce cas-là, on emploie l'adjectif possessif, et l'on dira, par exemple : Chel abre que ses feuilles i sont queues ; mais cette tournure est rare.

§ 11. — **Dont**, régime indirect des verbes passifs ou neutres, en français, se remplace aussi par la conjonction *que*, en ayant soin, quand il se rapporte

à un nom de personne, de donner au verbe, autant que possible, le complément indirect *de lui, d'elle, d'eux :*

L'homme dont je parlais avec vous hier soir,

La femme dont nous avions le plus à nous plaindre,

L'ami dont je suis le plus aimé,

se traduiront par :

L'homme qué je parloy de li aveuque vous hier au vêpre.

Le fenme qu'os nos plaindèmes d'elle, le davantage.

L'ami qué je sut aimé le davantage.

§ 12. — Quelquefois on y insère le pronom démonstratif *en*, ou bien quelque préposition :

L'outil dont je me sers tous les jours,

Le chapeau dont je me couvre la tête,

se traduiront :

L'outil qué je m'en sers tous les jours ; ·

Le capiau qué je cueuvre me tête aveuque.

§ 13. — Quelque éloignés que l'antécédent et le relatif puissent être l'un de l'autre dans la construction de la phrase, il faut toujours employer une de ces tournures :

L'homme qui est venu ici, qui a causé avec moi et dont je veux acheter la maison, s'appelle Antoine.

Traduisez :

L'honme qu'il a venu échi, qu'il a devisé aveu mi, et qué je veux gli acater se maison, i s'appelle Antoine.

§ 12. — Hector Crinon, chez qui l'on trouve *dont* aux pages 80, 121, 131, 177, l'évite cependant autant qu'il le peut :

Ein patalon eq tout ch'bas i s' déferloque (p. 7).

Chès queups d'bounets qu'in fouat grâce à sin fieux,
I vous les reind quid fos quand in est vieux (p. 45).
Ed tout partout, ch'est bien, j'cros, ch' persounage,
Qu'in parle el pusse et qu'in counnot l' moins (p. 30).
Edzous d' z'habits qu'in vot l' chair in travers (p. 64).
Ech grand arias d' fermage,
Qu'il ont tant d' ma' à n'in payi l' loyi (p. 73).
Préseint l' pus triste, infirmité l' pus grave
Qu'ein hounête homme i puche ête affligi (p. 82).
Ech grous traitt'meint...
Q' j'enn vouros pau n' n'ête affligi d'outant (p. 99).
Pour ein troup vif eq qu'in n'étot pau ch' mouaite (p. 100).
Ch' quertchein qu'ess grange et pis s' painche alle [est vuide (p. 101).
Qu'echtid qu'in d'sire el plache... (p. 127).
Ech reintchi...
Q' boire et maingi est l' grande oucupation (p. 131).
Ch' qu'el monne il a pusse d'invie (p. 159).
D' nous arrondir ed tout chou qu'in a faim (p. 166).
Brûle-Maison :
I font toudi des aubades
Qu'on en parle en tous endros (1, 12).

§ 13. — **A qui, auquel, à laquelle.** — Le pronom relatif *à qui, auquel, à laquelle*, se remplace dans le patois Boulonnais par la conjonction *que*, en ayant soin de faire précéder le verbe du régime indirect proclitique personnel :

L'homme à qui j'ai parlé,
L'homme à qui je donne un pain,
Les hommes à qui j'ai vendu ma maison,
Traduisez : L'homme que je l' gli ai parlé ;

L homme que je li donne un pain ;
Les hommes qué je lus ai vendu me maison.
Moi, toi, vous, nous, à qui on a promis.
Mi, qu'on m'a promis ; Ti, qu'o t'a promis ; Nous, qu'o nos a promis ; Vous, qu'o vos a promis.
Hector Crinon :
... Cheux q' ch'est à eux ch' groin (p. 31).
... Echtid, qu'in n' put li rien muchi (p. 37).
Chtid eq sin d' voir li siane si aisé (p. 115).
Ess ceinsier q' toute i li réussissot (p. 170).

§ 14. — **De qui, par qui,** etc. — Les tournures ablatives *de qui, par qui, avec qui, sur qui, de laquelle, par laquelle*, etc., se remplacent dans le patois Boulonnais par la conjonction *que*, en ayant soin de faire suivre le verbe du pronom personnel régime indirect, en rapport avec l'antécédent.

L'homme par qui j'ai été blessé,
Les gens de qui vient notre maison,
Pierre, avec qui je m'étais rencontré,
Le notaire en qui j'avais confiance,
La pierre sur laquelle je m'étais assis,
traduisez :
L'homme que j'ai été bléché par li ;
Les gens que no maison vient d'eux ;
Pierre que je m'avoy rencontré aveu li ;
Le notaire que j'avoy confiance à li ;
Le pierre que j'étoy assis dessus.
Hector Crinon :
Tel, eq sur li tout l' monne i s'apitoie... (p. 163).
Jacques Croëdur : I n'o cin morcieu d' fer jonc in cuivre eq j'ai foé écrire d'sus (*Alm.*, 1881, p. 10).
Brûle-Maison est plus expéditif :

I faut vivre avec ceux qu'on est (I, 4).

Hécart donne en Rouchi :

Tè cope l' branque qué t'es d'sus.

§ 15. — **Que,** relatif. — Si la conjonction *que*, employée seule, au cas régime direct, est un vrai pronom relatif, le Boulonnais est sur ce point d'accord avec les autres dialectes dérivés du roman.

Il dit fort correctement : Velà l'homme qué je cherche, le fenme que j'ainme, le quemin qué je prends, l'argent que j'ai.

OBSERVATION COMPLÉMENTAIRE :

§ 16. — Ni Hécart, ni Corblet, n'ont rien pu deviner de ces tournures. Voici seulement ce qu'ils en disent : *Qui* s'emploie quelquefois pour *dont*, *duquel*, *avec lequel*, *au moyen du quel* (Corblet, Gloss., p. 528).

« *Qui* s'emploie souvent pour *avec lequel*, *laquelle:* Il a bu tout l'argent qui devoet acater du pain pour ses enfants ; il a bu tout l'iau qui d'vot s' laver » (Hécart).

Le Boulonnais dirait : Il a bu tout l'argent qu'i devoit acater du pain aveuque pour ses éfants ; Il a bu tout l' l'iaue qu'i devoit se laver aveuque.

PHRASES :

L'outil avec lequel je travaille.	L'outi qué je travaille aveuque.
L'homme avec qui je suis allé à Boulogne.	L'honme que j'ai été aveuque li à Boulogne,
La femme avec qui j'ai eu des difficultés.	Le fenme que j'ai ieu des raisons avec elle.

La voiture dans laquelle je suis revenu.	Le vouture que j'ai revénu dedens.
L'homme dans la voiture de qui je suis monté.	L'homme que j'ai monté aveuque li den se vouture.
Le pot dans lequel je vous apporte du lait.	Le pot que je vous apporte du lait dedens.

Brûle-Maison : Deven un métié,
Qui n'ia du gagnage,
Quand on est suit du bonheur
Non du malheur (1, 12).

C'est-à-dire : *Dans un métier dans lequel il y a,* etc.

SECTION IV.

Du pronom démonstratif.

§ 1. — Les pronoms démonstratifs sont **cheti-chi, cheti-la, le cheti, che, cha, chou, l'enne l'autre, chacun, en** et **nen.**

§ 2. — **Cheti-chi, cheti-la.** — Les pronoms démonstratifs du patois Boulonnais qui équivalent aux formes françaises *ceux-ci, celle-là, chés-chi, chés-là,* sont :

Cheti-chi, cheti-là, pour le masc. sing., *celui-ci, celui-là* ; Chele-chi, chele-là, pour le féminin sing., *celle-ci, celle-là* ; Ches-chi, ches-la, pour le pluriel des deux genres, *ceux-ci, ceux-là.*

Ils se distinguent des adjectifs de même dénomination, parce qu'ils s'emploient absolument, pour représenter un sujet précédemment exprimé, ou sous-entendu.

Le mot est d'un usage à peu près général, dans le langage populaire : Molière, dans le *Médecin malgré lui*, fait dire :

Par Jacqueline : Ceti-ci (Act. II, 2).

Par Lucas : Ceti-là (Act. II, 1).

Hector Crinon a fort bien marqué l'opposition des deux termes dans ces vers :

Je' l' ploins s'i feut qu'i conteinte sin monne :
L'ein voura gras, l'eute i d'maindra du maigue,
Chti-chi du doux, chti-là n' voura q' du aigue (p. 4).

On trouve plus loin chez lui : Chell' chi (p. 148) ; Chell'-là (p. 127).

Brûle-Maison donne, avec ses bizarreries ordinaires :

Che tichi (III, 8).
Hélas ! cheti-là,
Aveuque ses moustaches de cats,
Y ma pris par un bras,
L' moustafia,
Den l' puriau m'entraina
Drolà (IV, 11).
Pour cheti-là, y me plé, awi ! (VI, 8).
Bon, dit chety-chi (VI, 6).

L'abbé Corblet dans son glossaire se donne le luxe d'écrire en un seul mot : Chetichi, chetilo (p. 335) ; puis en deux mots : Ch'ti-chi, ch'ti-lo (p. 340) ; et enfin : Stichi, stilo (p. 565), dont il a l'air de faire des mots différents.

Le dialecte Wallon possède le même mot, sous la forme *citil-ci*, *citil-là*, dont on ne prononce pas l'*l* finale, ce qui équivaut à *citti-là*, d'après M. H. Chavée, p. 210.

§ 3. — Une autre forme, très usitée en Boulonnais, avec une nuance de mépris pour la personne ou la chose dont on parle, est de dire :

Cheti-chil, cheti-lale, chele-chil, chele-lale.

Hector Crinon les donne : Chti-lale (p. 127) ; Chelle-lalle (p. 56).

§ 4. — Le pluriel boulonnais est toujours *ches-chi, ches-là,* pour les deux genres, et jamais *cheux*, ni *cheules*, que donne le glossaire Picard et dont Hector Crinon s'est lui-même servi quelquefois.

Cependant on dit en parlant des habitants d'un lieu, pris en général, *ceux :* Ceux de Desvres, ceux du Wast, ceux de Menneville.

§ 5. — **Le cheti**, dont l'article s'accentue en *é* fermé, *lé cheti*, est un pronom démonstratif singulier des trois genres, qui peut prendre l'article pluriel *les*, et qui équivaut au pronom français *celui, celle, ceux, celles.*

§ 6. — *Lé cheti* se comporte comme un substantif, et il peut avoir un complément au génitif, ou à l'ablatif.

Lé cheti dé che riche ; lé cheti dé che povre ; lé cheti d'en autre ; lé cheti de Boulongne ; lé cheti de Desvres.

§ 7. — Devant les noms propres d'hommes, le rapport de possession peut s'exprimer sans la préposition *de*, par simple juxtaposition, à moins que le nom propre ne soit de ceux qui se déclinent :

Les cheti Daniel (*ceux qui appartiennent à Daniel, ou qui viennent de chez Daniel*). — Les cheti du Grand (*ceux qui appartiennent au nommé Le Grand*).

§ 8. — Lorsque le genre du nom que représente

lé cheti, n'est pas suffisamment exprimé dans le contexte, on est obligé d'y pourvoir en donnant pour complément à ce pronom le substantif dont il s'agit.

Lé cheti des vaques Louchez que j'ai vue sus che marché, al est vendue. — Lé cheti des tiens Libaude qu'i m'a mord, ch'est che noir.

§ 9. — *Lé cheti*, est susceptible d'amener à sa suite une proposition incidente d'un caractère relatif, analogue à celle qu'exprime en français le pronom *qui ;* et comme ce pronom n'existe pas dans notre dialecte, on y pourvoit au moyen de la conjonction *que*, suivie du verbe à la troisième personne, en ayant soin de déterminer le genre et le nombre de cette dernière par l'emploi du pronom sujet :

Lé cheti qu'i s'y frotte, i s'y pique,

Lé cheti qu'il a sois, qu'i boiche !

Lé cheti qu'a n'a ren, qu'a nen cherche !

Lé cheti qu'al va à l' l'iaue, al porte sen siau.

Les cheti qu'i vont au pain, i ne meurtent-ès pont de faim.

Les cheti qu'il ont lu mannée, i sont riches assez.

Hector Crinon suit la règle, mais il l'oublie parfois :

D'puis chtid qui vole edqu'à chtid qui courtrille,

Chtid qu'il escroque edqu'à chtid qui fertrille (p. 11).

Oucoire héreux chtid qu'il est doumestique (p. 20).

Chtid qu'il est peuve (p. 34).

Echtid qui dot à Pâques... (p. 22).

Chtid qu'il a faim (p. 32).

Chtid qu'i n'a rien (p. 77).

Chtid qu'il étot d'vant (p. 83).

Chtid qu'i veut tuer sin quien (p. 84).

Coume echti-là qu'il ercangeot de g' veux (p. 101).

Brûle-Maison y est plus fidèle :

Ch'ti qu'il a queu aveuc sen viau,
Arrivant dedens le foule ;
Ch'ti qu'il attendot des quevaux,
En couvant unne chitrouille ;
Ch'ti qu'il a été épouvanté,
Quand l'homme de fer a tué,
Arrivant aveuc gros Jacques,
Ch'ti qu'il a étranné s' vaque.

Den unne place m'ont enfermé
Pour mieux conter leux affaires
Et deden l'autre à côté
Ont tenu conseil de guerre (II, 9).

M. A. Desrousseaux :

Ch'ti que j'aime pa' d'sus l's autes (I, p. 25).

N. B. — Ce pronom est aussi roman :

Jouter à chesti qu'en a tel desirier
(Doon de Mayence, v. 3284).
Si je chesti ne puis mater et justizier (Id., v. 3289).
Or diron de chestui (Id., v. 3643).
Chil qui Durandal fist, i fist chesti forgier
A son mestre sergant (Id., v. 6700).

Autres exemples d'Hector Crinon, où le pronom verbal est supprimé :

Chtid qu'a fouat l' queup, ou qu'il y a contribué
(p. 39).
Chtid eq pou' l' bien il est ourganisé,
Chtid eq sin devoir li siane si aisé (p. 115).

§ 10. — **Cha,** équivalent du français *cela*, *ça*, est un pronom démonstratif neutre, qui se comporte comme un substantif.

Il se décline au moyen des prépositions, mais il ne peut jamais être suivi de *que*, à l'état de conjonction :

Hector Crinon :

Nominatif : Cha r'vient si vite (p. 22) ; Cha n'est pus cha (p. 78).

Génitif : Le mitan de cha ; In fait d' cha (p. 95).

Datif : I gagne à cha (p. 98) ; Perdre à cha (p. 42).

Accusatif : Il a cha de bon (p. 99) ; Malgri cha (p. 65).

Ablatif : Quoy qu'os volez faire de cha ?

Dezoteux : Si té m' soutiens cha (I, 7).

Tout cha ch'est des sottises (I, 9).

Brûle-Maison : Che n'est mi rien de cha (II, 2).

On dira bien, avec le *que* relatif :

Che n'est pont cha qu'i veut ;

On ne dira point : I' ne sayt pont, ou I ne fait pont cha qu'i veut, parce que la conjonction dans le premier cas, est relative de *che* qui est sujet, tandis que *cha* n'y joue qu'un rôle d'apposition.

Cha est roman : Dans pélerins, par cha saurrés (*Eust. le Moine*, v. 97).

§ 11. — **Che**, pronom démonstratif neutre, se décline à tous les cas au moyen des prépositions. Il a un sens partitif, et il est ordinairement suivi de *que* :

Nominatif : *Che*, Ch'est l'ordinaire ; ch'est li même (Corblet, pp. 65, 66).

Génitif : *De che*, Enne partie dé che qué je voy.

Datif : *A che*, Fais attention à che qué je tè demande.

Accusatif : *Che*, Paie che qué tè me dois.

Ablatif : *De che*, Prends dé che qué tè veux.

Che est roman :

Sire, che est Gaufrey (Gaufrey, v. 8024).
Che est la verité (Id., v. 8196).
Ch'avoit esté maufé (Id., v. 8211).
Che est un des Francheis (Id., v. 9476).
Che fu en une moustisons (*Eust. le M.*, v. 47).

Il est surtout nominatif sujet. Aux autres cas, on se sert préférablement de *chou*. Employé comme nominatif sujet, *che* veut toujours son verbe au singulier, bien que l'idée qu'il représente puisse être pluriel ou collective :

Tout cha, ch'est des sottises (Dezoteux, I, 9).
Ceux de Desvres, ch'est des fameux pour le tarte.
Ch'étoit des voleux.

Il n'est pas permis de dire : *ce sont, c'étaient*.

§ 12. — **Chou**, *ce*, se décline comme les précédents ; mais on l'emploie plus volontiers aux cas régimes qu'au nominatif. Il est beaucoup plus idiotique que *che*.

Dezoteux : I n'a jamais él' démenti
D' chou qu'i veut enterprendre (II, 2).
... N'acoute pont à te mère
Car a' n' sayt pont chou qu'al' dit (III, 3).
Ainsi ed' tout' l'aventure,
Chou qui n'en va résulter
Ch'est d' nos marier : grande allure
V'là chou qui va arriver (III, 13).
... Tout chou qu' j'ai... (III, 8).

Hector Crinon :

Q' chou qu'in li-même in vot l' grous d'einn' caboche,
Parot d'ein eute el grousseur d'einn' galoche (p. 43).
Tin père hier a bu comme ein saloup
Chou qu'i restot pour t'avoir ett pépète (p. 53).

Brûle-Maison :

Vous n'avez point chou qui me faut (III, 11).

Au deuxième point, dessus ches filles

Chou qui (qu'i) font aveuque des bons drilles (VI, 6).

Chou est roman :

Ore, oublia chou qu'on faire devoit

(Huon de B., v. 5662).

Pour chou nus entrer n'i osoit (*Eust. le M.*, v. 88).

§ 13. — **Tertous,** forme actuelle de l'ancien roman *tretous*, ou *tres-tout,* impliquant l'idée de complète universalité, est un pronom boulonnais qui se met toujours après le verbe, pour y servir d'apposition, complétant l'idée que renferme le sujet, exprimé ou sous entendu :

Il ne se dit que des personnes, ou des choses animées, et il appartient sans variation orthographique, aux deux genres masculin et féminin, sans jamais unir son *s* finale au mot suivant :

Il y sont venus tertous ; Il gly étoytent tertous ;

Je lus ai parlé à tertous ; I les a prins tertous.

Dezoteux l'écrit sans *s :*

D'eux tertou faut que j' wide ! (I, 5).

I sont excommuniés tertou (I, 6).

Accourez tertou (I, 11).

Hector Crinon :

V'la coume ous s'rons tertous (p. 5).

Quand in est jonne, in est tertous si bête ! (p. 25).

Ed nous tertous qui n'in put dire outant (p. 31).

Le Wallon dit tortos (p. 210). Tortos essonne (p. 222) ; ce dernier est notre tertous ensanne, *tous ensemble.*

Roman : Oiant trestous le conjura (*Eust. le M.*, v. 259).

Puis revenez trestous (Hug. Cap., v. 881).

Brûle-Maison : Ti, et tous les gens de Tourcoing,
Seront tertout en deulle (I, 9).

§ 14. — **Chacun, chacunne,** pronom distributif, formé de l'adjectif invariable *chaque* et de l'adjectif numéral *un*, n'a pas de pluriel et n'est jamais directement sujet du verbe.

Hector Crinon : Foura qu'chaquein i cultive sin cuin
Meuche sin blé, s'in li prête ein moulin (p. 2).
V'la coume chaquein i diminu' ses feutes (p. 13).

§ 15. — **Chacun** se comporte quelquefois comme un substantif et alors il est précédé de l'article indéfini *en*.

On ne l'emploie, du reste qu'à l'état de complément, ou d'apposition :

Le part d'en chacun : N'en donner à en chacun.

Cependant Brûle-Maison (IV, 1) donne :

Un chacun dit.

§ 16. — Dans une proposition où *chacun* est placé en apposition, explicative du sens partitif donné au sujet, le régime substantif du verbe doit être modifié par l'adjectif possessif.

O nen éra chacun se part ; — Au village, on a chacun se maison ; — Il ont ieu chacun lu part ; — Il ont reprins chacun lus berbis.

Il y a ellipse dans les locutions où *chacun* est placé comme sujet apparent :

Chacun le sien ; — Chacun sen lot ; — Chacun sen métier.

Ces locutions équivalent à dire : *on doit avoir chacun*, ou *quand on a chacun*, etc.

Chacun sen métier, les vaques sont ben gardées.

§ 17. — Lorsque *chacun* est précédé d'un verbe régi par un sujet pluriel, l'adjectif possessif reste toujours au singulier, en observant la concordance des personnes :

Os avons été rechus, chacun no tour.

Os avez ieu chacun vo part.

Il ont canté chacun lu canchon.

Hector Crinon : Chaquein sin goût (p. 66).

Ches ézieux ont chaquein leu ramage (p. 18).

Chaquein ein (p. 87).

§ 18. — Je ne vois pas de trace du pronom féminin, si ce n'est dans la locution familière, plus plaisante que sérieuse, je crois :

I sont partis, chacun aveuc lu chacunne.

§ 19. — **Plusières** est pronom quelquefois, et toujours enclitique du verbe :

I nen a venu plusières qu'il ont ri. Je nen ai vu plusières. Je l' l'ai dit à plusières.

§ 20. — **Le pus-part**. *La plupart* se trouve dans Hector Crinon, comme pronom démonstratif d'une quantité collective.

Pour el pupart (p. 87) ; L' plupart du temps (p. 98).

Je ne le crois pas usité en Boulonnais, où l'on dit cependant volontiers : Le pus grand' part ; Le pus grand' partie, suivis d'un complément.

§ 21. — **Mointes**, pluriel des deux genres, est un pronom qui représente une idée collective indéterminée, plutôt grande que petite. C'est le français *maint*, *maintes*, considéré, non comme adjectif, mais comme pronom. Le dialecte Boulonnais ne permet pas de le joindre comme qualificatif à aucun nom, et l'emploie toujours comme enclitique des verbes,

soit comme sujet apposé, soit comme régime, avec rapport à un nom sous-entendu :

I gny en a mointes ; — On en a vu mointes.

Comme vestige de *mointes* adjectif, il reste en Boulonnais la locution adverbiale : *mointes fois*, souvent usité :

Il a venu mointes fois à no maison.

Pronom démonstratif possessif.

§ 22. — **Le mien.** — Le pronom possessif, en Boulonnais, est au masculin :

Le mien,	Le nôtre,	Les miens,	Les nôtres,
Le tien,	Le vôtre,	Les tiens,	Les vôtres,
Le sien,	Le leute,	Les siens,	Les leutes,

au féminin :

Le mienne,	Le nôtre,	Les miennes,	Les nôtres,
Le tienne,	Le vôtre,	Les tiennes,	Les vôtres,
Le sienne,	Le leute,	Les siennes,	Les leutes.

Dezoteux : J'ai eun' cauchur' comme el' tienne (III, 11).

Hector Crinon :

Nous masons s' tienn't, et pour roûtir el mienne
Il a foulu fricasser oussi l' sienne (p. 12).

§ 23. — **Le mien, le mienne,** est susceptible d'avoir pour complément le nom de la chose à laquelle il se rapporte, et dans ce cas-là, le pronom possessif, devenu sujet virtuel, se construit avec le pronom verbal du genre et du nombre auxquels appartient le complément.

Le mien de' tiens, il est roux : *Mon chien est roux.* Le mienne de' vaques, al est blère : *La vache qui est à moi parmi les autres a la tête tachetée de blanc.*

Le mienne des maisons, al est belle.

Les miens des cochons, i sont cras.

§ 24. — **Le même,** est pronom lorsqu'il est exprimé absolument, avec rapport avec un antécédent quelconque, antérieurement exprimé.

Ch'est le même ; — Che n'est pont le même ; — J'ai acaté le même ; — Ch'est en morciau du même.

§ 25. — *Le même* est une sorte de comparatif, et en cette qualité il veut être suivi de la préposition *de* :

Le même d'hier ; Che n'est pont le même de lé cheti Zélie ; I n'a pont le même air de ches-chil.

On trouve bien quelquefois *le même* suivi de *que :* est-ce un gallicisme ?

§ 26. — **Le quez**, ou **le quel**, exprimé absolument, et se rapportant à un nom précédemment exprimé ou sous-entendu, est un pronom démonstratif masculin, qu'on emploie pour exprimer le doute, l'hésitation de l'esprit touchant l'incertitude du choix, ou la nature de l'objet antérieurement exprimé ou sous-entendu.

Au féminin on dit *le quele ;* au pluriel *les quez :*

Jé ne say pont le quez prendre ; les quez conjir.

Il faut se garder de le confondre avec le pronom relatif français de même forme, ou avec l'adjectif qualificatif analogue.

Signor, dit Wistasces li moigne
Li ques est li quens de Boloigne ? (v. 801-802).

§ 27. — En dehors de la construction avec l'infinitif, on le fait suivre de *que* conjonction, suivie du verbe au temps convenable :

Jé ne say pont le quez qu'i va venir ; Le quez qu'al va m'envoyer ; Le quez qu'il est meilleux.

On ne savons pa' core les quez qu'os prendrons ; — Les quez quos vorrez nos donner.

I faut me dire le quele qué je doy apporter.

Os ne savons po' core les qués qu'os prendrons.

§ 28. — On peut lui donner son sujet virtuel pour complément, et alors le verbe se met au nombre voulu par le pronom :

Dites mé le quele des vaques qu'al est prête à vêler. Les queles ch'est i de vos glingnes qu'i ne pontent pus ? I ne m'a pont dit le quele des maisons qu'i voloit vendre.

La tournure est romane : Huon, le collée averez,
De moy ou de me fille, lequel que vous vorez
(Hug. Cap., v. 2060).

§ 29. — **L'unne l'autre**. Le pronom disjonctif *l'un*, antécédent de *l'autre*, n'existe pas dans nos patois.

On n'y connaît pas davantage la locution *l'un* et *l'autre*, signifiant *tous les deux*.

§ 30. — Mais il y existe un pronom composé, *l'enne-l'autre*, formant une locution inséparable, toujours du genre masculin et du nombre singulier. C'est le grec Αλλήλος, l'allemand Einander, etc.

Hector Crinon :

Il étraneint l'einn' l'eute (p. 102).
In n' sérot pus rien indurer d' l'einn' l'eute (p. 9).
A l'invie ed l'ein l'eute (p. 120).
Sur l'einn' l'eute i preindreint-elle' exeimpe ? (p. 84).
S'arrinj'ront elle' ein' s' moine avec l'einn' l'eute ? (p. 4).

Brûle-Maison :

Sans dire unne parole à l'un n' l'aute (V, 3).

Chen que nous avons à l'un n' l'aute,
Nous remettrons tout l'un avec l'aute (VI, 8).

La tournure française est disjonctive : *Aimez-vous les uns les autres*, équivaut à *Aimez-vous, et que les uns aiment les autres.*

Il est curieux de constater que dans les œuvres d'un prélat qui, par position, devait savoir le français, ou avoir un secrétaire qui le sût à sa place, on trouve *six fois* de suite, à des pages différentes, la phrase latine *Diligite invicem*, traduite par :

Aimez-vous *les uns* ET *les autres*,

Et plus loin : *Alter alterius onera portate*,

Portez les fardeaux *des uns* ET *des autres*.

(Mgr Lequette, *Mand. de Car.*, 1875, pp. 3, 5, 6, 13).

Il lui aurait suffi d'ouvrir sa Bible de Carrières, pour y trouver la formule :

Portez les fardeaux les uns des autres (Gal., VI, 2) ; ou d'écouter le premier paysan venu disant : Aimez-vous l'enne l'autre ; Portez les querques de l'enne l'autre.

§ 31. — **En,** signifiant *de cela*, existe à peine dans le dialecte Boulonnais. Je ne l'enregistre que pour mémoire.

Le seul emploi, légitime ou non, que j'en connaisse, consiste dans la tournure, infiltrée du langage populaire, qui dit :

Baillème-z-en ; Donnème-z-en ; Fais-en ; Faites-en.

Il est enclitique du verbe, et toujours précédé de l'*s* douce, sifflant comme *z*.

Brûle-Maison : Baillem zen du dro et du tortu (VII, 6).

§ 32. — **Nen.** Le pronom démonstratif *nen* est d'un emploi plus général, avec la même signification.

C'est le *ne* italien, renversement de *en*, *Ne voglio*, *j'en veux*.

On le trouve dans le langage des trouvères :

Huon de Bordeaux :

Il nen a homme sous le cape du ciel
Que ne le puisse détruire (v. 204-205).
Il n'en a marce ne païs
Là où je n'aie esté (v. 3079-3081).

Gaydon : A mie nuit ja ne sera si grant,
Ne ja obscure ne sera si forment
Que on nen voie tout aussi clerement (v. 321 et s.).
En nule terre si bon destrier nen a (v. 1516).

Fierabras : Nen est nus arestés (v. 4710).

Gaufrey :

Deus jours a nen menjasme un denier valissant (v. 1830).
Mais ele nen menjast (v. 1922).

Aye d'Avignon :

Car il nenn a en France tant hardi chevalier
Que je ne le férisse (v. 100).
Il nen a soz ciel homme qui, etc. (v. 2421).

Gui de Nanteuil : Ja nen prendra (v. 1012).
Puet-enn il droit mostrer (v. 1713).
S'il n'avoit mr ocis et affollez (1) (v. 1293).
Tant en prenent dou sien qu'il n'aient (2) à planté (v. 1797).

Aliscans : Plus avés mort Sarrasins et Persans

(1) L'éditeur, p. 106, *note*, fait cette remarque : Ce *ne* n'est pas négatif, il est là pour *en*, comme en provençal, comme en italien. On le retrouve chez nous dans la bouche du peuple : *s'inn avait* (s'il en avait).

(2) L'éditeur p. 109, traduit : *qu'ils en aient*.

C'onques nus hom nen fist de vostre tans (v. 739).

Les orthographistes de nos patois ont défiguré ce mot, d'abord en remplaçant l'*e* nasal par *i*, ensuite en y multipliant les apostrophes, mais on le retrouve incontestable, sous cet accoutrement :

Dezoteux : S'os en volez, ch'est à un sou,
Qu'a s' maison i les d'bite ;
Accourez, accourez tertou,
I n'en s'ra putôt quitte (I, 11).
Os n' n'érons jusqu'aux mentons (III, 16).
On n'en varra core d' pire (III, 19).

Brûle-Maison : I n' n'a bien avalé
Le demitant de l' somme (I, 15).
Je n' n' arai pu un comme le mien (II, 2).
U treuve-tu tant d'esprit ?
Ten n'a ma foi pu qu'mi (V, 1).
Un n' n'a unne pour un doube (VII, 1).

M. A. Desrousseaux :

Comme Charlotte n'n a di eun' bielle (I, p. 54).
Ch' Lillo' habile
Qui n'n a fait mille (I, p. 60).
On n' peut pont les vir sans n'n ête amoureux (I, 69).
E' n'-n a point (p. 78).
Au lieu d'un, vous n'n arez deux (p. 98).
Qui n'-in voulot tros (p. 175).
De tros dogts je n'n ai grossi (p. 178).
Alors à s' boutonnière
Chacun n'n a mis un p'tit morciau (p. 181).
I' n'in fait v'nir deux autes (II, p. 37).
Sans n'n avoir invie (p. 61).
On n'n a pour deux sous (Etrennes 1881, p. 14).

Hector Crinon : Tant n'in vux-tu n'in v'lo (p. 61).

I n'in preindrot tout jusqu'à sin menton
(Etrennes, 1881, p. 65).

Si n'in d' mann't (Ibid.).

In n'in voyant eine eute (p. 84).

Pour enn' n'avoir (p. 115).

D'eun' motchi d' mort a' n'in fra ein tout d' bon
(p. 185).

Devant les verbes à initiales voyelles :

I n'n'indure (p. 9).
I n' n'a vu (p. 33).
I n' nest (p. 34).
I n' n'ont b'zoin (p. 23).
S'i n' n'a eine (p. 31).
I n' n'a bu (p. 79).

Quand in n' n'est ploin (p. 32). Sans n' n'excepter (p. 45). I n' n'ont leu bonne part (p. 87). Jou qu'i n' n'a tant appris (p. 86). I n' n'avot ploin des tonnes (p. 86). Sans n'navoir l'intention (p. 86). N'n' ête el risée (p. 107).

L'abbé Corblet : Tout ch' bos i n'ein frémit (p. 33).

Sus ch' qui n'ein restoët (p. 34).

Vous direz à chés gens qu'i n'ein voront (p. 81).

Tout le monne i ne put pau n'ein dire autant (Ibid.).

Quand qu'ein n'ein voît tant (Ibid.).

Ej n'ein su aboli (p. 255).

N'enn'o (il y en a) (p. 495).

Devant les verbes à initiales voyelles :

Inn' n'euch'tent tué bien d'eutes (p. 53).

Os n'ons poënt tant de sermonage
Que n' n'ont tous chés esprits verreux (p. 70).

I n'n'o icu enne indigession (p. 79).

No tiot galmite in' n'est sot (p. 82).

I n' n'a déjà (p. 81).

No kien i n' n'est mort d'acouter (p. 154).

L'emploi simultané des pronoms réfléchis vient

encore compliquer la situation, aux yeux des lecteurs inexpérimentés : mais l'oreille ne s'y trompe jamais.

Chès ab's i s'en n'émuttent (Corblet, p. 33).

I gn'a toujours quid fou qui s'enn n'assotte
(H. Crinon, p. 29).

RÈGLES :

§ 33. — Le pronom relatif **nen** est une particule qui signifie *en*, *de lui*, *d'elle*, en parlant des personnes, *de cela*, en parlant des choses. Sa fonction dans la phrase est ordinairement celle d'un ablatif.

J'ai vu enne fille et je nen rève tous les nuits.

J'ai cueillé des poires et je veuz nen menger.

Je ne say pont quoy nen faire.

§ 34. — *Nen*, peut s'employer dans les propositions négatives, à la condition d'être suivi des particules *mie*, *pont* ou *pus*, qui constituent à elles seules la négation.

Je nen veuz, italien *ne voglio*, j'en veux, est affirmatif. Je nen veuz pont, je nen veuz mie, je nen veuz pas, sont négatifs.

§ 35. — On trouve aussi *nen* dans des propositions restrictives, mais là encore la restriction consiste dans l'emploi de *que*, avec le sens anglais de *but*. A cette condition nous dirons :

Os nen avons qu'un ;

Comme le fait Hector Crinon :

Nous n' n'avons qu'ein (p. 79).

§ 36. — Pour la prononciation, *nen* sonne complet devant les initiales consonnes.

Devant les initiales voyelles, il veut que son *e*

reste absolument muet et que ses deux *nn* se combinent suivant les règles établies dans la Phonologie.

§ 37. — En contact avec le pronom adverbial *y*, signifiant *là*, ou *à cela*, *nen* absorbe cet *y* et se l'incorpore, en l'intercalant après son *n* initial et en faisant du tout une diphthongue.

C'est le procédé roman, ou du moins le roman a une tournure qui y ressemble de fort près :

Dezoteux dit : I n'y a pus d'autres que ches Inglais
Qui veut' no' faire el guerre (p. 4).
I n'ièra fameux tapage (III, 18).

Ces deux exemples ne sont pas topiques.

Brûle-Maison : I n'y en a grammen
Qu'à tros heures leu journée est faite (VII, 13).

M. Desrousseaux : I n'y-in a trop long (p. 45).

Doon de Mayence : Nen i ot que trois cens (v. 4852).
Nul couart nen i a (v. 5245).
Cent en i ot et plus (v. 5764).
Tant en i a ochis (v. 5933).
Il en i a trois mors (v. 9642).
Tant comme il en i a (v. 9006, 10176).

Huon de Bordeaux :
Un en i ot qui venoit tout devant (v. 1102).
Il en i a du bourc de Saint-Omer
Et s'en i a de Paris la chité (v. 8502-8503).

Gaufrey :
Plus de quatre cens en i peut-on conter (v. 4121).
Nen i avoit que eus deus sans plus (v. 9151).

Hugues Capet : Moult de mors en y a (v. 3163).
Il y en a d'autres (v. 3270).

§ 38. — Il y a plus, **nen**, ainsi transformé en *n'y en*, se transforme encore en **ne-gny-en**, comme

par duplication, après les pronoms verbaux, et avant le verbe, dont il est toujours proclitique.

Il y en a est une tournure française, et notre façon de parler idiotique ne s'en éloigne que par la substitution de l'*n* à *l* ;

L'autre tournure est plus originale, en ce qu'elle équivaut à *ne n'y en*, ou *ne-gny-en*, avec la signification simple de *en* affirmatif.

Je lui en ai dit tant et plus. — Il lui en veut mortellement. — Je lui en donnerai des petits couteaux, pour les perdre. — Nous lui en compterons, des sous ;

Se traduiront :

Je n' gny-en ait dit tant et plus. — I n' gny en veut à mort. — Je n' gny en dorrai des p'tits coutiaux pour l's és perdre. — Os n' gny-en compterons, des sous.

N. B. — *Nen*, en Wallon, est aussi une négation. C'est *ne* avec un *n* euphonique, ou nasal parasite : I n'est nen roux ; *Il n'est aucunement, il n'est pas roux.*

Brûle-Maison (III, 1) à qui j'emprunte cet exemple, en offre beaucoup d'autres.

Il en est de même du Wallon Belge, d'après Chavée.

Le Normand du pays de Caux emploie aussi le pronom *nen* comme en Boulonnais.

Le fait est constaté par M. A.-G. de Fresnay, mais inconsciemment, à plusieurs endroits de son *Memento.*

Il suffit de citer, en groupant les citations :

Ch' enn' n'est tannant (p. 105) (Boul., Cha nen est tennant). Inn'ne, Inn'na, locution. *Il ne*, il en a. Inn' ne veut pin, inn n'a : il ne veut point, *il en a* (p. 154) : (Boul., I nen a). J'enn' n'ai, locut. *J'en ai* (p. 158)

(Boul., Je nen ai), J'enn' n'avons, locut. *Nous en avons* (Ibid.) (Boul., Os nen avons). J'enn' nérai, locut. Jen aurai (Ibid.) (Boul., Je nen érai). Vos li baill'rez d' l'ergent, à la m'sur' qu'in' n' n'aura bésoin (p. 183) (Boul., A mesure qu'i nen éra béson). J'enn' n'ai suffisant (p. 255) (Boul., Je nen ai suffisant). Tunn' néras, locut. *Tu en auras* (p. 264) (Boul., Tè nen éras).

Il n'y a pas besoin d'autre démonstration.

RÉFLEXIONS DE PIERRE FOURQUE-FILE :

Quez journée ! Je nen peuz pus ! Fourquer sans cesse, en dijau aprez autre, des bottes de blé tant qu'i gny en a : avoir toujours ses povres bras tendus en air comme des ailes de molin à vent : on n'en est recrand d'avanche, ren que d'y penser ! Et puis, quez chalère ! O nen a se figure rouge comme du fu. Magrez cha, i faut toujours marcher, si tellement que les gouttes i nen quéttent à bas des gens, grosses comme des pronnes. Pa' de sus le marchez, vir là dell belle iaue fraîche sans osoir nen hunmer enne goutte, pêre d'attraper la mort! Quez métier, men povre Jean-Luis ! Hérèsement que le mou d'oût s'en va, et qu'os nen avons pus pour long tans !

SECTION V.

Des pronoms indéfinis.

§ 1. — Les pronoms que j'appelle indéfinis sont **on, quiqu'un, les gens**.

§ 2. — **On,** pronom indéfini, sujet des verbes, est personnel singulier, de la troisième personne, avec

l'idée d'inconnu ou de généralité. Le patois boulonnais l'emploie sous cette forme devant les voyelles, en unissant son *n* à l'initiale qui suit. Devant les consonnes on dit *o*.

Les étymologistes français dérivent *on* de *hom : on dit, l'homme dit*. Je ne veux pas absolument contredire cette opinion, qui est passée à l'état de chose acquise. Elle est sans doute vraie pour certains dialectes.

Chez nous, il me paraît plus probable que *on* vient de *unus, un*. En Boulonnais, nous disons *o* et *on ;* c'est le *one* du Wallon-Belge, et jusqu'à un certain point le *one* Anglo-Roman. A Douai, et même dans les environs de Lille, chose remarquable, on dit tout uniment *un*.

Dans le Picard et l'Artésien, comme dans une partie du territoire Wallon-Français, on dit *en* — c'est encore *un* — pour le pronom indéfini, aussi bien que pour l'adjectif numéral et l'article indéfini. C'est ce qui résulte des citations que je vais mettre sous les yeux du lecteur.

EXEMPLES PAR **En**.

Le *en* picard se trouve fréquemment chez les trouvères :

Aliscans :

Tant y en a ke l'en n'es puet prisier (v. 3031).

Gaufrey :

A la chité s'en vint et l'en li defferma (v. 408).
Len li dist la nouvele (v. 514).
En la nef où l'en mené l'avoit (v. 901).
L'en dit qu'en toute Franche n'a meillor chevalier (v. 1685).

Robert Wace :

Ce a l'en assées connéu (Brut, v. 2422).

Doon de Mayence :

Mon père le bon quens qu'en apeloit Guion (v. 406).

Le bon quens de Maïence qu'en apeloit Guion (v. 1718).

Gui de Nanteuil :

L'en l'apele Guion (v. 462).

De trois lieues loing les a l'en bien oïs (v. 2661).

Joinville :

En nous deust tous occire (p. 113).

Nous requeismes que en nous lessast aler (Ibid.).

En nous mis à terre (p. 114).

Eustache le Moine :

L'en me vint er soir aconter (v. 959).

Les paysans de Molière continuent la tradition :

Je veux que l'en fasse comme l'en fait, etc.

L'en fait mille petites singeries aux personnes quand en les aime (*Festin de Pierre*, acte II, sc. 1).

Hector Crinon :

S'in a einn' cabe, in vut avoir einn' vaque
S'in a l' rouillère, i fourot chell' casaque (p. 78).
In l' lave, in l' bruche, in l' l'étrille, in l' l'émouque (p. 92).
Ein l' l'a élevé (p. 134).
In s' démoulit, in s' tue, in vole, in triche,
In s' déshounore, afin d' tachi d' v'nir riche (p. 175).
Ech jé n' sais qu'o qu'in appelle ed l'amour (p. 111).

PAR **On.**

L'abbé Corblet :

...O m' flaire, o r'cule, ...o m' foët plache (pp. 51, 52).
...O nous déteste (p. 52). O crie, ...o rit (p. 53).
O n'est tojors ein peine extrême (p. 65).

O craint tojors queuque accident (p. 66).

Dezoteux :

Ren de pire, on n'era jamais vu (I, 5).
O dit que l' paix est faite (II, 1).
S' o' n' peut pont leu porter un coup (II, 1).
Dusqu'au matin o dans'ra (III, 17).
Enfin, tout chou qu'o peut dire,
Ch'est qui s'ra ben aveuc mi ;...
On n'en varra core d' pire
Den tous ches environs-chi (III, 19).

PAR **Un.**

Déchristé :

Un véïot-la. — Un fait gramint d'ablais
Un crot qu' ch'est vrai, mais un a l' bleuze vue
(Cité dans Vermesse).

Brûle-Maison (en) fourmille :

Un m'a dit que cha étot biau (VII, 2).
Un peut bien dire (Ibid.).
Un vot des jacotins, des cappes (Ibid.).
Un devenerot sot (VII, 4).
Ah ! qu'un a bon temps, Pironne,
Et cau à ses pieds ! (Ibid.).
L' pu p'tite cose qu'un peut dire (VII, 9).
Un a q' menché la baffre
Par boire chacun unne fois (VII, 12).

RÉFLEXIONS DE TANISSE LE FAUQUE :

On a ben du ma den ches camps ; o se liève au piquet du jour, o se couche tard, et o travaille tout le journée. — Si o dépouille de quoy vivre, o l' l'a ben gagné. — Tandis qu'on n'gny est, o veut faire le pus

d'ouvrage possible. — O ramasse chés monchaux, o l' les-ès lie par bottes ; o l' les-ès fourque, o l' les-ès carie, o l' les-ès tasse, pour qué che batteux i les-ès batte. — On n'est po core au bout. — Aprez battre, i faut venner che grain, puis l' l'ensacquer. Alors che mannier i vient pour qu'o l' gli-ès donne à mœurre. Cha nen finit pont !

§ 2. — **Quique-un. — Quiqu'un, quiqu'unne,** dérivé de *quisque unus ;* au pluriel, *quiques-uns, quiques-unnes*, avec l'*s* sifflant comme *z*, uni à *un, unne,* est pronom indéfini :

I gny a quiqu'un à chele porte ; Je nen ai vu quiqu'unne par chi, par là ; Quiques-uns, quiques-unnes, d'en côté et de l'autre, ou de côté et d'autre.

Le Picard dit : Quites-uns (Corblet, *Gloss.*, p. 528).

Hector Crinon, avec une variante d'orthographe, erreur d'acoustique :

Quidzein d'ess sorte (p. 8).
Quitzeine' ed leux raisons (p. 11).
Manqui à quitzein (p. 12).
I' s' trèv' quitzein (p. 29).
Vot-t-on quitzein qu'il y fouache ess fourteine (p. 37).
A quidzein i deplait (p. 98).
Quidzein i crie (p. 101).

A Lille on dit *quéqu'un,* qui est une variante boulonnaise :

M. A. Desrousseaux :

Quand j' rincont' quéqu'un d' malheureux
Pou' l' soulager j' fais chin que j' peux (I, 87).

§ 3. — *Quiqu'un* a pour relatif la conjonction *que,* suivie du verbe accompagné du pronom personnel :

Quiqu'un qu'i n'a ren. — Nen voit-on quiqu'unne qu'al euche faim ?

C'est le picard, cité ci-dessus.

§ 3. — *Quiqu'un* est sujet, ou complément, des substantifs et des verbes :

Quiqu'un me l' l'a dit ; — Quiqu'un qu'i ne ment pont, m'a asseuré qu'os avez été à le danse ; — Il a venu échi quiqu'un aujourd'hui ; — Quiqu'un de riche ; — Quiqu'un de Boulongne ; — Os avez parlé à quiqu'un ; — Avez-vous quiqu'un.

Le masculin est de rigueur dans ces tournures.

§ 5. — **Les gens,** est une tournure du patois boulonnais, qui équivaut à un pronom indéfini, régime des verbes.

C'est *on* à l'accusatif.

Chel éfant-là i fait arrager les gens ; — I met les gens rés ; — Il embête les gens ; — I casse le tête à les gens ; — Nos vojins i sont caressants : i ne saytent quoy faire à les gens ; — Gny en a qu'i lus faut toujours les meubles des gens.

Les gens, dans cette locution, c'est *nous*, *vous*, *tout le monde*, ceux, en général, avec qui le sujet se met en rapport au moyen du verbe exprimé.

SECTION VI.

Du pronom interrogatif.

§ 1. — **Quèche.** — Le pronom interrogatif boulonnais *quèche*, équivaut au *quis* des latins. Il est assurément une crase de *qui est-ce*, ou *qui est-che*, mais il a conquis une existence propre, indépendante de la locution à laquelle il doit son origine.

§ 2. — Le dialecte Boulonnais se sert de *quèche*, pour interroger à la troisième personne du singulier, toujours masculin, en le faisant suivre de la conjonction *que*, appelant à sa suite le verbe précédé du pronom impersonnel sujet :

Quèche qu'i gny a là ? *Qui est là ?* — Quèche qu'i vient ; — Qu'il est venu ? — Qu'i fait cha ? — Qu'il a dit cha ? — Au compte de quèche qu'os travaillez-là ?

Le glossaire de M. l'abbé Corblet le passe sous silence, Hector Crinon s'en sert timidement, en se servant de l'orthographe originelle du mot :

Qui-est-ch' qui l' l'o fouat ? (p. 6).
Qu'est ch' qui sait ? (p. 13).
Qui-é-ch' qu'est le pus sage ? (p. 65).

Dezoteux fait à peu près de même :

Qui ech' qui t' l'a dit ? (I, 5).
Qu'est-ch' qu'a composé el' canchon ? (I, 11).

Il faudrait : Quèche qu'i t' l'a dit ?
Quèche qu'a composé (ou mieux) qu'il a composé...

Brûle-Maison est plus régulier :

Sans savoir ni pourquoi ni quaiche (VI, 6).
Dis m'en pau qui aiche ch' ti là ? (II, 7).
Dis m'en pau qui aiche t'a tué ? (Ibid.).
Mais dis-me in pau, min frère,
Quech qui t'a mis drochi ? (X, 10).

M. A. Desrousseaux semble préférer la forme *quiche* :

J' vas vous dire qui ch' que ch'est sin père (I, 49).
Si, pou' l' carnaval
On veut des couplets, qui ch' qui les f'ra ? (II, 143).
Qu'est-che qui m' pouss' donc là ? (I, 17).

Henri Delmotte, dans Vermesse :

Pou' qu'est-ce qué t'a akaté des cérises ? (p. 112).

Personne n'ose franchement aborder la question ; mais le dialecte Rouchi, d'accord en cela avec le Boulonnais, donne une variante qui ne peut s'accorder avec la forme *qui est-ce* ?

C'est le mot **tièce** (boulonnais **tièche**), équivalent de *quèche*, qui ne peut être le pronom *qui*, lequel, d'ailleurs, est absolument inconnu de nos paysans.

Hécart, qui appelle cela une mauvaise locution, dit qu'on emploie fréquemment *tièce*, pour *qui est-ce*.

Tièce qui a fait cela ;

et il en donne des exemples, pp. 320 et 57.

Dodo, ninète,
Raccachez Babète,
Babète al n'est point ichi ;
Al est d'allé à no courti,
Ramasser des puns pourris
Et dés poir's blètes.
Pour tièce ?
Ch'eu pour l'enfant qui dort ichi.

Belle, belle, dù allez-vous ?
— Al ducasse avecque vous
— Quoi-ce vous rapporterez dé bon ?
Eune épaule dé mouton.
— Pour tièce ?
— Ch'est pour l'enfant dé nos mason.

Vermesse cite de même, pour Tournai :

D' Jérusalem tiès qui fonce les ferniettes ? (p. 484).

On dit en Boulonnais :

Je ne l' gli ai pont demandé ne quoy ne quèche, c'est-à-dire *ni qui, ni quoi.*

§ 3. — **Quèche** s'emploie encore, sous forme d'interrogation déguisée, dans le corps de la phrase, et alors il s'applique à toutes les personnes :

Je ne say pont quèche qu'os êtes.

Il est susceptible de servir à tous les cas :

Says-tu de quèche que cha vient ? — J'ai prêté no palot : je ne says pus à quèche. — Cha l' gli a été donné par quiqu'un, je ne says pus par quèche. — Je ne says pont quèche qué je prierai à no boudinée.

La forme *tièche*, très usitée en Boulonnais, est une prononciation adoucie du *qu* picard (1).

§ 4. — **Quoy** est le neutre de *quèche* : il se construit aussi avec la conjonction *que*, suivie du verbe à un temps personnel.

C'est une tournure romane :

Par Dieu, sire vassal, quoi que alés disant ?

(Doon de Mayence, v. 2685).

Hector Crinon :

Quo sert ? — A quo que cha sert ? (p. 63).

Quo qu' ch'est qui reste ? (p. 85).

Quo faire ed chés bounets ? (p. 144).

Brûle-Maison y joint le pronom *che*, comme enclitique :

Quoiche que te fet drolà ? (IV, 11).

Quoi aiche qui dit (lisez *qu'i dit*) ? (IV, 13).

N. B. — Pour les interrogations avec le pronom personnel enclitique, voyez ci-dessus.

Avec *joù* et *ti* ; voyez les adverbes interrogatifs.

(1) C'est plutôt la façon picarde de prononcer le *q*. Dans le Marquenterre on le prononce comme *tch* : Quend-tchend,

EMPLOI DU PRONOM VERBAL CONCURREMMENT AVEC LE SUBSTANTIF SUJET :

Dezoteux :

Eh quoi, s'écria-t-elle, ah ! que me dites-vous ?
Que l' bon Dieu il est mort, cha seroit-il possible ?
(p. 39).

El roi d' Suède, i nos a cherché
Castouil (II, 3).
Ech pauvre garçon ben d'zolé,
I s'a bouté à braire (I, 7).
Men parei', i n'y est pont (III, 5).
El berquer ed no village
I jura del pipe à sa,
L' fieu d' no clerc, i cantera (III, 17).

Corblet : No vouesin il o deux vakes (p. 54).

Brûle-Maison : Le mien il est en France (VIII, 10).
Se femme elle a survenue (III, 3).

Hector Crinon :

Quand nou âme, all' a quitchi nou corps (p. 5).
Tout l' monne, i s' ploint (p. 7).
Où qu'el monne i finit (p. 6).
Ch' miraque, i n'est pau pus grand (p. 6).
Six-Quint, i wardot ches couchons (p. 10).
Sitot reintré, el femme all' vous querelle (p. 24).
Ch' contenu souveint, i veut moins qu'ech contt'nant
(p. 29).
A che peuv' curé Schlée il a copé l' gave (p. 39).
L' foulie a' les remplache (p. 50).
Sin lait, peuv' femme, i s'a tourné en lermes (p. 53).
Tout l' monne, i d'sire (p. 76).
Personne, i n'est conteint d'ess condition (p. 78).

Quand tout d'ein queup quidzein, i crie (p. 101).
Tous chés Français i braillent au pus fort,
Sans réussir à leux mette d'accord (Ibid.).
Quand ech clerc, il est d'hors (p. 101).
L'ourgeuil, i heuche, et l' charité, all' boisse (p. 118).
Einn goutte ed troup, all fouat déborder ch' vase
(p. 119).
Sin courset, i li cope l'haloine (p. 146).
Ech paysan..... i crot (Ibid.). Quidzein i mert (p. 153). L'eute i brait (p. 154). Chés g'veux i hénitent (p. 130).
El conteintt'meint sur nou front i s'écrit (p. 155).
Ess z'erpas, i dégénèr't (p. 156).
S'z'assistants, i boit't (Ibid.). Ein jour, i vient (p. 159).
Ech temps, i nous apporte...
El diable, i s'in mêloit...
Si le bon Dghu, i permet...
Ech grous ceinsier, i trane pour ses g'veux.
Ches bieux habits..., i much't edsous leurs plos
D' bien sales gens et d' pus sales implos (p. 186).

CHAPITRE V.

Du Verbe.

§ 1. — Le verbe, dans le dialecte Boulonnais, comme dans la langue française, obéit à un certain nombre de règles de conjugaison. Les unes sont ordinaires et fixes, les autres sont irrégulières et d'exception.

On y distingue six paradigmes principaux, savoir : ceux du verbe *Etre*, du verbe *Avoir*, des conjugaisons en *er*, *ir*, *oir* et *re*.

SECTION I.

§ 2. Paradigme du verbe Etre.

INDICATIF PRÉSENT.		OBSERVATIONS.
Je sut.	Je suis.	Voyez le § 3.
T'est.	Tu es.	Voyez le § 4.
Il est.	Il est.	Prononc. franç. régulière.
Os sonme.	Nous sommes.	On peut écrire *sommes* (1).
Os ête.	Vous êtes.	— *êtes* (1).
I sont.	Ils sont.	Voyez le § 5.
IMPARFAIT.		
J'étoye.	J'étais.	Voyez le § 6, avec renvoi.
T'étois.	Tu étais.	
Il étoit.	Il était.	
Os étenme.	Nous étions.	
Os étête.	Vous étiez.	
Il étoytent.	Ils étaient.	
PARFAIT DÉFINI.		
(Manque).	Je fus, etc.	Corblet constate la même chose, p. 110.
PARFAIT INDÉFINI.		
J'ai été.	J'ai été.	Voyez § 7.
T'as été.	Tu as été.	— § 8.
Il a été.	Il as été.	
Os avons été.	Nous avons été.	
Os avez été.	Vous avez été.	
Il ont été.	Ils ont été.	
PARFAIT ANTÉRIEUR.		
J'ai eu été.	J'eus été.	Voyez § 9.
T'as eu été.	Tu eus été.	
Il a eu été.	Il eut été.	
Os avons eu été.	Nous eûmes été.	
Os avez eu été.	Vous eûtes été.	
Il ont eu été.	Ils eurent été.	

(1) Mais sans jamais faire parler l's.

PLUS-QUE-PARFAIT.		OBSERVATIONS.
J'avoye été.	J'avais été.	
T'avois été.	Tu avais été.	Voyez § 6.
Il avoit été.	Il avait été.	
Os avenme été.	Nous avions été.	
Os avête été.	Vous aviez été.	
Il avoytent été.	Ils avaient été.	

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.			
J'avoye eu été.	J'avais été.	antérieurement ou préalablement.	Voyez § 6.
T'avois eu été.	Tu avais été.		
Il avoit eu été.	Il avait été.		
Os avenme eu été.	Nous avions été.		
Os avête eu été.	Vous aviez été.		
Il avoytent eu été.	Ils avaient été.		

FUTUR PRÉSENT.		
Je serai.	Je serai.	
Tè seras.	Tu sera.	Voyez § 10.
I sera.	Il sera.	
Os serons.	Nous serons.	
Os serez.	Vous serez.	
I seront.	Ils seront.	

FUTUR PASSÉ.		
J'érai été.	J'aurai été.	
T'éras été.	Tu auras été.	Voyez § 10.
Il éra été.	Il aura été.	
Os érons été.	Nous aurons été.	
Os érez été.	Vous aurez été.	
Il éront été.	Ils auront été.	

CONDITIONNEL PRÉSENT.		
Je seroye.	Je serais.	
Tè seroi.	Tu serais.	Voyez § 6.
I seroit.	Il serait.	
Os serenme.	Nous serions.	
Os serète.	Vous seriez.	
I seroytent.	Ils seraient.	

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye été.	J'aurais été.	
T'érois été.	Tu aurais été.	Voyez § 6.
Il éroit été	Il aurait été.	
Os erenme été.	Nous aurions été.	
Os erête été.	Vous auriez été.	
Il éroytent été.	Ils auraient été.	

IMPÉRATIF.

(Inusité). Voyez § 11.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Qu'éj soye.	Que je sois.	Brûle-Maison dit :
Que tè sois.	Que tu sois.	Faut-y qui soiche
Qu'i soit.	Qu'il soit.	tout bradé (III, 3).
. . . . .		Voyez § 12.
. . . . .		
Qu'i soytent.	Qu'ils soient.	

SUBJONCTIF PASSÉ. Corblet, *item*.

(Inusité).

IMPARFAIT. Voyez § 13.

(Inusité).

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'euche été.	Que j'eusse été.	
Que t'euche été.	Que tu eusses été.	
Qu'il euche été.	Qu'il eut été.	
. . . . .		Voyez § 12.
. . . . .		
Qu'il euchent été.	Qu'ils eussent été.	

INFINITIF PRÉSENT.

Etre. Etre.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir été. Avoir été.

GÉRONDIF PRÉSENT.

En étant. En étant. Voyez le § 14.

GÉRONDIF PASSÉ.	OBSERVATIONS.
En ayant été.	En ayant été.
PARTICIPE PASSÉ.	
Eté.	Eté.

Règles.

§ 3. — La plupart des orthographistes écrivent *je sus,* pour conserver l'analogie avec la forme française *je suis.* Cette méthode a le tort de nécessiter l'emploi perpétuel d'un *t* euphonique devant les voyelles. Il est plus simple de mettre ce *t* en toutes rencontres.

Dezoteux :

Ej' sus t'en diable à l'ouvrage (III, 4).

Brûle-Maison : J' sus-t-eun' couroire (VI, 13).

Corblet :

Gn'i o du tems, j'en conviens, que j' my su t'attendu...
Et pis je m' sus-t-enfuis et bien vite et bien rade (p. 54).

A. Desrousseaux :

J' sus-t-un bon q'va d' trompette (I, p. 96).

D' vous j' sus-t-amoureux (III, p. 144 ; II, p. 19).

N'allez point croir' que j' sus-t-eun' saint' Mitouche (IV, p. 21).

§ 4. — Il en est de même de la seconde personne. Presque tout le monde écrit *t'es,* en s'imposant l'embarras perpétuel de l'exception par le *t* euphonique devant les voyelles. Ici encore, comme toujours, je vais au plus simple.

Brûle-Maison :

T'est bien faite. — T'est trop menchante.

T'est pu menchante qu'un cat sauvage (I, 1).

T'est un cat perdu (I, 8).

Je veux te fair' confessié
Si t'est sorchié (Ibid.).
T'est un homme perdu ;
Car je te tirrai trois balles
Deux à la tiëte et eune au cu (I, 12).
Marie, t'est encore sotte (III, 13).
Si t'est encore mordue (IV, 10).
Si t'est sage (IV, 13).
Mi je dis que t'est un ivrogne (Ibid.).
Ti, Françoz, t'et un endormi (VI, 8).
T'ét avaricieux, Jean (VII, 1).
Si on venoit à savoir
Que t'est ichi revenu (VIII, 8).
T'est une grasse veuve (IX, 4).
T'est obligé (IX, 9).

Vermesse : T'est un biau gas (p. 264).

Hécart : T'est un biau Jacques.

T'est habillé en renard : l' piau vaut mieux qué' l' [biète.

A. Desrousseaux : Filiss' t'es-t-arrivé (I, p. 32).

T'es-t-un capon (p. 66).—T'es-t-un sauvache (p.83).

A ch't'heur' min fieu, qu' tes-t-averti (p. 96).

T'es-t-eun' coquine ; — T'es-t-eun' sal' berdoule (p. 140) ; — T'es-t-un bénêt (p. 163) ; — T'es-t-un fameux capon (p. 193) ; — T'es-t-eun' ganache (II, 45) ; — T'es-t-un Colas (p. 67) ; — T'es-t-un balou (p. 68) ; — T'es-t-eun' camponne (p. 73) ; — T'es-t-eun' ingrate (p. 84) ; — T'es-t-eun' gripette (p. 115).

§ 5. — Le *t* de la troisième personne plurielle, *l sont*, se fait-il entendre sur les voyelles initiales des mots suivants ? Je n'ose l'affirmer pour tous les cas.

Suivi d'une locution commençant par la préposition *a :* I sont à maison ; — I sont à vendre ; — I sont à fétage, à laidit, — le *t* se fait entendre.

Dans les autres tournures, mon enquête n'a pas encore donné de résultat définitif.

Brûle-Maison écrit :

Cheu-là qui son étique (X, 4).

N. B. — Quant à employer cette forme *sont,* avec ou sans *s*, à la première personne du pluriel, *nous sons*, pour *nous sommes*, elle n'appartient au patois Boulonnais que par infiltration du langage vicieux des classes populaires urbaines ; et elle ne fait point partie des locutions du crû.

§ 6. — Les formes de l'imparfait et du conditionnel, à la première personne du singulier, ont le son en *oi* idiotique à finale mouillée : Je les écris par *y*, équivalant à deux *i :*

L'orthographe romane concourt à cette manière, sauf l'emploi de l'*y* grec. Voyez les observations données sous le paradigme du verbe *canter*, ci-après Section III. — Je me borne ici à ce qui regarde spécialement le verbe *être*. L'*s* et le *t* de *t'étois, il étoit*, sont parasites et ne sonnent jamais. La même remarque s'applique au plus-que-parfait et au conditionnel.

§ 7. — L'abbé Corblet indique (p. 112), l'emploi d'une aphérèse assez fréquente, dans les temps qui sont composés du verbe *avoir* et du participe *été*. Elle consiste à dire : *J'ai 'té*, pour *j'ai été*.

J'ai 'té à l' messe (Hécart).

§ 8. — A la seconde personne du singulier et aux trois personnes du pluriel, le dialecte Boulonnais

évite de faire sonner les finales en *s*, en *n*, en *z*, ou en *t*, sur l'initiale voyelle du participe.

Il faut donc lire comme s'il y avait :

T'a été, os avon été, os avé été, il on été.

C'est souvent, du reste, l'orthographe de Brûle-Maison : (Voyez le § 3 de la Section II).

§ 9. — Pour la justification de l'existence et de l'emploi de ce temps en Boulonnais, voyez le paradigme du verbe *canter*, ci-après Section III.

N. B. — On dit aussi bien et peut-être plus communément *j'ai ieu été*, à cause de la concurrence des finales mouillées ou des finales caduques, qui se résolvent en quelque sorte en un double *ee*, ou *e* mouillé. Corblet ne donne pas de passé antérieur, mais il indique *ieu* sous le passé indéfini d'*avoir*.

§ 10. — Au futur présent et au futur passé, on se gardera de faire sonner l'*s*, le *z* ou le *t* de quelque personne que ce soit sur l'initiale voyelle d'aucun mot.

§ 11. — Corblet donne : *sois*, *soyons*, *soyez*, je ne vois pas qu'on le dise en Boulonnais.

§ 12. — Corblet donne : *que nous soyons, que vous soyez*. C'est la conséquence de son impératif.

Régulièrement, il faudrait chez nous, *soyonche*, *soyèche*, mais je ne suis pas sûr qu'on le dise. On se servirait plutôt du conditionnel présent, pour traduire cette forme : Faut-i qu'os serenme fous !

Mais on s'en servirait également pour les personnes du singulier.

Il en est de même du plus-que-parfait où l'on dirait : Faut-i qu'os érenme été fous ! en employant le conditionnel passé.

§ 13. — Corblet indique également, pour le Picard, l'absence de tout imparfait du subjonctif que ce soit.

Hector Crinon s'est quelquefois servi de la forme française, qui est, je crois, une forme d'emprunt.

Es' pousition, oussi el'vé qu'all' fuche (p. 131).

Dins sin moinage, el meilleur' pâte ed femme
I faut qu'all' fuche ech mouaite et pis chell' dame (p. 89).

Fuchez, mon Dghu, devant mi toujours préseint (p. 43).

§ 14. — On ne se sert pas, en Boulonnais, du participe présent en tant que participe ; mais on l'emploie fréquemment comme gérondif, avec la préposition *en*.

SECTION II.

§ 1. Paradigme du verbe Avoir.

INDICATIF PRÉSENT.		OBSERVATIONS.
J'ai.	J'ai.	Voyez le § 2.
T'as.	Tu as.	— le § 3.
Il a.	Il a.	
Os avons.	Nous avons.	Voyez le § 4.
Os avez.	Vous avez.	
Il ont.	Ils ont.	
IMPARFAIT.		
J'avoye.	J'avais.	Voir la justification des formes de l'imparfait, sous le paradigme du verbe *canter*, ci-après, Section III
T'avois.	Tu avais.	
Il avoit.	Il avait.	
Os avenme.	Nous avions.	
Os avète.	Vous aviez.	
Il avoytent.	Ils avaient.	

PARFAIT INDÉFINI.		OBSERVATIONS.
J'ai eu.	J'ai eu.	
T'as eu.	Tu as eu.	Voyez §§ 3 et 4.
Il a eu.	Il a eu.	
Os avons eu.	Nous avons eu.	
Os avez eu.	Vous avez eu.	
Il ont eu.	Ils ont eu.	

PARFAIT ANTÉRIEUR.

(Inusité). Voyez § 5.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye eu.	J'avais eu.
T'avois eu.	Tu avais eu.
Il avoit eu.	Il avait eu.
Os avênme eu.	Nous avions eu.
Os avête eu.	Vous aviez eu.
Il avoytent eu.	Ils avaient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.

(Inusité).

FUTUR PRÉSENT.

J'érai.	J'aurai.	
T'éras.	Tu auras.	Voyez § 4.
Il éra.	Il aura.	
Os érons	Nous aurons.	
Os érez.	Vous aurez.	
Il éront.	Ils auront.	

FUTUR PASSÉ.

J'érai eu.	J'aurai eu.
T'éras eu.	Tu auras eu.
Il éra eu.	Il aura eu.
Os érons eu.	Nous aurons eu.
Os érez eu.	Vous aurez eu.
Il éront eu.	Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT. OBSERVATIONS.

J'éroye.	J'aurais.
T'érois.	Tu aurais.
Il éroit.	Il aurait.
Os érenme.	Nous aurions.
Os érête.	Vous auriez.
Il éroytent.	Ils auraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye eu.	J'aurais eu.
T'érois eu.	Tu aurais eu.
Il éroit eu.	Il aurait eu.
Os érenme eu.	Nous aurions eu.
Os érête eu.	Vous auriez eu.
Il éroytent eu.	Ils auraient eu.

IMPÉRATIF.

(Inusité). Brûle-Maison s'en sert, en empruntant les formes du subjonctif.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que j'euche, ou j'eue.	Que j'aie.
Que t'euches, ou t'eues.	Que tu aies.
Qu'il euche, ou eut.	Qu'il ait.
Qu'os euchonche, ayonche ou euchons?	Que nous ayons.
Qu'os euchèche, ayèche ou euchez?	Que vous ayez.
Qu'il euchetent ou eutent?	Qu'ils aient.

SUBJONCTIF PASSÉ.

(Inusité).

IMPARFAIT.

(Inusité).

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'euche eu,	Que j'eusse eu.
Que t'euches eu.	Que tu eusses eu.
Qu'il euche eu.	Qu'il eût eu.
. . . . .	
. . . . .	
Qu'il euchent eu.	Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRÉSENT.		OBSERVATIONS.
Avoir.	Avoir.	
INFINITIF PASSÉ.		
Avoir eu.	Avoir eu.	Voyez § 7.
GÉRONDIF PRÉSENT.		
En aïant.	En ayant.	
GÉRONDIF PASSÉ.		
En aïant eu.	En ayant eu.	
PARTICIPE PASSÉ.		
Eu.	Eu.	Voyez § 8.

§ 2. — La première personne du singulier de l'Indicatif présent a maintenant une double prononciation. Quand le verbe est suivi de son régime, on dit généralement *ay*, presque à la française, avec le double *i* dont le second se mouille. Quand le verbe termine la phrase, ou au moins une proposition complète, il se prononce par l'*a* mouillé, *aïe*.

Je nen ai, ou aie ;

Dezoteux dit : J'ay trois paires de maronnes (III, 7).

§ 3. — La seconde personne pourrait très bien s'écrire, comme la troisième, par l'*a* simple, car son *s* est parasite.

Dezoteux : T' m'a aprins l' gazette (II, 5).

Brûle-Maison : Ta tué un homme (II, 7).

T'a raison ; Ta grand tort.

Ta un bien long souvenir (IV, 13).

§ 4. — Dans les trois personnes du pluriel, l'*s*, le *z* et le *t* sont parasites et ne se prononcent jamais, non plus à l'indicatif qu'aux autres temps, simples ou composés.

La forme populaire j'ons, ou nous ons, pour *j'ai* et *nous avons*, est un solécisme de ville qui n'a pas cours dans nos campagnes.

§ 5. — Le parfait et le plus-que-parfait antérieur ne peuvent exister dans le verbe *avoir*, par la raison qu'il faudrait se servir deux fois consécutivement du participe *eu*, ce qui constituerait un jeu puéril : *j'ai eu eu, j'avoye eu eu.*

§ 6. — M. l'abbé Corblet classe cette forme sous la rubrique du subjonctif présent, et c'en est très certainement un, par son caractère de terminaison en *che*. Il y a pourtant une autre forme plus abrégée, sur l'ancienneté de laquelle je ne suis pas parfaitement édifié, c'est celle en *eue*.

Brûle-Maison : Va, va, n'eut point de crainte (I, 4).

N'eut che pu de ma à t' n'estomach (II, 5).

N'euche pu peur, Zabiau (IV, 11).

Faut-y que cha li euche arrivé (II, 2).

N'euchez point peur
Ché votre serviteur (VII, 8).
N'eu point peur (A. Desr., I, p. 84).

J'entends employer ces formes autour de moi, en Boulonnais.

Dezoteux le dit à la troisième personne du singulier : Quoiqu'i n'i eut des pièches éd'ssu (III, 7).

§ 7. — Les anciens, même parlant français, disaient *aïant*.

Une autre forme a été de dire, en conservant le radical, *avant* : je l'ai entendue.

§ 8. — *Eu*, s'écrit et se prononce quelquefois mouillé, *ieu*, et M. l'abbé Corblet ne le donne que sous cette forme.

Nous l'avons en Boulonnais tantôt ferme, tantôt mouillé, et ce dernier ne se place guère qu'après des voyelles assez douces pour s'élider ou se fondre l'une avec l'autre.

Hector Crinon : Ai-jou pau ieu raison ? (p. 12)

Il a ieu in partage (p. 22).

Avoir ieu faim (p. 32).

Nous n' n'avons yeu.

In oubli' ch' ma' qu'in a yeu dins chés blés (p. 130).

§ 9. — Le participe *eu* est écrit en prononciation figurée, *euwes*, dans une charte boulonnaise de 1269.

SECTION III.

Première conjugaison en Er.

Voix active.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je	cant-e.	Je	chant-e.
Tè	cant-es.	Tu	chant-es.
I	cant-e.	Il	chant-e.
Os	cant-ons.	Nous	chant-ons.
Os	cant-ez.	Vous	chant-ez.
I	cant-tent.	Ils	chant-ent.

IMPARFAIT.

Je	cant-oye.	Je	chant-ais.
Tè	cant-ois.	Tu	chant-ais.
I	cant-oit.	Il	chant-ait.
Os	cant-enme.	Nous	chant-ions.
Os	cant-ète.	Vous	chant-iez.
I	cant-oytent.	Ils	chant-aient.

PARFAIT DÉFINI.

(Manque).

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai	cant-é.	J'ai	chanté.
T'as	cant-é.	Tu as	—
Il a	cant-é.	Il a	—
Os avons	cant-é.	Nous avons	—
Os avez	cant-é.	Vous avez	—
Il ont	cant-é.	Ils ont	—

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'ai eu	canté.	J'eus	chanté.
T'as eu	—	Tu eus	—
Il a eu	—	Il eut	—
Os avons eu	—	Nous eûmes	—
Os avez eu	—	Vous eûtes	—
Il ont eu	—	Ils eurent	—

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye	canté.	J'avais	chanté.
T'avois	—	Tu avais	—
Il avoit	—	Il avait	—
Os avenme	—	Nous avions	—
Os avête	—	Vous aviez	—
Il avoytent	—	Ils avaient	—

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'avoye	eu canté.	J'avais	eu chanté.
T'avois	—	Tu avais	—
Il avoit	—	Il avait	—
Os avenme	—	Nous avions	—
Os avête	—	Vous aviez	—
Il avoytent	—	Ils avaient	—

FUTUR PRÉSENT.

Je	cant-erai.	Je	chant-erai.
Tè	cant-eras.	Tu	chant-eras.
I	cant-era.	Il	chant-era.
Os	cant-erons.	Nous	chant-erons.
Os	cant-erez.	Vous	chant-erez.
I	cant-eront.	Ils	chant-eront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai	canté	J'aurai	chanté.
T'éras	—	Tu auras	—
Il éra	—	Il aura	—
Os érons	—	Nous aurons	—
Os érez	—	Vous aurez	—
Il éront	—	Ils auront	—

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'érai	eu canté.	J'aurai	eu chanté.
T'éras	—	Tu auras	—
Il éra	—	Il aura	—
Os érons	—	Nous aurons	—
Os érez	—	Vous aurez	—
Il éront	—	Ils auront	—

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je	cant-eroy.	Je	chant-erai.
Tè	cant-erois.	Tu	chant-erais.
I	cant-eroit.	Il	chant-erait.
Os	cant-erenme.	Nous	chant-erions.
Os	cant-erête.	Vous	chant-eriez.
I	cant-eroytent,	Ils	chant-eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye	canté.	J'aurais	chanté.
T'érois	—	Tu aurais	—
Il éroit	—	Il aurait	—
Os érenme	—	Nous aurions	—
Os érête	—	Vous auriez	—
Il éroytent	—	Ils auraient	—

CONDITIONNEL ANTÉRIEUR.

J'éroye	eu canté.	J'aurais	eu chanté.
T'érois	—	Tu aurais	—
Il éroit	—	Il aurait	—
Os érenme	—	Nous aurions	—
Os érête	—	Vous auriez	—
Il éroytent	—	Ils auraient	—

IMPÉRATIF.

(Point de première personne).

Cant-e.	Chant-e.
Qu'i cant-e.	Qu'il chant-e.
Cant-ons.	Chant-ons.
Cant-ez.	Chant-ez.
Qu'i cant-tent.	Qu'ils chant-ent.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Qué je cant-e.	Que je chant-e.
Que tè cant-e.	Que tu chant-es.
Qu'i cant-e.	Qu'il chant-e.
Qu'os cant-onche.	Que nous chant-ions.
Qu'os cant-èche.	Que vous chant-iez.
Qu'i cant-tent.	Qu'ils chant-ent.

ADDITION AU SUBJONCTIF : VERBE : TUER.

Que je tueche	Que je tue
Que tè tuches	Que tu tues
Qu'i tueche	Qu'il tue
Qu'os tuonche	Que nous tuions
Qu'os tuèche	Que vous tuiez
Qu'i tuchetent	Qu'ils tuent

SUBJONCTIF PASSÉ.

Que j'euche	canté.	Que j'aie	chanté.
Que t'euches	—	Que tu aies	—
Qu'il euche	—	Qu'il ait	—
Qu'os . . .	—	Que nous ayons	—
Qu'os . . .	—	Que vous ayez	—
Qu'il euchetent	—	Qu'ils aient	—

SUBJONCTIF PASSÉ ANTÉRIEUR OU PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'euche	ieu canté.	Que j'aie	eu chanté.
Que t'euches	—	Que tu aies	—
Qu'il euche	—	Qu'il ait	—
Qu'os	—	Que nous ayons	—
Qu'os	—	Que vous ayez	—
Qu'il euchetent	—	Qu'ils aient	—

IMPARFAIT.

(Manque).

PLUS-QUE-PARFAIT.

(Manque).

INFINITIF PRÉSENT.

Cant-er.	Chant-er.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir cant-é.	Avoir chant-é.

GÉRONDIF PARTICIPE PRÉSENT.

En cant-ant.	En chant-ant.

GÉRONDIF PASSÉ.

En ayant cant-é.	En ayant chant-é.

PARTICIPE PASSÉ.

Cant-é.	Chant-é.

JUSTIFICATION DU PARADIGME :

§ 1. — *Indicatif présent, première personne du singulier.* — Nos patois font sonner par *e* muet, comme en français, la consonne finale du radical : Je cante; mais cet *e* muet ne compte pas pour la prononciation, et on doit le supprimer en poésie : J' cant'. Dans les verbes dont le radical n'est pas terminé par une consonne, il est indifférent qu'on y mette, ou non, l'*e* muet, qui d'ailleurs est nul pour la poésie.

Brûle-Maison dit, pour le verbe *Puer :*

Si j' pu l' bière, je n' pu point l' bren (IV, 13).

§ 2. — *Seconde personne.* — A l'instar du français, je dis : Tè cantes avec l'*es* ; mais nos patois ne s'in-

quiètent ni de l'*e* ni de l'*s*, qui sont nuls pour la prononciation, en prose, comme en vers.

Brûle-Maison dit : Te le porte ; te m'appelle ; ti, te pu le bière (IV, 13) ; te minge pour vingt patars de pain (Ibid.).

§ 3. — *Troisième personne*, semblable à la première, mêmes remarques.

Brûle-Maison : Quand qui ju ; — Tout d'abord qui ju (VII, 13).

§ 4. — *Première personne du pluriel :* Os cantons, prononcez sans jamais faire sonner l'*s*, *os canton*.

Les trouvères faisaient de même : An et demie avon erré (Wace, *Roman de Brut.*, v. 3337).

§ 5. — *Deuxième personne :* Os cantez, ne maintient le *z* que pour fermer l'*é*, sans autre usage pour la prononciation :

Brûle-Maison écrit : Vo savé (IX, 8).

§ 6. — *Troisième personne*, à terminaison idiotique : I canttent, fait sonner les deux *t* pour la distinction d'avec la même personne du singulier.

a) Devant les initiales voyelles, la terminaison *ent* se comporte comme un simple *e* muet, même en versification : I canttent enne canchon ; prononcez : I cantt' enn' canchon.

b) Devant une initiale consonne, la terminaison muette s'accentue d'un *è* grave : I canttent des canchons ; prononcez : I cantt'ès des canchons.

Hector Crinon écrit, en dissimulant le caractère apparent des troisièmes personnes, et en y employant, suivant son usage, l'*e* demi-muet, au lieu de l'*è* grave.

I songe'te bien, quand i sont sur chès fètes,

Q' meint leux poupas f'ront pour payi leux dettes
(p. 26).
Pique à tête, i couch'te dins l' mêmm' niche (p. 53).
Malgré qu'i put't el sur assez souveint (p. 64).
Et malgri cha, i tach'te d'ernifler
S'il ont l' veint bon, l' boune oudeur ed chair cuite
Quand ech voisin, l' dessaque d'el marmite (p. 65).
Pire eq des peuve' i pass'te chés hivers
Edzous d' z'habits qu'in vot l' chair in travers (p.63).
Par tous chés mets ceux qui s'l'aiss'te teinter (p.84).
I crit't ed leu pus fort (p. 156).
Chés malhéreux bien à ploine qui s' tutent (p. 166).
Par el catchère i s' dépiech't à queups d' becs :
Vlo bien souveint comme i q'meinch't ech combat
(p. 51).

Brûle-Maison n'est pas toujours si correct. Il dit au pluriel :

Y se frotte, y se pourlecte (II, 6).
Ches deux biaux frisons
Tente les garçons (VII, 4).
De tout ché quiens qui vous suplitent
Perdez compassion de l'état (X, 4).

J'ai relevé aussi dans M. A. Desrousseaux :

Ches gins surpris,
Pouss'tent des cris (I, p. 5).

M. l'abbé Corblet donne la règle qui suit : « *Ent*, à la troisième personne du pluriel se change en *tent*. Puissent, *Puiss'tent :* Mangent, *M'ing'tent ;* à Amiens se change en *tté :*

Is n'edmantté poi d'hommes du tout. »

La formule est singulière, mais c'est la confirmation de l'usage boulonnais.

§ 7. — *Imparfait de l'indicatif:* première personne. — L'imparfait qui pour le singulier, ressemble absolument à l'ancien langage français non italianisé, débute par une finale mouillée, sur *oi* idiotique. *Je cant-oye*, comme *j'avoye* et *j'étoye*.

La forme romane en *oie* à la première personne, s'en rapproche étonnamment.

Du pain avoie et du vin a plenté (H. de B., v. 3759).

Je le savoie bien (*Le roi Flores*, p. 102).

Je prioie (Emp. Constant, p. 7).

Si je estoie à loisir, je vous en diroie (Id., 14).

Mes enemis faisoie guerre,
Et gastoie souvent lor terre,
Et les citez envaïssoie ;
Les murs par force acravantoie
(Wace, *Rom. de Brut.*, CII, 469-472).

Par delez lui mussant aloie,
Antre ses brebis me couchoie,
Ne savoit ke je devenoie,
Trop déloiaux moutons estoie (Dolopathos).

Joinville en est plein :

Et li disoie (p. 7) ; Se je l'avoie (p. 8) ; Je créoie (p. 13) ; Il me demanda pourquoy je metoie de l'yaue en mon vin (p. 6) ; Quand je avoie oy ma messe, je m'en aloie avec le roy ; Quand le roy vouloit chevaucher, je li faisoie compaingnie (p. 153).

Chevallet cite les vers suivants d'Alain Chartier :

Quant en France estoye
Je entretenoye
Seureté par voye,
Par la ville quoye ;
Si que nulz n'y maifaisoye.

Toutes gens alloyent,
Quel part que vouloyent,
Et ne se melloyent
Ne jà ne parloyent
Fors de liesse et de joye.
De gens la peuploye,
La foy augmentoye,
Justice gardoye,
Science y mettoye (T. II, 2e part., p. 220).

Palsgrave, en 1530, prescrivait d'écrire la première personne de l'imparfait en *oye* (Ibid., p. 218).

Cette forme est propre au dialecte Boulonnais ; car en Picard et en Lillois, on emploie aujourd'hui la terminaison ferme en *os :* J'avos.

Corblet dans son paradigme écrit : *Ej cantoës.*

Brûle-Maison écrit : J'avoi dit (I, 15).

§ 5. — La seconde personne en *ois* ferme, idiotique, prend l'*s* parasite, qu'on n'entend jamais.

Dezoteux : Si te m' choppois cor (I, IV).

Té m'apploi t' n'ami
Té me flanquois pont des claques (I, 2).

Brûle-Maison : T'avois les yeux tout abattus....
Quand te demeuroi parmi nous
Te n' savoi mi ployé tes genoux (V, 3).

§ 9. — *La troisième personne* s'écrit, comme en français, avec le *t* également muet et parasite.

C'est une forme romane :

Dezoteux : Il imoi J'acqu'lingne,
Al l'imoi (I, 9).

Il manjoit (Joinville, p. 9).

Brûle-Maison n'y regarde pas de si près :
Un bodé à longue z'oreilles

Qui maingeois si bien du foin (VIII, 5).

Ch'étois me n'homme (IX, 4).

Y ne cessoi de pluvoir (V, 1).

§ 10. — *La première personne* du pluriel : Os cantenme, est romane :

Ne nous doutièmes (Huon de B., v. 3013).

Nous dix estièmes en une grande nef (Id., v. 6943).

A vous, biau sire, le devièmes conter,

Mais nous n'osièmes (Id., v. 8206-8207).

Dezoteux : Ne t' souviens-tu pas, li dit-i,

Quand os wardem' les vaques (I, 2).

Corblet, en Picard : Os cantoëmes (p. 113).

§ 11. — *Deuxième personne* du pluriel : Os cantête, avec l'*é* fermé.

(Corblet, p. 113 : Os cantoëtes).

§ 12. — *Troisième personne* du pluriel : I cantoytent, avec l'*y* égal à deux *i*, dont l'un, coefficient de la diphthongue idiotique *oi*, l'autre formant une demi-muette mouillée, comme s'il y avait : I cantoyetent. On dit quelquefois avec *oi* ferme : I cantoittent.

Ici, comme à l'indicatif présent, la finale *ent* compte pour *e* muet, même en versification, et le *t*, ou les deux *t*, sonnent sur l'initiale voyelle, ou sur la particule euphonique *ès*, si le mot suivant commence par une consonne :

I cantoytent enne canchon ; prononcez : I cantoyt' enn' canchon. — I cantoytent ès des canchons ; prononcez : I cantoyt' ès des canchons.

Rom. de la Rose : Vivoytent en loyale amour (v. 9893).

Brûle-Maison : I d'visoite de leurs amours (VIII, 9).

A. Desrousseaux : Alors les dintellières

Povot'tent fair' les fières :

I n' dépindot'tent point
D'un muscadin.
Un louis d'or i gaingnott'nt par semaine :
Aussi leus darons
Berchott'nt les poupons,
Faisot'tent l' soup', lavott'nt les masons (I, 73).

Corblet écrit à peu près comme nous : I cantoëttent, mais dans certains cantons, notamment dans les environs de Péronne, on a une autre forme : I cantoeint.

Brûle-Maison donne un exemple, pour le Wallon français :

Tous ches gens qui passoient par chel rue
I tenoien tretous leu nez et y digeoin qui pu! (V, 8).

§ 13. — Le parfait défini manque absolument en Boulonnais comme en Picard (v. Corblet, p. 113).

Il manque également dans le Wallon Belge (Chavée, p. 83).

On en trouve cependant des exemples dans quelques phrases du patois écrit :

I n' fut jamais pu démonté (I, 7).

Dezoteux : Ech' garçon, ainsin renvoyé,
Li r'persentit tout de suite
El temps d'leu ancienne amitié
Et li r'prochit s' conduite (I, 2).
Quand y voulut l' racoller (I, 1).

Brûle-Maison : Il avot si grand appétit
Qu'il l'avalit (II, 1).
Tout désolé,
Quemenchi à braire (Ibid.).
Deven le corps sans mentir
Al demeurit (Ibid.).

Jacques Croëdur : I li demandit (Corblet, p. 78).
I li disit (Id., p. 79).

Chanson picarde : Ein jour je m' boutis
Dins m' n'esprit
Ed m'ein aller al cache (Id., p. 304).

Hector Crinon s'est servi une fois de la forme française : L' bonheur q' lieux-z'erfuza la vie (p. 163) ; — mais ceci ne tire pas à conséquence.

La forme en *it*, paraît romane :

A la terre quéy mort (Hug. Cap., v. 995, p. 55).
Li contes Fedris en fronchit le grenon
(Hug. Cap., 872, p. 50).

Dans tous les cas M. A.-G. de Fresnay, dans son *Memento*, la donne comme étant usuelle dans le patois Normand, p. 156).

Les exemples que j'ai donnés plus haut sont sans doute des échos de cette manière de parler.

§ 14. — *Le parfait indéfini* est composé de l'indicatif présent du verbe *avoir*, employé comme auxiliaire, et du participe passé du verbe compétent.

§ 15. — *Le parfait antérieur, indéfini*, est d'un emploi constant dans nos dialectes.

Chavée cite cette phrase du patois Wallon Belge :

Li basse a chanté, et quand elle a ieu chanté, on l'a applaudi (p. 101).

Brûle-Maison donne :

Tout aussitôt qu'un l'a eu vu (III, 1).

La parabole d'Arras :

Abord qu'il o eu tout bu, il o venu.

§ 16. — Le *plus-que-parfait* est un composé de l'imparfait du verbe *avoir* et du participe passé du verbe compétent.

§ 17. — Le *plus-que-parfait antérieur*, J'avoye eu canté, s'emploie dans certaines constructions, en style de narration, quand on veut exprimer une action qui précéda celle qu'on raconte.

§ 18. — Le *futur présent*, à désinence française, Je canterai, veut son *e* absolument muet, comme si l'on écrivait : Je cantrai, tè cantras, etc.

C'est, du reste, ainsi que M. Corblet l'écrit, quoique tout en face il mette : J'imerai, j'empékerai. Pourquoi ces deux poids et ces deux mesures ?

Les *s* et les *t* n'y comptent pour rien. On lit dans Doon de Mayence, v. 1278-1281 :

Biaus amis, que feron ?
Que pourron devenir ? Com nous conseilleron ?
... Mez ne mengeron
Jamés en no terre, arrier ne revendron.

§ 19. — *Première personne du singulier* : Je canterai.

Brûle-Maison écrit régulièrement : Je l'ien juerai unne bielle (II, 4), mais il dit irrégulièrement : Je te tirrai trois balles ; J' te rurai jû (I, 12), au lieu de : Je tirerai ; Je ruerai.

Il y a des exemples romans du procédé de Brûle-Maison : Tu me jureras ; Le vo jurrai (Dolop., p. 78).

§ 20. — *A la seconde personne*, il dit, sans *s* :

Te tûra tous mes bruants (I, 3).
Tara les larmes à l'eulle (I, 9).
Te cangera (Ibid.).
Te li bailra, au lieu de Tè li bailleras (VI, 9).
Te demandera (Ibid.).

§ 21. — La *troisième personne* est en *a* simple :

Dezoteux : El berquer éd' no village,

I jûra del' pipe-à-sa ;
L' fieu d' no clerc, garchon fort sage
Des bel' canchons i cant'ra
I n'iéra fameux tapage,
Dusqu'au matin o dans'ra (III, 17).

Hector Crinon :

In éra l' temps d' respirer, pis d' maingi (p. 36).

Brûle-Maison : Wette ben quand men baudet quira
Deden sen bren te trouv'ras le leune (II, 6).

§ 22. — La *première personne du pluriel*, écrite avec un *s* de raison, qui ne se prononce pas.

Dezoteux : Os n'en wid'rons (III, 12).

Par eun' soupe des pus superbes
Chés grands er'pas os qu' mench'rons
Os n' n'érons j'usqu'aux mentons (III, 16).
Os prirons em' n'onque et m' tante (III, 14).

Brûle-Maison :

L'un dit : j' donnerai eune herche,
Nous li intasseront un dent d'ven l' cul.
Pour taper j' donnerai l' perche (I, 4).

§ 23. — *Deuxième personne du pluriel* : Os érez, os canterez, où le *z* ne joue d'autre rôle que celui de rendre l'*é* fermé.

§ 24. — *Troisième personne :* I canteront, dont le *t* est entièrement parasite, même devant les voyelles.

§ 25. — Le *futur passé* se compose du futur présent du verbe *avoir*, combiné avec le participe passé du verbe compétent.

Dezoteux : R'en de pire on n'éra jamais vu (I, 5).

§ 26. — Le *futur passé antérieur* s'emploie rarement, mais il s'emploie dans nos patois : il se compose du futur passé d'*avoir*, et d'un participe :

Quand j'érai ieu fini me méchon, et qué che maître i m'éra paié, j'érai quarante écus devant moy.

§ 27. — Le *conditionnel*, à toutes les personnes, suit les règles de l'imparfait, en disant : eroye, erois, eroit, erenme, erête, eroytent, au lieu de : oye, ois, oit, etc.

Ces formes appellent les mêmes remarques qui ont été faites ci-dessus. Je me contente de donner quelques exemples :

On lit dans Huon de Bordeaux : Je vous poroie ocire (v. 4236) ; dans Joinville : Je vourroie (p. 9) ; dans Hug. Capet : Un baron me fauroit (v. 2004) ; dans l'Empereur Constant : Tos i poriemes avoir damage (p. 18).

Dezoteux : Je m' battrois putôt au dernier
Je n' cédroy qu'étant mate (I, 4).
Jean Frenchoi, den s' colère,
Boutroit eun' corde à sen hatrez (I, 9).

Brûle-Maison a les formes en *oi*, mais brouille à plaisir les désinences de convention qui servent à marquer la différence des personnes :

Y s'rois bien père et l' parrain (IV, 13).
Si me lairois-là, quoique j' ferois (Ibid.).
Si Brûle-Mason vivroi encore (V, 7).

mais le génie de son canton est de se servir préférablement des formes en *os :*

Et si je praicheros tous les fos
Jamais personne n'y venerot (VI, 6).
S'il n'irote point... den le bo (Ibid.).
Te porot te perdre (VI, 9).

C'est aussi le Picard d'Hector Crinon, p. 21.

Nou sort i d'rot fouaire hide (p. 21).

I s' noirot pouant, s'i quéyot dins l' rivière (p. 50).

Chtid qu'i varot (p. 72).

§ 28. — Le *conditionnel passé* se forme du conditionnel présent du verbe *avoir*, avec le participe passé du verbe compétent.

§ 29. — Il en est de même du *conditionnel passé antérieur*, formé des mêmes éléments, ou plutôt formé du *conditionnel passé* du verbe *avoir* et du participe compétent.

J'éroye ieu fini devant li s'i ne m'éroit pont cassé me fauque.

Le français échappe à la nécessité d'avoir ce *conditionnel passé antérieur*, en se servant de l'indicatif après *si :* J'aurais fini avant lui, s'il ne m'avait pas cassé ma faux.

§ 30. — L'*impératif* n'est qu'un *indicatif* sans pronom verbal. Il n'a pas de première personne du singulier ; et les deux troisièmes personnes, qu'on lui donne, aux deux nombres, ne sont que des emprunts faits au subjonctif.

L'impératif de nos patois me paraît devoir prendre l'*s* à la seconde personne du singulier, mais seulement pour sonner sur l'adverbe enclitique *y*, dans ces tournures : Cantes-y, vas-y ; et sur le pronom démonstratif *en*, quand on l'emploie aussi en manière de régime enclitique, au lieu de *nen :* Cantes-en en peu des canchons !

Pour la même raison, et pour sonner dans les mêmes conditions, on ne doit pas omettre d'écrire l'*s* de la première personne du pluriel et le *z* de la seconde :

Alons-y ; Portez-y, etc.

Les anciens écrivaient quelquefois sans *s* :

Or em parlon, si te loon

(Wace, *Rom. de Brut.*, v. 2430, 2431).

Or va tost et plus tost revien (Id., v. 2447).

Brûle-Maison les imite :

Allon à deux (VII, 2).

Fajon le toudi entré

Perdon-le (VIII, 8).

Va, va, je ne te tiens point, va-t-en (IV, 13).

Wettiez et wettiè (Ibid.).

Tot vite, men fieu, démaque (II, 1).

§ 31. — Le *subjonctif* est caractérisé dans nos patois par une forme particulière, qui a son origine dans les conjugaisons romanes, et qui a laissé des vestiges dans les paradigmes français, je veux dire la forme en *ache*, *èche*, *iche*, *onche*.

Ce *ch*, qui, resté dans le subjonctif du verbe *savoir*, *que je sache*, transformé en *ss* dans *que je fasse*, du verbe faire, répond à la forme latine en *x*, *faxim*, *faxis*, *faxit*.

Dans nos patois, lorsque le radical d'un verbe se termine par une consonne parlante, c'est le cas du verbe Cant-er, la forme *eche*, dont le premier *e* est muet, s'apocope absolument, pour éviter de dire : Que je cant'che, ce qui serait trop dur ; et l'on se borne dans ce cas, à laisser, comme en français, les trois désinences muettes du singulier, et la désinence, également à finale muette, de la troisième personne du pluriel, semblables à celles de l'indicatif (Voyez le paradigme, p. 395).

Mais, quand le radical du verbe finit en voyelle, ou en consonne muette, la désinence caractéristique

du subjonctif reprend ses droits sur toute la ligne, et l'on dit : Que je tueche, avec l'*e* muet ou avec l'accent circonflexe Que je tûche, le radical, à mon sens, dans Tu-er, n'empêchant pas de dire, *je tu-erai* au futur, et ne devant pas empêcher de dire *eche* au subjonctif (Voyez le paradigme additionnel, p. 395).

§ 32. — Justification des trois premières personnes, où l'*s* de la seconde est, comme à l'ordinaire, absolument parasite :

Voici des formes romanes, qui, bien qu'appartenant à la quatrième conjugaison, n'en sont pas moins pertinentes à la thèse.

Huon de Bordeaux :

Qu'en Paradis vous meche reposer (v. 10494).
Il n'a homme qui ne perge m'amisté (v. 9664).
Ke Jhesus bien vous fache (p. 1).

Aliscans : A son plaisir en prenge vengison (v. 384).
Fierabras : Qui tout confonge (v. 1924).
Comtesse de Ponthieu : Di k'il nous atengent (p. 172).
Le roi Flores : Di à mon père qu'il ne fache pas deul (p. 140).
Qu'il en prenge une autre (p. 119).
Charte d'Artois, A 93, de 1365, p. 126 B : Qui veillechent chascune nuit.

Pour les modernes, j'emprunterai également les exemples qu'ils donnent, en groupant les quatre conjugaisons.

Dezoteux :

Pour équ' tout chou qu' j'ai j' t'appreinche (III, 8).
I faut qui quéchent ed zous nos coups (II, 4).

Hector Crinon :

Pour eq j'el croiche..., i feut q' j'el voiche (p. 1).

Et n' pux pas croire q'... nou âme all' viche (p. 5).
Si n' n'a pas, qu'i n' n'euche ! (p. 8).
Faut qu'einn bonn' bête all euch' toujours ein si (p. 10).
Pour eq' l'ein gagne, i feut qu'ein eute i perche (p. 12).
N'allez pau croire... qu'i croich' (Ibid.).
Ch' temps s' couvert t-i, in trane ed peur qu'i pluche (p. 23).
Pour peu qu'in y fouache atteintion (p. 37).
Ed peur qu'i n' mèche el troupe à l'épouvainte (p. 51).
Edvant qu'ess rage a'l'preinche (p. 50).
I fourot miux qu'eine cité périche,
Ch' prouverbe i l'dit, qu'ein peuve i vieinche riche (p. 106).
N' n'inteind-on ein d' chés héreux-là qui diche :
Passe fourteine ! ess sus déjà troup riche ! (p. 131).

Brûle-Maison : Qui bateilche li-même (I, 9).
Bois-en tant que t'en crêve (I, 4).
Faut que' te nous fache eune canchon (Ibid.).
Je dis que nous marionche à deux (II, 2).
Que l'hiver vienche acheteur (IV, 6).
Il est del rache des pou,
Y faut le tuer pour qui meurche (IX, 2).
Dieu vous tuche, en paradis vous ruche (IX, 2).
Quoi qui teuche fait, quoi qui t'euche dit
T'est obligé de prier Dieu pour ly (IX, 4).
Et qui vache tout partout û qui veut
Jamais y ne porra trouver mieux (IX, 5).
Faut prendre une ménagère
Qu'elle mêche tout à proufit (IX, 8).

A. Desrousseaux :
Vous voulez que je connoiche un homme
Que j' n'ai jamais vu ni connu (I, p. 50).

Hécart, en Rouchi :

Qu'i vache ou qu'i voiche (qu'il aille).

Qu'i voche (qu'il voie).

Qu'i vienche, qu'i viche, qu'i diche, qu'i dorche.

Qu'il euche, qu'os perdonche, que je perche.

Qu'i prenche garte à li (Passim.).

Normand : Que je fache.

§ 33. — La troisième personne du pluriel, qu'i canttent, qu'i tuchetent, qu'i vonchetent, veut *ent* muet devant les voyelles et sonnant sur *ès* devant les consonnes :

C'est la règle Wallonne, toujours en vigueur dans notre Boulonnais.

Vermesse cite, pour Mons :

Devant qu'elles soient-te' blettes.

Il me semble que, même pour le verbe être, nous pourrions dire : Que je soyche, que tè soyche, qu'i soyche, qu'os soyonche, qu'os soyèche, qu'i soychetent.

§ 34. — Le *subjonctif passé* est représenté par le subjonctif présent d'*avoir,* combiné avec le participe compétent.

Brûle-Maison :

Encore que j'euche là bu chon pintes (IV, 13).

§ 35. — L'imparfait manque absolument, et on le remplace souvent comme en latin par le conditionnel.

§ 36. — Le *subjonctif passé antérieur*, ou plus-que-parfait, s'emploie antécédemment au subjonctif passé indéfini simple :

Il éroit foulu que j'euche ieu fini me méchon, pour que j'euche rechu men argent.

§ 37. — L'infinitif de cette conjugaison est en *er*, avec *r* muet ou parasite, ayant simplement pour fonction de fermer l'*é*.

Brûle-Maison manque constamment à cette règle, et s'en repose sur l'intelligence de son lecteur pour distinguer l'infinitif du participe. Ce n'est pas un exemple à suivre.

Nous faut canter (I, 12). Se résout à trafiqué (I, 12).

Pour le tué (Ibid.). Il faut te consolé (XVIII, 4).

I foloit quervé de rire (VIII, 8). L'entendre roucoulé (IX, 5).

Un porra peut-être le retrouver (IX, 5).

C'est un désordre. On ne sait où l'attendre :

I faut cachez après (IX, 5).

Allons seignés la paix au lit (IV, 13).

T'allois cueillez des fleurs au soir (IV, 13).

Te n' veux point t' laiché approché (I, 1).

§ 38. — Le *participe présent* n'existe qu'à l'état de gérondif, avec *en*. Je ne vois pas qu'on puisse l'employer jamais isolément.

Une tournure qui consiste à le dire avec l'adverbe *tout* : Il est parti tout cantant, est encore un gérondif.

Il est quelquefois *adjectif verbal*, voyez : . . .

§ 39. — Le *participe passé*, qui, de sa nature, est invariable dans nos patois, pourra être mis au genre du sujet ou du régime, suivant les cas, sans porter atteinte à la constitution du langage, puisque : *Canté* et *cantée*, *aimé* et *aimée*, sonnent identiquement à l'oreille.

Brûle-Maison dit :

Y buvoient del forte bière
Comme si elle n'avoit rien çoûtée (IV, 12).

Voix réfléchie.

§ 40. — Conjugués à la *voix réfléchie*, ou pronominale, les verbes de la première conjugaison se forment du verbe *actif* à tous ses temps, sans rien emprunter au verbe *être*.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.
Je me sauve.

IMPARFAIT.
Je me sauvoye.

PARFAIT INDÉFINI.
Je m'ai sauvé.

PARFAIT ANTÉRIEUR.
Je m'ai ieu sauvé.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Je m'avoye sauvé.

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.
Je m'ayoye ieu sauvé.

FUTUR PRÉSENT.
Je me sauverai.

FUTUR PASSÉ.
Je m'érai sauvé.

FUTUR ANTÉRIEUR.
Je m'érai ieu sauvé.

CONDITIONNEL PRÉSENT.
Je me sauveroy.

CONDITIONNEL PASSÉ.
Je m'éroye sauvé.

CONDITIONNEL ANTÉRIEUR.
Je m'éroye ieu sauvé.

IMPÉRATIF.
Sauve-lè.
Sauvons-nous.
Sauvez-vous.

SUBJONCTIF PRÉSENT.
Que je me sauve.

SUBJONCTIF PASSÉ.
Que je m'euche sauvé.

SUBJONCTIF ANTÉRIEUR.
Que je m'euche ieu sauvé.

INFINITIF.
Me sauver.

§ 41. — On fait de même à toutes les personnes, comme en français, sauf l'emploi du verbe *avoir* aux temps passés :

I s'a sauvé par l' fuite (Dezoteux, II, 3).

Du jour que j' m'ai marié ! (Brûle-Maison, III, 11).
I s'a bouté à braire (Dezoteux, I, 7).

Voix passive.

§ 42. — Les verbes boulonnais à la *voix passive*, sont tout uniment l'auxiliaire *être*, accompagnant le participe passé du verbe actif.

Dezoteux : I sont excommuniés tertou (I, 6).
S'i vont à l' messe i s'ront brulés (I, 8).
L's Inglais s'ront ramonnés tertous . . .
Et puis la paix s'ra faite (II, 4).
Que' bonne aventure
Ed nos être joints nous deux ! (III, 1).
J' sus paré comme un Monsieu (III, 9).
Quand j' s'rai mariée aveuc li (III, 19).

Formes irrégulières à radical multiple.

§ 44. — Le verbe *aller*, qui emprunte une partie de ses temps à une forme dérivée du latin *vadere* et à une autre dérivée d'*Ire*, offre un paradigme spécial :

INDICATIF PRÉSENT.

Je vai.	Je vais.
Tè vas.	Tu vas.
I va.	Il va.
Os allons.	Nous allons.
Os allez.	Vous allez.
I vont.	Ils vont.

IMPARFAIT.

J'alloye.	J'allais.
Etc.	

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay allé.	Je suis allé.
Etc.	

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'ai ieu allé. J'eus allé.
Etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye allé. J'étais allé.
Etc.

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'avoye ieu allé.
Etc.

FUTUR PRÉSENT.

J'irai. J'irai.
T'iras. Tu iras.
Il ira. Il ira.
Os irons. Nous irons.
Os irez. Vous irez.
Il iront. Ils iront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai allé. Je serai allé.
Etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'érai ieu allé.
Etc.

CONDITIONNEL.

J'iroye. J'irais.
Etc.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye allé. Je serais allé.
Etc.

CONDITIONNEL ANTÉRIEUR.

J'éroye ieu allé. Je serais allé.
Etc.

IMPÉRATIF.

Vas. Vas.
Allons. Allons.
Allez. Allez.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je vache.	Que j'aille.
Que tè vaches.	Que tu ailles.
Qu'i vache.	Qu'il aille.
Qu'os allonche.	Que nous aillions.
Qu'os allèche.	Que vous ailliez.
Qu'i vonchetent.	Qu'ils aillent.

SUBJONCTIF PASSÉ.

Que j'euche allé.	Que j'aie allé.
Etc.	

SUBJONCTIF PASSÉ ANTÉRIEUR.

Que j'euche ieu allé.	Que j'eusse allé.
Etc.	

INFINITIF.

Aller.	Aller.

GÉRONDIF.

En allant.	En allant.

PARTICIPE PASSÉ.

Allé.	Allé.

§ 45. — Les premières personnes de l'indicatif et du futur présents sont en *a* mouillé, ou *ai*, malgré l'exemple de Dezoteux, qui dit :

Je vays faire el tarte (III, 13) ; et j' m'en iray (III, 15).

Brûle-Maison, suivant son habitude, écrit, à la seconde personne de l'indicatif et de l'impératif :

Te va : — va, va, va-t-en (IV, 13).

Les anciens faisaient de même :

Or va tost, et plus tost revien (Wace, 2447).

Cependant on dit en Boulonnais avec l'*s* sifflante : Vas-y, mais seulement à l'impératif.

§ 46. — J'ai écrit, suivant l'analogie française, *aller*, mais on prononce *aler*.

Brûle-Maison l'écrit suivant la prononciation : Alons ! Alons ! (VI, 9).

§ 47. — Le verbe *mener*, dont l'*e* muet ne se fait pas entendre, se conduit tantôt sur cette forme, tantôt sur une forme romane *mainer*. Il en résulte le paradigme suivant :

Temps principaux :

INDICATIF PRÉSENT.

Je mangne.	Je mène.
Tè mangnes.	Tu mènes.
I mangne.	Il mène.
Os menons.	Nous menons.
Os menez	Vous menez.
I mangnetent ou mangnent.	Ils mènent.

IMPARFAIT.

Je menoye, etc.	Je menais.

FUTUR PRÉSENT.

Je marrai.	Je mènerai.
Tè marras.	Tu mèneras.
I marra.	Il mènera.
Os marrons.	Nous mènerons.
Os marrez.	Vous mènerez.
I marront.	Ils mèneront.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je marroye, etc.	Tu mènerais.

IMPÉRATIF.

Mangnes.	Mène.
Meñez.	Menons.
Menons.	Menez.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je mangne.	Que je mène.
Que tè mangnes.	Que tu mènes.
Qu'i mangne.	Qu'il mène.
Qu'os menonche.	Que nous menions.
Qu'os menéche.	Que vous meniez.
Qu'i mangnent.	Qu'ils mènent.

INFINITIF.

Mener.	Mener.

GÉRONDIF ET PARTICIPE.

Menant. Mené.	Menant, Mené.

OBSERVATIONS :

§ 48. — La forme en *angne* est celle que la prononciation boulonnaise donne aux finales romanes en *aine*, *aigne*, *aingne*. On lit ainsi dans Gaydon :

Ne vos amaigne (v. 433).

Dans Gui de Bourgogne :

Et rois Gui, qui amaine la grand chevalerie (v. 3749).

Qu'à Karlon le mainent (v. 3763).

Devant le roi le mainent et il le salua (v. 3765).

Qui le secors amaine que tant poons amer (v. 3913).

§ 49. — Les formes du *futur* et du *conditionnel* sont des crases du primitif *amainerai*, *amaineroy*.

Les orthographistes romans l'écrivaient plutôt avec *e* ; mais le Boulonnais a une grande tendance à transformer les *è* ouverts en *a*, surtout devant les *r* :

Gui de Bourgogne :

Or, me manras, dit Guis, à Montorgueil (v. 1535).

Huon de Bordeaux : Il menront (v. 6736).

Et le ceval arrier' me ramerrés (v. 7880).

Vous enmerrés la fille l'amirés (v. 6691).

Gaydon : En cel broillet l'emmenront coiement (v. 7618).

Fierabras : J'amerrai (v. 3993).

J'ai relevé d'autres citations dans le Vocabulaire.

Ainsi se conjuguent aussi les dérivés :

Amener, Emmener, Pourmener, Ramener, Remmener.

Formes irrégulières à radicaux variables.

§ 50. — Les verbes en *aïer*, *ailler*, *ëier*, *oïer*, forment leur futur et leur conditionnel, par contraction en *ârai*, *êrai*, *ôrai;*

C'est le cas, 1°, du verbe : Bailler (donner).

Dezoteux : Pourquoi én' t'en barois-jou pont? (I, 3).

Brûle-Maison : Je barrai ben unne pistole (II, 12).

Je te barai un co d' pied (II, 14).

2°, des verbes : Abaïer, Ataïer, Déblaïer, Emmaïer, Laïer, Païer, Raïer, Renaïer.

I pâra.

3°, des verbes : Agréïer, Beïer, Dégréïer, Enterbéïer.

4°, des verbes : Broïer, Déploïer, Emploïer, Envoïer, Remploïer, Roïer, Soïer :

J'envôrai, j'envoroye, je sôrai, je sôroye, je plôrai, je plôroye.

Hector Crinon dit :

In l' z'invoira plapouter dins chés flaques (p. 59).

§ 51. — Le verbe Laicher, ou Lécher (laisser), a deux formes pour le futur et le conditionnel.

L'une est régulière : Je laicherai, je laicheroy.

L'autre est contracte, et il y en a des exemples romans : Je lairai, je lairoye, avec l'*r* doux.

Aspir't el jour qu'i lieux lairra ses queuches

(H. C., p. 67).

C'est la forme romane :

Quand lui vient à plaisir, paure le nos lera

(G. de B., v. 1620).

Et i laira sa terre et s'oneur a garder (Id., v. 1709).

§ 52. — Les verbes en *écher*, *éguer*, qui ont l'*é*

fermé dans le radical, le changent en *è* ouvert devant les finales muettes :

Blécher, je blèche. — Lécher, je lèche. — Béguer, je bègue.

§ 53. — Les verbes en *eler*, doublent leur *l* devant les finales muettes, ou bien prennent l'*è* grave.

Acaudeler	fait	j'acaudelle	ou	j'acaudèle,
Apateler	—	j'apatelle	—	etc.
Appeler	—	j'appelle	—	
Berdeler	—	je berdelle	—	
Cancheler	—	je canchelle	—	
Dessorcheler	—	je dessorchelle	—	
Engaveler	—	j'engavelle	—	
Engéler	—	j'engelle	—	
Géler	—	je gelle	—	
Grunmeler	—	i grunmelle	—	
Guerbeler	—	je guerbelle	—	
Parteler	—	je partelle	—	
Marteler	—	je martelle	—	

Ce double *l* suit le verbe au futur, au conditionnel et au subjonctif, à cause de l'*e* muet de la forme *erai*, *eroy* : J'accaudellerai, j'apatelleroye, etc.

H. Crinon (p. 85) :

Comme ein vieux g'veu qui canchell' dins ses traits

B.-M. : J'engelle ed froid sans fu sans lu (IV, 13).

§ 54. — Les verbes en *emer*, *éner*, doublent l'*m* et l'*n*, ou plutôt nasalisent la voyelle antécédente :

Semer, je senme, je senmerai, je senmeroye, je semoy, semé, i semoit, etc.

Brûle-Maison :

Et dit, faut que je semme (V, 11).

Gléner, je glenne, je glénoye, je glennerai.

Pléner, je plenne, je plénoye, je plennerai.

§ 54 bis. — *Eper*, double le *p* devant les muettes :

Défléper, i se défleppe. — Encheper, i s'encheppe.

§ 55. — Les verbes en *équer* transforment en *è* grave l'*é* fermé de leur radical, quand la finale est muette. Il sera plus clair de marquer cet accident par l'épenthèse d'un *c* devant le *q*.

Béquer, je becque. — Léquer, je lecque. — Péquer, je pecque.

Béquer ainsi orthographié est roman :

Et moult crueusement de son bec me béquoit
(Hug. Cap., v. 4958).

§ 56. — Les verbes en *eter*, doublent le *t*, ou prennent l'*è* grave, devant les finales muettes :

Cléter : Che bos-là i se clette.

Dépaqueter :

Quand i' s'enn n'ainge et pis qu'i l' dépaquette
(H. C., p. 28).

Dépiéter : I se dépiette. — Jeter : I jette.

Caqueter : Coffe ses pieds, brondille et pis caquette
(H. C., p. 58).

§ 57. — *Eu*, dans le radical, devant une syllabe forte, se change en *e* fermé ; devant une syllabe muette on doublera l'*l*, ou bien on mettra l'accent circonflexe, signe de contraction :

Gueuler, i guêle, i guêlera, il a gueulé.

Asseurer, il assêre, il assêrera, il a asseuré.

Chés vaque' i guellent (H. C., p. 130).

§ 58. — Labourer fait je labêre, à l'indicatif ; Que je labéreche, au subjonctif ; mais il forme régulièrement son futur et son conditionnel : Je labourerai, je laboureroy.

§ 59. — *Lever* et ses dérivés *élever*, *relever*, *soulever* mouillent l'*e* de leur radical devant les muettes :

Je liève, tè souliève, il éliève.

Je levoy, tè soulevois, il élevoit.

Hector Crinon, remplace le *li* mouillé, véritable *gli* italien, par un *y* :

Ch'est sin pain qu'in l'inyève (p. 22).

Si in eyève ess n'infant troup bêtt'meint (p. 45).

Les orthographistes romans ne donnaient pas dans ce travers :

Et l'enfes Guis se liève (Gui de B., v. 1484).

§ 60. — *Widier* et ses composés mouillent la syllabe forte, et perdent leur *i* devant les muettes :

Déwidier,	I déwide,	I dewidioit.
Ewidier,	I s'éwide,	I s'éwidioit.
Surwidier,	Je surwide,	I surwidioit.
Widier.	Tè wides.	Os widenme.

Deux tertou faut que j' wide (Dezoteux, I, 6).

§ 61. — Les verbes en *iller*, à prononciation mouillée à l'italienne, comme Baviller, consiller, viller, devant les muettes de l'indicatif et du subjonctif, changent leur *i* en *è* grave, exprimé par *ei* :

Baviller,	(Je, tu, il)	baveille.
Consiller,	(Je, tu, il)	conseille.
Viller,	(Je, tu, il)	veille.

N. B. — C'est de cette forme qu'est sorti le radical français.

Font exception à la règle, les verbes : Babiller, Briller, Epiller, Habiller et ses dérivés, Ortiller, Piller, Queviller, Triller.

Le futur et le conditionnel se forment régulièrement.

Brûle-Maison a dit, au subjonctif de *Batiller :* Qu'i bateilche.

§ 62. — Les formes verbales en *imer*, prennent l'*i* nasal devant les muettes, excepté au conditionnel et au futur :

Abimer,	j'abinme,	il abimera.
Envrimer,	il envrinme,	il envrimeroit.
Estimer,	j'estinme,	j'estimerai.
Etimer,	il étinme,	il étimeroit.
Rimer.	cha rinme,	cha ne rimera pont.

Quelques-uns sont douteux, et, à ce que je crois, conservent l'*i* franc à l'indicatif.

Ainsi : Catéchimer. chimer, trimer.

§ 63. — Le verbe *Imer* (aimer), suit la règle générale, en Boulonnais, malgré l'assertion contraire des orthographistes picards.

M. l'abbé Corblet, dans son paradigme de la première conjugaison donne j'aime, à la française, pour les personnes muettes de l'indicatif et du subjonctif. C'est une erreur d'acoustique : nos paysans disent j'inme.

L'ancien français disait volontiers j'ainme, en accentuant le caractère nasal du radical, comme on le fait encore d'après M. A.-G. de Fresnay, en Normandie.

S'il me prise tant et m'ainme (*Le Roi Flores*, p. 153).

Elles ainment (Ibid., p. 101).

Plus l'en ainme (Dolopathos, v. 1393).

Qui moult m'aimma (Joinville, p. 2).

Si nos paysans avaient eu une littérature écrite, ils s'en seraient probablement tenus à cette règle ; mais, comme chez eux l'esprit de généralisation est

très puissant, à force d'entendre dire *j'ainme*, ils se sont bientôt mis à dire j'imoye, comme ils disaient avec j'abinme, j'abimoye.

De là un verbe nouveau, de forme spéciale, Imer :

Il imoi Jacquelingne, all' l'imoi (Dezoteux, I, 9).

§ 64. — Les verbes en *iner*, *igner*, font aux personnes muettes de l'indicatif et du subjonctif *ingne*.

Adeviner	font	j'adevingne,	il advinera.
Caliner	—	tè calingnes,	tè calineras.
Imaginer	—	il imagingne,	il imaginera.
Pigner	—	je pingne,	te pigneras.
Signer	—	je singne,	tè singneras.
Triner	—	je tringne,	i trinera.

Voir d'autres détails dans la Phonologie (p. 211, 212).

§ 65. — Le verbe Crojer, qui à l'infinitif s'orthographie en *o* ferme, prend l'*oi* étymologique, au son français, dans les personnes muettes de l'infinitif et du subjonctif :

Je croije, té croijes, i croije, i croijent.

§ 66. — Les verbes en *ouver* font leurs finales muettes de l'indicatif et du subjonctif en *euve :*

Trouver, je treuve.

Eprouver, j'épreuve.

Couver, je cueuve ou je cœuve.

Hécart constate qu'en Rouchi, *Eprouver* fait j'eprucfe.

On connaît le vers de La Fontaine :

Dans les citrouilles je la treuve.

Au futur, Hector Crinon écrit :

Truvarons-nous ch' lougi (p. 37).

Mais cette loi a été, je crois inspirée par une fausse analogie avec le futur des verbes *voir* et *venir ;*

I varra. Ailleurs il écrit plus régulièrement : I truv'ront (p. 106).

§ 67. — *Abrucer* fait de même, il abreuve.

On dit cependant aussi, il abruve.

§ 68. — Les verbes en *bler*, *cler*, *fler*, *gler*, *pler*, prennent un *e* en métathèse devant les finales muettes, de l'indicatif, du futur, du conditionnel et du subjonctif, et doublent l'*l*, pour rendre cet *é* fermé :

Chercler,	je cherquelle,	je cherquelleroye.
Doubler,	je doubelle,	je doubellerai.
Jougler,	je jouguelle,	je jouguellerai.
Peupler,	je peupelle,	je peupellerai.
Souffler,	je souffle,	je souffellerai.

Hector Crinon :

Ed là all' quieurt à ch' couchon qui s'importe....

Et qui r'doubelle ou brut d'l'anse d'ess sieu (p. 149).

Hécart écrit : I doubiele.

§ 69. — Les verbes en *brer*, *crer*, *trer*, *vrer*, introduisent dans leur radical un *e* en métathèse et doublent l'*r*.

C'est un procédé roman :

Huon de Bordeaux : Tous vous deliverra (v. 4325).

Gaufrey : Nul ne le nomberra (v. 1321).

Il enterroit (v. 2979).

Aye d'Avignon : Nous enterrons (v. 1385).

Wace, *Rom. de Brut :* Je liverrai (v. 585) ; Vous liverroie (v. 4903).

Joinville : Déliverroit, déliverroient (p. 111).

§ 70. — Querner, querver, font devant les muettes de l'indicatif et du subjonctif présents, par métathèse de l'*e* : I se crenne, je crève.

§ 71. — *Donner* contracte son futur et son conditionnel.

PARADIGME :

FUTUR PRÉSENT.

Je dorrai.	Je donnerai.
Te dorras.	Tu donneras.
I dorra.	Il donnera.
Os dorrons.	Nous donnerons.
Os dorrez.	Vous donnerez.
I dorront.	Ils donneront.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je dorroye.	Je donnerais.
Tè dorrois.	Tu donnerais.
I dorroit.	Il donnerait.
Os dorrenme.	Nous donnerions.
Os dorrête.	Vous donneriez.
I dorroytent.	Ils donneraient.

C'est la forme romane :

Huon de Bordeaux : Vous donrai (vv. 8598, 8603).

Aye d'Avignon : Je la vous dorrai (v. 777).

Je leur dorrai assez de l'argent et de l'or (v. 2710).

Gui de Bourgogne :

Et se n'avez pren terre, il vos donra assez (v. 1551).

SECTION IV.

Deuxième conjugaison, en Ir.

VERBES A FORMULES INCHOATIVES.

§ 1. — On appelle *inchoatifs* les verbes qui dérivent du latin par la formule en *esco*, au lieu de la formule simple en *eo*.

Dans nos patois, les premiers ont les deux pre-

mières personnes de l'indicatif présent, au pluriel, toutes les personnes de l'imparfait, toutes celles du subjonctif et celle du gérondif-participe présent en *iche*, *ichons*, *ichez*, *ichant*, etc.

PARADIGME DE FINI-R :

INDICATIF PRÉSENT.

Je fini-s.	Je finis.
Tè fini-s.	Tu finis.
I fini-t.	Il finit.
Os fini-chons.	Nous finissons.
Os fini-chez.	Vous finissez.
I fini-tent.	Ils finissent.

IMPARFAIT.

Je fini-choye.	Je finissais.
Tè fini-chois.	Tu finissais.
I fini-choit.	Il finissait.
Os fini-chenme.	Nous finissions.
Os fini-chète.	Vous finissiez.
I fini-choytent.	Ils finissaient.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay fini.	J'ai fini.
Etc.	

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'ay ieu fini.	J'eus fini.
Etc.	

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye fini.	J'avais fini.
Etc.	

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'avoye ieu fini.	J'avais eu fini.
Etc.	

FUTUR PRÉSENT.

Je fini-rai.	Je finirai.
Tè fini-ras.	Tu finiras.
I fini-ra.	Il finira.
Os fini-rons.	Nous finirons.
Os fini-rez.	Vous finirez.
I fini-ront	Ils finiront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai fini.	J'aurai fini.
Etc.	

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'érai ieu fini.	J'aurai eu fini.
Etc.	

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fini-roye.	Je finirais.
Tè fini-rois.	Tu finirais.
I fini-roit.	Il finirait.
Os fini-renme.	Nous finirions.
Os fini-rète.	Vous finiriez.
I fini-roytent.	Ils finiraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye fini.	J'aurai fini.
Etc.	

CONDITIONNEL ANTÉRIEUR.

J'éroye ieu fini.	J'aurais eu fini
Etc.	

IMPÉRATIF.

Fini-s.	Finis.
Fini-chons.	Finissons.
Fini-chez.	Finissez.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je fini che.	Que je finisse.
Que tè fini-ches.	Que tu finisses.
Qu'i fini-che.	Qu'il finit.
Qu'os fini-chonche.	Que nous finissions.
Qu'os fini-chèche.	Que vous finissiez.
Qu'i fini-chetent.	Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF PASSÉ.

Que j'euche fini. Que j'aie fini.
Etc.

SUBJONCTIF PASSÉ ANTÉRIEUR.

Que j'euche ieu fini. Que j'eusse fini.
Etc.

INFINITIF PRÉSENT.

Fini-r. Finir.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir fini. Avoir fini.

GÉRONDIF PARTICIPE.

En fini-chant. En finissant.

PARTICIPE PASSÉ.

Fini. Fini.

OBSERVATIONS SUR LE PARADIGME.

§ 2. — En ce qui concerne les *s* et les *t* en finale, qui sont mis à l'instar du français, pour l'analogie, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter dans la prononciation. Ils sont purement parasites, et ne se font jamais entendre.

Brûle-Maison a pu dire, sans manquer à aucune règle, avec le verbe à la troisième personne :

Il en rempli un tonniau (I, 3).

§ 3. — La troisième personne du pluriel fait seule exception, suivant la remarque exprimée ci-dessus :

Devant une initiale voyelle, la finale *ent* s'élide comme un simple *e* muet ; tandis que devant une initiale consonne, les deux *tt* sonnent ensemble sur la particule euphonique *ès* :

I finitent à pû prez lu ouvrage, ou ben i ne le finitent-ès pont ; — Qu'i le finichetent, ou qu'i ne l' lé

finichetent-ès pont : cha lus est ben égal ; I sont paiés tout de menme.

Et troup souveint ess z'erpas de funérailles
I dégénèr't et finit't in ripailles (H. Crinon, p. 156).

Il te haïtent (Brûle-Maison, I, 4).

§ 4. — On trouvera dans le Vocabulaire, sous chaque article, l'indication du paradigme auquel il faut avoir recours pour conjuguer les verbes en *ir*. Je me contente de dire ici que les *inchoatifs* sont de beaucoup les plus nombreux.

§ 4 bis. — Le subjonctif :

Hector Crinon :

Pourquo feut i... qu'el jour ed l'interr'meint
Ech jour ed deil, finiche ourdinair'meint
Coume ein erpas d' boudinée ou de kermesse ?
(p. 155).

Verbes en Ir à finales simples.

§ 5. — Les verbes en *ir* qui ne sont pas inchoatifs, sont presque tous irréguliers dans leur conjugaison.

§ 6. — Il y en a d'abord six qui, pour les trois personnes du singulier de l'indicatif et du subjonctif, empruntent le paradigme de la première conjugaison :

Ce sont : Partir, Pétir, Sautir, Sortir, Vessir et Vêtir.

Ils font : Je parte, je saute, qu'i parte.
Je sorte, je vête, etc. qu'i saute.

Les exemples abondent.

Hector Crinon : Si par hazard i sorte (p. 8).

Ein tchout jogneux qui sorte d'ess n'écaille (p. 46).

L' sagesse in sorte oussitout (p. 50).
L'pus viux d'ses fiux n'sortt' pau feute ed ma-
[ronne (p. 52).
Quand i n'in sorte, i feut vir comme i mainge (p. 67).
In parte gai : in ervient in s' t'nant l'tête (p. 157).

A. Desrousseaux :

Et quand i sont à deux, mi j' sorte
Pour les laicher libre' un moumint (III, p. 73).
L'ermit' li dit : Parte, il est temps (I, p. 40).
Sans crainte' de danger on parte (I, p. 137).
Quand l' solei sorte d' sin lit (IV, p. 59).
Tout de suite i parte, i marche
I trotte (*Etrennes,* 1881, p. 29).
I r'parte d'un air joyeux (Ibid., p. 42).

Brûle-Maison : Alors, dit le perruquier,
Sorte de ma boutique (X, 8).

§ 7. — Bien que ces verbes soient neutres, ils conjuguent leurs temps secondaires avec *avoir*.

A. Desrousseaux : Il a parti pour l'Afrique (I, p. 50).
De s' mason sans rien dire a parti (I, p. 79).

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je parte.	Je pars.
Tè partes.	Tu pars.
I parte.	Il part.
Os partons.	Nous partons.
Os partez.	Vous partez.
I partent.	Ils partent.

IMPARFAIT.

Je partoye.	Je partais.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay parti.	Je suis parti.

FUTUR.

Je partirai.	Je partirai.

CONDITIONNEL.

Je partiroye.	Je partirai.

PASSÉ.

J'éroye parti.	Je serais parti.

IMPÉRATIF.

Parte.	Pars.
Partons.	Partons.
Partez.	Partez.

SUBJONCTIF.

Que je parte.	Que je parte.
Que tè partes.	Que tu partes.
Qu'i parte.	Qu'il parte.
Qu'os partonche.	Que nous partions.
Qu'os partèche.	Que vous partiez.
Qu'i partent.	Qu'ils partent.

INFINITIF PRÉSENT.

Partir.	Partir.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir parti.	Etre parti.

GÉRONDIF.

En partant.	En partant.

PARTICIPE.

Parti.	Parti.

§ 8. — Il y a trois verbes qui abrègent par apocope la dernière consonne de leur radical, aux trois personnes singulières et à la troisième plurielle de l'indicatif et du subjonctif, et qui la reprennent dans le reste de la conjugaison :

Dormir, mentir, servir, font à l'indicatif singulier :

Je dors.	Je mens.	Je sers.
Tè dors.	Tè mens.	Tè sers.
I dort.	I ment.	I sert.
Os dormons.	Os mentons.	Os servons.
Os dormez.	Os mentez.	Os servez.
I dortent.	I mentent.	I sertent.

Au subjonctif :

Que je dorche, que tè menche, qu'i serche,
Qu'os dormonche, etc.

Le participe est régulier : Dormi, menti, servi.

Les verbes sont neutres et se conjuguent avec *avoir*.

Brûle-Maison : Tes compliments
Ne sertent à rien (IV, 3).

A. Desrousseaux : I dort'nt comm' des loirs (II, 214).

§ 9. — *Boulir* fait de même : Je bous, tè bous, i bout, os boulons, os boulez, i boutent, il a bouli ; mais il contracte, en outre, son radical au futur et au conditionnel, à l'instar du verbe *donner :*

I bourra, i bourroit, i bourroytent, ou bien : I boûra, mais avec l'*r* dure.

Brûle-Maison écrit au singulier : Men cœur bou (IV, 13).

A. Desrousseaux donne un exemple de la contraction : L' temps qu'i boûra su' l' fu (I, p. 20).

L'ancien français ne mouillait jamais l'*l* de *boulir :*

Ardoir me faites en caudière boulie
(Aliscans, v. 2929).

§ 10. — Le verbe *sentir* et ses dérivés semblent appartenir à la même famille des verbes qui apocopent leur radical :

On dit en effet : Je sens, tè sens, i sent, os sen-

tons, je sentirai, que je senche, mais ils s'en distinguent par leur participe en *u* :

Deça vous ai sentu (G. de B., v. 2518).

Cette forme est romane :

Ne fust pas consentu (Gui de Bourg., v. 2403).

Quand Do de Maïence a chel ruiste coup sentu
(D. de Mayence, v. 4385).

Et a sentu la plaie (v. 3385, Gaufrey).

M'espée avez sentue (Aye d'Avig., 600).

Et si a la colée bien du glouton sentue (Ibid., v. 589).

Brûle-Maison : Comme ils avoint sentu l'gelé (V, 3).

Et tout aussitôt Barbe, s'a sintue soulagé (X, 9).

A. Desrousseaux : J'ai sintu l' vrai bonheur (I, 117).

A sintu palpiter sin cœur (IV, 124).

Hector Crinon déroge en disant : Sinti (p. 123).

Sentu est aussi Normand.

§ 11. — *Tenir* et *venir*, avec tous leurs dérivés, n'appartiennent à la seconde conjugaison que par leur infinitif. Tout le reste de leur conjugaison est irrégulier.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je tiens.	Je tiens.
Tè tiens.	Tu tiens.
I tient.	Il tient.
Os tenons.	Nous tenons.
Os tenez.	Vous tenez.
I tientent.	Ils tiennent.

IMPARFAIT.

Je tenoye, etc.	Je tenais.

PASSÉ INDÉFINI ET LES AUTRES SECONDAIRES.

J'ay, j'ay ieu tenu.	J'ai, etc.
J'avoye, j'avoye ieu tenu.	J'avais tenu.

FUTUR.

Je tarrai.	Je tiendrai.
Tè tarras.	Tu tiendras.
I tarra.	Il tiendra.
Os tarrons.	Nous tiendrons.
Os tarrez.	Vous tiendrez.
I tarront.	Ils tiendront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai tenu.	J'aurai tenu.
Etc.	

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je tarroye.	Je tiendrais.
Tè tarrois.	Tu tiendrais.
I tarroit.	Il tiendrait.
Os tarrenme.	Nous tiendrions.
Os tarrête.	Vous tiendriez.
I tarroytent.	Ils tiendraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye tenu.	J'aurais tenu.
Etc.	

IMPÉRATIF.

Tiens.	Tiens.
Tenons.	Tenons.
Tenez.	Tenez.

SUBJONCTIF.

Que je tienche.	Que je tienne.
Que tè tienches.	Que tu tienne.
Qu'i tienche.	Qu'il tienne.
Qu'os tenonche.	Que nous tenions.
Qu'os tenêche.	Que vous teniez.
Qu'i tienchetent.	Qu'ils tiennent.

SUBJONCTIF PASSÉ.

Que j'euche tenu.	Que j'eusse tenu.
Etc.	

INFINITIF PRÉSENT.

Tenir.	Tenir.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir tenu.	Avoir tenu.

GÉRONDIF.

En tenant.	En tenant.

PARTICIPE.

Tenu.	Tenu.

§ 12. — L'indicatif de forme française n'appelle ni remarque, ni justification.

Hector Crinon donne très bien la troisième personne du pluriel :

D' braves souldats qui r'vientent dins nous villes (p. 151).

Apris du ma et toutt' sorte ed tourmeints,
Pou ch' malhéreux vientent chés conteintt'meints (p. 163).

Brûle-Maison y prend pour rien les *s* et les *t* :

Y ten souviens bien de che gardin (IV, 13).

§ 13. — Le futur et le conditionnel sont contractés de *tenra*, *tenroie*, formes romanes.

Huon de Bordeaux : Il terroit (v. 3352).

Ja n'en tenra (G. de B., 2362).

Wace, *Rom. de Brut* :

Il y venront ; il venra (vv. 5907, 5909).

Hugues Capet : Tant qu'il m'en souvenra (v. 222).

Les Boulonnais ont longtemps dit : Je terrai, (tè) terras, i terra, mais l'*è* ouvert est aujourd'hui absolument dégénéré en *a* :

Dezoteux cite ce jeu de mots d'avocat :

Qui tient terre terra,

C'est-à-dire, dit-il, tiendra (p. 20).

Il dit ailleurs : Tè ten souvara (I, 7).

Hector Crinon : Vous convarez (p. 3).

I n'el tara pau quitte (p. 86).

Cha vara ein jour (p. 111).

§ 14. — Le subjonctif, qu'il *tienche*, présente une forme qui est déjà dans le roman du XIe siècle. On trouve, en effet, le subjonctif *vienge*, dans les *Lois de Guillaume le Conquérant*, § 45.

Hector Crinon :

R'cran d' chuchionner sans qu'i gn'in vienche errien (p. 33).

Qu'einn' fillette alle ervienche ed peinsion (p. 56).

§ 15. — Deux verbes en *ourir*, mourir et courir, changent leur radical *ou* en *eu* devant les finales muettes ou quasi-muettes.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je meurs.	Je meurs.
Tè meurs.	Tu meurs.
I meurt.	Il meurt.
Os mourons.	Nous mourons.
Os mourez.	Vous mourez.
I meuretent.	Ils meurent.

IMPARFAIT.

Je mouroye.	Je mourais.
Etc.	

PARFAITS.

J'ay mouru.	Je suis mort.
J'avoye mouru.	J'étais mort.

FUTUR.

Je mourrai.	Je mourrai.

CONDITIONNEL.

Je mourroye.	Je mourrais.

IMPÉRATIF.

Meurs.	Meurs.
Mourons.	Mourons.
Mourez.	Mourez.

SUBJONCTIF.

Que je meurche.	Que je meure.
Qu'os mouronche.	Que nous mourions.
Qu'i meurchetent.	Qu'ils meurent.

INFINITIF.

Mourir.	Mourir.

GÉRONDIF.

En mourant.	Mourant.

PARTICIPE.

Mouru.	Mort.

§ 16. — *Courir* fait de même. Seulement par suite de la présence du *c* initial qui doit rester dur, il y a deux orthographes à proposer, soit *je cueurs*, avec un *u* en métathèse, soit *je queurs*, dont la forme a le tort de s'éloigner davantage de celle du radical.

En Roman, on employait résolument le *qu*, *je queurs*.

Gaufrey :

Et queurt plus tost assés que ne vole pertris (v. 9437).

Huon de Bord. : Dont se queurent armer (v. 576).

Aucassin (p. 246) :

Queurent à portes et à murs por le castel défendre.

Il y a d'autres exemples dans le Vocabulaire.

Hector Crinon écrit :

Pa' ch' temps qui quieurt (p. 12).

Taindis qu'in quert apris l' bonheur (p. 30).

I quieurt et derve apris ch' bien qui s'infuit (p. 34).

Vermesse enregistre cette forme : I queurt.

Hécart : J'aqueurre, t'aqueures, il acqueurt, qu'il aqueurche.

Brûle-Maison, toujours sans s'occuper des consonnes parasites, suit les mêmes errements.

Te queurre (IV, 13) ; Queure au gardin (VIII, 5) ; Je cros qui queurte encore (X, 4).

Dezoteux préfère le *c* :

Tes parens c'ueurr't el leup warou (1, 6).

La parabole d'Arras :

Vlo vous fiu qui raccueurt.

Pour moi, je préfère écrire *je cueurs*, etc., pour éviter la synonymie avec le verbe *queurre*, *de quærere*, *chercher*.

§ 17. — Le participe des deux est *mouru*, *couru*, et aux temps secondaires on l'emploie avec *avoir*.

C'est la forme romane :

Dont a moru, ains miedi passant
(Doon de M., v. 1640).

Hécart le donne en Rouchi : Il a moru.

A. Desrousseaux : La régie a perdu
Quand ch' l'homme a mouru
Eun' fameuss' pratique (II, p. 27).

N. B. — Le participe français *mort*, est dans nos patois un simple adjectif.

Brûle-Maison écrit, avec sa licence ordinaire :

Ils l'ont battu si plat
Qui l'ont laichié pour more (*sic*) (VIII, 1).

§ 18. — Les trois verbes *couvrir*, *ouvrir* et *souffrir*, changent aussi l'*ou* de leur radical en *eu*, devant les finales muettes de l'indicatif et du subjonctif.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je cueuvre.	Je couvre.
Tè cueuvres.	Tu couvres.
I cueuvre.	Il couvre.
Os couvrons.	Nous couvrons.
Os couvrez.	Vous couvrez.
I cueuvretent.	Ils couvrent.

IMPARFAIT.

Je couvroye.	Je couvrais.
Etc.	

PARFAIT.

J'ay couvert.	J'ai couvert.
Etc.	

FUTUR.

Je couvrirai, etc.

CONDITIONNEL.

Je couvriroye, etc.

IMPÉRATIF.

Cueuvre.
Couvrons.
Couvrez.

SUBJONCTIF.

Que je cueuvre.	Que je couvre.
Que tè cueuvres.	Que tu couvres.
Qu'i cueuvre.	Qu'il couvre.
Qu'os couvronche.	Que nous couvrions.
Qu'os couvrèche.	Que vous couvriez.
Qu'i cueuvretent.	Qu'ils couvrent.

INFINITIF.

Couvrir.	Couvrir.

GÉRONDIF.

Couvrant.	Couvrant.

PARTICIPE.

Couvert.	Couvert.

On pourrait écrire *je cœuvre*, qui aurait le mérite de conserver un vestige de l'*o* ; comme dans le *Roman de la Rose*, v. 9921.

Cependant Huon de Bordeaux (v. 7165), dit Cuevre et Gaufrey (v. 2579) Queuvre.

Voyez les détails dans le Vocabulaire.

§ 19. — *Ouvrir* suit le paradigme.

Les orthographistes romans varient entre *œvre* et *euvre*.

Gui de Bourgogne :

Amis, œvre la porte sans point de delaier (v. 3564).

Huon de Bordeaux : Œvre le porte (5490).

Les portes œvrent de la bone chité (8640).

Gaufrey : Euvre la porte (v. 1356). Euvre-moi tost la porte (v. 9521).

Au futur ils disent *j'ouverrai :*

Le guichet ouverroi (Gaufrey, v. 8952).

Je crois qu'il y a lieu de dire plutôt *euvre*, afin d'éviter une confusion apparente avec le substantif français, *œuvre*.

Brûle-Maison dit : Œuvre chela (I, 3).

§ 20. — *Souffrir* fait *je seuffre*, qui est dans Joinville, p. 17.

Huon de Bordeaux donne pour le futur :

Et soufferrai paine et dolour asés (v. 6932),

mais cette forme n'est plus de mise.

§ 21. — Le participe est *couvert, ouvert, souffert*, invariable au féminin.

Cette forme s'explique par celle du futur roman, qui la fait pressentir.

Ces participes sont invariables. On dira d'une femme : Al est ben couvert den sen lit.

§ 22. — Ce participe est encore celui du verbe *offrir*, dont le radical ne varie pas, et qui se conjugue sur les finales du paradigme précédent :

J'offre, j'offroye, j'offrirai, offert.

§ 23. — Devant les mots commençant par une consonne, il y a métathèse de l'*e* dans les finales pour éviter de le faire muet :

Le tans i se cueuvre ; — Se cueuver' t-i ?
No malade i seuffre ; — Seuffer' t-i ?
No porte à s'euvre ; — S'euver't-elle ?

mais c'est là une règle de prononciation, non d'orthographe, et Hector Crinon l'exagère, quand il écrit : Ch' temps s'couvert t-i (p. 23).

SECTION V.

Troisième conjugaison, en Oir.

Forme régulière : ***Rechuv-oir.***

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je recheuz.	Je reçois.
Tè recheuz.	Tu reçois.
I recheut.	Il reçoit.
Os rechuvons.	Nous recevons.
Os rechuvez.	Vous recevez.
I recheutent.	Ils reçoivent.

VARIANTE.

Je rechois.	Je reçois.
Tè rechois.	Tu reçois.
I rechoit.	Il reçoit.
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
I rechoytent.	Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je	rechuv-oye.	Je recevais.
Tè	rechuv-ois.	Tu recevais.
I	rechuv-oit.	Il recevait.
Os	rechuv-enme.	Nous recevions.
Os	rechuv-ète.	Vous receviez.
I	rechuv-oytent.	Ils recevaient.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay rechu. J'ai reçu.
Etc.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'ay ieu rechu, etc. . . . . .

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye rechu. J'avais reçu.
Etc.

PLUS-QUE-PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'avoye ieu rechu, etc.

FUTUR PRÉSENT.

Je	rechuv-rai.	Je recevrai.
Tè	rechuv-ras.	Tu recevras.
I	rechuv-ra.	Il recevra.
Os	rechuv-rons.	Nous recevrons.
Os	rechuv-rez.	Vous recevrez.
I	rechuv-ront.	Ils recevront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai rechu. J'aurai reçu.
Etc.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'érai ieu rechu, etc. . . . . .

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je	rechuv-roye.	Je recevrais.
Tè	rechuv-rois.	Tu recevrais.
I	rechuv-roit.	Il recevrait.
Os	rechuv-renme.	Nous recevrions.
Os	rechuv-rète.	Vous recevriez.
I	rechuv-roytent.	Ils recevraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroy rechu.	J'aurais reçu.

Etc.

CONDITIONNEL ANTÉRIEUR.

J'éroy ieu rechu, etc. . . . . .

IMPÉRATIF.

Recheuz ou rechois.	Reçois.
Rechuvons.	Recevons.
Rechuvez.	Recevez.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je recheuche.	Que je reçoive.
Que tè recheuches.	Que tu reçoives.
Qu'i recheuche.	Qu'il reçoive.
Qu'os rechuvonche.	Que nous recevions.
Qu'os rechuvêche.	Que vous receviez.
Qu'i recheuchetent.	Qu'ils reçoivent.

VARIANTE.

Que je rechoyche.	Que je reçoive.
Que tu rechoyches.	Que tu reçoives.
Qu'i rechoyche.	Qu'il reçoive.
Qu'i rechoychetent.	Qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF PASSÉ.

Que j'euche rechu.	Que j'aie reçu.

SUBJONCTIF ANTÉRIEUR.

Que j'euche ieu rechu.

INFINITIF PRÉSENT.

Rechuvoir.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir rechu.

GÉRONDIF.

Rechuvant.

PARTICIPE.

Rechu.

§ 1. — Ainsi se conjuguent : Aperchuvoir, Emuvoir, Perchuvoir (se), Ramentuvoir, Remuvoir et l'impersonnel, Pluvoir.

§ 2. — J'écris les deux premières personnes singulières du présent de l'indicatif en *euz*, pour indiquer *euz* ferme.

§ 3. — Les variantes de l'indicatif et du subjonctif ne peuvent servir qu'aux trois verbes : Aperchuvoir, perchuvoir et rechuvoir.

Je les crois plutôt d'imitation que d'origine.

§ 4. — Le verbe *Ramentuvoir* fait aussi : je ramentus, té ramentus, i ramentut, i ramentutent ; et au subjonctif : Que je ramentuche, etc.

C'est la forme Picarde. H. Crinon donne :

Si sin cavet n' li rameintut d' défeut (p. 34).

I s' ramentutent, qui rime avec I s' tutent (p. 166).

Il écrit d'ailleurs, au singulier de l'indicatif : In erchut (p. 19), tandis que nous disons : O recheut.

Le futur est comme le nôtre : Vous r'chuvrez (p. 24).

§ 5. — *Pluvoir* est régulièrement conforme au paradigme et n'admet pas d'exception :

I pleut, i pluv-oit, i pluv-ra, i pluv-roit ; il éra, il éroit, il a, il avoit, qu'il euche plu, qu'i pleuche.

Hector Crinon logiquement, dans son dialecte : I plut (p. 23).

§ 1. — Formes irrégulières : ***Savoir***.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je say.	Je sais.
Tè says.	Tu sais.
I sayt.	Il sait.

Os savons.	Nous savons.
Os savez.	Vous savez.
I saytent.	Ils savent.

IMPARFAIT.

Je savoye.	Je savais.
Tè savois.	Tu savais.
Etc.	

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay seu.	J'ai su.
Etc.	

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avoye seu.	J'avais su.
Etc.	

FUTUR.

Je sérai.	Je saurai.
Tè séras.	Tu sauras.
I séra.	Il saura.
Os sérons.	Nous saurons.
Os sérez.	Vous saurez.
I séront.	Ils sauront.

FUTUR PASSÉ.

J'érai seu.	J'aurai su.
Etc.	

CONDITIONNEL.

Je séroye.	Je saurais.
Tè sérois.	Tu saurais.
I séroit.	Il saurait.
Os séreume.	Nous saurions.
Os sérête.	Vous sauriez.
I séroytent.	Ils sauraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'éroye seu.	J'aurais su.
Etc.	

IMPÉRATIF.

. . . . .	Sache.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Que je sayche.	Que je sache.
Que tè sayches.	Que tu saches.
Qu'i sayche.	Qu'il sache.
. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .
Qu'i saychetent.	Qu'ils sachent.

PARFAIT DU SUBJONCTIF.

Que j'euche seu.	Que j'ai su.

INFINITIF PRÉSENT.

Savoir.	Savoir.

GÉRONDIF.

Savant.	Sachant.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir seu.	Avoir su.

PARTICIPE PASSÉ.

Seu.	Su.

Cette conjugaison a les plus grands rapports avec celle du verbe *avoir*, ci-dessus Section II ; mais il y a des différences.

§ 2. — Les personnes de l'indicatif qui sont en finale monosyllabique ou muette, se prononcent en *ay* mouillé.

Dezoteux accuse très bien cette particularité :

D'mande en peu den no' village
Comme éj' says ben travailler ;
Ej' says battre et fossilier (III, 4).
Ej' says ben faire él' mois d'Au (III, 5).
Ti, te says moudre les vaques (III, 6).
I m' dit : n'acoute pont à t' mère,
Car a' n' sayt pont chou qu'al' dit (III, 3).

Et ailleurs :

Pour mi, 'ej' n'en say r'en du tout (II, 1).

L'orthographe romane y concourt.

Dolopathos : Bien sai-ge (p. 80) ; Il ne seit (p. 116).

Je ne sai kant gel' reverrai (v. 2414).

Comment jel sai (Id., v. 2037).

Empereur Constant : Je sai (p. 6).

Brûle-Maison varie, comme toujours :

Je sez (IV, 13) ; Te sçait (IX, 4) ; Te set ben (I, 9).

Un n' sée mi par u t'atouché
Forche que t'es doreux ! (VIII, 3).

§ 3. — La troisième personne du pluriel est ainsi rendue par Hector Crinon :

I sait't el différeince (p. 60).

I saitent qu'i va v'nir (p. 148).

A. Desrousseaux dit de même : I n' saitt'nt point.

§ 4. — Le futur et le conditionnel réguliers devraient être : *Je sairai, je sairoie.*

On trouve l'*a* en roman :

Vous le sarés bien à tans (*Le Roi Flores*, p. 144), mais on y trouve aussi déjà l'*e :*

Quaud vo serés ceste lasse noviele (Alisc., v. 756).

Brûle-Maison a conservé l'*a :*

Quand que ten saras les raigeons (I, 9).

Dezoteux a l'*e* : I séra les mettre au galop (II, 2).

§ 5. — Le participe *seu*, pour *su*, est roman :

Tos fu seue ceste nouvielle (*Le Roi Flores*, p. 103).

C'est chose bien seuwe (Hugues Capet, v. 3755).

Hector Crinon l'a conservé intact :

Femmes qui piss't edsus l' même fémier
N'ont jamoua seu ess pardouner einn' feute (p. 4).

Hécart le donne en Rouchi sous la forme *séu.*

§ 6. — Le subjonctif n'est pas complet, ma mémoire sur ce point reste incertaine. Peut-être dit-on : Qu'os savonche, qu'os savèche.

Les personnes muettes sont données par Dezoteux, sous la forme *sèche*, qui ne me semble pas légitime :

Faut que j' sèche qui ech' qui t' la dit (III, 5).

Il donne même l'impératif, que je n'ai jamais entendu :

Sèche é qu' ch'est pour et' rendre el sort,
Que j' t'ai baillê eun' tape (III, 4).

Quelques-uns disent : Que je seuche, que tè seuche, mais .....

§ 7. — ***Povoir.***

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je peuz.	Je peux.
Tè peuz.	Tu peux.
I peut.	Il peut.
Os povons.	Nous pouvons.
Os povez.	Vous pouvez.
I peutent.	Ils peuvent.

FUTUR.

Je porrai.	Je pourrai.
Tè porras, etc.	Tu pourras, etc.

CONDITIONNEL.

Je porroye.	Je pourrais.
Tè porrois, etc.	Tu pourrais, etc.

SUBJONCTIF.

Que je peuche.	Que je puisse.
Que tè peuches.	Que tu puisses.
Qu'i peuche.	Qu'il puisse.
Qu'os peuchonche.	Que nous puissions.
Qu'os peuchèche.	Que vous puissiez.
Qu'i peuchetent.	Qu'ils puissent.

IMPARFAIT.

Je povoye.

TEMPS PASSÉS.

J'ay, j'éroy, j'érai peu, etc.

INFINITIF.	PARTICIPE.	GÉRONDIF.
Povoir.	Peu.	Povant.

§ 8. — Ce paradigme est presque tout roman : *Eustache le Moine* donne : Je puis, il puet, vous poés, il pueent, pour l'indicatif présent, et conjugue ordinairement sans *v, pooir*.

On trouve ailleurs, les formes avec *v*, vous povés, par exemple dans la *Chanson d'Antioche*.

L'imparfait : je povoie, est aussi très commun.

Mais il y a unanimité pour le futur et le conditionnel.

On rencontre dans *Eustache*, je porai (v. 572) ; tu poras (v. 1261) ; il porra (v. 860) ; vous porrés (v. 1357) ; il porront (v. 1736) ; je poroie (v. 1488) ou porroie (v. 2212) ; il porroit (v. 745) ; vous poriés (v. 704).

L'empereur Constant fournit la première personne du pluriel : Nous porièmes (p. 18).

Huon de Bordeaux : Je vous poroie ocire (v. 4236).

Quel part porrai Babilone trover ? (v. 3123).

Gui de Bourgogne :

Riches en porroit estre no povre parenté (v. 23).

Brûle-Maison est toujours à citer :

Je ne peut pu (IV, 12) ; Te pora dire (IV, 13) ; Te porra dire (IV, 10).

Dezoteux donne l'exemple d'une forme boulonnaise exceptionnelle : J' peurai (II, 5).

Hécart donne l'occasion de rappeler encore une

fois la règle des troisièmes personnes du pluriel :

Deux loques mouillées n' peut'te point s' ressuer.

§ 9. — *Voloir.*

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je veuz.	Os volons.
Té veuz.	Os volez.
I veut.	I veutent.

IMPARFAIT.

Je voloye.	Tè volois, etc.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay volu, etc.

FUTUR.

Je vorrai.	Tè vorras, etc.

CONDITIONNEL.

Je vorroye.	Tè vorrois, etc.

SUBJONCTIF.

Que je veuche.	Qu'os volonche.
Que tè veuches.	Qu'os volèche.
Qu'i veuche.	Qu'i veuchetent.

INFINITIF.	GÉRONDIF.	PARTICIPE.
Voloir.	Volant.	Volu.

§ 10. — Ce paradigme est aussi tout roman, sauf de petites variantes :

Hugues Capet :

Je le veul de vo fille avoir, se vous vollez (v. 2063).

Huon de Bordeaux :

Quand vosrés-vous souper ? (v. 9032).

Hugues Capet :

Et tout chil qui vorront estre de vo partie (v. 5875).

Joinville : Je vourroie (p. 9).

Eustache le Moine : Je voloie (v. 923) ; tu voloies (v. 1264) ; il voloit (v. 313).

Voyez d'autres exemples dans le Vocabulaire :

Se vous le volés vendre à deniers monéés
(G. de B., v. 837).

§ 11. — Les patois voisins sont identiques, à la réserve de quelques petites différences d'intonation.

En Boulonnais, à cause de l'*r* dure, je mets deux *rr* au futur et au conditionnel.

Dezoteux n'en met qu'une :

Té vorois core avoir des prévilièges (I, 3).
Ej' voroi ben apprendre (II, 1).
Pourquoi n' vorois-tu pont d' mi (III, 3).

Hécart donne en Rouchi :

Quant i vora ; Te voros ben.

Brûle-Maison écrit la première personne du présent de l'indicatif avec un *t* parlant :

Je veux t'être religieuse (VIII, 11).

Il fait de même pour la seconde personne :

Te veut dire (IV, 13).

On trouve les deux dernières personnes du pluriel dans Dezoteux :

S'os en volez, ch'est à un sou (I, 11).
I n'y a pus d'autres que ches Inglais
Qui veut' no' faire el guerre (II, 4) ;

mais la dernière est fort apocopée.

A. Desrousseaux y met plus de formes :

Ches gins veutt'nt rire (I, p. 86).

Encore faudrait-il : Veutt'-ès rire ou avec l'orthographe : Veutent-ès rire.

§ 12. — *Fauloir, Vauloir.*

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je vaux.	Je vaux.
Tè vaux.	Tu vaux.
I vaut.	Il vaut.
Os vaulons.	Nous valons.
Os vaulez.	Vous valez.
I vautent.	Ils valent.

IMPARFAIT.

Je vauloye.	Je valais.
Tè vaulois, etc.	Tu valais.

FUTUR.

Je vaurrai.	Je vaudrai.
Tè vaurras, etc.	Tu vaudras, etc.

CONDITIONNEL.

Je vaurroye.	Je vaudrais.
Tè vaurrois.	Tu vaudrais, etc.

SUBJONCTIF.

Que je vauche.	Que je vaille.
Que tè vauches.	Que tu vailles.
Qu'i vauche.	Qu'il vaille.
Qu'os valonche.	Que nous vaillons.
Qu'os valèche.	Que vous vaillez.
Qui vauchent.	Qu'ils vaillent.

TEMPS PASSÉS.

J'ai vaulu.	J'ai valu.
J'éroye vaulu.	J'aurais valu.
Que j'euche vaulu, etc.	Que j'eusse valu.

INFINITIF.

Vauloir.	Valoir.

GÉRONDIF.

Vaulant.	Valant.

PARTICIPE.

Vaulu.	Valu.

§ 13. — Ainsi se conjugue l'impersonnel Falloir.

I faut, i fauloit, i faurra, i faurroit, qui fauche, fauloir, faulu.

§ 14. — Le paradigme est encore à peu près roman.

Hugues Capet : Un de nous vaura cent (v. 1234).

Un baron me fauroit (v. 2004).

§ 15. — Au participe on dit plus communément *voulu* et *foulu*.

Brûle-Maison écrit : Il a follu danser (V, 13).

Hector Crinon met *ou* pour *au* : I fourot.

§ 16. — ***Devoir.***

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je doye.	Je dois.
Tè dois.	Tu dois.
I doit.	Il doit.
Os devons.	Nous devons.
Os devez.	Vous devez.
I doytent.	Ils doivent.

IMPARFAIT.

Je devoye.	Je devais.
Tè devois, etc.	Tu devais.

FUTUR.

Je devrai.	Je devrai.
Tè devras, etc	Tu devras.

CONDITIONNEL.

Je devroye.	Je devrais.
Tè devrois, etc.	Tu devrais.

SUBJONCTIF.

Que je doyche.	Que je doive.
Que tè doyches.	Que tu doives.
Qu'i doyche.	Qu'il doive.

Qu'os devonche.	Que nous devions.
Qu'os devèche.	Que vous deviez.
Qu'i doychetent.	Qu'ils doivent.

INFINITIF.

Devoir.	Devoir.

GÉRONDIF.

Devant.	Devant.

PARTICIPE.

Deu.	Dû.

§ 17. — Dezoteux dit :

Quand j' doy' aller à Rome (I, 5).

Brûle-Maison met le *t* à la première personne :

Puisque je doit être marraine (IX, 6).

§ 18. — Les vieux textes donnent le participe en prononciation figurée.

On lit : Rente deuwe dans le compte du domaine de Boulogne de 1338.

§ 19. — ***Osoir.***

Un verbe, *osoir*, est de conjugaison mixte, c'est-à-dire que pour tous ses temps et ses modes personnels il appartient au paradigme de la première conjugaison, tandis que pour l'infinitif il appartient à la troisième : J'ose, j'osoye, j'oserai, j'oseroy, que j'ose, osé.

A. Desrousseaux :

Sans même osoir li parler (IV, p. 134).

Brûle-Maison :

T' n'oserot venir den no bourgage (II, 9).

Hector Crinon :

A chaque pas s'arrêter tout saisi,
Et n' pus ouzoir, ouzoir hanser quasi (p. 40).

SECTION VI.

Quatrième conjugaison, en Re.

§ 1. — *Rendre.*

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je rends.	Os rendons.
Tè rends.	Os rendez.
I rend.	I rendetent.

IMPARFAIT.

Je rendoye, Tè rendois, etc.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ay rendu, etc.

FUTUR PRÉSENT.

Je rendrai, Tè rendras, etc.

CONDITIONNEL.

Je rendroye, Tè rendrois, etc.

IMPÉRATIF.

Rends. Rendons. Rendez.

SUBJONCTIF.

Que je renche.	Qu'os rendonche.
Que tè renches.	Qu'os rendèche.
Qu'i renche.	Qu'i renchetent.

INFINITIF.

Rendre.

INFINITIF PASSÉ.

Avoir rendu.

GÉRONDIF.	PARTICIPE.
En rendant.	Rendu.

§ 2. — Ainsi se conjuguent : Attendre, Déchendre, Défendre, Dépendre, Entendre, Fendre, Fondre,

Perdre, Pondre, Répandre, Répondre, Tendre, Tondre, Vendre.

§ 3. — Ni les écrivains romans, ni Brûle-Maison, ne s'astreignent à la loi des consonnes parasites, distinctives des différentes personnes :

Romp l'aliance, romp la foi (*Rom. de Brut*, v. 2407).

T'est bien faite, tout jusqu'à tes gambes
Et tout cha m' ren si amoureux (B.-M., I, 1).

Te me rend confu (Id., IV, 13).

Vous l'entendré (Id., I, 8).

Hector Crinon accuse aussi la troisième personne du pluriel de l'indicatif :

Ch'est pour ch' bourgeos q'chés poule' i pont't (p. 61).

Et s' seuve in ville, où l'atteintent chés plaches (p. 151).

I prétend'te (p. 172).

§ 4. — Les orthographistes romans font le subjonctif en *ge*, au lieu de *che* :

Di k'il nous atengent (Comtesse de Ponth., p. 172).

Qui tout confonge (Fierabras, v. 1924).

FORMES EXCEPTIONNELLES :

§ 5. — ***Battre, Débattre, Rabattre, Rebattre*** et leurs autres dérivés, ne prennent qu'un *t* aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent :

Je bats, tè bats, i bat.

Le subjonctif supprime tout-à-fait le *t* : Que je bache. Le reste est conforme ; mais on pourrait supprimer l'exception en écrivant *batre* avec un seul *t* : Ja vous batroient (Gui de Bourgogne, v. 974).

§ 6. — Les verbes qui ont leur radical en *a*, *e* ou *o*, à son nasal mouillé, *ain*, *ein*, *oin*, ne prennent point

le *d* aux trois personnes du singulier de l'indicatif, et font *aint*, *eint* ou *oint* au participe passé.

Ils sont réguliers, sur le paradigme de *rendre*, à toutes les autres formes, c'est-à-dire qu'ils conservent le *d* partout où leurs congénères français le remplacent par le *gn :*

Os attaindons, os peindons, os joindons, etc.

Ainsi font : Achaindre, Attaindre, Avoindre, Détaindre, Etaindre, Joindre, Peindre, Plaindre, Ravoindre, Rejoindre, Rétaindre, Taindre

Hugues Capet : A lui vous en plaindez (v. 6064).

Brûle-Maison : De grand matin Piéronne
Etant deven sen lit
Se plaindoit à se n'homme
Qu'elle n'avoit point dormi (IV, 10).

§ 7. — Les participes de ces verbes, comme ceux de tous les autres qui ne sont pas en *é* et *u*, sont invariables, parfaitement insensibles à la règle d'accord des participes français :

Le femme que j'ay rattaint ; Que j'aye joint ; Le maison que j'ay peint ; Le bouteille que j'ay avoint.

On peut leur donner sans inconvénient la marque du pluriel masculin.

Brûle-Maison a dit :
L'écourcheu d' toil' peint
Que j' t'ai rapporté d' Menin (VI, 8).

Et ici, cependant, *peint* est adjectif.

On dirait en Boulonnais, *toile peinte*.

§ 8. — *Prendre*, et tous ses dérivés se conjuguent sur *rendre*, à l'exception de leur participe qui est *prins :*

Apprendre, Comprendre, Emprendre, Enterprendre,

Eprendre, Méprendre, Pourprendre, Reprendre, Surprendre.

Je prends.	Je prendoye.
Os prendons.	Je prendrai.
I prentent.	Je prendroye.

Prends.	
Que je prenche.	Qu'os prendèche.
Qu'os prendonche.	Qu'i prenchetent.

Les orthographistes romans sont conformes :

Rom. de Brut :

Semblance de feme prendoit (v. 639).

Hugues Capet :

Hues, prendez ma fille (v. 4125).

Prendez-moy ce glouton (v. 3534).

Doon de Mayence :

Prendés errant cent chevaliers armés (v. 1468).

Gaydon : Ferrant, voz i estes prins (v. 3755);

Mesprins (v. 510).

§ 9. — Ils ne s'inquiètent pas plus que Brûle-Maison, des consonnes parasites :

Pran mes cités, pran mes manoirs,
Pran mes trésors, pran mes avoirs
(*Rom. de Brut*, v. 6733-34).

Prends-en du soin (B.-M., IV, 13).

Te le prendra (Ibid.).

Dezoteux emploie le parfait indéfini :

J' te r'merchi' men cousin Cola,
Que te m'a apprins l' gazette (II, 5).

§ 10. — Le même Dezoteux donne un exemple du subjonctif :

Pour équ' tout chou qu' j'ai j' t'appreinche (III, 8).

Hector Crinon :

Edvant qu'ess rage a' l' preinche (p. 50).

C'est la forme romane, avec le *ge* passé en *ch* :

Qu'il en prenge une autre (*Le Roi Flores*, p. 119).

A son plaisir en prenge vengison (Aliscans, v. 384).

Que tu tot prenges et tot aies

(*Rom. de Brut*, v. 2430-31).

§ 11. — Le participe est invariable : Al a été prins.

§ 12. — Des paysans qui, s'adressant à des bourgeois, croyaient quelquefois mieux parler, ont dit, et l'on a retenu : Pernez, ou Perdez, au lieu de Prendez.

C'est un pur solécisme, malgré l'autorité de Brûle-Maison qui le dit deux fois :

Perdon-le (prenons-le) (VIII, 8).

De tou ché quiens qui vous suplitent

Perdez compassion de l'état (X, 4).

§ 13. — ***Epardre, Etordre, Mordre, Tordre,*** se conjuguent aussi sur *rendre*, sauf leur participe, qui est *épars*, *étors*, *mors* et *tors*.

J'épards. Tè mords. Il étord. I tordetent.

J'épardrai. Tè mordrois. I tordoit. Qu'i torchent.

§ 14. — Les participes *mors* et *tors* sont donnés semblables en Normand, par M. A.-G. de Fresnay dans son *Memento*.

On le trouve dans Aliscans, v. 6086 :

Au retorner si l'a mors en la face

Que li clers sans tot contreval li glace.

Il reste en français un vestige de ces vieux participes dans les adjectifs : Retors et Tors.

§ 15. — Les quatre participes ci-dessus sont invariables.

No fenme al a été mors par en tien mauvais.

§ 16. — ***Moudre*** se conjugue régulièrement sur *rendre*, sauf son participe passé *mous*.

Je mouds.	Je moudoye.	Moudre.
Tè mouds.	Je moudrai.	Moudant.
I moud.	Je moudroye.	Mous.
Nous moudons.	Que je mouche.	
I moudetent.	Qu'os moudonche.	

Ti, tè says moudre les vaques (Dezoteux, III, 6).

§ 17. — Le participe *mous* est invariable.

Ches vaques i n'ont po core été mous.

L'adjectif varie au féminin : Al est mousse.

§ 18. — Ainsi se conjugue ***Résoudre,*** qui n'a que les trois personnes du singulier et la troisième du pluriel de l'indicatif, comme pronominal :

Je me résous, tè te résous, i se résout.

I se résoutent ; — I s'a résous.

Participe invariable.

§ 19. — ***Récourre*** se conjugue aussi sur *rendre*, sauf les trois personnes du singulier de l'indicatif et du subjonctif, et la troisième personne du pluriel des mêmes modes, et le participe passé *récous*.

Je récous.	Je récouroy.	Que je récouche.
Tè récous.	Je récourrai.	Qu'os recouronche.
I récous.	Je récourroye.	Qu'i récouchetent.
Os récourons.	Récous.	
Os récourez.	Récourons.	
I récoutent.	Récourez.	

Hécart donne le participe passé Recous.

§ 20. — ***Escourre,*** participe *escous*, se conjuguerait à peu près de même, s'il avait tous ses temps ; mais je ne lui en connais guère en dehors des trois

personnes de l'indicatif singulier, et encore sont-elles le plus souvent pronominales.

On dit fort bien : Che tien i s'a escous.

Il emprunte du reste une partie de ses formes aux verbes *escuer*, ou *secuer* (secouer), duquel il est difficile de le distinguer.

§ 21. — ***Mettre***, et ses dérivés, *Démettre, Promettre, Remettre, Soumettre*, suivent le paradigme de *Rendre*, à l'exception de leur participe, qui est *mis*, *démis*, etc.

Les personnes à finales muettes du présent du subjonctif perdent leur *tt : que je mèche.*

Hector Crinon (p. 51) :

Ed peur qu'i n' meiche el troupe à l'épouvainte.

§ 22. — Leur participe est invariable, et l'on n'en entend jamais l'*s :*

Brûle-Maison : Chell' taffe est toudi mie.

A. Desrousseaux : I s'a mi' à faire
Des canchons d' su' les Tourquennios (I, p. 4).

Verbes à radicaux voyelles, ou diphthongués.

§ 23. — ***Assire***, avec son dérivé *Rassire*, se conjugue sur le paradigme de *Rendre :*

J'assis, j'assioye, j'assirai, j'assiroye, que j'assiche, assire, avoir assis, assiant, assis.

Hugues Capet :

Aval la sale, s'assient au mangier (v. 2997).

Nous dirions, nous : S'assitent.

Brûle-Maison : Nous nous assirons (VIII, 4).

A. Desrousseaux :

Allons, Jérome, assis-te ichi (I, p. 81).

Devant les voyelles, l'*i* fait diphthongue.

§ 24. — Le participe *assis*, est invariable, avec *s* parasite.

No fenme al est assis sus che seuz.

§ 25. — ***Rire***, se conjugue sur *Rendre*, avec le participe en *i* simple :

Je ris, os rions, i ritent ; je rioye, je rirai, je riroye, que je riche, qu'os rionche, riant, ri.

L'*i* suivi d'une voyelle, s'y annexe toujours comme diphthongue.

§ 26. — ***Braire***, se conjugue sur *Rendre*, en se conformant rigoureusement au paradigme, toutes les fois que la diphthongue *ai* n'est pas suivie d'une voyelle :

Je brais, i braitent, je brairai, je brairoye, que je braiche, braire, brait.

Brûle-Maison : Ches femmes qui braitent (II, 2).

Hector Crinon : I n'in braitent pau fort (p. 66).

L'eute i brait coume ein vieu (p. 154).

§ 27. — Quand le radical est suivi d'une voyelle, l'*i* se change en *y* :

Brayant, os brayons, je brayoye.

H. Crinon, dans ce cas, change l'*a* du radical en *é* :

I bréiot d' sin pus heut (p. 154).

C'est une complication inutile.

§ 28. — ***Croire*** est plus irrégulier, mais se conjugue en grande partie sur les mêmes principes.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je croy.	Je crois.
Tè crois.	Tu crois.
I croit.	Il croit.

Os croyons.	Nous croyons.
Os croyez.	Vous croyez.
I croytent.	Ils croient.

IMPARFAIT.

Je croyoye.	Je croyais.
Tè croyois, etc.	Tu croyais.

FUTUR.

Je crôrai.	Je croirai.
Tè crôras, etc.	Tu croiras.

CONDITIONNEL.

Je crôroye.	Je croirais.
Tè crôrois, etc.	Tu croirais.

IMPÉRATIF.

Crois, etc.	Crois.

SUBJONCTIF.

Que je croyche.	Que je croie.
Que tè croyches.	Que tu croies.
Qu'i croyche.	Qu'il croie.
Qu'os croyonche.	Que nous croyions.
Qu'os croyèche.	Que vous croyiez.
Qui croychetent.	Qu'ils croient.

INFINITIF.	GÉRONDIF.	PARTICIPE.
Croire.	Croyant.	Cru.

§ 29. — Il y en a qui suppriment partout l'*y* grec, et qui disent avec *o* ferme, et l'*i* diphthongué sur la voyelle suivante :

Os cro-ions, je cro-ioye, que je croiche (*oi* idiotique), cro-iant, etc.

§ 30. — D'autres encore, et parmi eux beaucoup de vieilles personnes substituent à l'*o* devant les voyelles, la diphthongue *eu* et disent :

Os creu-ions, os creu-rème, creu-iant.

§ 31. — Les orthographistes varient.

Hector Crinon dit : I crot (p. 40).

Dezoteux : Croy hardimen, à l'impératif (II, 2).

§ 32. — Les anciens romans semblent employer de préférence l'*o* mouillé :

Je croi (*Le Roi Flores,* p. 88).

§ 33. — ***Quére*** mouille d'un *i* diphthongué les désinences du paradigme qui commencent par une voyelle, à l'instar de *croire* (seconde manière, § 29) :

Je quez, tè quez, il quet, je qué-ioye, que je quéche, os qué-ions, os qué-iez, i quétent, os qué-ième, qu'os qué-ionche, qué-re, qué-iant, queu.

Quelques-uns emploient l'*y* grec, qui ne modifie en rien la prononciation. Hector Crinon :

I s' noirot pouant s'i quéyot dins l' rivière (p. 30).

I gn'in quéyot tous les jours einn' mand'lée (p. 33).

Dezoteux : Quasiment qu'en vo'lant r'culer

I quéyoit den eun' flaque (I, 1).

Brûle-Maison donne une forme expéditive à la troisième personne du pluriel de l'indicatif :

Si tes maronnes quet' (pour *quètent*) (VI, 8).

Hécart conjugue en Rouchi : J' qué, té qués, i quét, nous quéhons, vous quéhié, i què'te ; — J'ai quéhu ; — Qués (impératif) ; — Que j' quéche et donne l'infinitif sous la forme Quehir ou Quéir.

On lit dans Doon de Mayence :

Tant qu'il quiet en la mer (v. 457).

Hector Crinon :

Leux bas r'fronchis, coume einn' q'mise d'andouille,
Feute ed guertchi, quiet't edsus leux chabouts (p. 39).

§ 33 bis. — Le participe *queu*, qui est roman, est partout.

Gaufrey : Adonc est queu mort (v. 2133).

Brûle-Maison : Et tout aussitôt Barbe
Al a queu su sin cu (X, 9).

H. Crinon : Leux grous deints sont queus (p. 48).

§ 34. — Le futur devrait être régulièrement, *je querrai, tè querras*, etc. ; mais par suite de la tendance des Boulonnais à transformer l'*è* grave en *a*, on dit aujourd'hui avec l'*r* dur, c'est-à-dire avec double *rr* : je *carrai*, te *carras*, et au conditionnel je *carroye*, tè *carrois*.

Les deux formes sont romanes :

Doon de Mayence : Et chele tour querra (v. 10111).

Gui de Nanteuil (v. 2555) :

Qui devant eus cairra moult puet estre dolans.

Wace : Carra (v. 9797).

Hécart dit : J' quérai.

a) Subjonctif :

Dezoteux :

I faut qu'i quéch't edzous nos coups (II, 4).

Hector Crinon : Qu'a' quièche à dague (p. 23).

§ 34 bis. — Ainsi font *Equére*, *Requére*.

Hector Crinon :

N' sont pau mariés ed six mos q' tout erqueus,
Il' ont l' nez fouat coume des mal équeus (p. 47).

§ 35. — *Vire*, dont le radical primitif était *véir*, ou *véire*, de *videre*, comme celui de *quére* était *quéir*, de *cadere*, présente beaucoup d'analogie avec le précédent, et se rattache par certaines formes au paradigme de *croire, créire*, de *credere :*

INDICATIF PRÉSENT.	AUTRES TEMPS.	
Je voye.	Je vé-ioye.	Vire.
Tè vois.	Je varrai.	Vé-iant.
I voit.	Je varroye.	Vu.

Os vé-ions.	Que je voyche.
Os vé-iez.	Qu'os vé-ionche.
I voytent.	Qu'i voy-chetent.

Les deuxième et troisième personnes du singulier de l'indicatif présent se prononçaient en *oit* ferme par les anciens que j'ai entendus.

Elles se prononcent aujourd'hui en *oy* mouillé : Te voys, i voyt.

Brûle-Maison dit :

Quand je voie tes bieaux yeux den t' tête ;
Quand je voie ten corps, tes bras, tes manches
Men cueur saute tout comme un fichau (I, 1).

Dezoteux : Vois-tu cha den l' gazette (II, 1).
Comme os véyez (I, 9).
On n'en varra core d' pire (III, 19).

Hécart : Véïant que je' ne véïot pus rien.

Desrousseaux : On lève l' rideau
Et nous veyons l' tableau (I, p. 18).

Hector Crinon : Quand i n'in voit't eine (p. 77).
Nous bouquets n' s'y voitent qu'in peinture (p. 147).

§ 36. — On écrit plus ordinairement à l'infinitif *vir*, par analogie avec la forme romane *veir* et le français *voir ;* mais il vaut mieux ramener ce mot à la quatrième conjugaison comme Brûle-Maison l'a fait le plus souvent :

OEuvre chela à l'instant,
Faut vire
Chen qu'il y a sous chés bruants (I, 3).
Sitôt dit à Pierre Delegauque :
Vient vire tout près :
En vérité v'là qui l' cauque,
Il l' tient par l' toupet (I, 6).

Ch'étoit eune pitié de vire
La mère et le z'enfans,
Braire tout com' des martyres,
En se lamentant (Ibid.).
On diroit à vire ten mentiau
Que té devenu prêtre (I, 9).
A monté sur unne mason
Pour vire de long (II, 10).
Pirot montant sur unne herse
Afin de vire tant pu long (IV, 5).
Te veux faire vire par tes raisons
Qu'une fille ne peu rien sans garçon (X, 13).

Verbes à radicaux variables.

§ 37. — *Faire*, ou plutôt *Fère*, suivant l'orthographe primitive, n'emploie la syllabe forte qu'aux trois personnes du singulier de l'indicatif et du subjonctif présent, ainsi qu'à son participe passé :

Je fais.	Que je fache.	Faire.
Tè fais.	Que tè faches.	Fait.
I fait.	Qu'i fache.	

L'orthographe romane varie, mais elle préfère *fère, je fés, il fet :*

Gui de Bourgogne :

Baron, dit l'emperères, fetes pais (v. 24).

L'archevesque Turpin ot fet messe canter (v. 1628).

Et Huidelon li fet ses armes aporter (v. 2251).

Brûle-Maison en prend occasion de simplifier la sienne :

Il a fait des canchons, pour vrai,
Dessus nous à la guerre ; . . .
Il en a fé sur nous aussi

Pour le moins ben quarante; ...
I n'aroient point fet
Aveuc mi leu fortune (I, 4).
Ce diable a fet ses farces (I, 4).
Le garchon a fé un pé
Devant leu né (II, 1).
Y n'en fètent aussi (III, 2).
Je n'en fé que sortir (IV, 13).
Je li fet présent (VI, 9).

Le Picard a son idiotisme : Fouare ou Fouëre, I fouat, ou I fouët, participe Fouat.

Ni les uns, ni les autres, ne font attention de se conformer à l'usage qui veut l'*s* à la seconde personne :

Fai tost venir Florian de Nubie (G. de Bourg., v. 112).
Fai, dist le roi, à ton plaisir (*Rom. de Brut*, v. 6751).
Fait semblant (B.-M., I, 4).
Fait' z'y ben attention (Id., VII, 12).

§ 38. — *Que je fache*, au subjonctif, est roman :

Di à mon pere qu'il ne fache pas deul
(*Le Roi Flores*, p. 140).

§ 39. — Les première et seconde personnes du pluriel de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif, prennent un *s* de liaison pour joindre le radical *fe* à la désinence *ons*, *ez* :

Os fesons, os fesez, fesons, fesez, qu'os fesonche, qu'os fesèche.

L'*e* du radical *fe* reste absolument muet :

Os f'sons.

§ 40. — Le même accident se produit à toutes les personnes de l'imparfait, ainsi qu'au gérondif-participe présent :

Je fesoye, tè fesois, os fesenme, fesant.

§ 41. — La troisième personne du pluriel de l'indicatif et du subjonctif ne prend pas l'*s*, et fait :

I font, qu'i fonchetent.

Brûle-Maison donne plus haut : I faitent, qui doit être un solécisme.

§ 42. — Le futur et le conditionnel, se forment du radical *fe* et de la désinence ordinaire *rai*, *ras*, *roye*, *rois*, etc.

L'*e* du radical y reste absolument muet : *I f'ront.*

C'est roman : Nous feron (Gaufrey, v. 1892).

Dezoteux :

Os f'rons eun' neuche charmante (III, 14).

§ 43. — Le participe *fait*, à moins qu'il ne soit adjectif, est invariable :

Je vous demande pardon
De toutes les frivoles
Que j'ai fait en ma vie (B.-M., I, 4).

§ 44. — Dans un certain nombre de verbes de la quatrième conjugaison, l'*i* du radical prend un *j* de liaison devant les désinences qui commencent par une voyelle. Ce *j* est une lettre de zézaiement qui remplace dans cette fonction l'*s* doux de la conjugaison française.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je lis.	Je lis.
Tè lis.	. . . .
I lit.	. . . .
Os li-j-ons.	Nous lisons.
Os li-j-ez.	Vous lisez.
I litent.	Ils lisent.

IMPARFAIT.

Je li-j-oye.	Je lisais, etc.
Tè li-j-ois.	
I li-j-oit.	
Os li-j-ème.	
Os li-j-ète.	
I li-j-oytent.	

FUTUR.

Je li-rai.	Je lirai.

CONDITIONNEL.

Je li-roye.	Je lirais.

IMPÉRATIF.

Lis.	Lis.
Li-j-ons.	Lisons.
Li-j-ez.	Lisez.

SUBJONCTIF.

Que je liche.	Que je lise.
Que tè liches.	. . . . .
Qu'i liche.	. . . . .
Qu'os li-j-ouche.	Que nous lisions.
Qu'os li-j-èche.	Que vous lisiez.
Qu'i li-chetent.	Qu'ils lisent.

GÉRONDIF.

Lijant.	Lisant.

PARTICIPE PASSÉ.

Lit.	Lu.

Ainsi se conjuguent : Atuire, Conduire et ses dérivés, Cuire et ses dérivés, Détruire, Dire et tous ses dérivés, Fuire et tous ses dérivés, Lire et tous ses dérivés, Luire, Nuire, Plaire, Taire.

§ 45. — Le participe passé des deux verbes *Plaire* et *Taire*, forme exception : C'est Pleu et Teu.

§ 46. — Ni les orthographistes romans, ni Brûle-

Maison, ni d'autres, ne s'inquiètent des *s* parasites qui, en finale, ne comptent jamais dans la prononciation :

Di à mon père (impératif) (*Le Roi Flores*, p. 140).

Or diron de Garin (Gaufrey, v. 800).

Brûle-Maison : Ché Tourquennois pour chertain
A dis à se vaque :
Te na qu'a monté douchement
Ty demeur'a j'usqu'à Paque (I, 14).
J'avoi di (I, 15).
Li faut faire boire de liau tiède,
Pour délouffer sur le champ
Di maître Jean (II, 1).
Quoi aiche te dit tout bas (IV, 13).
Te li dira (VI, 9).

§ 47. — Plusieurs, ne se rendant pas compte du caractère de la transformation de l'*s* française en sa correspondante de zézaiement, ont écrit ces verbes avec un *ge*, ou *g* doux. C'est une méprise.

Brûle-Maison : Sitot y s'est mit à braire,
Digeant, bon Dieu, queulle affaire ! (I, 3).
En cuigeant unn' fournée de pain (III, 3).

A. Desrousseaux a mieux compris la chose et il écrit Conduijot (IV, p. 25).

§ 48. — La troisième personne du pluriel de l'indicatif est ainsi rendu par H. Crinon :

Ess z'homme' oussi s' plais-te dins leu indrot
. (p. 123).

Cheux qui s' déplait't ichi.

Brûle-Maison écrit mieux : Enfin les guernadier
L'ayant ben ravisé
Ditent : il a l'air guerrier

Y nous faut l'engagier (VIII, 8).

Dezoteux bronche horriblement :

Comme i dites ches proverbes
Os n' n'érons jusqu'aux mentons (III, 16).

Desrousseaux est régulier :

Les homm's ch'est des hypocrites
In pinsant l' ma', i dit'tent l' bien (I, p. 87).

§ 49. — Ici encore, comme ailleurs, le participe est invariable :

A. Desrousseaux :

Mon père, racontez-nous l'histoire
Qu' vous nous avez dit l'auter fois (I, p. 1).

Cet écrivain donne *li*, comme participe du verbe *Lire :* A li l'histoir' de Lille (IV, p. 144).

— Au subjonctif (Hector Crinon, p. 43) :

Pou' q' j'enn diche errien ed contraire à l' justice.

§ 50. — *Errire*, *Suire* et leurs dérivés se conjuguent sur le paradigme de *Lire*, en remplaçant le *j* de liaison par un *v :*

J'écris.	J'écrivoye.
Os écrivons.	Je suivoye.
Os écrivez.	Os suivenme.
Il écritent.	Os écrivête.
J'écrirai.	Que j'écriche.
Je suirai.	Que je suiche.
J'écriroye.	Qu'os écrivonche.
Je suiroye.	Qu'os suivèche.
Gérondif : Ecrivant.	Participe : Ecrit.
— Suivant.	— Suit.

Les orthographistes romans ne donnaient pas le *v* au verbe *suivre* devant les finales muettes, non plus qu'au futur :

Bretons qui les suient à dos
Ne lor laient avoir repos (*Rom. de Brut*, v. 9418-19).
Ja le suirons après sans plus de demorer
(G. de Bourg., v. 1343).

Brûle-Maison :

Pelsez monte, tous les quiens le suitent (X, 4).
I n'ia du gagnage
Quand on est suit du bonheur,
Non du malheur (I, 12).

Hécart donne également suire, participe sui.

Roman : Si vos suiront et dansel et meschin
(Garin, t. I, p. 271).

Au dos le suient plus de mil fervestis (Id., I, 273).

§ 50 bis. — *Ecrire*, fait aussi au futur et au conditionnel : J'écrivrai et j'écrivroye.

§ 51. — ***Connoître*** et ***Paraître*** sont des verbes qui ont dû jadis se conjuguer l'un comme l'autre et qui suivent aujourd'hui deux paradigmes différents, quoique parallèles :

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je connoye.	Je connais, etc.
Tè connois.	
I connoit.	
Os connaissons.	
Os connaissez.	
I connoitent.	

IMPARFAIT.

Je connaissoye.	Je connaissais, etc.
Tè connaissois, etc.	

FUTUR.

Je connaisserai.	Je connaîtrai, etc.
Tè connaisseras, etc.	

CONDITIONNEL.

Je connaisseroye. Je connaîtrais, etc.

IMPÉRATIF.

Semblable à l'indicatif.

SUBJONCTIF.

Que je connoyche. Que je connaisse, etc.
Que tè connoyche.
Qu'i connoyche.
Qu'os connaissonche.
Qu'os connaissèche.
Qu'i connoychetent.

INFINITIF.	GÉRONDIF.	PARTICIPE.
Connoître.	Connaissant.	Connu.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je parais. Je parais, etc.
Tè parais.
I parait.
Os paraissons.
Os paraissez.
I paraitent.

IMPARFAIT.

Je paraissoye. Je paraissais, etc.
Tè paraissois.

FUTUR.

Je paraisserai. Je paraîtrai, etc.
Tè paraisseras.

CONDITIONNEL.

Je paraisseroye. Je paraîtrais, etc.

IMPÉRATIF.

Semblable à l'indicatif.

SUBJONCTIF.

Que je paraiche.	Que je paraisse, etc.
Que tè paraiche.	
Qu'i paraiche.	
Qu'os paraissonche.	
Qu'os paraissèche.	
Qu'i paraichetent.	

INFINITIF.	GÉRONDIF.	PARTICIPE.
Paraître.	Paraissant.	Paru.

§ 52. — Il me semble probable que cette différence est ancienne. Dezoteux qui était encore en plein dans l'orthographe et dans la prononciation en *oi* du français non réformé, puisqu'il fait rimer Jean Frenchoi avec ertiroit, et imoit avec envoy, se garde de faire la même chose avec paroît qu'il donne pour rime à sen lait.

Je crois que, dans la pensée de nos paysans il y avait quelque analogie sous entendue entre *paraître* et l'adjectif *pareis* (semblable) de manière que peut-être il serait préférable d'écrire :

Je pareis, tè pareis, nous pareissons, etc.

§ 53. — **Boire**, contracté de *Boivre*, latin *Bibere*, italien *Bevere*, se conjugue irrégulièrement, et en apparence sur le paradigme de la troisième conjugaison :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.	TEMPS DIVERS.
Je bois.	Que je boiche.	Je buvoye.
Tè bois.	Que tè boiche.	Je buvrai.
I boit.	Qu'i boiche.	Je buvroye.
Os buvons.	Qu'os buvonche.	Bois.
Os buvez.	Qu'os buvéche.	Buvant.
I boitent.	Qu'i boichetent.	Bu.

§ 54. — Ce paradigme, qui s'éloigne du français actuel, est conservé du roman :

Ne buevrai vin (Aliscans, v. 1992).

Si buvras de ce basme (Fierabras, v. 994).

Je ne buveray de piment (Rose, v. 11353).

Brûle-Maison y met quelquefois l'*e*, comme dans une première conjugaison :

Je ne buverai jamais (II, 2).

Quand nous serons lasse de l' bierre,

Nous buvrons du brandevin,

Nous picherons plus claire (X, 13).

Hector Crinon reste français :

I boirot toute edvant d'ête étanqui (p. 50).

§ 55. — La troisième personne du pluriel de l'indicatif est *boitent* avec *oi* ferme idiotique, ou *boytent* avec *oï* idiotique mouillé :

Hector Crinon : I boit't et mainj't (p. 3).

I boit't ou mieux et crit't ed leu pu fort (p. 156).

Brûle-Maison : I boitent à lurlure

Unne tasse de café (III, 2).

I boitent au même pot (IX, 2).

§ 56. — *Mœurre*, du latin *Molere*, est un verbe qui se conjugue à peu près sur *voloir* de la troisième conjugaison.

Il a des formes contractes et des formes simples.

§ 57. — Les formes simples du verbe *Mœurre* sont les deux premières personnes du pluriel de l'indicatif et du subjonctif, tout l'imparfait, le gérondif et le participe.

Les formes contractes sont les autres personnes des mêmes modes et principalement toutes celles du futur et du conditionnel.

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je mœuz.	Je mouds.
Tè mœuz.	Tu mouds.
I mœut.	Il moud.
Os molons.	Nous moulons.
Os molez.	Vous moulez.
I mœutent.	Ils moulent.

IMPARFAIT.

Je moloye.	Je moulais.
Tè molois, etc.	Tu moulais.

FUTUR.

Je môrrai.	Je moudrai, etc.
Tè morras.	
I môrra.	
Os môrrons.	
Os môrrez.	
I môrront.	

CONDITIONNEL.

Je morroye.	Je moudrais, etc.
Tè môrrois, etc.	

IMPÉRATIF.

Mœuz.	Mouds.
Molons.	Moulons.
Molez.	Moulez.

SUBJONCTIF.

Que je mœuche.	Que je moule, etc.
Que tè mœuches.	
Qu'i mœuche.	
Qu'os molonche.	
Qu'os molèche.	
Qu'i mœuchetent.	

GÉRONDIF.

Molant.	Moulant.

§ 58. — Ainsi se conjugue *Ramœurre*, ou *Rémœurre*.

§ 59. — *Quèdre*, comme son similaire français *coudre*, emprunte une partie de ses formes à son original latin *consuere :*

PARADIGME :

INDICATIF PRÉSENT.

Je queuds.	Je couds.
Tè queuds.	Tu couds.
I queud.	Il coud.
Os cousons.	Nous cousons.
Os cousez.	Vous cousez.
I queutent.	Ils cousent.

IMPARFAIT.

Je cousoye.	Je cousais, etc.
Tè cousois.	

FUTUR.

Je couserai.	Je coudrai, etc.
Tè couseras, etc.	

CONDITIONNEL.

Je couseroye.	Je coudrais, etc.
Tè couserois, etc.	

IMPÉRATIF.

Queuds.	Couds.
Cousons.	Cousons.
Cousez.	Cousez.

SUBJONCTIF.

Que je queuche.
Que tè queuches.
Qu'i queuche.
Qu'os cousonche.
Qu'os cousèche.
Qu'i queuchelent.

INFINITIF.

Quèdre.	Coudre.

GÉRONDIF.

Cousant.	Cousant.

PARTICIPE.

Cousu.	Cousu.

Hector Crinon, en Picard, écrit Queude.

Brûle-Maison : Je couserai tes maronnes (IV, 5).

§ 60. — Ainsi se conjuguent *Déquèdre* et *Requèdre*.

Verbes défectifs.

§ 61. — *Accourre, Courre, Raccourre* sont des infinitifs à forme en *re*, de verbes qui appartiennent par le reste de leur conjugaison au paradigme de *courir*.

Ces infinitifs sont romans :

Et l'enfes Guis let courre le destrier d'Orcanie
(G. de B., v. 553).

§ 62. — *Queurre*, du latin *quærere*, vieux français *quérir*, n'est usité qu'à l'infinitif.

De même *Requeurre*.

CHAPITRE VI.

De l'Adverbe.

§ 1. — Le patois Boulonnais fait un grand usage des adverbes, pour modifier le sens des adjectifs et des verbes, et pour exprimer les manières d'être ou les différentes nuances des qualités, des situations ou des actions.

Nous divisons les **adverbes**, en adverbes de lieu,

de temps, de qualité, de quantité et de mesure, de manière, d'interrogation, d'exclamation, d'affirmation, de négation, de doute, de liaison, de comparaison ; et nous y joindrons les locutions adverbiales ou adverbes composés.

SECTION I.

Adverbes simples.

Adverbes de lieu.

§ 2. — Les adverbes de lieu sont : *Aillère*, ailleurs ; *Alentour*, alentour ; *Amont*, en haut ; *Ava*, en bas ; *Auprez*, auprès ; *Autour*, *outour*, autour ; *Deden*, dedans ; *Deheur*, dehors ; *Desous*, dessous ; *Dessus*, dessus ; *Drochi*, *Drolà*, ici, là ; *Chi*, *ichi*, ici ; *Là*, là : *De là*, delà ; *Lon*, loin ; *Où*, où ; *Prez*, près ; *Quique part*, quelque part ; *Tout partout*, partout ; *Nuquevart*, nulle part ; *Tout prez*, tout près ; *Y*, y (là à cela).

§ 3. — *Aillère*, en un autre endroit ; s'emploie aux trois positions de lieu, désignant les points de situation, de départ, ou de but.

§ 4. — *Alentour*, ou *à l'entour*, *tout à l'entour* ; prend quelquefois le régime et alors est préposition.

S' batt't à l'intour (H. C., p. 77).

S' garde alintour ed sin bieu appart'meint (Id., 98).

§ 5. — *Amont*, en haut ; s'emploie absolument :

Miler amont, regarder en haut ; Quère le cul amont, tomber le derrière en l'air ; Le vent d'amont, le vent d'en haut (du nord-est) ;

Le mot est roman :

Il est montez amont (Hug. Capet, 1899).

Sa main amont leva (*Chanson d'Ant.*, VI, 645).
Aler amont (Joinville, p. 60).

§ 6. — *Autour*, et *outour*, sans régime :
Aller nifler outour (H. C., p. 56).
Raviser tout autour (Boul.).

§ 7. — *Auprez*, ou *tout auprez :* sans régime.
Au lon et auprez ou au prez (Boul.).
Il est là auprez, chi auprez (Boul.).

§ 8. — *Ava*, ou *aval*, avec *l* muette : Aval, en bas, ne se dit guère plus que du vent de sud-ouest :
El vent d'ava (Boul.). Les vents sont d'ava (Id.).
Le mot est roman :
Cil d'aval et cil d'amont (Aucassin, p. 303).

§ 9. — *Deden*, dedans, sans régime. Ce mot est quelquefois pris substantivement. Comme adverbe, il n'a pas de régime et se construit absolument :
Aller deden, être deden, rester deden (Boul.) ; Là deden ; En deden est absolu, ou avec régime (préposition) ; Il est en deden ou en deden de chele maison (préposition) ; de même Pa'deden, raviser pa'deden, pa'deden chele boite...
Ces façons de parler sont romanes :
Il est chi dedens (*Eust.*, v. 1038).
Ci-dedens (*Chanson d'Ant.*, v. 137).
Par dedens (*Cyg.*, 2216).
Mais deden n'est plus chez nous synonyme de la préposition.
Hécart écrit deden et eddens ; Hector Crinon : eddins, p. 25.

§ 10. — *Deheur*, dehors, est quelquefois substantif ; mais en ce cas on se sert de la forme française qui est aussi la picarde.

Deheur (Boul.) est adverbe :

Etre deheur, ou éd'heur,

Mettre quiqu'un de heur (Boul.).

Dehor prend l'accent sur l'*é* :

Par déhors ; il l'ont mis déhor éd ses drois (Boul., préposition).

Corblet (p. 52), écrit :

Oz avez fait du train ichi et pis déhor.

H. Crinon dit :

Parer ech marchandise in d'hors (p. 25).

Tourné in d'hors (p. 43).

Brûle-Maison :

Te peux bien braire les yeux tout d'hort (II, 2).

§ 11. — *Desous*, prononcer *dezous*, dessous, absolument est adverbe, et avec régime c'est une préposition. Il est quelquefois substantif.

Comme adverbe : Il a queu el tête desous ; Il étoit par désous ; I ravisoit par désous.

Préposition : Passer desous che pont ; Desous che sautois ; El vent i passe pa' desous chele porte (Boul.) ; Edzous nos coups (Dezoteux, II, 4).

Brûle-Maison : Le panche dezou (III, 4) ; Dezou se baie (préposition) (III, 5).

Hector Crinon :

Des painch' à se mett' à l'abri d'zous (p. 17).

Pas d' q'mise pa' d'sous (p. 26).

Edzous ch' coutron, dzous l' robe ed soie (p. 28).

Ces deux derniers prépositions.

A. Desrousseaux (I, p. 107) :

Jacque s' pourmène d'zous l' gloriette (préposit.).

Le mot est roman :

Les bras au col, l'orillier desous mis (Garin, I, 261).

Et par desoubz estoit .I. aigle flanbians
(Hug. Cap., 1394).

§ 12. — *De sus*, ou *dessus*, est quelquefois substantif ; avec régime il est préposition. Comme adverbe, il s'emploie avec ellipse du régime :

Passer de sus ; Par déssus ; Dormir é-de-sus
(Boul.).

Ch' lit... j'espère... finir mes jours edsur
(H. C., p. 122).

§ 13. — *Drochi, Drolà*, ici, là, locutions qu'on a regardées à tort comme spéciales au patois Rouchi, sont d'anciennes formes boulonnaises, que j'ai entendu dire cent fois à ma mère, qui était née à Colembert, d'une famille du cru.

Elles sont, d'ailleurs, romanes :

Qui ne me veut aidier et de cuer et de fait
Se demeure droit-cy (Hug. Cap., 4490).
Droit chi amont (*Eust.*, v. 1356).
On cuidera que Dieus vous envoye droit-là
(*Cyg.*, 1239).

§ 14. — *Ichi, échi, chi*, ici.

Les deux premiers sont purement Boulonnais :

Ichi, ou échi, che n'est pon le même mode é-que den vo païs.

Ils sont romans :

Ma logete est ichi devant (*Eust.*, v. 1233).
Ichi a une dame (D. de M., 4802).
Ichi (Emp. Const., p. 21).

Brûle-Maison l'emploie :

Quatre chens lieues d'ichy (II, 70).

Corblet le donne (p. 448), Hécart aussi (p. 255).

Chi en est le synonyme roman :

Qui ta chi amené ? (H. de B., 3059).

Chi dedens (*Eust.*, v. 1038) ; Par chi (Id., v. 1529).

§ 15. — *Là*, là, en cet endroit, aux trois positions adverbiales de situation, de départ et de but.

Il est là, i vient d'éd-là. de delà, i s'en va là.

A Mons, on dit aussi : Dé d'là, au lieu de : De là.

Brûle-Maison : De delà j'aye été à Wiers ;

De delà j'aye courut à Gaurin (IX, 5).

§ 16. — *Lon*, loin.

I demeure lon ; il a couru lon ; i va lon ; s'en aller au lon ; courir au lon ; ben lon ; fort lon : ol l'entend de lon ; i revient de lon ; lon de chi, de là, d'è-se maison.

Le roman écrivait lonc :

De lonc m'avez requis (Ant., I. 320).

Lonc est de chi (Huon de B., 3531).

H. Crinon :

Taindis qu'in queurt apris l' bonheur ou lon.

Sans qu'in y songe, il est sus nous talon' (p. 30).

Cette forme est déjà dans le *Roman du Renart :*

De lon vit venir un vilain (IV, 431).

Locution : I n'a pont allé de lon qu'é-che verre il étoit cassé, pour dire : peu s'en est fallu que...

Etre lon de ; E-je sut lon de men compte (Boul., préposition).

J' sus lon d'ête ein bouvreuil (H. Crinon, p. 18).

Brûle-Maison, toujours irrégulier, dit :

Puisqui revient de si long (II, 7).

§ 17. — *Où*, là où. Il est toujours suivi de *que*.

E-je vaï où qu'eje veux ; il a venu me queurre où que j'étoye ; jen ne say pont où qu'il est.

Hector Crinon écrit souvent, et le Boulonnais dit

aussi quelquefois, en mouillant l'initiale *iou* et *éyou:*

Passer par ioù qu'i' vute' (p. 22).

El bonheur i n'est pau yoù qu'in l' cherche (p. 31).

Qui fait bien vir yoù qu'i conduit (p. 39).

N' sait yoù se taper (p. 54).

Prenne deux sous éyoù qu'in n' n'ermet qu'ein (p. 74).

In d'rot s' ressuer eyoù qu'in s'est fraiqui (p. 98).

Brûle-Maison donne *u :* Un passe tout de bon

Quesnoy, Warneton,

U qui ni a tant d'iau (III, 12).

Le patois Normand dit aussi : *Où que*, et *ous'que*. Cette dernière forme n'est pas inconnue en Boulonnais.

Le roman est conforme :

Où qu'il voit Agolant, si l'en a apelé (*Cyg.*, 2718).

Voir pour plus de détails : *Où que*, interrogatif.

§ 18. — *Prez,* près, *tout prez*, tout près, quelquefois préposition, est souvent adverbe :

Brûle-Maison dit : Quand j' su tout pré (VIII, 6).

Hector Crinon : In cherche ou lon l' bonheur quid fos bien pris (près, proche), p. 176.

Où qu'il est don ? Il est chi tout prez (Boul.).

On se sert plus souvent d'*auprez*.

§ 19. — *Tout partout*, c'est-à-dire en tous lieux :

Hector Crinon :

Gn'a tout partout ein tâs d' vilains goulafes (p. 3).

All' tape à droite, à gueuche et tout partout (p. 107).

Ed tout partout (p. 30).

Brûle-Maison : J'irai tout partout

Den les fourboux (III, 5).

Brule-Majon par ses grimaces

Etot connu tout partout (IV, 1).

La locution est familière aux poètes romans :

Tout partout où alloit (Hug. Cap., 19).

G'irai o vous tout partout ostoier (Gaufrey, 4769).

Tout partout le prenoit où le pooit avoir
(Berte, p. 90).

Le Boulonnais n'a garde de l'oublier :

Aller tout partout, chercher tout partout, raviser tout partout.

§ 20 — *Y*, pronom-adverbe, faux-datif, là, à celà.

J'y sut ; il y travaille ; vas-y ; allez-y ; i's' s'y en va.

H. Crinon : Si tu yas (y as) rien compris (p. 6).

I fait tant qu'il y avient (p. 46).

Pour peu qu'in y fache atteintion (p. 37).

Sans l'y ête oubligé (p. 36).

Toute i s'y en va (p. 61).

Sans sy atteinne (p. 168).

Devant les voyelles cet *y* se mouille en *gli* et appelle un doublement de l'*l*. Le Boulonnais dira, à l'instar d'Hector Crinon : Sans le gli être obligé.

Après l'impersonnel *Il* ou *I*, c'est *gny* qui remplace l'*y* simple, même lorsqu'il n'y a pas négation.

Dezoteux dit, avec négation : I n'y a (i gny a) pont là ed' mystère (III, 2), et affirmativement : Ch' qui n'ia (qu'i gny a) de pu fins (III, 14), et I n'iéra (i gny éra) fameux tapage (III, 17). N'i en a deux (III, 7).

Adverbes de temps.

§ 1. — Les principaux adverbes de temps sont : *Alors*, *Anuit*, *Aprez*, *Astère*, *Aujourd'hui*, *Aussitôt*, *Auterfois*, *Bétôt*, *Demain*, *Devant*, *Ensuite*, *Hier*, *Jamais*, *Matin*, *Puis*, *Quand*, *Tard*, *Tempre*, *Toudis*, *Toujours*, *Vite*.

§ 1 bis. — *Adont*, alors.

§ 2. — *Alors*, prononcez alorse.

§ 3. — *Anuit*, cette nuit, pendant cette nuit.

Il a plu anuit; E-je n'ay pont dormi anuit; no vaque al a vélé anuit (Boul.).

C'est pur roman :

Anuit, tout voirement, vint Diex à moi parler
(Antioche, VII, 489).

Anuit (ou) a nuit me fut avis (*Cygne*, 2921, 2487).

A nuit sorty pour nous la mer Corbarant
(Godefroi de Bouillon, 3710).

M'i reposerai anuit mais (Aucassin, p. 284).

Joinville écrit (pp. 76, 201) : Ennuit, et (p. 203) : Anuit.

Anuit ne signifie donc jamais « aujourd'hui », quoiqu'en disent Corblet (p. 270), et autres, à moins qu'il n'y ait des idiotismes locaux, ce dont je doute. (Cf. Vermesse, Blosseville, etc.).

§ 4. — *Aprez*, plus souvent préposition, est quelquefois adverbe, par ellipse : Chercher aprez, courir aprez, venir aprez.

Brûle-Maison : Moi, un petit peu après
Me sauvant par la cheminée (II, 9).

§ 5. — *Astère*, maintenant, à ce moment-ci. Paraît être un mot formé de : A cette heure ; est dans tous les cas déjà ancien.

A. Desrousseaux dit à Lille :

A ch'-t-heur' (I, pp. 84 et 87).

Hector Crinon : Cht'heur (pp. 60, 94) ; Cht'heure (pp. 71, 100), et le construit avec *que* : Cht'heur' que (p. 44) ; Echt' heure eq vous ètt' jonne (p. 14).

Brûle-Maison donne : Acheteur (II, 2) ;

Corblet : Asteure ; déjà dans Villehardouin et dans Montaigne. Voir Blosseville : Asteu, Asteure (p. 38).

Fresnay donne aussi : A c' t'heure, d'après d'autres leçons Normandes (p. 19).

Brantôme écrit : A st'heure (*Dam. gal.*).

§ 6. — *Aujourd'hui,* quelquefois *oujourd'hui.*

H. Crinon contracte en jourd'hu (p. 3), et donne aussi *oujourd'hu* (p. 44).

§ 7. — *Aussitôt,* sur le champ, quelquefois *oussitôt.*

H. Crinon :

Quand ech brainn' voin q'meinche à monter à l' tête,
L' sagesse in sorte oussitout (p. 50).

§ 8. — *Auterfois,* jadis, autrefois. On dit aussi : Aute fois, ou Eute fois.

H. Crinon : Eutfos (p. 53).

Hécart : Auterfos.

§ 9. — *Bétôt,* contracté de *ben tôt,* bientôt, dans peu de temps. Bétot (v. p. 71) ; bétôt et bentôt (A. F., p. 41) ; bétot, bitot (Bl., p. 58) ; bétot (H.).

Bétôt... l's Inglais s'ront ramonnés (Dz, II, 4).
S'n affaire a été bétôt faite (A. D., I, 119).
Un verra bétôt sortir chel araignie (B. M., II, 1).
Men amoureux me venra vir bétot (Id., VI, 4).
N'est-y point béto tems ? (Id., VIII, 7).

H. Crinon dit :

Gn'erot bientout disette ed fiux pis d' filles (p. 86), en employant la forme française à peine altérée. Corblet est muet. Le Normand est avec nous, aussi bien que le Rouchi.

§ 10. — *Demain,* pour *d'main,* et en tête de phrase *éd'main,* d'où *l'é-d'main, le l'é-d'main* ou lendemain.

Hécart donne ce dicton : L' jour dé d'main
Amène s' pain.

§ 11. — *Devant* est préposition, mais quelquefois adverbe par ellipse :

Le jour, le nuit d'é-devant (Boul.).

Innoceint coume edvant (H. Crinon, p. 40).

§ 12. — *Ensuite.*

§ 13. — *Hier.*

§ 14. — *Jamais.*

§ 15. — *Matin.* — S'é-lever matin (Boul.).

Châteaubriand a dit :

Quand il était levé matin, il dictait.

H. Crinon : Ed bon matin (p. 72).

Voir : Au matin, dans les adverbes composés.

§ 16. — *Puis*, est plutôt conjonction.

H. Crinon :

D' lieu pis du pain, après d'el soupe à choux,
Intermêlé quitfos d'ognon, *pis* d' deusse (p. 16).
Pour tayi l' soupe, *épi* el partagi (p. 4).
Et *pis*... (p. 7).

§ 17. — *Quand*, quand, lorsque.

B.-Maison : Un queurre comme au fu
Pour vir Braguette *quand* qui ju (VII, 13).

§ 18. — *Tempre*, de bonne heure, tôt. *Tard*, tardivement. Il est core tempre ; mieux vaut tempre è-que tard ; tempre assez (Boul.).

A. Desrousseaux :

Nous dormons timpe et tard (I, p. 60).

Brûle-Maison : Tempe et tard (VI, 6). Timpre (VI, 4).

Timpre (Corblet, Vermesse) ; Tempe (Hécart) ; Teimpe (Wallon, Sigard).

Le mot est roman :

Moult tempre (Aye d'Avignon, 1358).

Tempre ou tard (Rutebeuf, I, p. 442).

Soit tempre ou tart (Molinet, f° 73).

Assez tempre (*Cygne*, 19.163).

§ 19. — *Toudis*, toujours, n'est plus guère usité en Boulonnais.

Est encore Picard et Wallon. Le Roy-Mabille le donne : Toudi (p. 27). Aussi Sigard et Hécart.

Brûle-Maison :

Faudra-t-i toudi, pour ti, Madeleine
M' pleind' et soupirer nuit et jour (I, 1).

Il est roman :

Arderont tous dis (*Chanson d'Antioche*, IV, 579).
Turc en furent dolent et si seront toudis (Id., 592).

§ 20. — *Toujours*.

§ 21. — *Vite*. Brûle-Maison :

I f'ra tant plus vite se n'affaire (II, 6).

§ 22. — *Souvent*. H. Crinon (p. 22) :

Ches truands qui manqueront souveint d' pain

§ 23. — *Déjà*.

§ 24. — *Depuis*.

Adverbes de qualité.

§ 1. — Les adverbes de qualité sont dérivés des qualificatifs, ou des adjectifs, variés comme eux. Il n'est guère possible d'en donner une nomenclature complète.

Beaucoup, comme *Ben*, *Mal*, se confondent avec les Adverbes de manière ; les autres sont : *Bellement*, *Bougrement*, *Censéiement*, *Diantremen*, *Douchemen*, *Famèsemen*, *Fièremen*, *Fingnement*, *Horribelment*, *Joliment*, *Justémen*...

Adverbes de quantité.

§ 1. — Les adverbes de quantité et de mesure : *Auprez*, *Aussi*, *Autant*, *Avant*, *Core*, *Davantage*, *Environ*, *Etout*, *Fort*, *Granmen*, *Miux*, *Moins*, *Oussi*, *Peu*, *Presque*, *Pus*, *Quanment*, *Quasi*, *Quasiment*, *Que*, *Si*, *Tant*, *Tout*, *Trop*.

§ 2. — *Auprez*, est peut-être plutôt un adverbe de comparaison.

Sen ma n'est pont comptable, auprez du mien.

§ 3. — *Aussi*, voyez *Si*. Même remarque.

§ 4. — *Autant*. — Autant l'un que l'autre, cha m'est égal ; Autant vaut s'en aller ; Autant dire ; I n'en a pont ieu autant (Boul.).

H. Crinon :

Ed belles nox toujours outant d'grounées (p. 73).

Outant q' nous sons (p. 4).

§ 5. — *Avant*, profondément. — Creuser avant ; Aller avant den chele tère (Boul.).

H. Crinon : Pénétrer troup avant (p. 107).

§ 6. — *Core*, encore. — I gny en a core ; j'en n'ai po'core ; vas core ; dis core (Boul.).

§ 7. — *Davantage*, plus. — I nen a ieu davantage é-que mi ; granmen davantage ; chou qu'i m'embête le davantage ch'est que... (Boul.).

§ 8. — *Environ*. ·

§ 9. — *Etout*, aussi. — N'est plus usité en Boulonnais. Est Rouchi et Normand.

Pourtant Dezoteux l'emploie :

Deux glingn's, un pourcheau étout (III, 12).

Le Roy-Mabille donne Itou (p. 17), et l'avait encore entendu.

§ 10. — *Fort*, sert à former des superlatifs :

Fort biau, fort grand (Boul.).

S'emploie aussi comme en Français :

I groussit tell'meint fort (H. Crinon, p. 43).

§ 11. — *Granmen*, beaucoup. — Je nen ay vu granmen ; granmen de quoy ; granmen de gens ; granmen de ma ; os étenme à granment (Boul.).

Brûle-Maison :

Granment ne sont pont fières (III, 2).

Grament du biau linge (IV, 8).

A grament d' gens, grament d'ouvrage (V, 3).

A. Desrousseaux :

Gramint d' gens faitt'nt gramint d'ouvrage (I, 170).

Gramint d' gens vous diront (I, p. 159).

Hector Crinon écrit :

L' femme ed ceinsier al a grémeint à fouare (p. 60).

El' musiq-là enn li va paû grémeint (p. 88).

Le Roy-Mabille : Grament (p. 15) ; Edm. Le Cesne, Gramin (p. 348) ; Deseille, Grammin ; Hécart, Grammen ; Corblet, Granment et granmeint.

Le mot est roman :

Granment (Brut, 8622).

Granment (Rutebeuf, II, p. 205).

Des chevaliers demeure en la terre granment
(Gaufrey).

Hermites en .I. bois où granment a esté
(Doon de M., 4809).

Non mie granment riches (Hug. Cap., 2308).

Li rois ne dormi pas granment (Dolop, 3178).

Doon de Mayence donne aussi, suivant l'étymologie :

Dont grandement i a (1690).

§ 12. — *Miu*, ou *Miux*, mieux.

Faire miu ; aller miu ; savoir miu (Boul.).

H. Crinon :

I feut miux tuer el diabe qu'i vous tuche (p. 116).

Bien miux (p. 41).

Mais l'appetit i veut miux eq bonn' seuce (p. 16).

Mais il emploie: Emieux, emmieux (pp. 1, 96, 146), qui est un idiotisme de son cru.

Fresnay le donne comme Normand (p. 183) : Mius.

C'est roman : Si sera mius (Brut, t. II, p. 165). Qui mius mius (Ant., III, 187). Renart qui miu savoit parler (Ren., t. IV, 2236).

§ 13. — *Moins*. — H. Crinon (p. 150) :

Moins de ma' et moins de cassemeints de tête.

§ 14. — *Oussi*, aussi. — Il y étoi oussi ; et mi oussi ; oussi riche ; oussi povre (Boul.).

H. Crinon : Oussi riches l'ein q' l'eute (p. 2).

Oussi fier qu'ein eute (p. 9).

Ses vieilles mains oussi froide' eq del glache (p. 95).

Le mot est Rouchi, et Roman :

Blanceflour oussy (Hug. Cap., 4421).

Oussy (*Cygne*, 2393, 2416, 2581, etc.).

§ 15. — *Peu*, peu, ne s'emploie guère seul.

En peu, fort peu, tout peu (Boul.) ; En petit peu ; et en diminutif péjoratif : En peuette.

Tout peu (Dezoteux, III, 9).

H. Crinon :

Gn'a si peu d' geins qu'il ont vu sin visage (p. 30).

Ein peu d' terre à ses dogts (p. 147).

Ein tchout piou d' deusse (Ibid.).

A. Desrousseaux : Un p'tit peu de chance (IV, 181).

Brûle-Maison : Un petit peu après (II, 9).

§ 16. — *Presque*, presque, s'apocope en Boulonnais : Press'tout.

H. C. : Quasi presque toujours (p. 49).

§ 17. — *Pu* ou *Pus*, plus. — Pu grand, pu petit, pu biau, pu laid, pu blanc, pu rouge, pu fort, pu que cha, pu que mi, pu qu'on ne doit, etc. (Boulonnais).

Dezoteux : I ne fut jamais pus démonté (I, 7).

El v'là ben pu avanché (II, 3).

Eun' soupe des pus superbes (III, 16).

Hécart écrit : Pus, dont il veut que l'*s* se prononce quelquefois, et Pu.

Corblet : Pus. — Brûle-Maison : Pu de chen mille (I, 3). — Pu qu'à l'ordinaire (I, 3).

Hector Crinon fait sonner l'*s* :

Pus z-incertain et bien pus lunatique,
Pus capricieux qu'eun' femelle ed bourrique (p. 74).
Ech bieu paltout et pis l' belle maronne
N' donnent pas pusse ed prix à vou personne (p. 177).
Pusse eq leux parts (p. 4).

Pu, est, comme *plus* en français, synonyme de *pas* ou *point*, et s'emploie dans les tournures négatives, qui indiquent cessation de la volonté, du désir, de l'intention :

E-je n'en veux pu ; I gny en a pu ; Os n'el feron pu.

Dezoteux :

Net' souviens-tu pus, li dit-i ? (I, 2).

Tous ches Inglais n' sont-i pus là ? (II, 1).

§ 18.— *Quanment*, combien, ici sans interrogation, se construit avec Que :

Jen ne say pont quanment qu'i gny en a ; quanment qu'i n'en a prins ; quanment qu'i nen a payé ; à quanment qu'os ête.

C'est du pur Boulonnais. Les patois congénères disent Combien.

Le Roy-Mabille, qui le confond avec *enne séquanment*, formé de l'adjectif Séquants, l'écrit Camen.

Corblet donne Camaint, d'ailleurs inexpliqué, qui est peut-être notre mot.

§ 19. — *Quasi*, *quasimen*, presque, à peu près, peu s'en faut, ou s'en est fallu, se construit avec *que*.

Dezoteux :

Quasiment qu'en volant r'culer, j' quéïoye (I, 1).
J'étoye quasimen parti (Boulonnais).

Le Roy-Mabille (p. 22) ; Hécart, Quasimen ; Vermesse, Quasiment ; Sigard, Quasiment, Quasimain ; Blosseville, Quasiment ; Corblet, de même :

Presque et quasi, ch'est deux cousins germains (H. et V, cf. S.).

Hector Crinon :

Quasi toujours ech pus faquin d'el fête
Ech pus glourieux, ch'est oussi li ch' pus bête (p. 28).
Ch'est quasi cht' heure einn boune erq'maindation (p. 109).

§ 20. — *Que*, combien, latin *quantum* ou *quot*, construit avec le substantif régime.

Qu'éd gens ; qu'éd iau ; qu'éd povres ; qu'éd riches ; qu'éd maisons ; qu'éd tères (Boul.).

H. C. : Qued laboureux (p. 21).

Qué d' cass'meint d' tête ! oussi qué d'mouvais sang (p. 42) !
Qu'ed bieux proujets n' fouat-t-in pouant ! Qu'ed [catcheux ! (p. 34).
Qu'ed geins s' font attraper (p. 87).

Qu'ed mounumeints in marbe, in pierre, in briques !
(p. 159).

B.-M. : Que de fables qu'on conte à Lille (I, 5).

Construit avec l'adjectif et le verbe :

Qu'il est biau ; qu'al est grande : qu'il est fou ; qu'i sont bêtes (Boul.).

§ 21. — *Si*, si, tellement ; absolument, ou construit avec *que*.

Si biau, si grand, si riche, si sot, si malin (Boul.).

H. C. :..... Si fier et si heutain,
Si ourgueilleux d'ein bien si incertain (p. 107).

Construit avec *que*, est adverbe de comparaison.

Il est si bête qu'i n'en recule ; Il est si sot qu'éche n'est ren d'el dire ; Si riche qu'i ne sayt pont le fond d'é-se fortunne (Boul.).

H. C. : Si bêtes qu'éd z'ézons (p. 11).

En f'sant des deints si long' q' des broque' à vielle;
Ein mourcheu d' pain si dur eq des galets
Tout rissoulé, si gris qu'eine alémelle,
Quitfos musi, tout vert à fouaire peur (p. 19).

B.-M. : Y m' prend un si grand ma de panche
Que j'en sue de cau (I, 1).

§ 22. — *Tant*, tant, une telle quantité ; construit avec le verbe, est suivi de *que :* Il a tant fait qu'il y est arrivé ; Il a tant mengé qu'i n'en a quervé ; Il a tant couru qu'il l'a rataint ; I gny en a tant qu'o ne peut mie les compter (Boul.).

H. C. : Pour déparer tant qu'in put la nature (p. 143).

Avec le substantif, il veut le génitif régime :

Tant d'argent ; tant de berbis ; tant de quoy ; tant de misère (Boul.).

Hector Crinon (p. 2) :

Q'meint conteinter tant d' geins et pis d' tant d' sorte'.

Si tant de quertcheins i sont si misérabe (p. 30).

Tant de fo (foi) qu'il avot (p. 100).

Tant, comme en français, s'emploie dans les locutions analogues à celles qui suivent :

Il a ieu tant, c'est-à-dire une quantité indéterminée ;

Tant (autant de temps) que cha durera ;

Tant (autant) qu'i veut, tant qu'i peut ;

Tant miu, tant piss'.

Il se construit avec *pu* (les Picards disent *pusse*) pour exprimer *plus*, répété :

Hector Crinon (p. 134) :

Tant pusse i bot, tant pusse i vourot boire.

Fr. : Tant pusse qu'on travaille, tant pusse qu'on [gagne (Normand, p. 258).

§ 23. — *Tout*, entièrement, sans exception, sans réserve ; est une sorte de formule du superlatif.

H. C. : Tout partout (p. 43). — I sont tout haïches (p. 44). — Tout infelnis (Ibid.). — Tout ahuri, tout honteux et tout bête (p. 54).

Il le fait varier au féminin, comme un adjectif : Toutt' ploinc (p. 95). — Aller tout devisant, tout lijant, tout brayant, tout riant (Boul.).

Il est roman :

Tout devisant s'en vont (Hug. Capet, 1022).

Tout devisant allerent (Id., 1045).

§ 24. — *Trop*, trop, se construit seul avec les adjectifs ; veut son régime avec *de* pour les substantifs ; il sert à former une sorte de comparatif (le *p* ne se fait jamais entendre).

Trop vite, trop avant, trop long, trop riche, trop fin,

trop largue, trop étroit, trop de bien, trop de ma, trop d'hommes, trop de femmes (Boul.).

Hector Crinon (p. 23) :

Fouat-t-i troup froid, ch'est ch' gouza (colza) qui [s'ingèle,
Fouat-t-i troup queud, in appréheinne ech grèle.

Après les verbes, quand il y fait fonction de régime, il veut être précédé de *de :*

Nen faire ed trop ; parler de trop ; travailler de trop (Boul.).

Hector Crinon (p. 94) :

I mainge ed troup et n' travaille pus assez.

Adverbes de manière.

§ 1. — Les adverbes de manière sont à peu près innombrables. J'en note ici quelques-uns : *Ainsi*, *Avers*, *Ensanne*, *Esprès*, *Ben*, *Mal*, *Quement*, *Pourtant*, *Rectà* (1).

§ 2. — *Ainsi,* donné par Dezoteux sous la forme *Ainsin*, ne me paraît plus usité. On se servira d'une périphrase.

Hector Crinon (p. 142) :

Ech' l'huche ou pain wuide ainsi q' leu marmite.

§ 3. — *Avers*, étrange, singulier, insolite, s'emploie avec *Venir* :

Cha me vient famèsement avers den ne pu vos vir là (Boul.).

Le Roy-Mabille (p. 6), écrit Aver.

Brûle-Maison en montre l'étymologie dans l'emploi qu'il en fait :

1. Tous les adverbes qui ne sont pas expliqués ici, le seront dans le Vocabulaire.

Cha ven'ra à l'enverre
A tous ches Flamends (V, 2).
Pour mi, cha me viens à l'enviers (Ibid., 3).

Le roman le donne dans une acceptation fort rapprochée de la nôtre :

Chanoine, clerc, et roi et conte
Sont trop aver (Rutebeuf, II, p. 1).
Li asnes qui n'estoit avers
Ne escars de paistre cardons
(Renard le Nouvel, 102, 103).

§ 4. — *Ensanne*, ensemble, de compagnie.

Os iron ensanne ; os resteron ensanne ; i sont ensanne pour la vie (Boul.).

C'est l'orthographe Rouchi. Corblet dit Insiane ; Chavée, pour le Wallon, Essonne ; Vermesse, Insenne.

B. M. : Va, va ! faigeons la paix ensanne (IV, 13).

A. D. : Il étott'nt insanne invités (II, p. 140).

Le roman écrit Ensambe (Guy de B., 2589) et Ensamble (Ibid., 2419).

§ 5. — *Esprès*, exprès, de dessein prémédité.

I n'el l'a pon fait esprès (Boul.).

H. C. : Cheux qu'in fouat 'sprès (p. 87). — S'près pour... (p. 95). — Coume in fouat 'xprès (p. 170).

§ 6. — *Ben*, bien, de bonne façon, s'emploie comme augmentatif devant les adjectifs et les participes ; même devant les infinitifs.

Ben biau, ben fait, ben faire (Boul.). — Etre ben, être heureux : I s'ra ben aveuc mi (Dz, III, 19).

Hector Crinon le distingue comme chez nous du mot *bien :*

A fouaire el bien, ben aise d'ess z'induire (p. 184).

Est quelquefois synonyme de *beaucoup*.

Os avez ben de quoy; il a ben du plaisi ; ben du ma (Boul.).

Brûle-Maison (VIII, 7) :

Je sus trop ben ichy. — I morra ben sans my.

Ce dernier emploi de *ben* équivaut à *tout de même, aisément*. Le mot est pur roman :

Tenez, ma fille, ben l'avez deservi (Garin, I, 116).

Doit ben estre en memoire (Fierabras, 2163).

§ 7. — *Mal*, mal, d'une matière méchante, fautive, maladroite :

Mal fait, mal dit, mal travaillé (Boul.).

Avec les verbes : Mal agir, mal parler, sonner mal, travailler mal (Boul.).

§ 8. — *Quemen*, comment, sans interrogation, avec *que*.

Jen ne say pon quement qu'il a fait (Boul.).

H. C. : S'infourmer q'meint qu'i va (p. 135).

§ 9. — *Pourtant*.

§ 10. — *Rectà*.

Adverbes d'interrogation.

§ 1. — Il y a quelques adverbes d'interrogation. Je note : *Joù*, *Quanmen*, *Quemen*, *Quand*, *Où*.

§ 2. — *Joù*, est-ce que : se met quelquefois avant, mais plus souvent après le verbe :

H. C. : Joù qu'in put rire ? (p. 21).

Ai-jou pau ieu raison ? (p. 12).

Dz : Est-joù è qu' te perds l'esprit ? (I, 5).

N' vlà joù pont ? (I, 9).

Ainsi, peux-joù el quitter ? (III, 2).

Je n' vaux joù pont autant qu' li ? (III, 3).

Hécart : Ejou, est-ce ; Ejou qu' té...

§ 3. — *Quanmen*, combien, est toujours suivi de *que*, excepté quand la question est elliptique :

Quanmen ? Quanmen qu'i gny en a ? Quanmen qu'os avez d'œuz den vo pennier ? Quanmen qu'os avez vendu vo vaque ? A quanmen qu'os étête den chele vouture (Boul.) ?

§ 4. — *Quemen*, comment, de quelle manière, s'emploie avec *que :* Quemen qu'o vos appelle ? Quemen qu'os faite ? (Boul.).

Corblet : Kement. — Hécart : Qu'men. — Blosseville : Quement.

Molière : Et quement donc ?

(*Festin de pierre*, acte II, sc. 1).

H. C. : Q' meint qu' ch'est qu'i fouat ? (p. 35).

B.-M. : Quemen que te v'la affiqué ? (I, 9).

Sen parain quement s'appelle-ti ? (III, 11).

Quement qui volent en haut ? (IV, 10).

§ 5. — *Quand*, quand, interrogatif :

Quand, ou quand-joù, qu' té viens (Boul.).

§ 6. — *Où*, où, en quel lieu, s'emploie toujours avec *que*.

Où qu'os ête ? Où qu'os allez ? D'où qu'os venez ? Où qu'il est ? Où que ch'est ? Où qu'i s'en va (Boul.).

H. C. : Où qu'el monne i finit (p. 6).

Où qu'il est l' temps ? (p. 8).

Eyoù qu'i s'rot l' mérite ? (p. 119).

Adverbes d'exclamation.

§ 1. — *Que*, que, combien.

Qu'os ête bon de croire cha ! (Boul.).

A. D. : Qu'il étot contint

Que j' volos l' tirer de s' misère (I, 188).

H. C. : Q' t'es malhéreux, Grous Jean, d'enn croire [à rien (p. 5).

Que n' mettons-nous à nous reinne service
El même ardeur qu'à nous fouaire arragi ! (p. 103).

Adverbes d'affirmation.

§ I. — *Asseuré*, Asseuré, ben asseuré que...

Adverbes de négation.

§ I. — *Pont*, point, pas ; employé avec *ne*, mais suffit seul à rendre la phrase négative.

Jen ne gny irai pont ; Jen n' n'ai pont ; Jen ne veux pont ; Ej' n'el ferai pont ; I ne gny est pont (Boul.).

Dz. : Te m' flanquois pont des claques (I, 2).
Pourquoi én' t'en barois-joù pont ? (I, 3).
Je n' souffrirai pont qu'un sorcier
Ed'sus mi boute es' patte (I, 4).
Ch'est-i pont agréable ? (I, 6).
Pont tant d' bruit ? (I, 8).

H. C. : N' croirot-t-on pouant ? (p. 15).

A. D. : J'oss' point (I, 90).
Chest point tout chuque (I, 154).
T'es poin un luron (I, 178).

Adverbes de doute.

Esposé, *Dangereux*, *Possible*, *Probable*, *Siet*.

Adverbes de liaison.

Pourtant. — Hector Crinon (p. 15) :
Tous ces bourgeos, pourtant, n' font pas bombance.

Adverbes de comparaison.

§ 1. — *Comme.*

B. M. : Mon cueur brûle comme eune alleumette ;
Mon cueur saute tout comme un fichau (I, 1).

H. C. : Tout coume ein tas d' pourcheux (p. 3).
Vlà coume i feu q'cha voche (p. 7).

§ 2. — *Putôt.* B. M. : Pour avoir puto fé (VII, 12).

H. C. : Putout q' d'aller (p. 17).
Putout qu'ess z'eute' (p. 82).

§ 3. — *Que.* Bête qu'i n'en recule (Boul.).
Plain qu'i n'en reupe (Id.).

Auprez (adverbe et préposition).
Ch' n'est ren auprez d'è-che qu'é-je seuffre.

Aprez, être aprez de, être amateur, désireux, avide de.

Aveuc, est adverbe, quand il est employé absolument.

Il est en voye aveuc ; O fet oussi ben san qu'aveuc (Boul.).

San, sans. — Aler san.

Suivant : Chest suivant.

SECTION II.

Adverbes composés.

§ 1. — Le Patois Boulonnais offre un grand nombre de locutions adverbiales, ou adverbes composés.

Les principaux sont :

§ 2. — *A banquette,* c'est-à-dire sur les accôtements, ou trottoirs des rues et chemins pavés : Carier à banquette, se mettre à —.

§ 3. — *A barrète,* sur les barres de devant d'une

charrette, les jambes pendantes : Il étoi assi à barrète ; chele bête al a fai en saut et i s'a trouvé berlingué à tére.

§ 4. — *A bas*, sens français : A bas de ni ; — Quére à bas d'en abre.

§ 5. — *A baudet*, sur un âne : Carete à baudet, monter à baudet.

§ 6. — *A bic-bac*, en façon de charge disposée moitié d'un côté, moitié de l'autre sur l'objet qui la supporte : être à bic-bac, sur un sautoir, sur un cheval ; placer quelque chose à bic-bac.

§ 7. — *A bidet*, sur un bidet, c'est-à-dire un cheval en général ; même sens que *à queva :* Il a venu à bidet ; monté à —.

§ 8. — *A bonne hère*, de bonne heure : Il est core à bonne hêre ; i s'a levé à bonne hêre, se coucher à bonne hêre (Boul.).

On dit aussi, mais moins bien : De bonne hêre.

§ 9. — *A bon acout* (1).

10. — *A boulevue.*

11. — *A bout.*

12. — *A boutons.*

13. — *A brouette.*

14. — *A che fin* (renvoyé aux prépositions).

15. — *A cache.*

16. — *A camuche.*

17. — *A carète.*

18. — *A carue.*

19. — *A cause* (renvoyé aux prépositions).

20. — *A chele nonne.*

1 Voir le Vocabulaire.

§ 21. — *A che vèpre.*
22. — *A chloffe.*
23. — *A claque-dent.*
24. — *A cœur.*
25. — ...
26. — *A contercœur.*
27. — *A coup.*
28. — *A court.*
29. — *A crou-crou.*
30. — *A devan nonne.*
30 bis. — *A devan-z-hier.*

Roman : Bien l'oï à Paris devant ier reconter
(Doon de Mayence, 7657).

§ 31. — *A dimenche.*
32. — *A dodo.*
33. — *A dos.*
34. — *A fétage.*
35. — *A flères.*
36. — *A forche.*
37. — *A grains.*
38. — *A grauets.*
39. — *A jonnes.*
40. — *A jouque.*
41. — *A la diable.*
42. — *A l'adont.*
43. — *A la* ou *à le file.*
44. — *A la fin :* à la fin des fins ; à la fin du compte.
§ 45. — *A la grosse mordienne.*
46. — ...
47. — *A l'aguet.*
48. — *A laidi.*

§ 49. — *A la mistanflute.*
50. — *A l'avenant.*
51. — *A le cour.*
52. — *A l'écurie.*
53. — *A le mode ;* A le mode come o dit.
54. — ...
55. — *A l'encontre*, se dit aussi pour *près, auprès :*
S' laissier manqui d' toute à l'inconte (d'un trésor)
(H. C., p. 66).

§ 56. — *A le neige.*
57. — *A le pleuve.*
58. — *A l'équéianche.*
59. — *A le risque, A le risquette.*
60. — *A l'étable.*
61. — *A l'évent.*
62. — *A l'herbage. — A l'herbe.*
63. — *A l'herche.*
64. — *A l'impossible.*
65. — *Al l'iaue.*
66. — *A lurlure.*
67. — *A main.*
68. — *A maison.*
69. — *A masière.*
70. — *A mesure.*

Hector Crinon l'emploie dans le sens de *temps en temps :*

I n'in reinconte à m'sure ein pus minabe (p. 78).
Quand il y va à m'sure fouaire ein tour (p. 128).

§ 71. — *A minette.*
72. — *A mitan.*
73. — *A mort :* D' louvrage à mort (H. C., p. 60).
74. — *A muche ten pot.*

§ 75. — *A nid.*

76. — *A panchette.*

77. — *A pature.*

78. — *A pétit de...* (à mettre aux prépositions) : *A pétit* de ren ; l'à pétit d'enne journée (Boul.).

Roman :

En petit d'eure en i ot tant d'armés (Alisc., 4989).
Petit n'en fault ne somes affronté (Id., 7710).
Petit s'en fally c'adont ne le tua (Hug. Cap., 4617).
Petit s'en failli que il ne se pasma (Doon de M., 5270).

§ 79. — *A pied :* A pieds décaus.

80. — *A pinchette.*

81. — *A plache.*

82. — *A pont.*

83. — *A portée.*

84. — *A prin.*

85. — *A pu prez.*

86. — *A purpos.*

87. — *A queva* : *A quevalon* (v. Bidet).

88. — *A quia.*

89. — *A rapapillotte.*

90. — *A rase.* A rase de tére (Boul.), à mettre aux prépositions.

§ 91. — *A rebous.*

92. — *A redroit.*

93. — *A revers.*

94. — *A revoir.*

95. — *A rez.*

96. — *A semenche.*

97. — *A sen apart.*

98. — *A sens.*

99. — *A se cordelette*

§ 100. — *A se quoïète.*
101. — *As œuz.*
102. — *A soleis bas.*
103. — *A soleis levant.*
104. — *As yus de tor.*
105. — *A tenure.*
106. — *A toute hurte.*
107. — *A toute resse.*
108. — *Au blanc.*
109. — *Au bort.* — *Au bortelet.*
110. — *Au bout de tout.*
111. — *Au bout du coup.*
Etre au bout d' sin queu (H. Crinon, p. 13).
112. — *Au cantour.*
113. — *Au carré.*
114. — *Au caud.*
115. — *Au courant.*
116. — *Au dernier.*
117. — *Au fait.*
118. — *Au fond.*
119. — *Au froid.*
120. — *Au galop.*
121. — *Au grand jamais.*
122. — *Au guernier.*
123. — *Au long.* Au long du jour (prép.).
124. — *Au matin.*
125. — *Au piquet du jour.*
126. — *Au pire aller :* Ou pire aller (H. C., p. 15).
127. — *Au prinme.*
128. — *Au rados.*
129. — *Au rond.*
130. — *Au soleis.*

§ 131. — *Au soir.*
Roman : Merquedi au soir (Ant., VII, 1),
§ 132. — *Autant comme.*
133. — *Autant dire.*
134. — *Autant vaut.*
135. — *Au vêpre.*
136. — *A vérins.*
137. — *A verse.*
138. — *A vire goutte.*
139. — *Ben en vient.*
140. — *Ben sêre.*
141. — *Berdrick-berdrack.*
142. — *Bon et caud.*
143. — *Bon pas.*
144. — *Bout (Le) du monde.*
§ 145. — *Bort à bord.*
146. — *Ch'étant.*
147. — *Comme :* Comme cha ;
Il a dit comme cha (Chavée, p. 209).
— Comme tout.
§ 148. — *Côte-cote.*
149. — *Coûte qu'i coûte :*
Coute qui coute i feut bien s'habilli (H. C., p. 26).
§ 150. — *Cul-à-tête.*
151. — *D'abord.*
152. — *Daïe et Daïe.*
153. — *D'aprez demain.*
154. — *De berlon.*
155. — *De bihaï.*
156. — *De bistencuin.*
156 bis. — *Ed bon matin* (H. C., p. 72).
157. — *De bout.*

§ 158. — *De bout en bout.*
Ed bout in bout (H. C., p. 27).
§ 159. — *De chip et de chop.*
160. — *De l'abandon.*
161. — *De l'arrière.*
162. — *De l'avant.*
163. — *Demain au matin.*
Demain au matin te sera pu sage (B. M., IV, 3).
Roman : Demain au matin (Hug. Cap., p. 61).
§ 164. — *D'en bout à l'aute.*
165. — *Den le contertans.*
166. — *Den le nez.* — Den men nez.
167. — *Denne sorte.*
168. — *De rière* (d'rière).
169. — *Des fois.*
170. — *De sorte et d'aute.*
171. — *De sus bout.*
172. — *D'hasard.*
173. — *Dret que.*
174. — *Du pareis.*
175. — *Du prunmier abord.*
176. — *Du sens.*
177. — *En amère.*
178. — *En bout à l'aute.*
179. — *En cahos.*
180. — *En chalère.*
181. — *En cœur.*
182. — *En cosette.*
183. — *En enge.*
184. — *En étandis que.*
185. — *En état.*
186. — *En folie.*

§ 187. — *En furie.*
188. — *En graisse.*
189. — *En hâte.*
190. — *En herbe.*
191. — *En nage.* Tout à nage (H. C., p. 130).
192. — *Enne fois que.*
193. — *Enne poussée.*
194. — *Enne séquanment.*
195. — *En peu.* En peuette.
196. — *En prousse.* En prouste.
197. — *En raque.*
198. — *En route.*
199. — *En sang.*
200. — *En taque.*
201. — *En tans.*
202. — *En train.*
203. — *En veïanche.*
204. — *En véritanne :*

A n'est pon en veritanne fort fraique (Boul.).

§ 205. — *En voye.* — Le Wallon a *ès voïe* à peu près dans le même sens (Chavée, p. 102).

§ 206. — *En vrague, En vrac, En vraque.*
207. — *File à file.*
208. — *Fois sus fois.*
209. — *Fourte et fourte.*
210. — *Grande allure.*
211. — *J'ai vu que.*
212. — *Jamais de la vie.*
213. — *Jour de la vie.*
214. — *Lon,* aller de lon.
215. — *Mais que.*

Roman : Ne mas que soulement .l. chevalier i vis (Floovant, 1862).

§ 216. — *Non fait.*

216 bis. — *Non pu.*

Ch' n'est pau non pus ech l'argeint qui l' l'assotte (H. C., p. 30).

I n' counot pau non pus l' bonté d'ech pain (Id., 32).

§ 217. — *Nule part.* — *Nuquevart.*

218. — *Par de riere (d'rière).*

219. — *Par désous.*

220. — *Par dessus.*

221. — *Par dévant.*

222. — *Pecque-merle.*

223. — *Pêt-être*, adverbe dubitatif.

Et ch'est p' t'êtt' cha qu'in n' n'est si arragi (H. C., 36).

Pét-ett (p. 117) ; Pét-ête (p. 143) ; Pit-ête (pp. 127, 172) ; P't-ête (pp. 147, 185) (Id.).

§ 224. — *Pian-pian* (piane-piane).

225. — *Pique à tête.*

226. — *Plusières fois.*

227. — *Quique, Quiques fois.* — Quitfos, Quidfos. (H. C., pp. 16, 33).

228. — *Quique part.* Quid part, Quitt'part. (H. C., pp. 37, 124).

229. — *Ric à ric.*

229 bis. — *Route à route.*

230. — *Sans doute que...*

231. — *Si fait.*

232. — *Surtout la vie.*

233. — *Sus l'étot.*

234. — *Tant mius.*

235. — *Tant piss.*

236. — *Tant pu vite.*

237. — *Tant que ch'est assez.*

§ 238. — *Tasseulemen.*

239. — *Tout-au-bort.* — Tout-au-bortelet.

240. — *Tout-avant.*

241. — *Tout chaque fois.*

Tout chaque fos qu'i bouge, ou cange ed plache (H. C., p. 145).

§ 242. — *Tout de bout-en-bout.*

243. — *Tout d'enne vénure.*

244. — *Tout de suite.*

Tout de suite men coutiau j'appe (Dezot., I, 4).

Li r'persentit tout de suite (Id., I, 2).

§ 245. — *Tout du long.*

Aveuc Louis tout du long del nuit
Ont fait des crêpes et du lébouli (B. M., II, 5).

§ 246. — *Toute sorte.*

247. — *Tout le bout.*

248. — *Tout le nuit.*

249. — *Tout le journée.*

250. — *Tout outre.*

Roman : Et li trança tout outre le quartier de l'escu (Gui de B., 2512).

Et s'en vint vers la porte et tout outre passa (Hug. Cap., 1321).

§ 251. — *Tout plain.*

252. — *Tout plat.*

Roman : Le cheval a tout plat à la terre estendu (Doon de M., 3092).

§ 253. — *Tout prez* (préposition).

Tout prés du fu plachez-vous donc (A. D., I, 2).

§ 254. — *Tout rade.*

255. — *Tout rase.*

256. — *Tout tenant en un.*

§ 257. — *Tout tiant pichant.*

258. — *Tout de flouque.*

259. — *Tout den en mont.*

260. — *Tout d'enne pièche.*

261. — *Vire l'hère* (ne savoir que...).

262. — *Vite et don...* — *Vite et vite.*

263. — *Au deran,* au devant.

264. — *Par deran,* est adverbe, quand il n'a pas de régime.

§ 265. — *Pa' deden,* par dedans.

266. — *Par nuit,* de nuit, pendant la nuit.

Est Roman : Par nuit (Ant., VII, 110).

§ 267. — *Par aprèz,* en suite, par la suite.

268. — *Parmi,* adverbe dans cette phrase : Touillé parmi.

§ 269. — *San,* sans, dépourvu de régime, est adverbe : Nous allons sans (H. C., p. 42).

§ 270. — *Par bas.*

271. — *Par haut.*

272. — *A plain.*

CHAPITRE VII.

De la Préposition.

§ 1. — Le dialecte Boulonnais emploie, comme toutes les variétés de la langue d'oyl, un certain nombre de prépositions. J'y note :

A, A l'encontre, A l'entour, Aprez, Au long, Auprez, Autour, Aveuc, Contre, De, Den, Depuis, D'rière, Desous, De sus, Devant, Durant, En, Entre, Envers, Heurs, Magréz, Par, Parmi, Pour, Prez, San, Selon, Suivant, Sur, Sus, Tandis, Velà.

§ 2. — Employées sans régime, plusieurs sont regardées comme de véritables adverbes, mais c'est un abus de mots, car il y a toujours ellipse.

§ 3. — *A*, dans les diverses acceptions usitées pour le français académique. Fait apocoper l'*A* initial des mots qu'il précède : Aler à 'miens (à Amiens) ; Aller à 'bbeville ; O z'ons té no proum'ner Abb'ville (Jacques Crœdur, 1881, p. 101) ; Je m'en vaï à 'lincthun (à Alincthun), produisant l'idée de dire ensuite les gens de Lincthun ; Boulonnais (entendu).

Hector Crinon avec un nom commun :

J'etos pus aise à' r'peinter ch' long bout d' route (p. 171), pour *à arpeinter*.

§ 4. — *Alencontre*, dans le sens *d'auprez, tout prez*.

§ 5. — *Alentour*.

§ 6. — *Aprez*, après, pour indiquer une chose qui en suit une autre. Aprez li, ch'est mi ; Aprez che curé, che clerc (Boul.).

Apris l'hiver marmousu et si triste
L'bonne saison vient nous reinne visite
(H. C., p. 163).

S' priver d'ein u apris s' soupe el dimainche (p. 49).

Apris chez mouts, ch'est à queups d' poing qu'in
[s' bat (p. 51).

Aprez régit la personne ou la chose qui est en butte à une invective ou à une recherche : Courir aprez ; crier aprez ; raviser aprez ; chercher aprez (Boul. et Wallon, Sigard).

Hiver, été, ein s' tourmeinte après ch' temps
(H. C., p. 23).

Aprez entre dans une locution superlative :

I gny-a pon aprez li pour (Boul.). Il n'y a personne

au-dessus de lui, plus capable, plus adroit que lui. L'expression est normande (Blosseville).

§ 7.—*Auprez*, auprès, s'emploie absolument comme adverbe : avec de comme préposition de lieu : Vienchi, auprez de mi ; Che tien il est couché auprez de sen maîte ; Auprez de chele eglise, de chele école (Boul.).

Dans le sens de *en comparaison*, v. p. 504, parmi les adverbes.

§ 8. — *Autour* ou *Outour*, autour, avec *de* : Tout autour éde mi ; Autour de ches bâtimen ; De ches abres (Boul.).

Tout outour d'elles (H. C., p. 59).

La mort qui tourne outour del plache forte (p. 184).

§ 9. — *Aveuc*, aussi *Aveuq* et *Aveuque*, avec, et poétiquement Avecque :

Le Boulonnais dit généralement *Aveuc*, qui est Roman :

Et aveuc fu Constans (Emp. Const., p. 13) ; Aveuc no mère ; Aveuc toi ; Aveuc vous (Huon de B., 2993, 3131, 3127).

I s'ront brulés aveuc chel' iau benite (Dezot., I, 8).

Molière écrit de même :

Je me romprois le cou aveuc (*Festin de pierre*, II, 1).

C'est aussi l'orthographe de Le Roy-Mabille (Petit Vocabulaire, p. 6).

On dit parfois devant les consonnes *Aveu*, mais c'est rare, et peut-être exotique : Il est venu aveu mi.

C'est d'ailleurs Lillois. Voyez Vermesse, verbo Avec, et aussi Sigard, p. 73).

Corblet donne Aveu qu'Hector Crinon transforme en Avu, Avuc et Avuque : Avu ed ieu à boire (p. 21) ;

Avu ses mains (p. 51) ; Avu leu marchaindise (p. 56); Avu ch' bruvage (p. 64) ; Avu du fer (p. 65); Avu ed z'eperons (p. 70) ; Avu ein troup bon homme (p. 81) ; Avu ess z'eute (p. 88) ; Avu s'n homme (Ibid.).

D' l'ouvrage à mort avuque ed yeu à boire (p. 60).

Avuc el même ardeur (p. 127).

Brûle-Maison est tout Boulonnais: Aveuc mi (I, 4); Aveuc eune biel' cocarde (I, 7) ; Aveuc eune baguette (I, 8) ; Courir aveuque un bruant (I, 3) ; Aveuque du pain noir (I, 7) ; Ti couqué aveuque mi; mi couqué aveuque ti (I, 10).

Aveuque est aussi Roman :

Le fist chevaucier aveuke li (Emp. Const., p. 12).

Aveuc elle, idiotisme impliquant des relations de flirtage (Boulonnais et Wallon, Sigard).

Aveuc, absolument, est adverbe.

§ 10. — *Contre*, contre, et *conter*, avec *r* vibrant.

H. Crinon : Conte el raison (p. 50); Conte el vent (p. 64).

Avec métathèse devant les consonnes : I pue conter' vent (Boul.) ; Conterr cair (H. Crinon, p. 172).

§ 11. — *De*, de, préposition de rapports.

Hector Crinon : Guerloutant de frod (p. 64) ; Manquant de toute (p. 66).

Belle presse, amon ? ed couchi sur el dure,
D' maingi d'el soupe a l'ouzaille sans burre, etc.
(p. 67).

Triste carcul ed fouare ed z'imbarras,
D' monter si heut pour erquerre oussi bas ! (p. 74).

Ploin ed puche' ; Querqui' d' fricouts ; Usé de travail (p. 95) ; Exeimpt de tracas (p. 98) ; Mourir de misère (p. 118) ; Rire ed Luchifer (p. 133) ; Servir ed

poison (p. 134) : Jaloux d' sin sort (p. 136) ; Ch'est bieu d'ess savoir ergretté (p. 135) ; Canger d' plache (p. 136) ; Innoceint d'el feute (p. 137) ; Forché... d'ernier sin sang (p. 137) ; Vivre d' conterbaine (p. 141), etc.

§ 12. — *Den*, dans.

Le Boulonnais dit franchement *den* sans *s*, et fait sonner l'*n* sur la voyelle initiale des mots régis :

Den no maison, den chele cave, den che fourni, den che hangar, den-n-en bari, den-n-en pot.

Dezoteux : I queyoit den eun' flaque (I, 1).

Den che tems là... I, 2 ; Den no village (III..., 4).

Brûle-Maison est conforme : Il l'a mis den sen coffre (I, 7). Den l'égliche, den des guéoles, den men gardin, den ses maronnes, den leu mason (VI, 6).

J'ai queu den unne privée
Den l' bren jusqu'à l' z'oreille (VIII, 4).
Point de quemije den no dos (IX, 4).

La parabole de Carvin : Den che paï-la ; celle d'Arras, sinon comme orthographe, au moins comme témoignage : Dains nain pahis.

Chavée écrit en Wallon : Dains.

Hécart dit : Den ou Déns ; Corblet l'oublie dans son Glossaire, où il n'en parle qu'à propos de la contraction picarde Deine, dit-il, pour Dins eine.

Les morceaux cités donnent Dins (Ibid., p. 51).

L'hiver dins l' grange et l'été dins ches terre',
I gn'a d'erpous pour eux q' dins l' chimintchère (p. 20).

Dins eine ed ses harangues (p. 81) ;

Dins cin bieu sa' (p. 177).

et avec la contraction dont parle Corblet, inusitée, d'ailleurs, en Boulonnais :

Quasi tertous d'einn' (dans une) pousition superbe ;
D'ein (dans un) équipage à fouaire honte à des
[princes (p. 146).

A. Desrousseaux au lieu de suivre Brûle-Maison, a cru mieux faire d'iotaciser comme d'habitude : Din' eun' casquette (I, 9) ; Din' eun' vinaigrette (I, 70) ; Din' un cabas (p. 77) ; Din' un bassin (p. 75) ; Din' un batiau (p. 137) ; Din' eun' seul' fabrique (p. 170) ; Din' un coffe (p. 73) ; Din' eun' cave (p. 190) ; Din' un racoin (Ibid.) ; Din' eun' guéole (II, p. 71) ; Din' un ménache (p. 75) ; Din' eun' petit' mason (p. 84) ; Din ein grand bocal (p. 106).

On dit par hypallage : Point de quemige den sen dos (B.-M., IX, 4). Mettre enne casaque den sen dos, en anniau den sen doigt, des souliers den ses pieds (Boulonnais).

§ 13. — *Depuis*, depuis.

Depuis qu'el monde est monde ; Depuis en tez tans qu'o ne vos a pon vu (Boulonnais).

D'puis pus de deux ans ;
Depuis che temps qu'ech vis (H. Crinon, p. 85).

§ 14. — *Deriere*, *D'riere*, derrière.

D'riere mi ; D'riere no maison (Boulonnais).

Laisser par d'riere (H. C., p. 124).

Roman : Plus de .C. traïtours derier li encontra
(D. de M., 5226).

§ 15. — *Desous*, sous. On prononce : D'zou.

Desous che pont, — che sautois, — chele moye
(Boulonnais).

Dezoteux : I faut qu'i quèchent ed'zous nos coups
(II, 4).

Brûle-Maison : Dezou se baïe (III, 5).

Hécart : Desous. Corblet ne le donne pas.

H. C. : Edzous ches bell' casaques (p. 10) ; Edzous l' belle étiquette (p. 28).

Mais dzous d' bell' nippe' i gn'erot-t-i qu'einne sotte (p. 29).

A. D. : Jacquo s' pourmène d'zous l'gloriette (I, 107).

C'est Roman : Desous le fais (*Eust. le M.*, v. 870).

Desous l'arbre (Alisc., 7366) ; L'orillier desous mis (Garin, I, p. 261).

§ 16. — *Dessus, De sus*, sur, au-dessus, et avec métathèse *Ed'sus*, toujours avec l'*s* dur en Boulonnais ; tandis que le Rouchi dit : Deseure comme Desous.

Dezoteux : Je ne souffrirai pont qu'un sorcier
Ed'sus mi boute es' patte (I, 4).
D'ssus men cu (III, 7).

Brûle-Maison : Nous n' verrons pu...
No biau gros coulon gavu
Roucouler d'sus no grange (I, 6).
Il a mis chel pauvre biette
Dessus deux bâtons en cros (I, 8).

H. Crinon : Edsus l' même fémier (p. 4). — Edsur toute (p. 26). — Edsus l' français (p. 27). — Edsus l'dous (p. 30), etc.

On dit quelques fois : *De sur*.

C'est Roman : Dessus le rivage (Gaufrey, 943).
Desus la rive (Garin, I, p. 23).

§ 17. — *Devant*, avant, près des substantifs, avec *de* près des infinitifs, et *que* près des personnes verbales.

Chaq' jour elvés bien d'vant chés z'aleuettes (H. Crinon, p. 31).

Edvant sin mariage (p. 34). Tous caducs edvant l'âge (p. 48). D'vant moirir (p. 41). Edvant d' partir (p. 41). Edvant d'ête étanqui (Ibid., p. 50).

Devant qu'il éroit parti ; Devant que la maison al éroit brulé (Boul.).

— Aussi *Devant*, en face.

Tout droit devant mi (Boul.).

Tout drôt d'vant li (Brûle-Maison).

Fuchez, mon Dghu, d'vant mi toujours préseint
(H. C., p. 43).

§ 18. — *Durant*, durant, mot incertain, si on le considère comme préposition proprement dite, mais usité dans la tournure quasi adverbiale : Enne hêre durant, sa vie durant, formule infiltrée ; car on dira plutôt : Enne hêre éd lon ; tout le tans d'é-se vie, etc.

§ 19. — *Duques à*, prononcez : Duczà, jusqu'à.

Duques-à là ; duques-à Boulongne (Boul.).

Dusques (Corblet). Duska (Hécart).

H. Crinon : Edqu'à ch planqui (p. 130). Edqu'in bas (p. 138). Ch qu'à ch' jour (p. 93).

Le Boulonnais dit aussi *Jusqua*, suivi du datif : L'lunne al luit jusqua au jour.

Roman : Desc'au sec arbre (H. de B., 3520).

§ 20. — *En*, en, sert principalement de coefficient au participe verbal, ou gérondif : En alant et venant, en dormant, en dinant, en soupant, etc. (Boul.).

Hector Crinon dérogeant une fois à ses habitudes l'écrit *En* (p. 63) : En masuquiant ; ailleurs, il retombe dans l'*In* : In cangeant, in r'montant, in haloine, in vers, etc. In q'min fasant (p. 33).

§ 21. — *Entre*, *enter*, entre, fait métathèse devant les consonnes.

Entre eux, entre honmes, enter fenmes (Boul.).

Hécart constate qu'entre se prononce toujours enter lorsqu'il précède une consonne et il cite l'expression : Enter les deux, qui est aussi Boulonnaise.

Vermesse et C(havée) ? écrivent inter ; aussi H. Crinon qui double l'*r* pour l'œil : Interr nous (pp. 7, 12, 65) ; Interr les mains (p. 165) ; Ess fourrer inter deux (p. 38).

§ 22. — *Envers*, vers, vis-à-vis (*s* finale muette).

Envers el vêpre (Boulonnais).

Queuque chose qui venoit comme envers nous
(Molière, *Festin de pierre*, II, 1).

Roman : Envers le vespre (Gaydon, 10382).

§ 23. — *Heurs*, hors, sert à former l'adverbe *De heurs*.

Heurs de sa poche (Dezoteux, I. 10).

Va-t-en heurs de chi ; heurs d'âge ; heurs ed ses droits (Boul.).

Roman : Cascuns sailli qui miex miex huers
(Renart nouv., 5665).

§ 24. — *Magrez*, malgré.

Magrez mi ; magrez lus gens ; magrez tout (Boul.).

Le Picard dit *malgri :*

Malgri med'cins, leus drogue' et pis leus soins
(H. C., p. 185).

Malgri s' bouté, etc. (p. 137).

Le Normand est conforme au Boulonnais Magré, aussi Maugré.

Roman : Maugré vous (Cygne, 2655).

Maugrez en ait Karles et ses barnés (Gaydon, 8421).

§ 25. — *Par*, par. Par mi, par ti, par li, par el fu, par el tonnoire (Boul.).

Par el fernête, par el porte (H. C., p. 79).

L'*r* final disparaît souvent par syncope, devant *l*, et quelquefois devant d'autres consonnes : I m'a prins pa' l' cou (Boulonnais).

Hécart restreint le cas aux substantifs féminins et au pluriel des deux genres ; mais je crois qu'il se hasarde : Pa' l' tiète, pa les cheveux.

Hector Crinon en use très fréquemment : Tenir l' pell' pa' le mainche (p. 22). In ne sait pa' l'quel qu' maincher (p. 23). Pa l' teintation (p. 38).

A. Desrousseaux : Pa' l' ferniète (I, p. 5).

a) *Pa' deden,* par edden, par dedans : Pa' deden chele étable ; Pa' deden che fourni.

b) *Par d'riere*, par derrière : Par d'riere no maison.

c) *Par desous*, *Pa' desous*, par dessous : Par désous che pont, par désous chele chevronne, pa' desous chel abre.

Dezoteux : Par d'zous (III, 12).

H. Crinon : Padzous ch gaird' cul (p. 28).

Padzous ches bieux mantcheux (p. 31).

Pa' d'sous (p. 26).

d) *Par dessus*, *pa' de sus,* par dessus : Pa' de sus chele barrière ; Par dessus chele haïe.

e) *Par dévant, pa'devant*, par devant, c'est-à-dire, sur la façade, la devanture : Raviser par devant li.

f) *Par déhors*, *pa' deheurs*, est plutôt adverbe, à moins qu'on ne lui donne un régime.

§ 26. — *Parmi*, parmi : Parmi les autres...

§ 27. — *Pendant*, j'ai entendu dire : Tout pendant l' messe ; mais on se sert mieux de *tandis*.

§ 28. — *Pour*, pour, dont l'*r*, toujours vibrant, s'élide quelquefois par apocope : Pour mi, pour ti,

pour li, pour eux, pour vire, pour sortir (Boul.). — H. Crinon : Pour el punir (p. 83).

Avec apocope, H. Crinon : Pou' n' pau vir cha (p. 6) ; Pou' l' succession (p, 2) ; Pou' l' mère (p. 58) ; Pou' l' détoinne (p. 57) ; Pou l' mal (p. 79) ; Pou s' bouque (Ibid.) ; Pou l' corps (Ibid.).

A. Desrousseaux : Pou' m' consoler (I, 2) ; Pou' l' vir (I, 3) ; Pou' m' part (I, 11).

§ 29. — *Prez, tout prez,* près, tout près :

Quad j' sus assis tout près de ti (B.-Maison, I, 1).

Tout pré de mi, te n'ose rien dire (Id., VI, 8).

Roman : Au castiel le porta qui fu prez du manaige
(Hug. Cap., 4544).

Etre prez de li (de soi), être économe, presque avare.

§ 30. — *San*, sans. L'orthographe est romane :

Ocire me vosistes san cause et san raison
(Hug. Cap., 1453).

Elle est adoptée par Sigard, pour le Wallon ; H. Crinon écrit *sans* et *sins :*

Sans bous, l'été, et l'hiver, sans kerbon (p. 53).

Sans l'y ête oubligé (p. 36) ; Sans ermède (p. 40).

Sins s'y atteinne (p. 168).

§ 31. — *Selon*, selon.

H. Crinon : Selon mi (p. 5) ; Selon eux (p. 12).

Me paraît peu Boulonnais ; on le remplace par suivant.

§ 32. — *Suivant.*

§ 33. — *Sus*, sur, on ne prononce pas l'*s*, qu'on ferait peut-être bien de ne pas écrire : Sus mi, sus ti, sus li, su no maison, su no seuz.

C'est le même mot qui, construit avec *de* a formé : Dessus (de sus). — Il est pur Roman.

H. Crinon l'emploie concurremment avec *d'sus :*

Couchi sus l' dous (p. 5) ; Sus sin lit (p. 35) ; Foncée sus l' mode (p. 27).

Il se sert quelquefois de *sur*, qui paraît infiltré du français :

Du galon sur el manche (p. 26) ; Sur ein mort (Ibid.).

§ 34. — *Tandis*, pendant : Tandis tout cha ; tandis l' messe ; tandis les vêpres.

§ 35. — *Velà*, voilà, *Velà-chi*, voici ; on prononce *V'là* : Velà che curé qui vient ; velà chou que t'as demandé ; velà de l'argent ; velà-chi no maison ; velà-chi men fiu (Boulonnais).

Cette orthographe est romane :

Par Dieu, Sire, dit-il, je croy que vela
Cheus dont ly pelerins orendroit nous parla
(Hug., 2692).

Velà vo mere à l'estaque loye (Id., 4780).

Velà le Roy de France (Id., 6064).

Molinet l'écrit de même façon :

Le velà chaussé et vestu (f. 37).

Aussi Brûle-Maison :

Vela men biau rouet (IV, 6).

Molière (*Festin de pierre*, II, 1), écrit :

Vlà pas mon compte,... Oui, le vlà.

Hécart double l'*l :* Vella, et aussi Vla, sans apostrophe.

Corblet écrit : V'lo ; Vermesse, suivi par Desrousseaux : V'là, le v'là.

Hector Crinon :

V'la coume ous s'rons tertous... (p. 5).

V'la-chi pour voici, est donné par Vermesse ; et en un seul mot dans Hécart.

Prépositions composées.

§ 1. — *A bout*, à bout, avec régime, est préposition : A bout de forches ; à bout d'halangne ; à bout de vent (Boul.).

§ 2. — *A cause*, à cause : A cause éd mi.

§ 3. — *A cœur :* A cœur d'ennée ; à cœur ed journée ; avoir à cœur éd finir quique cose.

§ 4. — *A court :* A court d'argent.

§ 5. — *A... dépens*, aux dépens ; se construit avec le pronom possessif ou avec un régime : A mes dépens ; à ses dépens ; aus depens d'é-se famille.

§ 6. — *A flère :* A flère éd tère.

§ 7. — *A l'avenant :* A l'avenant d'é-che qu'il ont.

§ 8. — *A maison*, chez... C'est l'italien *a casa :* A maison Pierre ; à maison d'é-che curé ; à maison de ches gens.

§ 9. — *A même.*

10. — *A mesure.*

11. — *A moins.*

12. — *A pétit.*

13. — *A plache.*

14. — *A portée.*

15. — *A rase.*

16. — *A revers.*

17. — *Au bout.*

18. — *Au couplet.*

19. — *Au courant.*

20. — *Au desous.*

21. — *Au de sus.*

22. — *Au fait.*

23. — *Au fond.*

§ 24. — *Au fur à mesure.*
25. — *Au liu.*
26. — *Au long.*
27. — *Au mitan.*
28. — *Au rados.*
29. — *Au risque.*
30. — *D'aprez.*
31. — *En attendant.*
32. — *En deden.*
33. — *En deheurs.*
34. — *En d'rière.*
35. — *En état.*
36. — *En haut.* — *En bas.*
37. — *En train.*
38. — *En véianche.*
39. — *Faute.*
40. — *Malhère à...*
41. — *Manque.*
42. — *Père.*
43. — *Quitte à.*
44. — *Tout au bort.*
45. — *Tout avant.*
46. — *Tout de bout.*
47. — *Toute sorte.*
48. — *Tout prez.*
49. — *Vis-à-vis.*

(*Le reste manque*).

ERRATA

Page 40,	ligne 20,	au lieu de	fi-ne,	*lire*	fin-ne.
76,	2,	—	(pro)oncent,	—	prononcent.
77,	3,	—	A par as,	—	*a*) par *As*.
77,	12,	—	par at,	—	*b*) par *At*.
78,	8,	—	ébrançage,	—	ébrancage.
78,	9,	—	fauçage,	—	faucage.
81,	6,	—	tenailles,	—	ténailles.
84,	22,	—	conseillier,	—	consillier.
84,	26,	—	mandelier,	—	mandélier.
84,	30,	—	voiturier,	—	vouturier.
85,	27,	ajoutez *cocrez* après *cassez*.			
80,	1,	au lieu de	ne les connaît pas et,	*lire*	ne les connaît et.
80,	24,	—	dans ces,	*lire*	de ces.
80,	28,	—	Dolapathos,	—	Dolopathos.
87,	28-29,	—	suère, valère, vapère,	*lire*	suère, valère, vapère.
88,	9,	—	honneur,	*lire*	honneurs.
89,	30,	—	*dominei*,	—	*domnei*.
90,	2,	fermer la parenthèse après le 1, et la supprimer à la suivante.			
91,	3,	au lieu de	s'n'eculai,	*lire*	s'n'éculai.
91,	15,	—	quemendé,	—	quemandé.
91,	32,	—	batigée,	—	batijée.
93.	1,	—	degréyment,	—	degréyement.

Page 93.	§ 10,	au lieu de	café, thé, té, jé, dé, lé, etc.,	*lire*	café, thè, tè, jè, dè, lè.
93,	ligne 29,	—	les *e* demi-muet,	*lire*	demi-muets.
94,	30,	—	ougelet,	—	oujelet.
95,	26,	—	suivi d'un *t*,	—	suivi de *t*.
97,	11,	—	qui ne sont pas,	—	qui ne sont ni fermés.
99,	28,	—	justiciable,	—	justifiable.
103,	17,	—	quand jou,	—	quand-joù.
105,	15,	—	comble,	—	combe.
105,	18,	—	ej n'éros pas,	—	ej n'éros pus.
107,	1,	—	souffrairai,	—	souffrirai.
109,	28,	—	j'arviens,	—	j'erviens.
119,	9,	—	soutérin,	—	souterin.
120,	23,	après	*chabot*, ajouter *chirot*.		
121,	19,	équinoque ? peut-être *épinoque*.			
124,	13,	au lieu de	trombe,	*lire*	bombe.
125,	24,	—	il' proumoine,	—	i l'proumoine.
126,	30,	—	averbe,	—	adverbe.
129,	1,	—	frunmée,	—	funmée.
129,	14,	—	langue (en patois),	—	langhe.
131,	3,	—	YA,	—	ay.
132,	25 et 28,	—	brayon, brai-ion,	—	brayou, brai-iou.
139,	7,	—	tonneux,	—	tenneux.
139,	18,	après	IUN, ajouter IAN.		
140,	24,	au lieu de	surdot,	*lire*	suriot.
141,	18,	—	*i* aphone,	—	*t* aphone.
141,	24,	—	troisième,	—	trosième.
142,	20,	—	par articulation,	—	par une articulation.
143,	3,	—	finale des,	—	finale de.
143,	28,	—	finales en *ois*,	—	en *oir*.

Page 145,	ligne 17,	au lieu de	par *c* consonnant,	*lire* par *r*.
146,	12,	effacer *uau*.		
148,	17,	au lieu de	par le mot,	*lire* pour le mot.
152,	17,	—	morcieu,	— morciau.
159,	13,	—	on dira,	— on dise.
162,	11,	—	hongue,	— hongne.
166,	17,	—	pour celle,	— pour celles des.
168,	12,	—	hamne,	— hanme.
168,	31,	—	comme une,	— comme dans une.
171,	13,	—	jen n'ai,	— jen n'nai.
173,	4,	—	principe,	— principe arrêté.
174,	3,	—	paraissaient,	— paraissent.
176,	28,	—	d ure,	— dure.
194,	31,	—	berdrouiller,	— berdouiller.
198,	27,	—	marrache,	— mariache ?
210,	2,	—	stagnation,	— staguenation.
236,	2,	—	femme (2 fois),	— fenme.
262,	14,	—	c'hest,	— ch'est.
283,	15,	—	ses séquantes,	— des séquantes.
348,	27,	—	Boulogne,	— Boulongne.
348,	29,	—	avec elle,	— aveuque elle.
349,	19,	—	celle-la,	— ceux-là, celles-ci, celles-là.
361,	1,	—	o ne savons pa' core,	*lire* o ne savons po'core.
386,	14,	—	passé antér.,	*lire* parfait antérieur.
386,	15,	—	passé indéfini,	*lire* parfait indéfini.

TABLE

Pages

Introduction 1

Parabole de l'Enfant prodigue en cinq dialectes. 12

Phonologie 73

Des voyelles 76

— diphthongues. 130

— triphthongues 148

— consonnes. 150

— — doublées 191

— — triplées 236

Index des mots par R dure. 240

Synthèse grammaticale 245

Du substantif 247

De l'article. 264

De l'adjectif 285

Des pronoms 309

Du verbe 379

De l'adverbe 480

De la préposition 515

Errata 529

Boulogne-sur-mer. — Imprimerie G. Hamain, 83, rue Faidherbe.

PC
3067
B7H3
v.1
cop.2

Haigneré, Daniel, abbé
Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 23 10 11 006 5